LE DEVOIR

fais ce que dois

LES VOYAGES hone HONE
Permis: 50178
1460 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué.
845-8221
TEMPÉRATURE
Au Québec — 12 — Si vous étiez à Nassau 24

VOL. LXIX - No 28 | Nuageux avec neige. Maximum – 10. | Montréal, samedi 5 février 1977 | Sainte Agathe | 25 CENTS

Comment rendre l'amiante aux Québécois?

Le gouvernement n'a pas encore trouvé la clé

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Soucieux de respecter le programme de son parti qui propose "un contrôle majoritairement québécois de l'industrie de l'amiante" mais conscient des coûts actuellement inabordables que ce contrôle pourrait impliquer, le gouvernement québécois semble actuellement fort embarrassé devant ce dossier et pourrait prendre encore plusieurs mois d'étude et de consultations diverses avant de faire connaitre sa politique.

Ainsi, selon des renseignements obtenus au cours des derniers jours par LE DEVOIR, les premiers documents soumis sur cette question par le nouveau ministre des Richesses naturelles, M. Yves Bérubé, à ses collègues du cabinet ne contiennent aucune proposition précise quant aux modalités de l'intervention gouvernementale et laissent plutôt place à une multiplicité de scénarios allant de la simple action législative et réglementaire jusqu'à l'appropriation directe des compagnies oeuvrant dans ce secteur.

Bien qu'il ait été impossible de consulter directement ces textes, qui sont actuellement à l'étude aux ministères d'État au Développement économique et de l'Industrie et du Commerce, les renseignements obtenus indiquent que son auteur se contente à ce stade-ci d'un long résumé de la situation mais souligne en revanche que l'éventuelle politique gouvernementale devrait tenir compte de la triple nécessité de maintenir sinon d'accroître la production primaire du minerai d'amiante, de favoriser au maximum sa transformation en produits finis et enfin de coordonner toute nouvelle initiative avec les objectifs déjà connus de développement régional.

S'il n'apprend en soi rien de particulièrement nouveau, l'examen de l'état de l'industrie permet par contre de bien résumer, en cinq grands points, l'absence totale des Québécois de ce secteur où ils occupent pourtant 55% du marché mondial et l'incapacité des compagnies et des gouvernements antérieurs à faire profiter pleinement la province des retombées de l'exploitation de cette richesse naturelle. Ainsi:

- Les cinq grandes entreprises qui oeuvrent actuellement dans ce secteur ont bien développé l'extraction primaire du minerai et en ont assuré une expansion tout à fait comparable à celle observée pour d'autres minéraux. Par contre, elles se sont complètement désintéressées de sa transformation secondaire en produits finis, si bien que seulement 2% de la production totale est transformée sur place. Il est utile ici de rappeler que les salaires versés, au niveau du primaire, représentent 32.6% de chaque dollar de production tandis qu'ils atteignent 46.4% au niveau de la transformation secondaire.
- Il n'existe actuellement aucun agent de développement québécois ou canadien susceptible de prendre la relève. L'ensemble de l'industrie est complètement sous contrôle étranger, principalement américain.
- Traditionnellement, les sociétés de la Couronne, tant fédérales que provinciales, ont été réticentes pour plusieurs raisons à s'engager directement dans le secteur et ont préféré le laisser à l'entreprise privée.
- Le Québec, bien que premier producteur mondial, n'a aucun contrôle sur l'organisation des marchés et sur les profits engendrés par l'extraction du minerai, n'en retirant que le produit des taxes et des droits miniers.
- Enfin, on n'a jamais réussi à faire entrer l'industrie de l'amiante dans une stratégie de développement du territoire, si bien que la croissance de cette industrie s'est faite bien sûr au gré de la localisation des gisements et de leur découverte mais également au gré de la fantaisie ou des intérêts des compagnies. On signale à cet égard que l'important gisement de l'Abitibi Asbestos, situé à Amos, n'est actuellement pas mis en valeur en dépit d'un marché mondial où la demande dépasse l'offre parce que les compagnies déjà établies dans le secteur maintiennent

Voir page 6: L'amiante

Spicer: beau fixe au CN, temps incertain à Air Canada

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Quelques jours après avoir remis à la direction du Canadien national et d'Air Canada les 176 recommandations d'un plan massif de francisation de leurs opérations au Québec, le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, ne craignait toujours pas qu'on l'assassine. Le CN était déjà en voie de s'amender et a reçu le commissaire chaleureusement, a révélé hier ce dernier à Ottawa, et Air Canada a au moins accepté de réfléchir avant de répondre officiellement.

M. Spicer avait rencontré le président d'Air Canada, M. Claude Taylor, hier matin. "Il a eu une attitude assez positive tout en m'avertissant que la situation était difficile", de rapporter M. Spicer. M. Taylor lui a promis d'analyser soigneusement les 146 recommandations qui changeraient non seulement la langue d'Air Canada au Québec mais aussi son visage, du moindre timbre de caoutchouc jusqu'aux manuels techniques, en passant par le texte des conventions collectives. Ce n'est que dans deux ou trois mois qu'Air Canada fera part à M. Spicer de ses premières réactions à la possibilité d'une telle révolution.

Au CN, rappelle M. Spicer, le processus de francisation est engagé depuis 20 ans, même s'il reste encore beaucoup à faire. Et la technologie est évidemment moins complexe que celle de l'aviation. Selon le président du CN, M. Robert Sandeen, 50% des recommandations du commissaire sont déjà en d'application.

Ces premières réactions en provenance de la hiérarchie étant connues, M. Spicer s'attend toutefois à "autre chose que de la poésie" en retour de ses recommandations quand elles seront mieux connues parmi plus de 20,000 personnes (11,000 employés d'Air Canada, et 10,000 employés du CN) touchés par les études du bureau du commissaire aux langues officielles.

C'est pourquoi il a asserti son plan de francisation d'une série de proposition visant à "humaniser le changement", à "trouver des solutions humaines et justes au problème des employés unilingues". le programme ressemble ici assez à celui de l'implantation du bilinguisme dans la fonction publique fédérale: information, formation linguistique, participation syndicale, modifications selon un échéancier qui va jusqu'en 1982.

Ces précautions étant prises, M. Spicer passe toutefois à l'attaque en annonçant haut la couleur, selon son habitude, laissant entendre qu'il faudra s'adapter ou périr. "Il y aura des têtes dures à casser", lance-t-il en faisant allusion à la "série de cadres canadiens-anglais au coton" dont M. Taylor a hérité selon lui à Air Canada, et qui "ne sont pas très amoureux de la réforme linguistique."

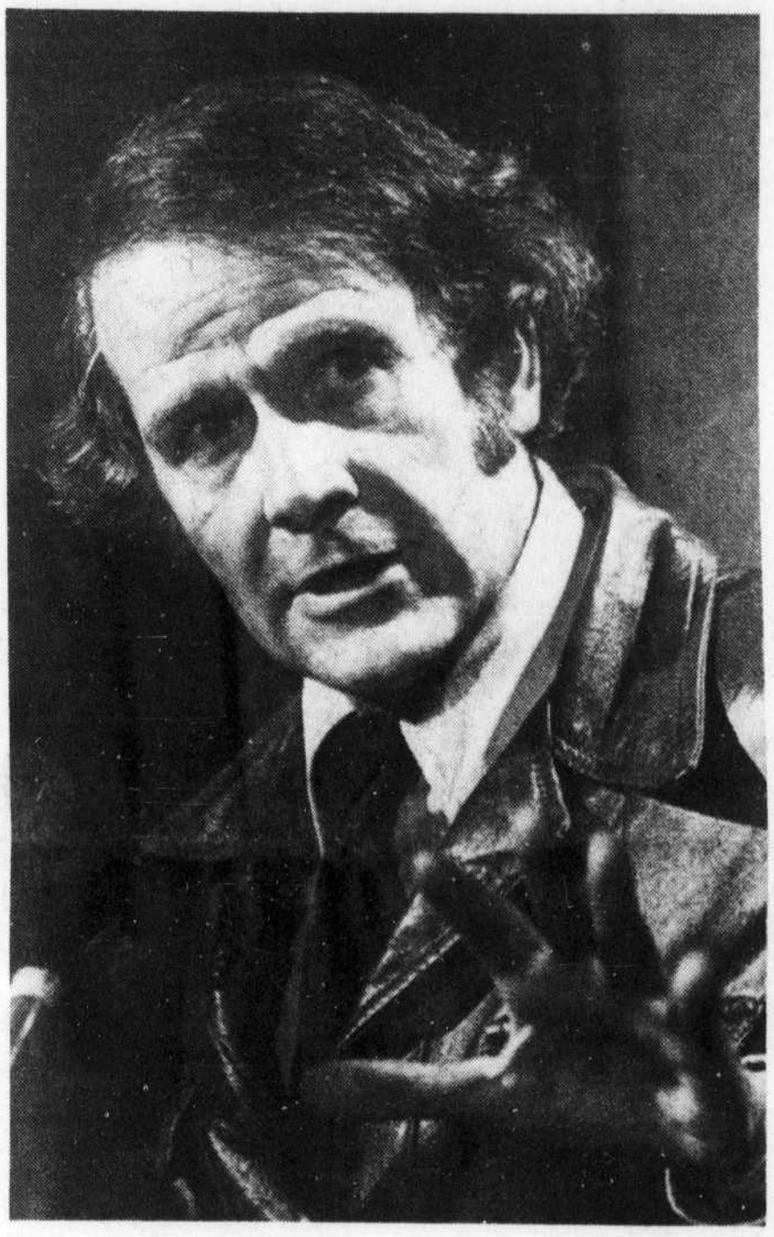
Non seulement est-il temps qu'Air Canada et le CN aient le français comme langue d'usage au Québec tout autant qu'ils ont l'anglais en Ontario, dit-il, mais il faut aller plus loin qu'accepter des modifications linguistiques.

Il faut enfin se décider à faire une place réelle chez eux "aux francophones hautement qualifiés qui sont arrivés sur le marché depuis au moins une dizaine d'années". A son avis, la société Air Canada est l'un des meilleurs cas témoins pour mesurer le degré d'acceptation du fait français au Canada, "justement à cause de son image prestigieuse, de sa technologie très complexe; il y a là un mélange explosif quand les francophones viennent y prendre place".

Les équipes chargées des deux études ont travaillé neuf mois et interviewé environ un millier de personnes à l'emploi d'Air Canada et du CN, francophones et anglophones, pour fournir à M. Spicer la matière de ses recommandations qui n'ont, rappelons-le, aucune portée coercitive. Le commissaire avait décidé d'entreprendre ces travaux après avoir reçu une quinzaine de plaintes d'employés ou d'usagers des sociétés de transport, aux premiers mois de l'année dernière. Certaines de ces plaintes, celles des employés notamment, étaient collectives.

La réforme "systématique, rapide et réaliste" que réclame aujourd'hui M. Spicer des deux sociétés porte sur les modalités d'instauration du français comme langue première de travail pour toutes les communications internes, autant d'ordre

Voir page 6: Keith Spicer



Le Commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer, a rendu publiques hier 176 recommandations visant à accroître progressivement l'usage du français dans les opérations d'Air Canada et du Canadien National. (Téléphoto CP)

Un couplet fédéraliste

Couture "insulté" par Domtar

par Michel Vastel

Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Jacques Couture, a quitté ostensiblement hier midi les grands salons du Reine-Elisabeth où plus de 1,000 présidents et cadres de l'industrie nord-américaine des pâtes et papiers étaient rassemblés du beau milieu du discours du président de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers (ACPPP).

C'est au moment où M. Howart Hart "réitérait sa foi dans l'unité canadienne" que M. Couture a quitté la table des dirigeants de la Domtar, dont il était l'invité personnel. Rejoint dans le couloir du Reine-Elisabeth par LE DEVOIR, M. Couture, apparemment très choqué, devait expliquer qu'il "n'accepte pas que des hommes d'affaires abordent ainsi une question politique, se lancent dans un couplet à la gloire du fédéralisme, en présence d'un ministre québécois". M. Couture ajoutait toutefois qu'il ne nie pas le droit à des hommes d'affaires de participer au débat politique sur l'avenir du Québec mais il déplore surtout qu'on ne l'ait pas prévenu qu'une bonne partie du discours de M. Hart porterait sur "l'unité canadienne".

Pourtant, ce discours était imprimé à l'avance et la convocation des journalistes, transmise par le réseau Telbec, précisait clairement que le président de l'ACPPP. aborderait "notamment" la question de l'unité canadienne.

Un autre ministre, M. Rodrigue Tremblay, était également dans la salle mais n'a pas bougé lorsque le président des producteurs de pâtes et papiers, quittant d'ailleurs l'anglais pour le français, prétendit que "le système fédéral s'est avéré beaucoup plus souple que les rédacteurs de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique l'avaient prévu".

Le ministre de l'Industrie était l'invité de l'Association québécoise des industries forestières. Il avait participé à un cocktail, avant le déjeuner, avec les dirigeants de l'association et on doit supposer qu'il était, pour sa part, au courant des intentions du président Howard Hart.

Quant à M. Couture, il était l'invité personnel de M. Roger Martin, vice-président aux relations industrielles de Domtar et membre de la délégation patronale au Conseil consultatif du travail et de la Main-d'oeuvre. Il semble qu'il ait été surtout question, à cette table, des relations de travail dans le secteur du papier, un secteur qui fut particulièrement agité en 1975 et 1976. A ce sujet, M. Couture devait confier au DEVOIR qu'il faut se méfier des solutions globales: "La négociation sectorelle, vous savez, il faut être prudent, il faut mettre du temps pour en arriver là", devait confier le ministre.

L'incident a surtout été remarqué par les journalistes du fait que la majorité de la salle était composée de cadres américains ou canadiens de l'ouest qui ne connaissent pas M. Couture. Le discours de M. Hart a cependant mis mal à l'aise certains représentants québécois de l'industrie des pâtes et papiers. On n'hésitait pas à dire, à la sortie du banquet, que ce n'était pas un sujet à aborder au cours d'un événement social comme celui que constitue l'assemblée annuelle de toute l'industrie nord-américaine (plus de 2,000 participants).

Le discours de M. Hart était cependant particulièrement modéré; il était loin d'atteindre la virulence de celui prononcé, cette semaine à Montréal, par le président de l'Association des manufacturiers canadiens. M. Howart Hart s'est contenté de rappeler "sa foi dans l'idée canadienne". Il voulait surtout élargir le débat sur la question du Québec et ne pas le limiter à ses dimensions purement économiques. M. Hart déclarait ainsi que ce

Voir page 6: Jacques Couture

ACDI: Michel Dupuy succède à Paul Gérin-Lajoie

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Après maintes fausses alertes depuis au-delà d'un an, on a annoncé hier à Ottawa le départ de M. Paul Gérin-Lajoie du poste de président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). C'est M. Michel Dupuy, qui était depuis 1971 sous-secrétaire d'État adjoint aux affaires extérieures, qui lui succède, ce qui confirme une autre rumeur tenace.

Le "nouveau poste" de M. Gérin-Lajoie sera annoncé plus tard, mandait hier le communiqué du bureau du premier ministre, qui indiquait ainsi que l'intéressé restera sans doute dans l'entourage gouvernemental. Il semble en fait très probable que M. Gérin-Lajoie accepte bientôt la présidence du Canadien National, un poste qui serait bientôt à pourvoir et qu'on avait offert à M. Bryce Mackasey, après sa démission du cabinet fédéral en septembre dernier, avant qu'il ne décide de venir se faire élire au Parlement de Québec.

M. Gérin-Lajoie, dit-on, "hésite encore" à accepter la présidence du CN, à laquelle il préférerait peut-être une "troisième carrière" dans un grand organisme international. Mais on lui aurait fait valoir d'autre part que le CN n'est pas nécessairement un endroit pour pantoufler, et qu'il y a toujours fort à faire au Canada dans le domaine des transports et des télécommunications.

L'annonce de la nomination de M. Dupuy a cependant laissé sur leur faim ceux qui s'attendaient à ce que le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, règle aussi le sort de l'ACDI en la faisant changer de ministère. L'agence loge actuellement au Secrétariat d'État aux Affaires extérieures, et ce n'est un secret pour personne que M. Trudeau avait promis à l'ancien titulaire de ce ministère, M. Allan MacEachen, de la lui redonner.

C'est avec beaucoup de réticence en effet que M. MacEachen avait accepté de quitter les Affaires extérieures, lors du remaniement ministériel de septembre dernier, pour assumer le poste moins prestigieux mais crucial pour le parti libéral en difficultés, de leader parlementaire et

Voir page 6: Michel Dupuy

Le correspondant d'AP est expulsé

Moscou durcit sa campagne contre les dissidents

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — Alors que la campagne contre les dissidents se durcissait considérablement avec notamment l'arrestation d'Alexandre Ginzbourg, les autorités soviétiques ont ordonné hier l'expulsion du journaliste américain George Krimsky, correspondant à Moscou de l'agence Associated Press, l'accusant d'avoir violé les règlements sur le contrôle des changes.

M. Krimsky, qui suivait de près depuis deux ans les problèmes des dissidents à Moscou, avait été attaqué mercredi par la Literatourniai Gazeta qui lui reprochait en particulier d'avoir payé ses employés soviétiques en devises étrangères et d'avoir promis des cadeaux de valeur à ses informateurs.

L'an dernier, l'hebdomadaire, qui est l'organe officiel de l'union des écrivains soviétiques, l'avait accusé, de même que deux autres correspondants américains à Moscou, Christopher Wren, du New York Times, et Alfred Friendly, de Newsweek, de travailler pour la CIA.

L'avis d'expulsion a été notifié hier au chef du bureau d'AP à Moscou, M. Daves Mason. M. Krimsky devra quitter l'URSS d'ici une semaine.

Aussitôt, le département d'État a "déploré" la décision des autorités soviétiques. "Cette action paraît injustifiée aux vues des faits qui ont été portés à notre connaissance", a souligné le porte-parole, M. Fred Brown. Il n'a fait aucun autre commentaire, indiquant toutefois que l'affaire "était à l'étude au département d'État".

Le président Carter a demandé que le département d'État lui fournisse dès que possible un rapport sur l'expulsion de M. Krimsky, a annoncé M. Jody Powell, porte-parole de la Maison-Blanche.

De source américaine à Moscou, on laisse entendre que la décision des autorités soviétiques risque d'avoir des "conséquences fâcheuses" pour les relations américano-soviétiques. Il n'est pas exclu, croit-on savoir, que la "réciprocité" soit appliquée à l'égard de correspondants soviétiques aux États-Unis.

Un porte-parole de l'ambassade américaine à Moscou a déclaré que l'expulsion de M. Krimsky était "malheureuse". On souligne qu'elle intervient au moment où les autorités soviétiques accentuent leurs pressions sur les dissidents et les activistes juifs.

Ainsi, le contestataire Alexandre Ginzbourg, qui gère un fonds d'entraide pour les détenus politiques en URSS, a été arrêté jeudi soir par le KGB qui l'interroge aux termes de plusieurs articles du code criminel soviétique, ont déclaré hier ses amis.

Les dissidents soviétiques ont par ailleurs informé les journaux occidentaux, au cours d'une conférence de presse, que le Dr Yuri Orlov, dirigeant du groupe Helsinki, créé en mai dernier pour vérifier la façon dont l'URSS applique ses engagements d'Helsinki, a quitté Moscou et se repose quelque part, craignant d'être arrêté.

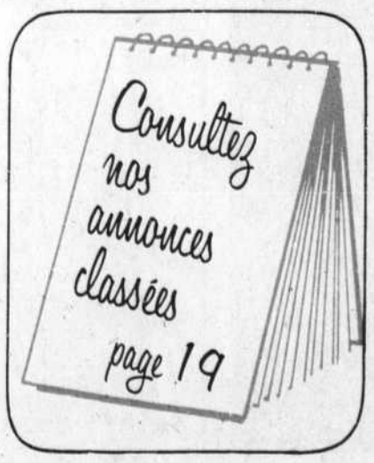
Les dissidents présents à la conférence de presse estiment que la décision des autorités de sévir contre les contestataires vient de ce que les dirigeants américains — le président Carter et le secrétaire d'État Cyrus Vance — ont fait machine arrière.

'Les dirigeants américains nous ont trahi", a affirmé Mme Irina Orlov, faisant allusion aux propos de M. Vance cette semaine à Washington. Les États-Unis,

Voir page 6: Les dissidents

au sommaire

- Un fonds de relance de $300 à $400 millions pour le Québec?
- La rémunération à l'acte: un perpétuel conflit d'intérêt — page 3
- Le français dans l'air et sur terre: un éditorial de Michel Roy
- Rebondissement à New Delhi: un commentaire de Georges Vigny
- M. Lessard et le transport à Montréal: une analyse de Jean-Claude Leclerc — page 4
- Seul le taux des prêts à la consommation n'a pas encore baissé — page 13



Oui,
il y a fête au Ritz...

Festival Culinaire Italien
avec Cesare Gosi du
Gritti Palace à Venise.
Tous les soirs du 3 au 19
février.

HÔTEL RITZ-CARLTON

Pour réservations
842-4212

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1977

AMÉNAGEMENT

	premier cycle	cycles supérieurs
Aménagement		●
Architecture	■	○
Architecture paysagiste	■	
Design industriel	■	
Urbanisme		○

ARTS ET SCIENCES

	premier cycle			cycles supérieurs	
Activités psycho-éducatives			▽		
Anthropologie	■	□	▽	○	●
Arts plastiques			▽		
Bibliothéconomie				○	
Biochimie	■				
Chimie	■	□	▽	○	●
Criminologie	■			○	●
Démographie			▽	○	●
Etudes africaines				diplôme	
Etudes allemandes	■	□	▽	○	
Etudes anciennes	■	□	▽	○	●
Etudes anglaises	■	□	▽	○	●
Etudes cinématographiques			▽		
Etudes est-asiatiques			▽		
Etudes françaises	■	□	▽	○	●
Etudes hispaniques	■	□	▽	○	
Etudes italiennes			▽		
Etudes juives			▽		
Etudes russes	■	□	▽	○	
Etude théâtrales			▽		
Géographie	■	□	▽	○	●
Géologie	■	□	▽	○	●
Grec moderne			▽		
Histoire	■	□	▽	○	●
Histoire de l'art	■	□	▽	○	
Histoire des sciences				○	
Histoire et socio-politique des sciences					●
Informatique	■	□	▽	○	●
Linguistique	■	□	▽	○	●
Littérature					●
Littérature comparée				○	
Mathématiques	■	□	▽	○	●
Philosophie	■	□	▽	○	●
Physique	■	□	▽	○	●
Psycho-éducation	■			○	
Psychologie	■			○	●
Relations industrielles	■			○	●
Sciences biologiques	■	□	▽	○	●
Sciences de la communication			▽	○	
Sciences économiques	■	□	▽	○	●
Sciences médiévales				○	●
Science politique	■	□	▽	○	●
Service social	■			○	
Sociologie	■	□	▽	○	●
Traduction	■			○	
Programme hétérogène			▽		

DROIT

	premier cycle	cycles supérieurs
Droit	LL.L	○ ●
Droit notarial		diplôme

ÉDUCATION PERMANENTE

	premier cycle	cycles supérieurs
Animation	▽	
Animation de la vie étudiante	▽	
Animation pédagogique des bibliothèques	▽	
Coopération	▽	
Enseignement à l'élém.	▽	
Enseignement de l'anglais, langue seconde, à l'élém.	▽	
Enseignement de l'éducation physique à l'élém.	▽	
Enseign. des mathématiques et des sciences à l'élém.	▽	
Enseignement du français langue seconde	▽	
Etudes québécoises	▽	
Gérontologie	▽	
Information et journalisme	▽	

ÉDUCATION PERMANENTE (suite)

	premier cycle	cycles supérieurs
Loisir	▽	
Mathématiques	▽	
Nursing communautaire	▽	
Nursing clinique	▽	
Organisation des soins et éducation en nursing	▽	
Publicité	▽	
Recherche opérationnelle	▽	
Récréation	▽	
Relations industrielles I	▽	
Relations industrielles II	▽	
Relations publiques	▽	
Sciences de la communication	▽	
Sciences familiales	▽	
Traduction I	▽	
Traduction II	▽	

ÉDUCATION PHYSIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Education physique	■	○

MÉDECINE

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration des serv. de santé		○
Alimentation	□	
Anatomie		○ ●
Biochimie		○ ●
Génie bio-médical		○
Gestion d'hôpital	▽	
Hygiène (env.)		○ ●
Internat et résidence		D.E.S.
Médecine	M.D.	
Médecine et chirurgie expérimentales		○ ●
Microbiologie et immunologie		○ ●
Nutrition	■	○ ●
Pathologie		○ ●
Pharmacologie		○ ●
Physiologie		○ ●
Santé communautaire		○
Sciences cliniques		○ ●
Sciences neurologiques		○ ●

MÉDECINE DENTAIRE

	premier cycle	cycles supérieurs
Biologie dentaire		○
Hygiène dentaire	□	
Médecine dentaire	D.M.D.	
Orthodontie		▽ ○
Pédodontie		▽

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

	premier cycle	cycles supérieurs
Anatomie et physiologie vétérinaires		○
Internat de perfectionnement en sc. app. vét.		▽
Médecine vétérinaire	D.M.V.	
Médecine vétérinaire préventive		diplôme
Pathologie et microbiologie vétérinaires		○
Sciences cliniques vétérinaires		○

MUSIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Composition	■	○
Général	■	
Histoire et langues musicales	■	
Interprétation	■	○
Musicologie		○
Techniques d'écriture	■	
Musique		●

NURSING

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration des soins et éducation	▽	
Nursing	■	○

OPTOMÉTRIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Optique physiologique		○
Optométrie	L.Sc.O.	

PHARMACIE

	premier cycle	cycles supérieurs
Chimie médicinale		○ ●
Pharmacie	■	
Pharmacie d'hôpital		diplôme
Pharmacognosie		○ ●
Pharmacodynamie biochimique		○ ●
Sciences pharmaceutiques		○ ●

RÉADAPTATION

	premier cycle	cycles supérieurs
Ergothérapie	■	
Orthophonie et audiologie	■	○
Physiothérapie	■	

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration scolaire		○ ●
Andragogie	▽	○ ●
Didactique de l'anglais, lang. sec. au secondaire	▽	
Education	■ ▽	
Education comparée		○ ●
Etudes péd. pour l'ens. professionnel au sec.	▽	
Education préscolaire et enseign. élém.	■	○ ●
Enseignement du français langue maternelle au sec.	▽	
Enseignement du français langue maternelle à l'élém.	▽	
Enseignement collégial		▽
Enseignement secondaire		▽
Enseignement secondaire et collégial		○
Enseignement secondaire et collégial (didactique)		○ ●
Enseignement de l'expression dramatique	▽	
Fondements de l'éducation		○ ●
Mesure et évaluation	▽	○ ●
Orthopédagogie	■	○ ●
Pédagogie audio-visuelle	▽	○ ●

THÉOLOGIE

	premier cycle		cycles supérieurs	
Théologie	■	□	○	●
Etudes bibliques		□ ▽	○	●
Etudes catéchétiques		□ ▽		
Etudes pastorales		▽	○	●
Etudes théologiques		▽		
Sciences de la religion		□ ▽		
GRADES CANONIQUES				
Théologie			L.Th.	●

ÉCOLES AFFILIÉES

POLYTECHNIQUE

	premier cycle	cycles supérieurs
Environnement		○
Génie biomédical (conj. avec Médecine)		○
Génie chimique	■	○ ●
Génie civil	■	○ ●

POLYTECHNIQUE (suite)

	premier cycle	cycles supérieurs
Génie des systèmes		○
Génie électrique	■	○ ●
Génie géologique	■	○ ●
Génie industriel	■	○
Génie mécanique	■	○ ●
Génie métallurgique	■	○ ●
Génie minier	■	○ ●
Génie nucléaire		○
Génie physique	■	○ ●
Géologie de l'ingénieur		○
Géologie minière		○
Géophysique appliquée		○
Géotechnique		○
Ressources hydriques		○
Sciences géodésiques		○
Structures		○
Transport		○
Electricité du bâtiment	▽	
Mécanique du bâtiment	▽	
Sciences de la construction	▽	
Sciences géodésiques I	▽	
Sciences géodésiques II	▽	
Technologie de la prévention d'incendies	▽	

Note: *Le Diplôme d'études complémentaires peut être obtenu au niveau des études supérieures dans toutes les disciplines du génie.*

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

	premier cycle	cycles supérieurs
Administration		●
Administration des affaires	■	○
Gestion		○
Gestion d'entreprise	▽	
Gestion financière	▽	
Gestion du marketing	▽	
Gestion du personnel	▽	
Sciences administratives		Diplôme
Sciences comptables	Diplôme	

SIGNIFICATION DES SYMBOLES:

baccalauréat spécialisé ■
sujet majeur □
certificat ▽ sujet mineur ▽
maîtrise ○
doctorat ●

DEMANDE D'ADMISSION

PREMIER CYCLE ET CYCLES SUPÉRIEURS

Le formulaire de demande d'admission doit parvenir
AVANT LE 1er MARS
au **Bureau du registraire (admission)**
C.P. 6205, Succursale A, Montréal, Qué., H3C 3T5
Tél.: 343-7076

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

S'adresser à la Faculté.
Adresse postale: C.P. 6128, Montréal, Qué., H3C 3J7
Tél.: (jour) 343-6090
(soir) 343-6992

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Le formulaire de demande d'admission doit parvenir à l'École des Hautes Études commerciales.
5255, av. Decelles, Montréal, Qué., H3T 1V6
AVANT LE 1er MARS
(premier cycle) — Tél.: 343-4330
AVANT LE 15 MARS (maîtrise) — Tél.: 343-4336
AVANT LE 1er AVRIL (doctorat) — Tél.: 343-4378

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Le formulaire de demande d'admission doit parvenir
AVANT LE 1er MARS
au **Bureau du registraire**
C.P. 6079, Succursale A, Montréal, Qué., H3C 3A7
Tél.: 344-4724



Avec un meilleur contrôle, disent les économistes

Un fonds de plus de $300 millions pour relancer le Québec

par Michel Nadeau

En exercant un meilleur contrôle sur ses dépenses, le gouvernement du Québec pourrait réaliser des économies de $300 à $400 millions et mettre ainsi sur pied un "fonds de relance" destiné à la création d'emploi et à la modernisation des structures de l'industrie québécoise.

Dans un mémoire présenté hier au premier ministre, l'Association des économistes québécois soutient qu'il faut réviser tout le processus de préparation du budget afin de mieux utiliser les ressources dont dispose l'État québécois. On propose, entre autres, l'abandon du fameux P.P.P.S. et son remplacement par la méthode du "Budget, base zéro" mis de l'avant par le président Carter en Georgie (Voir page 5).

A moins de dix semaines de la présentation du premier budget du gouvernement péquiste, l'organisme demande au ministre des Finances de réduire de 16.2% à 15% le taux de croissance de la dette publique au cours de la prochaine année fiscale. Il faut, selon les économistes, rejeter carrément l'hypothèse d'une hausse des impôts pour accroître les revenus.

Le réalisme constitutionnel ne permet aucun espoir du côté de transferts fédéraux additionnels.

Donc, il faut rogner sur les sorties de fonds. La formule du "Budget, base zéro" permettrait d'identifier et d'analyser chacune des activités des différents ministères et de leur accorder ensuite un rang dans l'ordre des priorités.

La méthode actuelle du Planning, Programming, Budgeting, System (PPBS) ne permet plus un tamisage efficace des dépenses. Pour se prémunir contre d'éventuelles coupures, les hauts fonctionnaires ont tendance à gonfler démesurément leurs demandes budgétaires. Par ailleurs, une dépense qui a subi le test de la première année au Conseil du trésor est trop facilement renouvelée sans raison valable.

L'opération de filtrage des dépenses se situerait au niveau de l'unité administrative de base. Le gestionnaire situé à ce premier palier des responsabilités serait tenu de réfléchir à l'activité de son service, de justifier au niveau des postes des dépenses retenues par le Conseil du trésor chaque dollar de crédit demandé et d'énoncer lui-même une classification des priorités.

Le document a été bien reçu par M. Lévesque selon le président de l'Association, M. René Fortin. Cependant, il est trop tard pour en tenir compte dans 13 préparations du prochain budget qui sera dévoilé au début d'avril.

Le mémoire de l'Association qui regroupe un grand nombre d'économistes du secteur public, visait à présenter au gouvernement les différentes façons pour accroître sa marge de manoeuvre: hausse des impôts, transferts fédéraux, emprunts et réaménagement des dépenses publiques.

'Une hausse nette d'impôts serait lourde à supporter pour les Québécois et difficile à réaliser dans un contexte où l'on ne prévoit pas de hausses analogues dans les autres provinces du Canada. Elle serait d'autant plus inappropriée qu'elle serait la conséquence de l'inéquitable répartition des recettes fiscales par rapport aux responsabilités des dépenses entre les deux niveaux de gouvernement."

Et de poursuivre les économistes: "La part des recettes des provinces dans les recettes fiscales totales n'a augmenté que de 38.9% à 43.3% entre 1968 et 1975. Ottawa a opposé une forte résistance à tout transfert additionnel de points d'impôts aux provinces."

La dette publique vient de passer le cap des $6 milliards. Progressant au rythme de 16.2% depuis quatre ans, "celle-ci a atteint un niveau qu'il serait malsain de laisser monter à la vitesse actuelle".

Compte tenu de l'attitude expansionniste que doit adopter Québec, la croissance de la dette doit être ramenée à 15%, de l'avis des économistes. Le déficit du gouvernement serait de $900 millions et, en ajoutant des remboursements de $290 millions, le montant brut des emprunts pour 1977-1978 s'établirait alors à $1,190 million alors qu'il a été de $1,331 millions entre 1976-1977.

Quant à la structure de la dette, on s'inquiète de la tendance actuelle qui pousse les Québécois à emrpunter aux États-Unis dans une proportion de plus de 25%. On suggère une participation plus active de la Caisse de dépôts et placement dans le financement public. Le mémoire ne parle pas cependant d'une participation accrue des institutions financières privées opérant au Québec (compagnies d'assurance, compagnie de fiducie...) ce à quoi songerait le gouvernement actuel.

Enfin, les économistes avancent l'idée de permettre à la Société de développement industriel de se financer en partie par l'émission d'obligations industrielles exemptes d'impôts.

Québec hésite à reprendre le programme de vaccination

par Gilles Provost

Les provinces canadiennes devraient recommencer à vacciner les personnes à risque élevé contre les grippes "porcine" et "A Victoria", estime le Comité consultatif canadien sur les agents immunisants, dont le ministre canadien de la Santé, M. Marc Lalonde, a transmis hier le rapport à toutes les provinces.

Même si le Québec n'annoncera sa réaction que dans quelques jours, il est peu probable qu'on relance dès cette année une campagne importante de vaccination contre la grippe, a indiqué hier au DEVOIR le docteur Gérard Martineau, membre du Comité consultatif canadien et responsable du contrôle des maladies infectieuses pour l'ensemble du Québec.

"Il faut se rendre compte que le vaccin n'offre une protection valable que deux à trois semaines après son injection, a-t-il dit. Si on ajoute ce délai au temps nécessaire pour lancer une nouvelle campagne de vaccination, les gens ne pourraient être protégés beaucoup avant le printemps, c'est-à-dire au moment où le risque de grippe sera pratiquement terminé."

M. Martineau a aussi indiqué que l'on possède présentement très peu de vaccin antigrippal "ordinaire" qui ne soit pas spécialement orienté contre la grippe dite porcine (ou New Jersey). Dans ces conditions, il est possible qu'on mette le vaccin bivalent actuel à la portée des médecins qui pourront le prescrire à leurs patients qui en auraient besoin.

'C'est tout cela qu'il va falloir étudier", a indiqué M. Martineau.

Si, en pratique, il est peu réaliste de vouloir relancer une nouvelle campagne de vaccination importante après l'échec retentissant de la dernière, pourquoi le gouvernement canadien accorde-t-il tellement d'importance à une recommandation qui est presque inapplicable, lui a-t-on demandé.

M. Martineau répond qu'il faut avant tout rassurer la population. Après la véritable panique engendrée par les nouvelles selon lesquelles le vaccin pouvait provoquer une paralysie parfois mortelle connue sous le nom de syndrome de Guillain-Barré, il était important de rétablir les faits, explique-t-il.

En effet, on n'a pas encore réussi à démontrer avec certitude que le syndrome de Guillain-Barré soit causé par le vaccin et, par surcroît, cette affection est beaucoup plus rare au Canada qu'aux États-Unis. Cette rareté relative ne tient pas seulement au petit nombre des Canadiens qui ont été vaccinés puisqu'elle se retrouve aussi au sein de la population non vaccinée. (On peut en effet être victime de cette paralysie passagère sans avoir été vacciné.)

Donc, l'association entre cette paralysie et le vaccin n'est pas encore prouvée. D'ailleurs, même si elle était définitivement prouvée, les risques de la non-vaccination sont bien supérieurs à ceux de la vaccination, affirme le comité consultatif canadien.

C'est pourquoi on recommande donc à nouveau la vaccination des personnes âgées et de toutes celles qui sont atteintes d'une maladie cardiaque, du système respiratoire ou du métabolisme. Un vaccin spécial pour les enfants est aussi disponible.

Evidemment, il n'est pas question de vacciner l'ensemble de la population contre la seule grippe porcine, qui a été absente au rendez-vous jusqu'à maintenant. De plus, si l'on reprend la vaccination contre les grippes Victoria et New Jersey, on exercera une surveillance particulière pour détecter tout cas de paralysie suspecte.

Collision ferroviaire à Chicago: seize morts

CHICAGO (Reuter-AFP-AP) — Deux trains de banlieue sont entrés en collision hier soir dans le centre de Chicago alors qu'ils se trouvaient sur un tronçon surélevé de la voie.

Le bilan provisoire de l'accident s'élevait, au moment de mettre sous presse, à au moins seize morts et plus de 200 blessés, dont certains sont dans un état grave. Deux des wagons d'une rame de six véhicules se sont écrasés six mètres plus bas sur un croisement où se trouvaient un grand nombre de véhicules et de piétons.

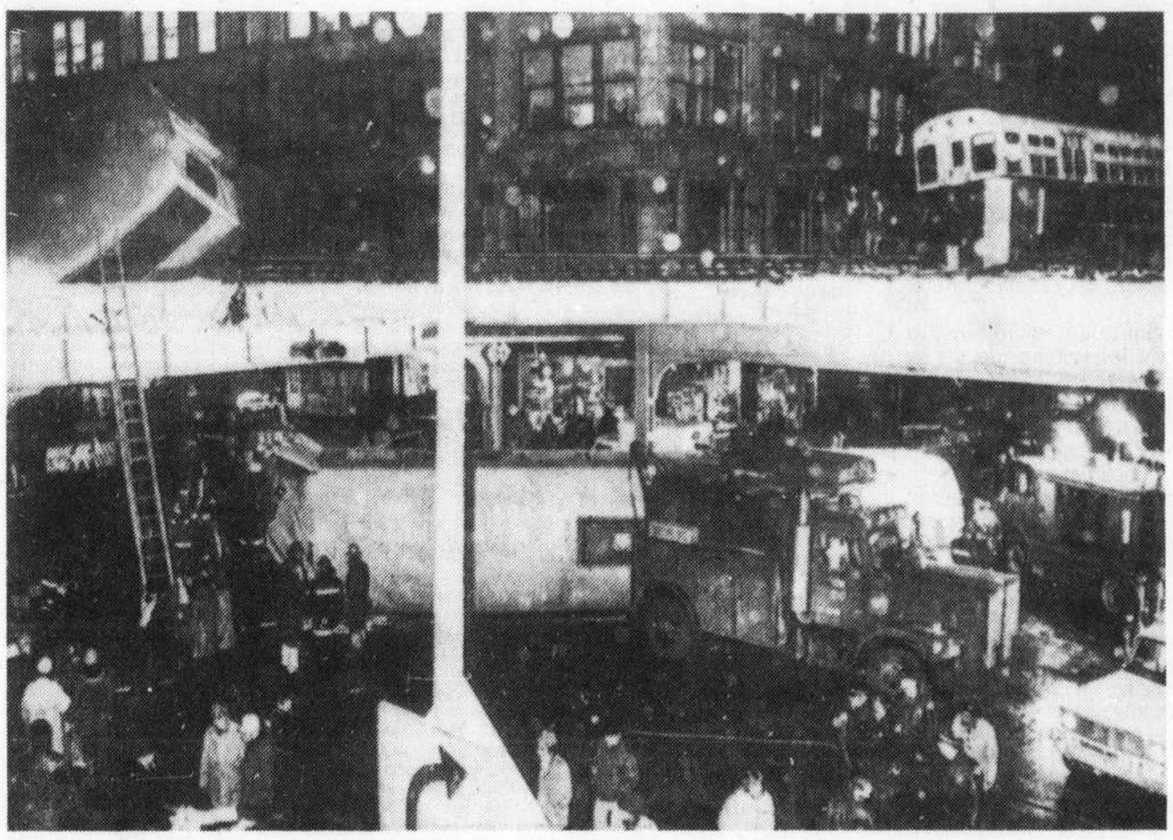
Un troisième wagon est resté accroché à la voie, pendant à moitié dans le vide.

Les sauveteurs se sont durant des heures efforcés de soulever les deux wagons pour savoir s'ils n'avaient pas broyé des piétons.

Les blessés ont tous été retirés des débris des deux rames, qui se sont heurtées à un tournant.

L'arrivés des secours a été retardée par la circulation encombrant les rues du "loop". L'accident s'étant produit pendant les heures de pointe, des milliers d'usagers sur le point de regagner la banlieue ont été bloqués en ville à la suite de l'accident.

Plusieurs personnes ont été témoins du drame. Une d'entre elles a expliqué: "Les gens sont tombés du train qui leur est ensuite tombé dessus."



Au moins seize personnes ont péri lorsque quatre wagons d'un train aérien ont quitté les rails et se sont écrasés dans une artère du "loop" de Chicago, après que le convoi eut percuté un autre train immobilisé sur la voie. (Téléphoto AP)

La rémunération à l'acte: perpétuel conflit d'intérêt?

par Renée Rowan

Un rapport de la Régie de l'assurance-maladie du Québec insiste sur la nécessité de trouver un autre mode de rémunération pour les médecins soulignant que, dans sa forme actuelle, le régime ne peut en aucune façon inciter les médecins à produire des coûts moindres.

Et, ce qui est encore plus inquiétant, affirment les auteurs de ce rapport, Jean-Guy Boutin et Jean Bisson, du Service de la recherche et des statistiques de la Régie, on retrouve ce régime à la base même du conflit d'intérêts qu'on peut observer dans la pratique médicale. Le problème doit être abordé dans une perspective sociale plus qu'économique: il ne suffit pas de réduire les coûts quand il s'agit de protection médicale.

'Il apparaît donc nécessaire, ajoute l'étude rendue publique hier, de considérer un autre mode de rémunération qui, ne reposant pas sur un lien direct et étroit établi entre le nombre et le type de services médicaux, d'une part, et les sources de revenus (tarifs), d'autre part, offrirait ainsi une plus grande protection sociale."

Le rapport d'une trentaine de pages suggère comme solution à long terme une approche multidisciplinaire. Cette approche semblerait la plus apte à répondre à divers types de besoins — médicaux, familiaux et autres — qui, du point de vue des administrateurs sont peut-être de natures différentes mais qui, dans la réalité quotidienne, ne sont pas nécessairement perçus comme tels.

De 1957 à 1972, les dépenses de santé au Québec ont augmenté en moyenne de 10.02% par année; pour la même période, l'augmentation annuelle du produit national brut ne fut en moyenne que de 7.64%.

Les consommateurs n'engendrent directement qu'une faible partie des coûts du secteur-santé. Ils ne contrôlent pas la majeure partie de ces coûts parce que ces consommateurs, mal informés, délèguent à l'ensemble des producteurs du secteur-santé les décisions relatives aux soins qu'ils doivent recevoir (demandes de services médicaux induites par les médecins au nom de leurs patients) et à l'organisation globale du système de soins (décisions des producteurs relatives à la quantité et à la qualité des soins hospitaliers).

En d'autres mots, les consommateurs n'exercent qu'un contrôle restreint, voire décroissant, sur la demande de services médicaux; en corollaire, le volume des services médicaux est en plus grande partie, et de façon croissante, imputable aux décisions professionnelles. La proportion des coûts engendrés par les cosommateurs a diminué entre 1971 et 1975, passant de 39% à 34.4%; à l'inverse, les coûts induits par les médecins ont augmenté de 61% à 65.6% au cours de la même période.

De tous les facteurs de coût considérés dans cette étude, c'est la demande engendrée par les consommateurs qui a, de loin, le plus faible impact sur la formation et la croissance des coûts de la santé. Le rapport indique également que l'économie que l'on pourrait réaliser en éliminant la surconsommation médicale apparaît négligeable quand on considère l'ensemble des coûts défrayés par les assurances publiques du Québec.

En somme, le poids relatif des consommateurs dans la formation et la croissance des coûts de la santé apparaît trop négligeable, selon Jean-Guy Boutin et Jean Bisson, pour justifier une politique restrictive en matière de consommation médicale: l'imposition d'un frais modérateur dans le domaine médical prendrait l'allure d'un remède économique appliqué à un problème social. En outre, peu importe son degré d'efficacité, il exercerait une influence discriminatoire sur la distribution des services de santé.

Une chute appréciable dans le volume de la demande des services médicaux ne peut résulter que de la non-satisfaction des besoins médicaux les plus extensibles, soit les affections que les individus apprécient comme étant plus ou moins sévères. Mais ce fléchissement, souligne le rapport, s'opérerait de façon discriminatoire parce que les victimes les plus probables d'un frais modérateurs sont les couches socio-économiques les plus défavorisés. Les plus pauvres seraient obligés de déséquilibrer leur budget pour recevoir des services de santé jugés indispensables eu égard à leur état de santé critique. C'est dire que les plus pauvres souffriraient d'un réel manque de soins.

week-end

SAMEDI

Au 750 est de la rue Roy, de 9 h à 17 h, marché aux puces organisé par la Coopérative des citoyens d'Olier.

●

A 20 h, au Victoria Hall, 426 rue Sherbrooke, à Westmount, soirée de culture asiatique.

●

A 22 h, au 1212 rue Panet, en la salle 7, assemblée générale du Syndicat de Métropolitain provincial.

DIMANCHE

A 13 h 30, sur les ondes de CKAC et des stations du réseau Télémédia, entrevue exclusive avec le premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau.

●

A 19 h, au Château Champlain, diner d'ouverture du séminar "Living and Managing in Quebec", organisé par le Centre international de recherches et d'études en management.

TOUT L'HOMME EN SANTÉ

par LOUIS TURGEON

On n'attend pas d'être mal en point pour se procurer un livre de 675 pages de conseils pratiques et de recettes alimentaires de santé.

— Son coût rapporte vingt pour un —

$20 dans toutes les bonnes librairies

Les Études de la Nature Humaine

165, Grande Allée est — Québec (418) 523-3259

COURS D'ESPAGNOL

DERNIÈRE INVITATION: Pour inscription, rendez-vous personnellement le mardi ou mercredi soir.

Le mardi soir:

Mme Pilon: Manoir Notre-Dame-de-Grâce (angle Décarie et Notre-Dame-de-Grâce), stationnement gratuit.
Avancés: 7h. à 9h.
Débutants: 9h. à 11h.
Autobus Atwater (102)

Le mercredi soir:

École Coeur-Immaculé-de-Marie (angle Laurendeau et Desmarchais) à Côte St-Paul.
Autobus Atwater (78)

Paul Levac est membre actif de l'Union des Latins d'Amérique.

Ces cours se terminent les 24 et 25 mai incl. Et vous pouvez changer de soirée à volonté. Le tout est présentés sur écran géant et en couleur.

CONDITIONS: Vous payez $20.00 jusqu'au 24 ou 25 mai 77.

"ENFIN *EN FRANÇAIS* DES REVUES SUR L'ÉLECTRONIQUE"

		Prix export - en argent canadien
Toute l'Electronique	A partir du N° ..... ou du mois de : ..... ABONNEMENT : ..... (11 numéros par an)	30.00
Electronique & microélectronique industrielles	A partir du N° ..... ou du mois de : ..... ABONNEMENT : ..... (16 numéros par an)	47.00
électronique actualités	A partir du N° ..... ou du mois de : ..... ABONNEMENT : ..... hebdomadaire	36.00
automatique & informatique industrielles	A partir du N° ..... ou du mois de : ..... ABONNEMENT : ..... (11 numéros par an)	44.00
électronique pour vos HiFi Magazine	A partir du N° ..... ou du mois de : ..... ABONNEMENT : ..... (11 numéros par an)	30.00
la nouvelle REVUE DU SON	A partir du N° ..... ou du mois de : ..... ABONNEMENT : ..... (11 numéros par an)	30.00

DATE : .....

TOTAL : .....

Bulletin d'abonnement

à découper et à retourner aux:
EDITIONS RADIO
a/s LA MAISON DE L'EDUCATION
10485, boul. Saint-Laurent, Montréal 357e, P.Q.
Tél.: 384-4844

MODE DE RÈGLEMENT (biffer les mentions inutiles) Mandat ci-joint
Chèque ci-joint

NOM: .....
Profession ou institution: .....
Adresse: .....

Tous les chèques bancaires, mandats, virements, doivent être libellés au nom de la Maison de l'Education
10,485, boul. Saint-Laurent, Montréal 357e, P.Q., Canada — Téléphone: 384-4844

A la lumière de l'Esprit un Québec en marche meilleur et plus grand

éditorial

Le français dans l'air et sur terre

A la cadence où progressent les travaux et les audiences de la Commission d'enquête sur le bilinguisme dans les services de contrôle de la circulation aérienne du Québec, il faudra des années avant que l'usage du français soit enfin autorisé dans le ciel de cette province. A observer l'admirable souci que mettent les trois juges et les nombreux procureurs à se familiariser avec les techniques complexes et la terminologie hermétique du contrôle aérien, les journalistes qui écoutent patiemment les interminables explications des spécialistes cités comme témoins commencent à se demander si le processus de la révision constitutionnelle ne serait pas plus rapide, tout compte fait, ou si le référendum sur l'avenir du Québec ne surprendra pas les commissaires en plein travail.

•

Il avait été prévu, quand la Commission s'est mise à l'oeuvre publiquement à la mi-janvier, que la première partie du mandat ferait l'objet d'un examen plus rapide, suivi de recommandations intérimaires qui seraient applicables sans retard. Il s'agit, dans cette première phase, de l'introduction du bilinguisme pour les vols à vue aux aéroports de Mirabel, de Dorval et de Saint-Hubert, de même que dans la région terminale à service radar de Montréal. Examen plus rapide pour autant que les études entreprises par le ministère fédéral des Transports sur cet aspect du problème seraient disponibles. Or elles sont disponibles justement et ont été déposées. Il y a plus: l'expérience acquise en matière de bilinguisme dans les aéroports du Québec où il est déjà implanté démontre que l'extension du régime des deux langues à Dorval, à Saint-Hubert et à Mirabel ne susciterait aucun problème; elle provoquerait seulement des résistances psychologiques et politiques de la part d'associations de pilotes et de contrôleurs — canadiennes, américaines et scandinaves notamment — qui militent dans tous les pays d'Occident en faveur de l'unilinguisme anglais, jugé plus sûr. Le cas du Québec est perçu comme une épreuve décisive par ces divers groupements internationaux, représentés au Canada par les syndicats CALPA et CATCA qui disposent de ressources financières considérables pour faire obstacle à l'introduction d'une deuxième langue.

Depuis le début de cette enquête, il est parfaitement clair que les adversaires du français dans l'air multiplient les objections. Ils refusent d'abord de disjoindre le régime des vols à vue et le régime des vols aux instruments qui, d'après leur mémoire, constituent un tout indivisible. C'est pourquoi ils s'opposent à l'application partielle du français dans les installations aéroportuaires de la région montréalaise. En second lieu, les deux grands syndicats et leurs petits satellites contestent la pertinence d'une quinzaine d'études réalisées par Transport-Canada et sur la foi desquelles la Commission pourrait, avant la fonte des neiges, décréter le bilinguisme à Saint-Hubert, à Dorval et à Mirabel.

Dans ces conditions, le premier et le moins ardu des chapitres que doivent examiner les trois juges ne sera complété, en retenant la meilleure hypothèse, que dans plusieurs mois. Et, une fois cette étape franchie, il n'est pas certain que CATCA et CALPA accepteront la recommandation de la Commission, à supposer qu'elle donne raison à la thèse des Gens de l'air du Québec et au ministère des Transports. Il ne leur serait pas difficile de faire échec à sa mise en oeuvre.

Quant à la deuxième phase des travaux de la Commission, celle qui porte sur le bilinguisme dans les vols aux instruments, rien ne pourra être accompli sérieusement tant que les expériences de simulation — en cours dans la région de Hull-Ottawa — n'auront pas été couronnées de succès. Or il faudra plus d'un an pour y parvenir, sans compter le temps nécessaire pour les analyser, établir le rapport et en faire l'étude devant la Commission qui, à son tour, devra apprécier la valeur de l'opération et préparer ses recommandations finales, lesquelles seront subséquemment présentées aux Communes.

Cette situation n'est évidemment pas imputable aux trois magistrats et aux membres de leur personnel. Mais, devant tous ces faits, compte tenu surtout de l'opposition farouche au bilinguisme que ne cessent de manifester les porte-parole des groupes anglophones, on ne peut que constater l'immense futilité d'une enquête dont le seul avantage réel réside dans l'espèce de mission pédagogique qui lui a été tacitement confiée par le gouvernement, c'est-à-dire convaincre l'opinion publique anglophone, toutes preuves réunies, de la sécurité du bilinguisme dans les communications aériennes du Québec, et du Québec seulement. En procédant de la sorte, on courait le risque d'offrir une tribune de plus, respectable et officielle, aux opposants. On comprend mieux aujourd'hui pourquoi l'Association des gens de l'air a refusé de se prêter à une mise en scène aussi lourde, aussi laborieuse.

•

Le problème du bilinguisme dans le ciel du Québec est évidemment capital, sur le plan des principes. Il revêt maintenant tous les attributs d'un symbole. Pourtant, dans la réalité quotidienne, il ne touche pas beaucoup les citoyens. Quelques centaines de contrôleurs et moins d'un millier de pilotes sont directement concernés.

C'est pourquoi, si la bataille de la reconnaissance du français a quelque chance d'aboutir un jour, c'est évidemment sur terre qu'il convient de l'intensifier. A quoi veut précisément s'employer le commissaire aux langues officielles, M. Keith Spicer.

Il s'attaque de front aux Chemins de fer nationaux et à Air Canada. Cette fois, il ne s'agit plus de savoir si les pilotes pourront utiliser le français dans les cabines de pilotage, question d'autant plus théorique que les francophones aux commandes des avions du transporteur national ne forment que 7% de l'effectif total des pilotes. Il s'agit maintenant de quelque 10,000 employés de la Société qui travaillent au siège social et dans les divers établissements de la Région Est, laquelle s'étend du nord-est ontarien jusqu'à l'Atlantique.

A toutes fins utiles, M. Spicer propose à Air Canada, dans un document contenant 146 recommandations, d'étendre graduellement le français, comme langue de travail, à toutes les opérations de la Compagnie, aussi bien dans les ateliers de réparation que dans les réunions de cadres supérieurs. Une trentaine de recommandations visent particulièrement la région du Saint-Laurent du Canadien National, territoire qui va de Mont-Joli jusqu'à Cochrane (Ontario) et dans lequel travaillent plus de 12,000 employés.

Dans le cas des Chemins de fer nationaux, le commissaire constate que la direction s'efforce, avec quelques succès ces dernières années, de faire du français la principale langue de travail dans la région du Saint-Laurent. Il se montre par conséquent plus optimiste à l'égard des Chemins de fer, l'objectif étant d'assurer au français et à l'anglais une égalité de statut à travers le réseau en faisant de la langue de la majorité régionale la langue normale de travail dans chaque région.

A Air Canada, la situation est différente, c'est-à-dire "inacceptable" suivant le jugement porté par M. Spicer qui déplore l'absence de politique visant à favoriser l'implantation du français au siège social de Montréal, l'inexistence d'instruments de travail français accessibles aux employés, les déficiences dans la politique de recrutement et de promotion du personnel francophone, l'insuffisance de la formation technique en français, et "l'attitude négative" de certains cadres quant à l'introduction du français dans les communications internes.

Les recommandations du Commissaire aux langues touchent tous les secteurs, depuis les pilotes jusqu'aux mécaniciens, en passant par le personnel administratif, les préposés aux billets et les hôtesses de l'air.

Le président d'Air Canada, dit-on, a "réagi favorablement" au document mais il exige quelques mois pour en étudier le contenu et estimer le coût de son application. M. Spicer propose un délai de cinq ans.

A voir toutes ces recommandations, on ne peut dire qu'elles représentent trop peu pour le Québec. Compte tenu de la situation qui prévaut à Air Canada, elles annoncent plutôt des bouleversements. Ce n'est pas trop peu: M. Spicer n'a rien négligé en effet. Mais est-ce trop tard, et pour les anglophones que les politiques de bilinguisme achèvent d'exaspérer, et pour les francophones pour qui le bilinguisme a cessé d'être une solution suffisante?

Michel ROY

L'ancien et le nouveau

Histoire de rire

par JEAN MARTUCCI

Rire, c'est transformer le réel. Voilà pourquoi "le rire est le propre de l'homme" qui est le plus puissant facteur visible de changement dans le monde. Le rire fait changer d'aspect tout ce qu'il touche. C'est sans doute pour cela que la comédie a fait plus de révolutions que les tragédies. Il n'est pas toujours vrai que "le ridicule tue", mais le rire, lui, vise immanquablement à effacer une chose pour la remplacer par une autre. Le rire gêné veut faire disparaître ce qui crée son malaise. Devant l'invraisemblable ou l'inattendu, le rire aux éclats sert de soupape au bon sens qu'on cherche à restaurer par lui. Le sourire est plus subtil: il va de la malice à la gentillesse. Le rire est plus radical: qu'on rie par connivence ou par opposition, c'est toujours pour mettre en question une réalité qui ne doit pas rester ce qu'elle est. Beaumarchais visait plus que juste en faisant dire au Barbier de Séville: "Je me presse de rire de tout de peur d'être obligé d'en pleurer". Mieux vaut en somme transformer les choses que les subir.

La Bible voit le monde commencer grâce au rire (d'autres traduisent: "jeu") de la Sagesse créatrice qui transforma le chaos en cosmos: "J'étais aux côtés de Yahvé comme un maître d'oeuvre, faisant sa joie de jour en jour, riant sans cesse en sa présence, riant sur la surface de sa terre et mettant ma joie à fréquenter les enfants des hommes". Un rire effaça le désordre primordial pour qu'il ne restât pas ce qu'il était, un peu comme le rire d'Abraham et de Sara transforma leur stérilité et donna naissance à Isaac.

Par la suite, dans ce monde créé pour se rire du néant, les rires se sont mis à s'entrechoquer et même à se contredire. Il y a, dans notre monde, le rire "des railleurs pleins de railleries, guidés par leurs passions", comme dit une Épître de Pierre, et le rire de Dieu qui "se moque des moqueurs", comme disent les Proverbes. Il y a le rire des justes et le rire des impies. "Quand le Seigneur ramena les captifs, leur bouche s'emplit de rire et leurs lèvres de chansons", et ce fut un rire de restauration; mais, quand Jésus mourut au Calvaire, "les chefs, eux, se moquaient", et ce fut un rire de destruction qui n'avait pas encore compris l'adage: "Tel rit vendredi qui dimanche pleurera".

Les rires du monde présent sont si contradictoires que Qohélet n'y comprend plus rien. "Du rire, j'ai dit: Absurde!" Et Qohélet se limite à constater qu'il y a "un temps pour pleurer et un temps pour rire". S'il n'en tient qu'à lui, "le chagrin vaut mieux que le rire!"

La bonne nouvelle de Jésus tourne les yeux du monde vers l'avenir et dit en substance: "Rira bien qui rira le dernier". Il en est qui pour l'heure vivent dans la plus parfaite inconscience et, par leurs rires rivés au moment qui passe, détruisent dans leur esprit tout lendemain qui vaille. Jésus leur dit: "Malheur à vous qui riez maintenant, car vous connaîtrez le deuil et les larmes". D'autres souffrent pour le moment sous le mépris et l'oppression; mais leur rire un jour effacera d'un coup toute la sottise du monde et transformera l'univers comme seul un rire éternel peut le faire: "Heureux vous qui pleurez maintenant, car vous rirez".

lettres au DEVOIR

La prière à l'Assemblée nationale

Monsieur le directeur,

Même éloigné, je lis avec assiduité votre journal qui me permet de demeurer à la page avec les activités culturelles, politiques, financières et autres qui se déroulent au pays du Québec.

Dans votre édition du 16 décembre dernier, sous la rubrique "chacun fera la prière qui lui convient", vous rapportiez que la prière traditionnelle au début de chaque séance de l'Assemblée Nationale avait été et sera remplacée par une période de recueillement afin de respecter la croyance religieuse de chacun des députés.

La minorité incroyante de notre population est tellement peu nombreuse, qu'il est impossible de concevoir que l'immense majorité puisse accepter et consentir à se voir dicter une telle décision.

Si la prière que l'on avait habitude de réciter est jugée vieillotte, il est une prière que toutes les principales religions acceptent et qui contient une source inépuisable de méditations "Le Notre Père" lequel est toujours de constante actualité et pendant qu'il serait récité par le président de l'assemblée, tout comme autrefois, les députés présents, pieusement recueillis pourraient réfléchir sur tout le bien qu'ils peuvent accomplir pour le mieux-être des populations qu'ils représentent.

Eugène THÉRIEN

Fort Lauderdale, le 20 janvier 1977.

Trudeau, Malraux et les autres

(...) Ce que M. Trudeau ne comprend pas lorsqu'il nie la nécessité de l'indépendance pour le Québec du point de vue culturel, c'est le lien qui existe chez nous entre, d'une part, la culture et, d'autre part, la politique et l'économie. Il ne se rend pas compte que notre situation économique, emprisonnée par notre statut politique, façonne notre culture et met même en péril notre survie comme groupe culturel distinct. Dans une société aussi exposée et aussi faible que la nôtre, la culture aussi devient une affaire collective et nationale. Si les initiatives et la force individuelles suffisaient à la préserver, le débat actuel sur l'indépendance n'aurait jamais surgi. Ne doit-on pas juger une situation, ou un cadre sociopolitique, aux résultats qu'elle a donnés?

Si M. André Malraux a pu parler de la culture comme d'une chose se situant sur le plan des individus et ne requérant pas la protection de l'État, c'est qu'il vivait dans un pays normal, où les structures d'un État souverain ont posé les assises d'une culture qui s'épanouit d'elle-même, grâce à une infrastructure nationale autonome. Il fait aussi un parallèle entre le Québec et la Suisse romande en semblant oublier que cette dernière constitue une entité autonome sur le plan linguistique. D'ailleurs, depuis que s'exerce la prépondérance économique de la communauté suisse alémanique, qui détient la majorité démographique, on a de plus en plus d'échos de ce que la langue française ne se porte pas si bien qu'on l'avait toujours supposé dans la confédération helvétique.

Ce grand Malraux avait l'excuse de ne pas connaître la situation concrète au Québec pour y aller de ses opinions d'intellectuel pur et d'analyste en chambre sur la solution à notre problème. Pierre Elliott Trudeau a-t-il cette excuse? Il ne fallait que lui pour se réclamer à pieds joints d'une opinion aussi éthérée que celle que Malraux a exprimée dans son entrevue au Devoir. En la lisant, je m'étais demandé comment on pouvait ainsi parler dans l'abstrait d'une situation aussi complexe et qui ressortit aux réalités de tous les jours. Puis j'avais retenu un certain mouvement de condamnation en me disant qu'il s'agissait d'un étranger sans expérience de la situation en cause et d'un observateur en pantoufles d'autant plus excusable que même des Québécois affichaient une façon aussi "désincarnée" d'aborder le problème.

En effet, dans ce même numéro du 27 novembre dernier qui reproduit l'entrevue d'André Malraux et que j'ai sous la main, un lecteur, à la rubrique des lettres ouvertes, s'interroge longuement sur les vertus de l'indépendance, sur le bien-fondé d'une identité nationale "à l'état pur" à "une époque où la pensée se doit d'être résolument planétaire", et expose en somme les avantages qu'offre le fédéralisme en soi par rapport aux inconvénients de toute indépendance. Mais bon Dieu, avons-nous ce choix gratuit? Comment pourrons-nous être planétaires, ou même fédérés, si nous ne *sommes* pas? Lorsque nous existerons comme nation assise et en possession de ses moyens, lorsque nous maîtriserons notre destin et aurons stoppé l'érosion de notre culture et l'usure de notre poids démographique, lorsque nous aurons acquis le degré de maîtrise de notre économie qui alimentera et soutiendra notre culture — puisque la culture, ce n'est pas une notion abstraite qui flotte seule dans les airs, ce sont des hommes, qui parlent et qui vivent et pensent de telle ou telle façon, ce sont des mots qui proviennent du travail et des activités industrielles, ce sont des pensées et des oeuvres de l'esprit qui procèdent de l'expérience de tous les jours, c'est une assumation de son être concret et complet, grâce à une foi toute naturelle en sa personnalité et à une certaine fierté de ce que l'on est — lorsque, donc, l'État qui nous représente, et qui constitue un levier capable de force et d'efficacité à condition de ne pas être amputé par-ci par-là, aura canalisé nos ressources et nos efforts vers une mise en commun qui en multipliera n fois la valeur et la portée, lorsque nous ne serons plus le pot de terre à côté du pot de fer qui nous cogne dessus comme il veut, lorsque, en fin de compte, nous constituerons un partenaire vis-à-vis du Canada anglais, nous en parlerons de fédéralisme et nous en ferons une fédération si nous nous sentons les reins assez forts et si ça nous chante; nous pourrons nous payer le luxe, à ce moment-là, de pareilles discussions. Pour l'instant, travaillons à la construction du Québec et donnons-nous les moyens d'y travailler efficacement. Le temps devrait être révolu des ratiocinations dans l'abstrait et des attitudes d'autruche.

Gilles COLPRON

Montréal, le 31 janvier 1977.

Erreur de perspective... au Devoir !

Monsieur Ryan,

Votre réaction à la suite du discours de René Lévesque à New York m'a surpris comme si vous n'aviez pas encore pris conscience que le PQ était au pouvoir et proposait comme objectif principal l'indépendance du Québec et ça à l'exemple de l'opinion publique du reste du Canada. Afin d'éviter toute ingérence indue de la part de nos voisins du Sud lors de la tenue du référendum, n'est-il pas préférable de les informer maintenant qu'il n'est pas question de créer un autre Cuba au nord mais que l'objectif fondamental du PQ est la souveraineté politique du Québec et que cela se fera tout en maintenant des relations amicales avec eux.

De plus, il est préférable d'avoir une réaction négative maintenant à la suite d'un discours franc et loyal qu'une non-reconnaissance diplomatique lors de l'accession du Québec à l'indépendance par la suite d'une méconnaissance des objectifs réels du PQ.

Tel a été le pari de M. René Lévesque. Erreur de perspective, dites-vous. Oui. Si on veut mettre l'indépendance entre parenthèses et cela est conforme à votre prise de position sur les élections du 15 novembre.

Ainsi dans l'éditorial du 27 janvier, vous dites ceci: "Si le Québec devait un jour se séparer, on souhaite vivement que le concours amical des États-Unis lui soit acquis. Mais en attendant cette échéance hautement improbable, la préférence spontanée de nos voisins va vers un pays assez grand et assez fort pour pouvoir constituer au nord du 48e parallèle un contrepoids politique, culturel et économique valable à leur propre puissance quasi illimitée". Dites-moi, quel pays au monde désire un contrepoids à sa puissance? Si tel est le cas des USA, comment expliquez-vous les réactions négatives de ceux-ci par rapport aux velléités d'indépendance du Canada en ce qui concerne le tamisage du capital étranger ou la limitation de nos exportations de pétrole... Dans la même veine, il ne faut pas oublier que la politique extérieure a toujours été alignée sur celle des États-Unis sauf depuis la venue de Pierre Trudeau et c'est pourquoi celui-ci n'est pas très populaire outre-frontière.

Non l'idée d'un Canada fort pouvant faire contrepoids à la puissance américaine provient de nos voisins de l'Ontario où un certain nationalisme essaie de s'affirmer vis-à-vis l'empire culturel des Américains. Et c'est ainsi que vous avez pris le "pouls" des Anglo-Canadiens lors de votre voyage à New York, ceci s'expliquant par la brièveté du séjour et les idées préconçues que je viens d'expliciter.

Bien à vous,

Clément LEVASSEUR

Rivière-du-Loup, le 29 janvier 1977

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

bloc-notes

Rebondissements à New Delhi

La simple décision de tenir des élections ramène-t-elle un pays dans cette voie démocratique que l'Inde avait quittée il y a dix-neuf mois, le jour où Mme Indira Gandhi proclama l'état d'urgence? La réponse est non.

La réponse ÉTAIT non, jusqu'à ce mercredi, date à laquelle Jagjivan Ram a rompu avec le Parti du Congrès au pouvoir. En d'autres mots, ce qui n'était au départ qu'une tentative de consolider et de légitimer l'acquis de dix-neuf mois d'autoritarisme devient aujourd'hui, et contre les voeux de Mme Gandhi et de son parti, une épreuve ouverte. Les choses ne resteront sans doute pas là d'ici aux élections, prévues pour la mi-mars. Mais une dynamique est lancée, qu'il faut évaluer "à chaud", dès son déclenchement, pour éviter de perdre pied dans un dossier dont les éléments sont fournis au compte-gouttes. On aura noté au passage que les mesures d'exception ne sont pas annulées mais simplement suspendues...

D'abord cette décision de tenir des élections, alors qu'un nouveau report d'un an avait été décidé et annoncé: le temps pressait pour Mme Gandhi, fière d'arborer un "redressement" économique à la faveur d'une hausse des prix des denrées essentielles alors que sa campagne de stérilisation, lancée depuis avril dernier, détachait d'elle le Parti communiste indien. Ce même Parti communiste qui, depuis la première crise de 1969, appuie pratiquement sans condition Mme Gandhi et qui n'hésita pas à approuver celle-ci quand elle recourut à l'état d'urgence pour bloquer la justice lancée contre les irrégularités ayant entaché son élection!

Il est inutile de revenir sur l'attitude soviétique vis-à-vis de New Delhi: cynique jusqu'au bout, Moscou a préféré sacrifier le Parti communiste à son "amitié" pour le régime en place. Le fait est que rien ne va plus entre Mme Gandhi et le Parti communiste, frappé depuis décembre avec autant de sévérité que les autres, ce qui met celui-ci devant l'alternative de se résigner ou de rejoindre l'aile dissidente non-inféodée à Moscou, le Parti communiste indien marxiste.

Car entre-temps surgissait le phénomène Sanjay Gandhi, le fils de Mme Gandhi, lancé dans une offensive fulgurante à la tête de la "Jeunesse du Congrès", offensive en cinq points que le Parti communiste jugea publiquement "réactionnaire". Comble du crime de lèse-majesté, le Parti communiste ajoutait qu'une "clique réactionnaire" tentait de "déstabiliser" — suprême injure! — les États d'Orissa et du Bengale occidental. Par parenthèse, Mme Nadini Satpathy gouvernait l'État d'Orissa avec le soutien communiste et elle a démissionné depuis; ce n'est sûrement pas une surprise de la voir aujourd'hui aux côtés de M. Ram dans sa rupture avec Mme Gandhi.

Estimant qu'à travers son fils c'est elle qu'on cherchait à salir, Mme Gandhi joua de ses pouvoirs exceptionnels contre le Parti communiste, imposant les rigueurs de la censure à l'hebdomadaire communiste que le rédacteur en chef, M. Chakravarty, préféra saborder.

Les choses en étaient donc là lorsque Mme Gandhi lança un de ces coups de dé dont elle a le secret. L'inflation frappant à mesure que s'opérait ledit "redressement" et une mauvaise récolte menaçant au terme de deux mousons fertiles, il fallait une fuite en avant, c'est-à-dire des élections.

Mais le fait est que tous les chefs de l'opposition se trouvaient en prison. En libérant la plupart d'entre eux après l'annonce d'élections, il devenait possible de "comptabiliser" aussi devant l'opinion mondiale cette soudaine libéralisation! Concrètement, ces hommes politiques ayant été coupés de leurs organisations et ces partis d'opposition étant frappés sévèrement depuis 19 mois, il suffisait de convoquer les élections, sans leur donner le temps de se réorganiser, pour que le retour à la liberté de ces opposants ne puisse en rien gêner la marche triomphale de Mme Gandhi et de son Parti du Congrès vers une démocratie "unanimiste"!

Compte tenu d'un tel scénario, la rupture intervenue vendredi est capitale. M. Jagjivan Ram, aux plus hauts postes depuis près de trente ans et en fait l'un des piliers de l'équipe Gandhi, est le leader pratiquement incontesté de la caste des Intouchables, ces 85 millions d'une clientèle dont l'un des bastions est l'État du Bihar. Précisément, M. Ram part en guerre contre l'illégitimité institutionnalisée, contre les mesures d'exception seulement suspendues, contre la grande peur entretenue de bout en bout de l'Union et qui menace les valeurs démocratiques arrachées de haute lutte. Bien sûr, Mme Gandhi répondra que M. Ram ne s'est jamais opposé aux mesures d'exception alors qu'il participait au gouvernement. Mais ça paraît bien académique dans le contexte présent.

Pour l'heure, le Parti Janata, dirigé par Narayan, fait des ouvertures à M. Ram qui, tout en préconisant une lutte à trois, accepte de participer à de grands rassemblements communs. On peut estimer donc que l'actualité indienne sera particulièrement animée ces jours prochains et que Mme Gandhi n'a pas dit son dernier mot. Mais Jagjivan Ram non plus, comme en témoigne sa longue marche depuis ce fauteuil de barbier qu'il dut quitter une seule joue rasée, le figaro ayant découvert la situation d'Intouchable de son jeune client!

Georges VIGNY

M. Lessard et le transport à Montréal

Le ministre des Transports a rendu public jeudi le "rapport d'étape" que lui a remis, en date du 31 décembre 1976, le Comité des transports de la région de Montréal. Ce léger retard à publier le document du CTRM a été heureusement compensé par la disponibilité du texte à Montréal, région immédiatement intéressée par les décisions, et à Québec, capitale qui doit les prendre.

Assez curieusement, la conférence de presse à laquelle les journalistes avaient été invités hier à Montréal n'a pas eu lieu, le rendez-vous ayant été donné paraît-il par erreur, le ministre, M. Lucien Lessard, n'ayant rien à déclarer puisqu'il n'y aurait, à cette étape, aucune décision à prendre.

Si telle est bien l'explication de cette abrupte sortie du rapport, le ministre serait bien avisé de relire attentivement les quatre pages où les membres du Comité formulent leurs recommandations. En effet, toutes les recommandations ne disent pas de s'en tenir au statu quo en attendant le rapport final que le comité doit remettre en juillet prochain. En ce qui regarde les prolongements du métro de Montréal, qui avaient été d'abord complètement arrêtés puis débloqués jusqu'à la station Lionel-Groulx, le comité propose au ministre de permettre à la Communauté urbaine de poursuivre les travaux déjà engagés au-delà, entre Lionel-Groulx et la station Namur.

La CUM devrait savoir si le ministre accepte ou pas cette recommandation.

De même, le comité recommande à M. Lessard, "comme mesure immédiate", de demander au Canadien National de ne pas augmenter ses tarifs ni réduire son service sur la ligne Deux-Montagnes. Le ministère ne saurait attendre un rapport final ou un référendum avant de donner suite, d'une manière ou d'une autre, à cette recommandation.

Pour le reste, il faudra en effet attendre le rapport final du CTRM. Les grandes lignes que trace déjà le rapport d'étape ne sauraient guère changer. À moins de vouloir encore détruire des quartiers, engloutir des millions dans des autoroutes que de moins en moins d'automobiles auront le luxe d'emprunter, il ne saurait être question de revenir à ce genre de travaux. Le bon sens va retrouver ses droits à ce chapitre au moins pour les quatre prochaines années.

Les mêmes raisons financières et sociales commandent également qu'on ne multiplie pas les infrastructures de transport mais qu'on fasse plutôt un usage plus intelligent des ouvrages en place; les voies de chemin de fer font partie à cet égard du payage et du patrimoine routier, il devrait être possible, une trêve fédérale-provinciale aidant, d'agir prochainement à l'intérieur d'un système régional plus rationnel.

La priorité que les trois membres du comité, tous présidents de commission de transport, veulent donner au transport collectif n'aura rien, on le devine, pour surprendre; un comité de vendeurs d'automobiles eût probablement abouti à des recommandations contraires! Il est quelque peu étonnant toutefois que le comité ne trouve pas "critique" la situation actuelle du transport des personnes et juge qu'il n'est pas nécessaire de "mobiliser de grandes énergies et d'importantes ressources financières pour apporter des correctifs".

Pareil optimisme, que le comité a retrouvé dans les municipalités qu'il a consultées, révèle le peu de prévision et d'imagination qui habite le secteur public dans un domaine qui va en demander de plus en plus. En réalité les administrateurs publics n'osent trancher entre deux types contradictoires de développement urbain, celui qui s'est répandu à faible densité avec l'automobile, et celui qui exige et permet le transport public, la ville de bonne densité.

Ce conflit est flagrant dans les données démographiques publiées dans le rapport d'étape. Cependant que la Rive-Sud et la Rive-Nord peuvent compter sur une augmentation de population d'ici 1986 deux fois plus forte que celle de l'ensemble de la région, le centre de l'île de Montréal, essentiellement la métropole, doit s'attendre à une perte démographique. Avec pareilles tendances, le comité devrait être moins optimiste.

Cela signifie, en effet, que de plus en plus de population échappera au réseau de transport en commun, et que là où le métro est implanté, sa rentabilité restera précaire aussi longtemps que l'exode urbain n'aura pas été enrayé.

Aussi bien dire que le comité et le ministre ont besoin de savoir où Québec entend favoriser le développement résidentiel et industriel de la région de Montréal. Or, on est toujours sans nouvelle de la politique générale d'aménagement urbain que le ministère des Affaires municipales devait présenter pour la région de Montréal, ni de "l'Énoncé général de politique sur le transport des personnes" dans la même région que le ministère des Transports devait, de son côté, déposer avant la fin de l'année dernière.

Sans ces données, les rapports d'étapes peuvent rester secrets: leur publication n'est guère utile.

Jean-Claude LECLERC

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $55 par année; six mois: $30. À l'étranger: $60 par année; six mois: $33; trois mois: $21. Éditions du samedi: $15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

Ce pays qui s'appellera le Québec

2) Une société à inventer

par JEAN-MARC LÉGER

Il ne peut être de Québec souverain (expression qui heureusement, demain, sera un pléonasme) que constamment créateur et innovateur, ardemment fraternel, ayant retrouvé la dimension spirituelle et, par elle, le sens d'une certaine mission et le culte de l'effort. C'est à la fois une patrie à conquérir et une société à inventer. Celle-ci est impossible sans celle-là; la première n'aura tout son sens, toute sa fécondité que dans la seconde. Au Québec, à la veille du XXIe siècle, l'indépendance est une idée neuve: au-delà des signes et des symboles, elle est l'acquisition de la dignité et des moyens essentiels de créer une société.

Tout grand projet collectif suppose évidemment la maîtrise des instruments-clés de la politique culturelle, sociale et économique, maîtrise que seule l'indépendance nationale peut assurer. Une "province" ne peut donner que des bribes, des hochets et surtout des illusions à un peuple résigné et vieillissant, vaguement apatride, parce que simple locataire dans sa propre patrie. Après chaque feu d'artifice de quelque "révolution tranquille", c'est la retombée dans la mélancolie ou plutôt dans une sorte d'hébétude. Faut-il s'étonner de l'apparente démobilisation d'une partie de la jeunesse à qui on ne propose d'autre thème exaltant que le "fédéralisme rentable" inscrit dans une société de consommation, qu'il résume d'ailleurs parfaitement et tristement.

Dans le Québec qui va naître, la désaliénation du citoyen ira naturellement de pair avec la libération de la patrie. À tous les niveaux et dans tous les ordres d'activité, sur le plan des rapports avec les pouvoirs publics comme dans la vie de la commune et dans celle de l'entreprise, la consultation et le dialogue seront permanents et la participation de chacun sera le fondement du progrès collectif. L'extraordinaire pouvoir de créativité que ce peuple porte en lui pourra enfin s'exprimer. Il s'agira de réinventer le civisme en le haussant au niveau d'un humanisme. Il faudra définir un style nouveau de relations entre l'État et les citoyens, de telle façon que ceux-ci se sentent à la fois solidaires et comptables de celui-là. Au citoyen à éclipses et sans grandes ambitions autres qu'alimentaires de la démocratie libérale formelle, devra se substituer le citoyen total, permanent, exigeant quant au climat moral, aux priorités, à la qualité de la gestion et à celle de l'invention.

Une société ne peut progresser, et, à la limite, ne peut durer si elle n'est point porteuse d'un grand dessein collectif. Aujourd'hui, pareil dessein n'est pas réalisable, ni même concevable, sans la restauration préalable d'une hiérarchie des valeurs qui se confond avec l'entreprise de décolonisation des mentalités. Seul le choc salvateur de l'indépendance peut permettre d'engager cet effort difficile mais essentiel. C'est en ce sens que le combat pour la souveraineté est un combat pour l'homme et qu'il s'inscrit dans une perspective spirituelle. Fondée sur le respect exigeant du citoyen — et des collectivités locales et régionales qui en sont le prolongement — cette société à inventer aura trois caractéristiques dominantes: société de participation, société éducative, société créatrice. Elle sera par excellence l'anti-société de consommation, version moderne particulièrement avilissante et insidieuse de l'esclavage.

Sensible depuis peu aux méfaits de la pollution et aux risques de dégradation de l'environnement, notre époque ne les entend que dans leur aspect physique, comme s'il n'existait pas telle chose que les formes multiples de la pollution morale et culturelle à combattre et qu'un environnement socio-culturel à préserver ou à restaurer. L'homme est lentement réduit à l'unique dimension de bête à produire et de brute à consommer, sous l'aiguillon d'une publicité débridée, pour la plus grande satisfaction des multinationales aux innombrables et quasi-indécelables ramifications. Dans le cas du Québec, la société de consommation représente une autre forme de colonisation, la plus grave peut-être, parce qu'elle met en péril ses valeurs fondamentales et d'abord son identité. Et que notre peuple ne saurait survivre longtemps à la perte du sens du spirituel. La souveraineté nationale est la seule promesse de salut. C'est ce qui donnera au référendum toute sa profondeur et sa portée historique: ce sera pour ce peuple, au sens propre, une question de vie ou de mort.

De même que chacun aura eu, au moment du référendum, le sentiment redoutable et exaltant, de faire un acte capital engageant l'avenir de la collectivité, ainsi faudra-t-il qu'il puisse conserver en permanence ce sentiment dans la société nouvelle, où la participation sera la règle.

Le système d'enseignement et les moyens d'information (ceux-ci libérés de l'hypothèque de la publicité commerciale) devront contribuer à créer un climat où chacun se sente en permanence directement concerné par le devenir collectif. Car la participation est le contraire de l'irresponsabilité vers laquelle la société de consommation oriente l'individu. Redevenu citoyen, celui-ci saura que les droits découlent des obligations lucidement assumées et ne se justifient que pour faciliter l'accomplissement de nouveaux devoirs. Appliquant à notre propre situation la parole célèbre de John Kennedy, chacun sentira qu'au lieu de toujours attendre ou solliciter quelque chose de l'État, il lui faudra d'abord se demander ce qu'il fait ou pourrait faire pour sa patrie, c'est-à-dire pour la communauté qui y est rassemblée. Plus difficile à pratiquer dans le cadre de l'entreprise, la participation devra pourtant y trouver aussi, progressivement, sa place, selon des formules qui, allant de l'extension des coopératives au conseil d'entreprise, feront que le travailleur ne sera pas uniquement un "salarié" mais un collaborateur, et cela à tous les échelons.

Le Québec rendu à ses fils pourra mettre en place une société éducative, puisqu'il aura enfin la maîtrise de l'ensemble des éléments qui permettent d'y accéder et d'abord de réaliser, au sens plein, l'éducation permanente. Il importe d'entendre celle-ci dans son acception la plus large, c'est-à-dire une vaste entreprise de promotion collective qui dépasse de loin l'appareil scolaire et s'appuie tout autant sur les moyens majeurs que sont, dans la vie quotidienne des citoyens, les "media" et particulièrement la radiodiffusion et la télévision. Donner à chaque citoyen toutes les possibilités de réalisation, d'épanouissement et lui inculquer le souci du dépassement: ce sera là sans doute la plus haute tâche du nouvel État québécois et la principale garantie de son avenir. Jamais, la mission de l'enseignant n'aura été à ce point capitale. Mission qu'il conviendra d'ailleurs de repenser dans la perspective d'un système global, conçu d'abord comme un lieu de promotion, d'incitation et de participation, comme le lieu d'apprentissage de la citoyenneté, c'est-à-dire du service exigeant de la collectivité.

Mais dans le même temps, par sa démarche fondamentale, cette société éducative sera par excellence société créatrice qui éveille en chaque homme toutes ses virtualités et lui en facilite l'expression. A l'individu qui "consomme" de la culture, bien souvent dégradée par son environnement commercial, se substituera le citoyen-créateur. L'indépendance, entreprise de générosité et d'ouverture, sera à réinventer et à consolider tous les jours. Cette patrie québécoise sera faite de ce que chacun porte en lui de possibilités d'innovation et d'invention, de la ferveur et, pourquoi pas, des rêves de chacun. Il ne s'agira pas seulement de l'accès de tous aux biens culturels, selon une formule à la mode, mais bien plus de la participation de tous à la création culturelle.

Création individuelle mais aussi création collective, populaire, dont le sens s'est progressivement atrophié et qu'il faut savoir réinventer pour notre époque. Ce sera à la fois une condition et une conséquence de la renaissance des communautés, de communautés à taille humaine, celle du quartier, du village, de l'entreprise. Ce besoin ressenti un peu partout dans le monde industrialisé mais qui ne dépasse généralement pas le stade de la constatation et des voeux, le Québec en raison de ses caractéristiques socio-culturelles propres, sera en mesure d'y répondre. En ce sens, son effort pourra avoir valeur exemplaire. La vitalité de nos créateurs (poètes, chansonniers, cinéastes, en particulier) depuis une vingtaine d'années est tout à la fois un témoignage et un prélude. Et l'adhésion de l'immense majorité d'entre eux au combat pour la souveraineté n'est point un fait du hasard: elle traduit quelque chose d'infiniment profond, de terriblement éloquent. La création est l'antithèse de l'indignité, de la médiocrité, de la dégradation. Le créateur ne peut s'accommoder ni de l'homme assujetti, conditionné, ni du peuple prostré: ici, comme ailleurs, à travers l'his toire et le monde, sa mission prophétique aura été une mission salvatrice.

Prochain article: Présence exigeante au monde

La planification des dépenses publiques

Le PPBS: des mécanismes qui n'ont pas donné grand'chose

par l'Association des économistes du Québec

■En prévision du budget que doit presenter au cours des prochaines semaines le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, les économistes québécois, par le truchement de leur Association professionnelle qui groupe cinq cents membres, ont décidé cette annee de faire connaitre leurs vues sur les priorités dont devrait s'inspirer le gouvernement. Ils l'ont fait sous la forme d'un mémoire d'une trentaine de pages qui a été remis hier à la presse. Dans ce mémoire, l'Association des Economistes se prononce contre toute hausse du fardeau fiscal des contribuables québécois cette année. Elle invite de même le gouvernement à ralentir sensiblement le rythme d'accroissement de la dette publique. C'est en définitive sur un contrôle plus serré des dépenses publiques que les économistes comptent principalement pour réaliser des économies de l'ordre de $300 à $400 millions qui permettraient de mieux équilibrer le budget de l'Etat québécois. Ils formulent à cette fin une critique sévère de la méthode du budget par programmes instaurée sous le gouvernement précédent et suggèrent d'appliquer au Québec la méthode du "zero base budgeting", popularisée aux Etats-Unis par Jimmy Carter à l'époque où il fut gouverneur de la Georgie. On pourra lire ci-dessous la critique que l'Association des économistes adresse à la façon dont on a appliqué à Québec la méthode du Programming-Planning-Budgeting System, communément appelée PPBS.

L'introduction, depuis l'année financière 1973-1974, du système de budget par programmes (P.P.B.S.) a totalement modifié le processus d'affectation des ressources budgétaires au sein de l'État québécois. Rappelons que le système P.P.B.S. a pour première caractéristique de mettre l'accent sur les "outputs", c'est-à-dire sur les objectifs, et d'affecter les ressources de manière à atteindre le plus efficacement possible les objectifs visés. Traditionnellement, par suite précisément de l'absence d'objectifs précis assignés aux activités des différents ministères, l'attention se portait surtout sur les inputs, c'est-à-dire sur les achats de biens et de services.

La mise en place du système P.P.B. doit aussi, du moins en principe, permettre la remise en question périodique de programmes, d'éléments de programmes et d'activités et de dégager rapidement des choix d'actions en fonction soit d'une meilleure efficacité de la gestion budgétaire soit d'objectifs de politiques économiques. C'est par la technique du "mémoire de programmes" et du "dossier de programmes" que le Conseil du Trésor peut en arriver à cette remise en question des programmes. Il va de soi que le jugement porté sur les différentes facettes de l'action des divers ministères ne peut être efficace que dans la mesure où des critères adéquats d'impact et de performances ont été mis au point pour chacun des programmes et des éléments de programmes.

Le P.P.B.S.: de la théorie à la pratique

Ce simple rappel, très bref et forcément incomplet, des principes généraux du fonctionnement du système P.P.B. est suffisant pour entretenir tous les espoirs quant au degré de rationalisation dans l'allocation des ressources budgétaires, mais, malheureusement, la réalité vécue, aux cours des dernières années, ne permet pas d'être aussi optimiste.

Bien sûr, la mise en place de ces nouveaux mécanismes a sûrement été salutaire à plus d'un point de vue. Elle a d'abord obligé les ministères à recenser chacune de leurs activités et à réfléchir et à remettre en question leur action respective. Elle a aussi fait apparaître des doubles emplois, des incohérences et des lacunes dans l'action gouvernementale. Enfin, pour la première fois, les autorités avaient une vue d'ensemble, sans doute schématique mais tout de même complète, de la répartition des dépenses par missions et par secteurs.

Cependant, jusqu'à maintenant, le système P.P.B. n'a pas permis vraiment d'introduire plus de souplesse dans les choix budgétaires, et il n'est pas possible de dégager plus facilement qu'auparavant des marges de manoeuvre. Au contraire, c'est à se demander si les ministères et les organismes centraux n'ont pas contribué, par de nouvelles habitudes, à introduire encore plus de rigidité et de contraintes structurelles dans la préparation et le fonctionnement des budgets.

Les anomalies, les doubles emplois et les incohérences décelées au moment de la mise en place de la structure de programme n'ont donné suite qu'à très peu de modifications ou de réformes administratives. Les ministères, jaloux de leurs prérogatives, ont refusé de se départir, en faveur d'autres ministères ou organismes, d'une partie, si minime soit-elle, de leurs activités.

Une foule de programmes chevauchent les uns sur les autres, quelques-uns même ont des objectifs et moyens identiques, notamment en matières économiques. Le double emploi est encore plus répandu au niveau des projets et des activités. De plus, il est apparu très difficile, en pratique, de mettre au point des critères d'évaluation pour quantité de programmes ou d'activités: les activités de recherche et celles qui ont une nature incitative telles que l'aide à l'exportation ou à l'investissement en offrent des exemples. Le Conseil du Trésor devait, chaque année, entreprendre une analyse approfondie de quelques programmes, ce qui a été fait mais de façon très restreinte. Par ailleurs, le taux de roulement du personnel du Conseil, ces dernières années, rend difficile la constitution d'équipes sectorielles qualifiées pouvant traiter avec les gestionnaires des ministères.

Pour toutes ces raisons, la recherche de la rationalité de l'ensemble du système et de ses composantes semble avoir décliné constamment dans l'ordre des priorités. En l'absence de critères d'impact et de performance, d'une remise en question constante des programmes, d'une restructuration de l'action de l'État, le système a permis, dans de nombreux cas, de camoufler, sous le chapeau d'un titre de programme ou d'élément de programme particulièrement pompeux, diverses dépenses plus ou moins justifiées. Toutes ces actions, répétons-le, sont posées sous le couvert d'objectifs approuvés par l'Assemblée nationale, ce qui donne bonne conscience aux gestionnaires et introduit encore plus de rigidité et d'immobilisme: les programmes sont quasi institutionnalisés et les objectifs, considérés comme permanents.

Il est assez révélateur de constater que les deux dernières opérations de restrictions budgétaires ont consisté à appliquer un gel généralisé de catégories de dépenses à tous les ministères et à tous les programmes. De façon générale, les ministères s'y sont prêtés sans trop de peine et sans que cela désorganise leur action. Il était impossible, malgré l'existence du système P.P.B., de faire des coupures sélectives et, d'autre part, les ministères avaient, ici et là, des coussins financiers permettant de faire face à toute éventualité. Ces constatations en disent long sur l'efficacité du système et posent de sérieux points d'interrogation sur le processus actuel de préparation du budget.

Réformer le processus de préparation du budget

L'enveloppe budgétaire de l'année précédente constitue toujours la base de préparation du nouveau budget. Il s'agit d'appliquer des taux annuels de croissance plus ou moins contraignants aux différentes catégories de dépenses. Dans ce processus, l'analyse du Conseil du Trésor ne porte que sur les nouveaux programmes ou sur ceux que les ministères veulent accroître sensiblement, c'est-à-dire au-delà des normes prescrites. Il n'existe pas de méthode pour analyser sur une même base les vieux programmes. Or, le coût des nouveaux programmes représente toujours une part très minime du total des dépenses.

Une telle procédure entraîne la reconduction, d'une année à l'autre, de tous les programmes et éléments de programmes et surtout celle de tous les postes de dépenses, même des crédits qui avaient été accordés pour une fonction temporaire. C'est ainsi, par exemple, qu'un service ayant réussi une année à obtenir des sommes pour acheter un équipement déterminé a toutes les chances de voir accroître ce poste budgétaire dans les années subséquentes même s'il n'en a aucun besoin. Il en est de même pour les transferts (subventions de toutes sortes), les honoraires, les dépenses de voyages, les abonnements à des périodiques, les dépenses d'équipement, etc.

Les gestionnaires, non seulement dans les ministères mais dans tous les organismes publics et para-publics, ont compris que le meilleur sinon le seul moyen de voir accroître leur budget et de se prémunir contre les restrictions éventuelles était de recourir à des dépassements budgétaires ou, tout au moins, de dépenser entièrement les sommes dont ils ont la gestion. Aussi, il faut voir, dans les deux ou trois derniers mois de l'année budgétaire, à quels exercices se livrent un grand nombre de gestionnaires afin d'arriver à engager des dépenses suffisantes pour utiliser pleinement leurs crédits budgétaires. Le processus actuel évite de poser des questions sur le bien-fondé d'une activité. Il entraîne des comportements qui sont à l'opposé même d'une saine administration. L'objectif premier, dans bien des cas, n'est plus d'utiliser le plus rationnellement possible les ressources mais bien de maximiser les dépenses par une multiplication des activités ou le recours aux moyens les plus coûteux.

De nombreuses réformes s'imposent. Il faut revoir entièrement la structure du programme, refaire un dépistage systématique pour déceler les duplications et procéder, par la suite, aux modifications qui s'imposent. Cela va jusqu'à une redéfinition de l'action globale d'un ministère ou tout au moins un réaménagement interministériel. L'absence de politiques sectorielles bien définies entraîne des incohérences et des contradictions dans la formulation des programmes et la mise en place des activités. Les objectifs fixés sont alors très larges, imprécis et pas du tout opérationnels. Ils prennent trop souvent la forme "de faire le bien et d'éviter le mal": "orientation et développement de l'industrie secondaire", "service à la clientèle", "soutien aux organismes volontaires", etc... Plusieurs programmes et éléments de programme doivent être entièrement revus dans le contexte d'une définition ou redéfinition de politiques sectorielles. Certains programmes disparaîtront, d'autres seront tout simplement regroupés.

Comme l'efficacité du système dépend pour une large part du développement de critères d'impact et de performance, il est urgent d'amener les gestionnaires à se pencher sérieusement sur cette question, même si cela présente dans certains cas des difficultés presque insurmontables. Il faut arriver à inculquer aux gestionnaires une préoccupation quotidienne quant à la meilleure utilisation des ressources et le recours aux outils les plus appropriés pour parvenir aux objectifs. Enfin, le Conseil du Trésor doit arriver à une codification par ordre de priorités de l'action gouvernementale. Les services offerts n'ont pas tous la même importance et les alternatives quant aux moyens de les produire sont souvent nombreuses. Il est important de constituer au Conseil du Trésor de petites équipes sectorielles ayant une connaissance particulièrement vaste d'une facette de l'action gouvernementale et pouvant remettre en question à un rythme plus soutenu les programmes et les activités des ministères. Nous tenons à souligner que cette réforme ne vise pas une centralisation accrue en faveur du Conseil du Trésor mais tend bien à fournir aux ministères un soutien technique plus adéquat.

ÉGLISES ET DÉVELOPPEMENT "HUMAIN"

Le développement et la coopération sont remis en question de façon assez radicale.

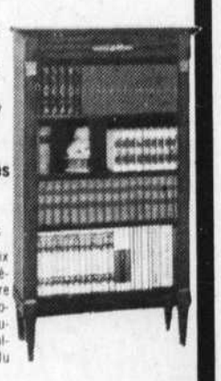
- **Depuis "Populorum Progressio", comment s'est-on ajusté?**
- **Qu'apportent les Églises actuellement?**
- **Quelle est la place des chrétiens dans la recherche d'un nouveau (contrat social) à la dimension du monde?**

Une **SESSION** pour faire le point
du 4 mars au 1er avril 1977
Tous les vendredis de 19h30 à 22h

au C.E.C.I. 4824, Côte-des-Neiges Montréal

Inscription (Places limitées): **735-4561**

LES PLUS BELLES, LES PLUS FONCTIONNELLES
SI VOUS AIMEZ LES LIVRES...
Si vous voulez les conserver comme des trésors d'amitié impérissables...
Procurez-vous une bibliothèque à
LA MAISON DE L'ÉDUCATION
C'EST LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
Tous les modèles
100
Styles et vitrés
J'irai fixer mon choix sur place - ou je désire la visite de votre représentant - ou votre catalogue en couleur. (Joindre un dollar pour l'envoi du catalogue)
Nom
Adresse
Ville
Province Tel.



EN EXCLUSIVITÉ À
LA MAISON DE L'ÉDUCATION
10485 boulevard Saint-Laurent
Montréal **Tél.: 384-4844**

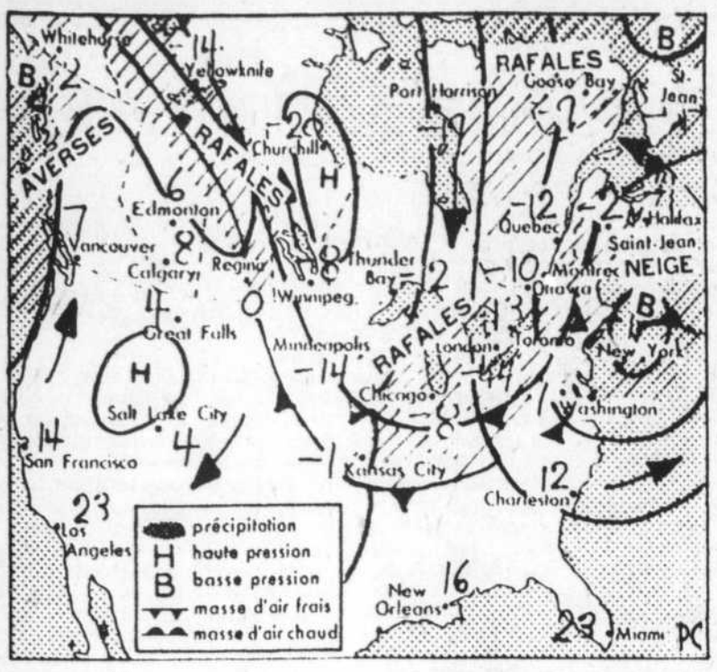
PLUS RIEN de MINI à la MINI!

Mini loto

NOUVELLE STRUCTURE DE PRIX
4 FOIS PLUS DE GAGNANTS

4 grands prix $50,000 chacun
SÉRIE ET NUMÉRO COMPLET, EN ORDRE
UN DES 4 NUMÉROS COMPLETS, SANS LA SÉRIE, EN ORDRE $1,000
3 DERNIERS CHIFFRES DES 4 GRANDS PRIX, EN ORDRE $25
TOUJOURS **50¢**

la météo



On a observé des conditions météorologiques très variables sur le Québec hier. Du temps nuageux, des chutes de neige interrompues par des percées de soleil surtout sur le Bas-du-fleuve et l'extrême ouest de la province. On prévoit des conditions semblables pour aujourd'hui quoique les températures seront à la baisse. Les percées de soleil devraient être plus fréquentes dimanche surtout sur l'ouest de la province mais les températures continueront d'être à la baisse et le temps froid sera accompagné de vents modérés.

●

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Chibougamau: Nuageux avec éclaircies et chutes de neige. Maximum près de moins 18. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux, froid et vents modérés.

●

Haute-Mauricie, Laurentides, Lac Saint-Jean: Nuageux avec éclaircies et chutes de neige. Maximum près de moins 13. Aperçu pour dimanche: dégagement au cours de la journée, froid et venteux.

●

Outaouais, Cantons de l'Est, Montréal: Nuageux avec des éclaircies avec chutes de neige. Maximum près de moins 10. Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux, froid et vents modérés.

●

Québec, Trois-Rivières: Nuageux avec éclaircies et chutes de neige. Maximum près de moins 10. Aperçu pour le dimanche du Carnaval: dégagement au cours de la journée, froid et vents modérés, température à la baisse.

●

Rimouski, Gaspésie, Sept-Îles, Baie-Comeau: Nébulosité variable et possibilité de chutes de neige, accumulation négligeable. Maximum de moins 9 à moins 11. Aperçu pour dimanche: chutes de neige, plus froid et vents devenant modérés.

suites de la première page

L'AMIANTE

artificiellement les prix à un niveau qui ne permet pas sa mise en route.

Par ailleurs, et bien que les documents du ministre des Richesses naturelles n'en font pas état directement, on se souviendra que le comité d'étude Beaudry, sur la salubrité des mines d'amiante, a amplement démontré que les compagnies n'avaient pas accordé à cette question toute l'attention qu'elle mérite et a proposé une sévère intervention législative de l'État pour corriger la situation.

Si ces documents indiquent de façon particulièrement éloquente la nécessité d'une intervention globale du gouvernement, il en va tout autrement au chapitre des modalités que pourrait prendre cette intervention et selon certaines sources d'information, le cabinet Lévesque aura à soupeser longuement toute la question avant d'arrêter une décision.

En fait, il semble que le débat qui prévaudra au sein du conseil des ministres au cours des prochaines semaines et qui normalement sera suivi d'actions concrètes au cours de cette année doive tourner autour de deux grandes questions. D'une part, la nécessité de préserver ce qui va bien dans la situation actuelle, et particulièrement le réseau international de mise en marché de la fibre mais surtout, d'autre part, l'incapacité financière du gouvernement de financer, dès cette année au moins, une opération d'appropriation de grande envergure et même la difficulté de mise en place d'un secteur-témoin complètement extérieur aux exploitations existantes.

Dans cette perspective, les principaux scénarios actuellement envisagés sont les suivants:

D'abord une intervention de type législatif et réglementaire qui redonnerait à l'État la propriété du sous-sol minier (actuellement, les compagnies possèdent les gisements qu'elles exploitent); augmenterait les redevances d'exploitation et imposerait aux compagnies déjà existantes des quotas de transformation sur place de la fibre en produits finis.

Ce scénario, qui a été évoqué cette semaine par M. Bérubé, a le grand avantage d'être peu dispendieux et de réaliser les objectifs de transformation secondaire du minerai sans attaquer la structure actuelle de propriété des exploitants. Toutefois, selon les renseignements obtenus, il est douteux que les compagnies acceptent sans sourciller les coûts supplémentaires qu'entraîneraient ces nouvelles obligations. Et même si tel était le cas, indique-t-on, ce scénario ne respecte pas le programme du parti puisque les compagnies multinationales continuent d'occuper toute la place là où on parlait d'assurer "un contrôle majoritairement québécois" de l'industrie.

Ce type de solution apparaîtrait cependant plus acceptable si on le doublait — et ceci est également une des options à l'étude — de l'autre proposition du programme qui vise pour sa part à créer un Office de mise en marché de la fibre, qui aurait le contrôle exclusif de son achat et de sa vente sur le marché et qui serait doté des pouvoirs nécessaires pour en favoriser la transformation secondaire sur le territoire.

Même si ce type de solution, qui a été mis de l'avant par plusieurs groupes ces dernières années, a le mérite d'assurer une présence québécoise dans l'industrie et dans la commercialisation de la fibre, plusieurs spécialistes, et notamment M. Normand Alexandre, qui a produit il y a deux ans un rapport approfondi sur toute la question, estiment que la création d'un tel office n'offre aucun gain réel puisque, disent-ils, la commercialisation de l'amiante se fait avec grande efficacité et qu'il n'y a pas lieu de bouleverser ce qui va bien.

Un autre type d'intervention envisagée est la création, à partir de Soquem, d'un secteur-témoin, qui serait complètement extérieur aux installations existantes. Ce secteur pourrait être créé par l'achat du gisement d'Abitibi Asbestos et son exploitation par Soquem qui verrait aussi, de concert avec des compagnies existantes et même avec l'appui de nouvelles technologies, à assurer un développement du secteur secondaire. On assure que le ministre Bernard Landry a abordé cette question avec le ministre français André Rossi, lors de son récent passage à Québec, et que ce dernier s'est montré très intéressé à participer à une telle opération.

Cette solution, qui a le mérite de faire participer le Québec à toutes les phases de l'industrie et qui, au surplus permettrait de créer plusieurs centaines d'emplois dans une région où le chômage est particulièrement élevé, coûte cependant passablement cher. Ainsi, on estime qu'il en coûterait $300 millions seulement pour acheter les gisements actuellement propriété de Brinco et mettre en route des installations d'extraction primaire. Or, on affirme qu'il est douteux que le gouvernement dispose dès cette année d'une telle somme.

Dans cette perspective de resserrement financier, il serait beaucoup plus facile — et c'est là également une proposition à l'étude — de s'approprier le contrôle d'une des compagnies existantes, en l'occurrence l'Asbestos Corporation dont les moulins sont situés à Thetford Mines. Cette proposition, qui a déjà été soumise par M. Alexandre à l'ancien gouvernement libéral, consisterait en l'achat, au coût approximatif de $50 millions, des actions que détient la General Dynamics dans cette compagnie et qui, aux dernières nouvelles, étaient toujours à vendre. Ce type de solution permettrait au gouvernement de prendre le contrôle d'une compagnie importante — Asbestos Corporation contrôle actuellement plus de 30% de toute la production québécoise, — de bénéficier de toute l'expertise déjà en place, d'entrer dans le club des grands de l'industrie et de développer, possiblement de concert avec la Johns Manville, une industrie de transformation secondaire.

Il a été impossible de savoir si le premier ministre, M. René Lévesque avait abordé directement l'éventualité de cette collaboration lors de sa rencontre de lundi dernier avec les dirigeants de cette compagnie mais on indique par ailleurs que la Johns Manville — qui contrôle plus de 50% de toute la production québécoise — serait intéressée à développer ici un secteur secondaire.

Quant au dernier grand scénario, celui qui viserait à prendre le contrôle de l'ensemble de l'industrie, on estime, dans les milieux gouvernementaux, qu'il est tout à fait illusoire d'y penser, compte tenu des coûts énormes — plusieurs centaines de millions — impliqués.

Quoi qu'il en soit de la solution qui sera finalement retenue, il ne faut pas oublier — et ceci complique encore la situation — que le gouvernement a déjà annoncé qu'il adoptera au cours de cette année une législation sur la salubrité de l'industrie inspirée des recommandations du rapport Beaudry. Or, ce rapport fixe à 2 fibres / cc le degré "acceptable" de concentration de poussière d'amiante dans les moulins et estime à $80 millions le coût des investissements requis pour satisfaire ces exigences. Déjà l'industrie considère ce coût extrêmement élevé et placera cette question au coeur des discussions qu'elle aura au cours des prochains mois avec les autorités gouvernementales.

Enfin, et ceci est loin d'être négligeable, toutes les conventions collectives du secteur viennent à échéance au cours de cette année et on se dit conscient, dans les milieux gouvernementaux, que les 6,500 travailleurs de l'amiante hésiteront à renouveler ces conventions sans connaître l'attitude gouvernementale tant au niveau de la sécurité industrielle qu'à celui de l'avenir de l'industrie.

KEITH SPICER

opérationnel qu'administratif.

Elle enjoint Air Canada d'y procéder pour le Québec, c'est-à-dire sa "région Est" moins les provinces de l'Atlantique et le district d'Ottawa. Pour le CN, il s'agit de la "région du Saint-Laurent", c'est-à-dire le Québec moins la Gaspésie et une partie du nord-est de l'Ontario.

Pour les ventes et services d'Air Canada au Québec et la base des services en vol de Dorval-Mirabel, le français devrait devenir la langue normale de travail d'ici la fin de 1978, selon l'étude; le français et l'anglais devraient être les langues de travail à la base des opérations aériennes de Montréal, ainsi que dans les districts d'Ottawa et de Moncton.

Corollairement, le commissaire propose un programme d'identification et de désignation des exigences linguistiques des postes de façon à les "bilinguiser" au maximum d'ici 1982, et d'ouvrir même 10% au moins de postes pour des unilingues français au siège même d'Air Canada. Ce programme devrait être assorti d'une "politique de planification de la main-d'oeuvre et de recrutement" favorisant aussi la francisation.

Tous les services aux employés, de la cafétéria jusqu'à l'arbitrage des griefs devraient être disponibles en français d'ici 1977, dit l'étude.

Même si M. Taylor a déjà déclaré qu'il en coûterait 100 millions pour traduire les seuls manuels techniques pour l'entretien des avions, M. Spicer ne se laisse pas arrêter. Tous les manuels, guides et autre littérature servant d'instruments de travail devront passer chez le traducteur d'ici cinq ans, selon un ordre de priorité établi d'après leur importance et leur degré d'utilisation.

Enfin M. Spicer recommande la création de cours de formation professionnel et technique en français de même que de formation linguistique tant pour les francophones que pour les anglophones.

Les pilotes anglophones, déclarait-il hier, devraient eux aussi se plier à l'apprentissage du français, "non pas à un français de tourisme, ni à celui du général de Gaulle, mais au moins à celui de l'aviation".

Le commissaire y va ici et là de conseils sur les meilleurs moyens d'appliquer ses recommandations, telle la création d'un "Groupe d'expansion du bilinguisme", et même quelques ajouts à la Loi sur les langues officielles pour ce qui concerne Air Canada, afin de la rendre plus solide encore.

En préambule, le commissaire a tenu à inscrire que la "sécurité" aura priorité sur l'emploi des deux langues, s'il y a incompatibilité. Mais, s'empresse-t-il aussitôt de souligner, il faut y regarder d'un oeil "honnête" et cesser d'invoquer la "sécurité" au moindre prétexte qui se présente.

A son avis, ces études ne font pas double emploi avec la commission d'enquête qui se penche actuellement sur le binlinguisme dans les communications aériennes, puisqu'il ne s'agit pas d'opérations de contrôle et de pilotage, mais elles "complètent" les travaux des commissaires.

Pour le Canadien national, M. Spicer formule des recommandations tout à fait analogues à celles qu'il propose à Air Canada, mais il s'agit beaucoup plus, en ce cas, d'une revision de la politique linguistique existante et d'une exhortation à sa progression. Le commissaire s'intéresse tant à la francisation de l'image de nos chemins de fer, qu'à celle des instruments de travail, des services aux employés et aux usagers. Là aussi, il faudra mettre de la formation linguistique.

"Bien sûr, je ne peux obliger personne à obtempérer, de constater sagement hier M. Spicer. La seule arme, c'est finalement l'opinion publique elle-même." Là-dessus, il est cependant d'un optimisme certain, qu'il soit ou non de commande. A son avis, la poussière a eu le temps de retomber depuis la crise d'angoisse collective créée par la grève illégale des pilotes et contrôleurs, en juin dernier et "il est possible que nous voyions bientôt paraître chez nous un peu plus de réalisme politique."

Le commissaire se défend bien d'espérer convertir les Québécois aux bienfaits de la vie au Canada par le seul fait qu'ils puissent prendre un train ou un avion sans avoir besoin d'un cours d'anglais de base. On ne trouve pas le confort parfait parce qu'on peut acheter des timbres en français au bureau de poste du coin, dit-il, mais si on peut le faire, on se sent en tout cas moins ennuyé par le gouvernement du Canada.

Saisissant cette perche, certains lui ont demandé hier s'il allait se joindre au groupe chaque jour élargi de ceux qui débattent de l'état de la Confédération, d'ouest en est. "L'avantage de ma fonction, d'expliquer alors Keith Spicer, c'est de ne pas avoir à aller me suicider dans l'arrière-cour de quelqu'un d'autre. Je peux parfaitement le faire devant chez moi, en m'occupant simplement de ce qui me regarde".

JACQUES COUTURE

débat "ne doit pas seulement traiter de nos porte-monnaie mais aussi de la merveilleuse possibilité de bâtir quelque chose d'unique au monde et qui est l'essence même de notre association, quel que soit son degré d'imperfection".

La "sortie" de M. Jacques Couture l'aura empêché d'entendre la conclusion du discours du président: "Je crois que le moment est venu de parler avec plus d'émotion de ces considérations".

MICHEL DUPUY

président du Conseil privé.

Conformément à l'entente conclue alors entre MM. Trudeau et MacEachen, l'ACDI devait revenir à ce dernier au bout de quelques mois. Le premier ministre, croyait-on, l'annoncerait dès que le nouveau titulaire des Affaires extérieures, M. Donald Jamieson, serait de retour d'une tournée de deux semaines en Amérique latine, à la mi-janvier.

M. Trudeau est toujours disposé à respecter cette entente mais c'est M. MacEachen lui-même qui hésite désormais, et qui se demande si ce déménagement de l'ACDI n'alimentera pas des rumeurs de division au sein du cabinet, dont l'opposition pourrait se nourrir aisément durant quelque temps.

M. MacEachen a cependant conservé, malgré son changement de portefeuille, la co-présidence de la Conférence sur la coopération internationale, mieux connue sous le nom de "dialogue nord-sud", et c'est aussi à ce titre qu'il aurait pu récupérer la responsabilité ministérielle de l'ACDI.

Il semble cependant croire désormais que l'ACDI ajouterait à ses responsabilités déjà lourdes, au cabinet et aux Communes. M. MacEachen est en effet le ministre "senior" par excellence, il est au cabinet depuis 15 ans, et reste fort écouté de M. Trudeau. Son retour au poste de leader parlementaire, qu'il avait occupé de 1970 à 1974, tient l'opposition en alerte et permet à M. Trudeau de ne pas trop redouter les accidents aux Communes pour son parti.

Le ministre est également fort occupé par le dialogue nord-sud. Alors que les pays non-industrialisés menaçaient de tout laisser tomber, en novembre dernier, il fut le principal artisan du compromis qui permit de sauver la conférence, et il s'occupera activement de sa relance au cours des prochains jours.

Le départ de l'ACDI créerait beaucoup de mauvaise humeur au sein des Affaires extérieures. Avec son milliard de dollars de budget annuel, l'agence compte en effet pour la moitié du budget des Affaires extérieures, sans compter le prestige et l'intérêt qu'elle offre comme fenêtre sur la scène internationale.

C'est dans ce contexte hautement agité que M. Michel Dupuy prend la direction de l'agence dont le personnel s'inquiète beaucoup, et se démoralise parfois à force d'attendre les décisions politiques qui la concernent. Des démêlés avec les Affaires extérieures, à propos de question de juridiction, d'expertise, ou de représentation à l'étranger, font que plusieurs préféreraient passer chez M. MacEachen, un "ministre fort".

D'autres aimeraient mieux la création d'un "ministère junior", entièrement et uniquement responsable de l'aide au développement, ce qui mettrait fin aux querelles de juridiction à l'intérieur du cabinet. Plusieurs ministres pourraient en effet prétendre avoir quelque intérêt à prendre l'agence sous leur aile, qu'il s'agisse des Finances ou de l'Industrie et Commerce, car ils sont fort impliqués dans ses activités.

Au communiqué qui annonçait hier la nomination de M. Dupuy, le bureau du premier ministre a ajouté une sorte de devis de tâche assez inhabituel dans ce type de littérature, qui tend à prévenir le type de critiques dont l'ACDI a fait l'objet récemment.

Le premier ministre, écrit-on, "a demandé à M. Dupuy de faire tout son possible pour que l'aide canadienne profite à ceux qui en ont le plus besoin tout en demeurant compatible avec les objectifs prioritaires des gouvernements bénéficiaires."

On souhaite également qu'il "mette l'accent sur la bonne administration financière, ainsi que sur la coopération avec les autres ministères" intéressés à son oeuvre. Enfin, on l'incite à "répondre de façon positive aux préoccupations compréhensibles dont on a fait état au sujet de l'aide canadienne au développement, et à collaborer étroitement avec le sous-comité parlementaire chargé d'étudier la politique et les programmes de l'ACDI."

L'agence a fait quelques manchettes malencontreuses récemment, tant à cause des accusations de gaspillage qu'avait étayé le rapport annuel du vérificateur général, que par des rapports de presse peu reluisants sur son image à l'étranger.

L'arrivée de M. Dupuy, qui a une réputation de gestionnaire hors pair, semble le signal de l'entrée dans une phase de rationalisation pour l'agence, dont l'expansion a été très rapide. Il y a 20 ans que M. Dupuy occupe diverses fonctions reliées aux Affaires extérieures, à l'intérieur du gouvernement canadien, et il s'intéresse de près au "dialogue nord-sud" où il est l'adjoint de M. MacEachen à la vice-présidence. Le nouveau président de l'agence est de plus docteur en droit international.

LES DISSIDENTS

avait-il dit, continueront à "parler franchement à propos des injustices" en URSS mais n'ont pas l'intention d'être hystériques ou polémiques "et ne feront pas de commentaire sur chaque cas particulier".

Ginzbourg est l'auteur d'un "livre blanc" sur le procès intenté en 1966 aux écrivains Andrei Sinyavsky et Yuli Daniel.

En janvier 1968, il fut condamné à cinq ans de camp de travail pour agitation et propagande anti-soviétique. L'écrivain Yuri Galanskov, condamné au même procès à sept ans, mourut dans un camp de travail.

Mme Ginzbourg et le Dr Valentin Turchine ont appris de la direction du KGB que Ginzbourg était détenu à Kaluga, à 180 km au sud-ouest de Moscou "pour avoir commis un crime" et que son interrogatoire était en cours.

Il est possible que Ginzbourg soit accusé, entre autres, de trafic de devises. Au cours d'une perquisition effectuée le mois dernier dans l'appartement moscovite de sa femme, la police a affirmé avoir découvert des marks et des dollars.

Ginzbourg déclare que cet argent a été caché dans l'appartement par les policiers eux-mêmes et a réaffirmé cette semaine que, sur instruction expresse de l'écrivain Alexandre Soljenitsyne dont les droits d'auteur alimentent le fonds d'aide aux détenus, il n'a jamais touché à de l'argent étranger.

Mercredi, Ginzbourg avait précisé au cours d'une conférence de presse que "le fonds Soljenitsyne pour les prisonniers politiques en URSS" avait distribué en deux ans et demi pour 270,000 roubles à des centaines de détenus et à leurs familles.

Mme Tatyana Khodorovich a indiqué hier qu'à la suite de l'arrestation de Ginzbourg, elle-même et deux autres dissidents s'occuperaient du fonds pour que les autorités ne puissent penser une seconde que les prisonniers politiques se retrouveront sans aide.

À Copenhague, le comité des droits de l'homme Sakharov a comparé l'arrestation de Ginzbourg aux méthodes utilisées au Moyen Age et déclaré craindre que sa détention n'annonce une nouvelle offensive soviétique contre les dissidents.

Ce pourrait bientôt être le tour d'Andrei Sakharov, a déclaré M. Feldsted-Andersen, président du comité.

"Nous lançons un appel à toutes les âmes nobles, tant à l'Est qu'à l'Ouest, pour qu'elles ne restent pas silencieuses devant la persécution des dissidents soviétiques", déclare un communiqué du comité Sakharov.

Le durcissement de l'attitude des autorités soviétiques contre les dissidents s'était manifesté le 8 janvier dernier lorsqu'une explosion se produisit dans le métro de Moscou. Le journaliste soviétique Victor Louis, correspondant à Moscou du quotidien anglais Evening News et connu pour ses liens avec certains milieux officiels soviétiques, avait alors insinué que des dissidents pouvaient avoir été à l'origine de l'explosion.

L'académicien dissident Andrei Sakharov avait alors déclaré, dans un texte remis aux correspondants étrangers, qu'il ne pouvait "écarter le sentiment que l'explosion du métro avait été la dernière et la plus dangereuse provocation des organes de répression au cours des dernières années".

Le parquet de Moscou avait averti officiellement le prix Nobel de la paix le 25 janvier "de cesser ses activités calomniatrices contre l'URSS sous peine d'en répondre devant la justice".

En outre, la famille Sakharov avait indiqué que certains de ses parents et amis avaient été inquiétés par la police à propos de leur emploi du temps le jour de l'explosion du métro.

En outre, la cour suprême de Géorgie a condamné à mort par un peloton d'exécution Vladimir Jvanya, quarante-deux ans, nationaliste géorgien reconnu coupable de trois attentats à la bombe contre des édifices publics.

Au cours de son procès qui s'est déroulé pendant deux semaines à huis clos, Jvanya a dit qu'il avait agi "pour des motifs patriotiques" par protestation contre la "russification" de la Géorgie.

Dans l'un des attentats, à Sukhumi, station de la Mer Noire, l'explosion des bombes placées par le prévenu avait tué un passant et avait blessé cinq autres personnes. Une deuxième bombe avait endommagé le siège du conseil des ministres de la république de Géorgie à Tbilissi, la capitale, en avril 1976. La troisième a explosé à Kutaisi, autre ville de Géorgie.

On sait peu de choses du condamné, sinon que son père et sa mère ont été exécutés à l'époque stalinienne, alors qu'il était encore enfant.

Les attentats à la bombe de l'an dernier avaient été présentés aux journalistes occidentaux par les officiels géorgiens comme étant l'oeuvre d'opposants à une campagne déclenchée par les autorités de Géorgie pour mettre fin au marché noir et à la corruption. Cette campagne a commencé en 1972 après la nomination de M. Éduard Shevardnahzen, ancien chef de la police régionale comme premier secrétaire du Parti communiste de Géorgie.

Les quotidiens soviétiques ont multiplié leurs attaques contre les correspondants occidentaux à Moscou, comparés même par la Pravda du premier janvier, aux rédacteurs de la propagande de Goebbels. Pour eux, les derniers événements de Pologne, de Tchécoslovaquie et de RDA ne faisaient que "refléter l'activité des services d'espionnage occidentaux dans ces pays".

Entretiens amicaux Lévesque-Davis

QUÉBEC (PC) — Les premiers ministres de l'Ontario et du Québec, MM. William Davis et René Lévesque, ont eu hier des entretiens "amicaux".

Venu à Québec pour participer aux activités du 23ème Carnaval d'hiver, le chef du gouvernement de l'Ontario était l'hôte à déjeuner de son collègue québécois.

'Nous avons eu des échanges amicaux," ont déclaré les deux hommes politiques, au cours d'une rencontre avec la presse.

"Je suis satisfait de cette rencontre, a déclaré M. Davis. C'était la première fois que je rencontrais privément le premier ministre du Québec. Nous avons échangé beaucoup d'idées et d'expériences".

Les chefs des deux plus importantes provinces du Canada ont d'abord discuté de quelques questions spécifiques sur lesquelles ils se sont rapidement entendus.

Programmes conjoints de publicité touristique, notamment en Europe, échanges culturels au sein de diverses commissions permanentes, telles sont les questions qu'ont vidés les deux hommes en donnant l'assurance que leurs ministres respectifs allaient poursuivre plus loin.

M. Lévesque a révélé d'ailleurs que son ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, avait déjà eu des entretiens avec son collègue ontarien et que les contacts n'ont pas encore été interrompus.

MM. Davis et Lévesque ont aussi précisé avoir eu des échanges sur la situation économique difficile, sur les difficultés de la lutte contre l'inflation et sur l'incertitude des après-contrôles.

DÉCÈS

BERGERON, Frère Zéphyrin. — A Ste-Dorothée, le 3 février 1977 à l'âge de 90 ans, est décédé le Frère Zéphyrin Bergeron, de la Communauté des Ecoles Chrétiennes, ancien frère Pavinus. Fils de feu Luc Bergeron et de feu Noée (Clarisse) Tourigny. La dépouille mortelle est exposée au Foyer de LaSalle, 300 Bord de l'Eau, Ste-Dorothée. Les funérailles auront lieu lundi le 7 février en la chapelle de la communauté à 10:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE



Décès du Frère Zéphyrin BERGERON, é.c. (Pavinus)

Le 3 février 1977 est décédé au Foyer De-La-Salle, Laval, le Frère Zéphyrin BERGERON, é.c. (Pavinus), âgé de 90 ans et 2 mois.
Né à Ste-Eulalie (Nicolet), le 27 novembre 1886, de Luc BERGERON et de Clarisse TOURIGNY, il entra chez les Frères des Écoles chrétiennes le 19 mars 1905 et s'engagea définitivement le 24 juillet 1916.
Toute sa longue vie en fut une de dévouement obscur et méritoire dans les emplois temporels auprès de ses confrères et en beaucoup d'endroits. A citer surtout, à la Sainte-Famille de Laval-des-Rapides, à Hull, à Val-Morin, et surtout à Compton.
En 1972, il prenait une retraite bien méritée au Foyer De-La-Salle de Laval.
Outre sa famille religieuse, il laisse dans le deuil deux frères, Éloi, de St-Léonard d'Aston et Anthime, de Montréal; deux soeurs, Soeur Jeanne BERGERON, Ursuline de Grand'Mère et Soeur Marie-Claire, des Soeurs Grises de Montréal.
La dépouille mortelle est exposée au #300, rang Bord-de-l'eau, Laval, (Ste-Dorothée), où les funérailles auront lieu lundi, le 7 février, à 10 h 00. Inhumation au lot des F.E.C. au cimetière N.-Dame des Neiges, à Montréal.

au fil des mots

LA PLÉIADE

par Louis-Paul Béguin

On appelle ainsi un groupe de sept personnes illustres. Ce mot vient du grec, et il est normal qu'on l'applique aux sept poètes du XVIe siècle qui eurent tant d'influence sur le français littéraire de leur époque et qui incitèrent leurs semblables à employer des mots venus du latin et du grec. Eux-mêmes utilisèrent des nouveaux mots, enrichissant la langue française encore bien pauvre. Ronsard et Du Bellay furent les plus célèbres membres de ce groupe. Un livre qui eut une grande influence fut certainement l'ouvrage: *Défense et illustration de la langue française* de Du Bellay. L'auteur veut intégrer dans notre "vulgaire" les idées de l'Antiquité. "Marchez, s'écrie Du Bellay, vers cette courageuse cité romaine. Pillez sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique!" Grâce à lui, grâce aux autres poètes de la Pléiade, la poésie française allait prendre son essor. On ressuscita même l'ode, forme poétique chère à Pindare. Ronsard se proclame premier auteur lyrique français et revendique l'ode comme le genre de poème qu'il a innové en français.

Il fallait enrichir la langue française trop pauvre encore. Et quoi de plus logique que de puiser dans le latin, et même le grec, pour en faire une langue aussi glorieuse que celle des Anciens. Le grand Ronsard à ce sujet, déclame:

Je vis que des Français le langage trop bas,
A terre se traînait sans ordre ni compas.
Je fis des mots nouveaux, je rappelai les vieux,
Si bien que son renom je poussai jusqu'au cieux...
Et mis la poésie en tel ordre qu'après,
Le français fut égal au romain et au grec.

Malheureusement, pour Ronsard du moins, de nombreux lettrés protestèrent. Tous ces mots nouveaux, ces nouvelles façons d'écrire, n'étaient pas connus. Il y avait trop d'obscurité dans cela. À la fin de sa vie, Ronsard fut sensible aux critiques et modifia ses écrits, employant des expressions du "vulgaire" et moins de mots latins. Il répudia même certains termes adoptés par ses imitateurs. Dans le premier livre des *Amours*, Ronsard emploie des mots pompeux et utilise de nombreux emprunts. Dans son deuxième livre des *Amours*, il s'est corrigé.

En conclusion, après le travail des poètes de la Pléiade, la langue française se trouve riche et forte. Les abus seront corrigés. Il en restera un moyen d'expression unique. Vauquelin de la Fresnaye, dans son *Art poétique*, va bientôt pouvoir déclarer que la nation française peut désormais "à son choix exprimer toute chose en son natif français."

5 février

par la PC et l'AP

Conrad Hilton mourait à Beverly Hills il y a huit ans aujourd'hui, le 5 février 1969, à l'âge de 42 ans. Fils aîné du fondateur de la chaîne des hôtels Hilton, il était président de la Fondation Conrad Hilton et directeur de Hilton International. Il fut également le premier mari d'Élizabeth Taylor.

1976 — Un tremblement de terre fait des milliers de morts au Guatemala.

1974 — La force d'urgence de l'ONU pénètre dans la zone-tampon séparant les armées israélienne et égyptienne dans le Sinaï.

1971 — Allan Shepard et Edgar Mitchell atterrissent sur la lune à bord du module de descente d'Apollo 14, pendant que Stuart Roosa les attend en orbite lunaire.

1969 — Grève générale en Italie.

1963 — Au Canada, chute du gouvernement Diefenbaker.

1945 — Les troupes américaines, commandées par le général MacArthur, entrent à Manille.

1917 — Le Mexique devient une république fédérée de 28 États.

1818 — Le maréchal Bernadotte est proclamé roi de Suède, sous le nom de Charles XIV.

1500 — À l'aide de mercenaires suisses et allemands, Ludovic Sforza reprend Milan aux Français.

Ils sont nés un 5 février: Sir Robert Peel, homme d'État anglais (1788-1850); Adlai Stevenson, homme d'État américain (1900-1965).

Le transport sur la Rive-Sud

Le gouvernement n'a pas fini de jouer les pompiers

par Lise Blais
Agence Presse Sud

D'ici à ce que le nouveau gouvernement de M. Lévesque accouche d'une politique globale de transport en commun intégré pour la région métropolitaine de Montréal, le ministre des Transports sera appelé à éteindre beaucoup de feux pour répondre à l'urgent besoin d'un transport public efficace sur la Rive-sud.

Au moment même où M. Lucien Lessard, ministre des Transports, annonçait cette semaine qu'une entente temporaire était intervenue avec la compagnie Métropolitain Provincial pour reprendre le service (Beauharnois-Châteauguay) interrompu depuis le 23 juillet dernier, la compagnie Métropolitain Sud faisait savoir de son côté qu'elle devra fermer ses portes si le gouvernement n'apporte pas son appui financier à la suite du retrait de la ville de Boucherville du circuit. La compagnie Métropolitain Sud dessert la région Nord-Est du territoire qui s'étend de Sorel à Saint-Jean en passant par Boucherville, Saint-Hyacinthe et Marieville.

Pour comprendre les problèmes qui se posent dans le domaine du transport en commun sur la Rive-sud, il faut savoir que depuis une quinzaine d'années la grande agglomération située en périphérie de la rive sud du Saint-Laurent à Montréal et qui s'étend de Sorel à Châteauguay jusqu'aux rives du Richelieu, a connu une expansion démographique considérable, passant de quelque cent mille habitants à plus du demi-million.

Ce vaste territoire a toujours été desservi par des compagnies privées de transport en commun jusqu'en 1974, alors que le gouvernement procédait à la mise en place de la Commission de transport de la rive-sud pour pallier à l'insuffisance de la compagnie Chambly Transport, une entreprise familiale qui ne pouvait plus suffire à la demande accrue de services suscitée par le boom de construction domiciliaire dans des villes champignons comme Brossard et Saint-Hubert.

De par la charte qui a donné naissance à la CTRS, son territoire devait comprendre huit municipalités: Longueuil, Saint-Hubert, Boucherville, Saint-Lambert, Greenfield-Park, Ville Lemoyne, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et Brossard. A l'époque, la ville de Boucherville, qui n'était pas desservie par Chambly Transport mais par Métropolitain Sud, décidait, pour des raisons pécuniaires, de ne pas se prévaloir des services de la CTRS.

Après plusieurs années d'un combat épique, Boucherville vient de décider par résolution du conseil d'intégrer les rangs de la CTRS. Dans ce soudain volte-face, c'est la compagnie Métropolitain Sud qui va écoper d'un manque à gagner. La municipalité de Boucherville fournit 26 pour cent des usagers à Métropolitain Sud et représente 18 pour cent de son chiffre d'affaires de $4 millions.

Face à cet écheveau des compagnies publiques et privées de transport en commun dans la région (Métropolitain Provincial, Métropolitain Sud, CTRS et CTCUM car une partie de la ville de Longueuil est desservie par la Compagnie de transport de la communauté urbaine de Montréal), face également à la topographie même de la structure urbaine de la Rive-sud qui se développe de façon concentrique en partant des têtes de ponts, face aussi à toute la structure parallèle du transport scolaire qui coûte cher au ministère de l'Éducation, le nouveau ministre des Transports du Québec aura à jouer les pompiers bien souvent sur la Rive-sud avant que son gouvernement n'accouche des solutions à long terme qui viendront mettre un terme au cauchemar des usagers du transport public dans la région.

Car il ne faut pas perdre de vue que le développement domiciliaire et la poussée démographique sur la rive sud croissent à un rythme continu. Et au moment où on cherche les solutions pour transporter d'une façon rapide, efficace et peu coûteuse les usagers vers le métro et les ponts qui mènent à Montréal, le besoin d'un transport interurbain d'une ville à l'autre dans la région se fait de plus en plus sentir. Les commerces et les parcs industriels accaparent de jour en jour une plus grande partie de la main-d'oeuvre locale. Par ailleurs, le développement urbain s'étale en damier autour de certains pôles d'attraction comme Longueuil, Saint-Jean, Châteauguay, Chambly, etc. Cette forme de développement n'est pas propice à la création d'une commission de transport unique vu les grands espaces vacants qui séparent les concentrations urbaines.

Devant cette conjoncture, le ministre Lucien Lessard devra jouer d'ingéniosité pour arriver à pallier au plus urgent sans compromettre l'éventuelle mise en place d'un réseau intégré de transport en commun sur la Rive-sud.

Entretemps, le Comité des transports de la région de Montréal, créé en août 1976 par l'ancien ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, pour se pencher sur toute la question du transport des personnes dans la région métropolitaine, poursuit son travail et doit en principe remettre son rapport final l'été prochain. Et sur la Rive-sud même, la Société pour le progrès de la Rive-sud, un organisme voué depuis une dizaine d'années au développement harmonieux de la région, tiendra un colloque sur toute cette question du transport en commun vers la mi-avril. Cet organisme a déjà joué un rôle important dans la création de la Compagnie de transport de la rive-sud.



Henri Rechatin se propose de passer huit jours cet été assis sur une chaise en équilibre sur une corde raide tendue au-dessus des chutes Montmorency. Ce funambule faisait hier une démonstration de son adresse: on le voit dans une position précaire, perché sur une corniche de l'édifice du quotidien Le Soleil à Québec. (Téléphoto CP)

Les professions

L'Office s'inquiète de l'apathie des consommateurs de services

par Louis La Rochelle

QUÉBEC (PC) — Le président de l'Office des professions du Québec, Me René Dussault, s'inquiète de la faible participation des organismes populaires au processus de réglementation de l'exercice des professions.

"Les consultations publiques conduites par l'office au cours des dernières années ont permis de constater qu'il n'existe actuellement aucune commune mesure entre les forces de représentation des producteurs de services professionnels et celles des consommateurs de ces services", a déclaré Me Dussault qui participait à un colloque organisé par l'Association des consommateurs du Canada, section Québec.

Le président de l'office a rappelé que des 21 mémoires soumis lors des consultations portant sur la pharmacie, un seul provenait d'une association de consommateurs.

Il a en outre cité le cas des consultations sur les honoraires professionnels.

Des 32 mémoires soumis à l'Office, a-t-il révélé, 30 émanaient des milieux professionnels eux-mêmes et les deux autres d'un groupe populaire et du Conseil du Patronat.

Il semble donc difficile, a déclaré Me Dussault, voire impossible pour l'instant, d'obtenir une représentation des consommateurs égale à celle dont peuvent bénéficier les producteurs de services professionnels.

Les services professionnels, a-t-il poursuivi, constituent en effet un domaine où la démesure entre la représentation des intérêts des consommateurs et celle des intérêts des producteurs est particulièrement évidente. Alors que les intérêts de ceux-ci sont souvent promus par des organismes puissants dont les revendications et les objectifs sont bien définis et bien orientés, les intérêts des consommateurs sont nécessairement fragmentés et représentés par des associations dont les représentations très générales dépassent largement le domaine des services professionnels.

Le président de l'office a d'ailleurs indiqué que son organisme prépare une série de recommandations "globales" qu'il entend proposer au gouvernement.

De son côté, Me Patrick Garant, un professeur de la Faculté de droit de l'université Laval, a exprimé une opinion identique concernant le rôle joué par les organismes de protection du consommateur auprès des tribunaux administratifs.

'Je voudrais, a-t-il dit, provoquer une prise de conscience par les associations représentatives de la nécessité de leurs interventions devant les tribunaux administratifs".

Ceux-ci, a déclaré le juriste québécois, ne sont pas les seuls défenseurs des intérêts des consommateurs.

A cet égard, Me Garant a signalé le dossier de la baie James dans lequel des décisions n'ont pas été soumises à un tribunal administratif mandaté pour recevoir les doléances des organismes populaires intéressés.

"Alors que l'Office national de l'énergie a mené des consultations sur le projet de construction d'un oléoduc dans la vallée du Mackenzie, on a englouti des milliards dans le projet de la baie James sans consulter les groupes intéressés par le biais d'un tribunal".

Me Garant s'est élevé contre le formalisme de certains tribunaux administratifs québécois dont il a dénoncé les règles pratiques "souvent aussi complexes, a-t-il observé, que celles en usage devant la Cour supérieure et la Cour provinciale".

Il s'est aussi élevé contre certains mécanismes d'appel trop nombreux.

'Nous serions mieux de disposer de deux bons mécanismes d'appel plutôt que de s'embourber dans trois ou quatre".

Me Garant a cependant reconnu que des efforts louables ont été accomplis pour assouplir le rôle des tribunaux administratifs.

Il a cité les efforts de restructuration et de publicité accomplis par la Commission des Affaires sociales.

Enfin, Me Garant a exprimé l'avis que la Cour suprême du Canada devrait reconnaître que l'existence de la Régie des services publics et sa juridiction sur le câble et la câblodistribution tiennent à des impératifs culturels et techniques.

Les publicitaires souhaitent une répartition "a-politique"

L'Association des dirigeants d'agences de publicité francophones du Québec souhaite une répartition "équitable et apolitique" des budgets publicitaires gouvernementaux.

Dans un mémoire soumis au ministre des Communications, l'Association des agences francophones fait valoir qu'une telle mesure favoriserait une utilisation optimale des compétences professionnelles des publicitaires francophones et permettrait un nouvel essor des entreprises de la communauté.

L'Association estime par ailleurs qu'il faut établir des critères de distribution des budgets publicitaires à partir des postulats suivants:

— c'est en alléguant son souci d'équité que l'Association souhaite que seules et toutes les agences professionnelles qu'elle reconnaît obtiennent leur part des budgets publicitaires gouvernementaux;

— il apparaît également souhaitable à l'Association que certaines contraintes interviennent, de façon à obliger les professionnels de la publicité à fournir une qualité optimale du traitement des budgets gouvernementaux et en tout point comparable à celle des budgets privés qu'ils servent;

— il conviendrait par ailleurs à l'Association que les fonctionnaires exerçant leur choix de consultants professionnels dans le domaine de la publicité, puissent l'exercer de la façon la plus libre possible;

— l'Association suggère en outre que les budgets gouvernementaux accordés le soient en relations avec l'importance des budgets privés administrés par l'agence, de telle sorte que chaque contractant exerce ses activités professionnelles sur des projets qui ne dépassent pas ses capacités professionnelles;

— il apparaît enfin souhaitable à l'Association que le gouvernement du Québec mette en force ces recommandations dans un geste coordonné à ses propres politiques visant à supporter la petite et moyenne entreprise.

C'est en mai 1976 que plusieurs dirigeants d'agences de publicité francophones du Québec se sont réunis et ont décidé de se doter d'un organisme qui défendrait les intérêts communs des agences francophones du Québec, considérant "socialement nécessaire, culturellement essentiel et économiquement rentable que la publicité diffusée au Québec soit une publicité nouvelle, originale et issue de notre milieu".

Seulement 27 pour cent des messages publicitaires diffusés en langue française au Québec, ont été créés de toutes pièces au Québec et par des Québécois, selon l'Association. Le mémoire indique encore: "Instrument de culture populaire, la publicité destinée aux Québécois francophones, dans 73 pour cent des cas, a donc été créée et pensée par des personnes étrangères à nos valeurs les plus fondamentales, pour nous être servie à la mode de chez-nous par d'habiles traducteurs ou adaptateurs".

Le Ralliement créditiste prépare le référendum

QUÉBEC — Même si rien n'indique à quel moment ni dans quelles conditions se tiendra le référendum promis par le Parti québécois, le Ralliement créditiste n'en prépare pas moins de longue main sa participation à cette consultation populaire.

Le chef du parti, M. Camil Samson a indiqué hier au cours d'une conférence de presse qu'il y défendra la position inscrite au programme créditiste, un statut spécial pour le Québec au sein de la Confédération. Quant à la stratégie qui sera sienne, elle sera définie lors d'une réunion du comité exécutif de son parti les 19 et 20 mars à Québec.

M. Samson, même s'il refuse de montrer son agacement face à la tenue prochaine de ce référendum qui risque de laisser bien peu de place aux tiers partis, aurait cependant préféré que le Parti québécois se soit fait élire en obtenant dès ce moment un mandat clair sur la question de l'indépendance. Pour sa part, il considère que son parti, s'il avait été porté au pouvoir, n'aurait pas eu besoin de recourir à un référendum pour modifier le statut constitutionnel du Québec.

Pour l'instant, il considère que le gouvernement actuel n'a aucun mandat pour parler d'indépendance, et il le somme de cesser d'en parler ou de tenir le plus tôt possible son référendum.

Après un peu plus de deux mois de gouvernement du PQ, le chef du Ralliment créditiste juge qu'il est trop tôt pour porter un jugement formel. Il a cependant assez d'indices pour affirmer que le PQ ne pourra faire mieux que les Libéraux de M. Bourassa, et qu'au surplus, il s'agit d'un gouvernement "socialiste".

C'est d'ailleurs contre ce "socialisme" que M. Samson cherche à s'opposer. Dans cet esprit, il a annoncé qu'il entreprenait une tournée provinciale pour discuter avec des individus et des groupes intermédiaires des possibilités d'appui à son parti de la part "des gens qui favorisent la libre entreprise"

Cette tournée servira aussi de préparation à la réunion du comité exécutif du parti où l'on se penchera, outre la préparation du référendum, sur le sens de l'action future des créditistes et sur la tenue au printemps d'un congrès d'orientation. Il y aura également à l'ordre du jour une prochaine campagne de financement. Pour "bien vivre", le parti a besoin annuellement d'environ $150,000.

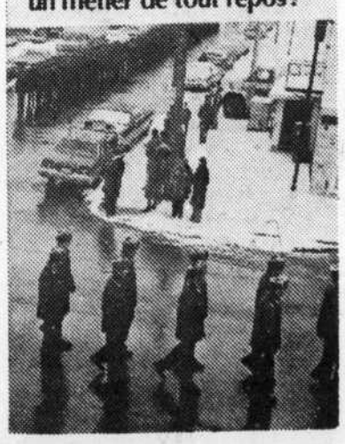
Le drame, selon Robarts

TORONTO (PC) — Le drame, selon un ex-Premier ministre de l'Ontario, c'est que le gouvernement québécois ne veut négocier rien d'autre que l'indépendance, au moment même où tout le reste du Canada est prêt à des compromis.

L'Ontario même, a dit M. John Robarts, pourrait accepter des changements "peut-être draconiens" si nécessaire, dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

La lutte qui s'annonce est, selon lui, "la plus importante de toutes, puisque nous nous battons pour notre pays".

Suzanne Arcand
POLICIER:
un métier de tout repos?



151 PAGES
$5.00
EN VENTE DANS LES LIBRAIRIES, LES KIOSQUES ET CHEZ
guérin éditeur
4440, SAINT-DENIS — 843-6241

ÉTÉ '77
VOTRE ÉTÉ '77 SERA ANGLAIS!
Proctor-Bouchereau propose aux jeunes un programme d'été, passionnant et original, grâce auquel ils augmenteront considérablement leur connaissance de l'anglais. Professeurs hautement qualifiés — Attention personnelle à chaque élève — Environnement entièrement canadien anglais — films, spectacles, folklore, excursions culturelles.
Pour plus de détails, appelez 288-6624.
PROCTOR-BOUCHEREAU LTÉE,
Bureau 550,
550 rue Sherbrooke Ouest,
Montréal, Québec. H3A 1E6

ITHQ
Avez-vous planifié votre avenir ?
L'industrie touristique du Québec a besoin de personnel HAUTEMENT QUALIFIÉ.
L'institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec vous propose 6 programmes de formation GRATUITS conduisant à la certification du ministère de l'Éducation.
GESTION DES ENTREPRISES (niveau collégial)
— Hôtellerie
— Services alimentaires
— Tourisme
MÉTIERS DE L'ALIMENTATION (secondaire V professionnel)
— Cuisine professionnelle
— Pâtisserie-boulangerie
— Service de restaurant
Tous les programmes comportent des stages d'été obligatoires et rémunérés.
CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:
— Être résident canadien
— Minimum requis pour les métiers de l'alimentation: (secondaire IV général au professionnel long)
— Minimum requis pour la gestion des entreprises: (secondaire V)
— Se qualifier auprès du comité de sélection.
ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1977:
Date limite: 1er mars 1977.
RENSEIGNEMENTS:
(514) 873-4163, poste 320
Bureau du registraire
401, rue De Rigaud
Montréal, H2L 4P3
(métro Sherbrooke)
7D3

Botswana: 400 élèves partis de leur plein gré

LONDRES (Reuter) — Les quatre cents élèves qui ont quitté dimanche soir une école missionnaire à la frontière de la Rhodésie pour gagner le Botswana paraissent avoir agi de leur plein gré, animés de l'ardent désir de participer au combat de libération du Zimbabwe, rapporte le correspondant du quotidien britannique The Guardian, qui est parvenu à s'entretenir avec une partie des jeunes gens à Francistown, au Botswana.

Dans un compte rendu de première page, hier M. James McManus rapporte que les élèves avec lesquels il s'est entretenu ont été unanimes à lui affirmer qu'ils avaient quitté l'école luthérienne de Manama sans aucune contrainte de la part des nationalistes.

Selon un des adolescents interrogés, toute l'école avait décidé, le 26 janvier, de prendre la fuite, animés du désir de combattre pour la libération du Zimbabwe et excédé par les fréquentes visites des forces rhodésiennes. Les élèves avaient réuni des cartes scolaires et étudié ensemble l'itinéraire de 100 km qui devait les conduire de l'autre côté de la frontière.

Le correspondant du Guardian affirme n'avoir pas relevé la moindre trace de regret parmi les quelque 70 garçons et 30 jeunes filles déjà conduits en camions à Francistown.

En réponse à ses question, ses jeunes interlocuteurs lui ont affirmé qu'ils n'avaient pas été guidés par des nationalistes. Seul l'un d'entre eux, un adolescent de dix-huit ans, a dit avoir vu un maquisard armé.

Le correspondant leur a alors demandé si on leur avait dicté la manière dont ils devaient répondre à ses interrogations. Il reçut pour réponse un "non" bruyant et unanime.

M. MacManus a en outre remarqué l'enthousiasme tout particulier manifesté par les jeunes filles du groupe à la perspective de se lancer dans la guérilla de libération.

Les écoliers lui ont en outre annoncé qu'un représentant de M. Joshua Nkomo, chef de l'organisation nationaliste ZAPU, leur avait dit qu'ils seraient incessamment conduits en Zambie.

La minorité blanche pourrait garder le pouvoir "indéfiniment" (Ian Smith)

SALISBURY (Reuter) — Le Premier ministre rhodésien Ian Smith s'est déclaré convaincu hier que la minorité blanche pourrait conserver le pouvoir indéfiniment. Il n'en a pas moins préconisé une solution interne entre les Blancs et les "représentants démocratiquement choisis de la majorité du peuple" et fait appel à l'aide des États-Unis pour parvenir à un règlement de la crise.

Au cours d'une conférence de presse, M. Smith a indiqué que de l'avis des autorités militaires rhodésiennes, la minorité blanche pourrait tenir indéfiniment. "Si vous veniez ici dans dix ans, les choses n'auraient guère changé," a-t-il dit.

Il a toutefois réitéré son intention de rechercher un règlement interne à la suite de l'impasse actuelle — qu'il a qualifiée d'effondrement — des négociations sous les auspices de la Grande-Bretagne, envers laquelle il n'a pas ménagé ses critiques.

Dans la recherche de ce règlement, il a indiqué que ses conseillers envisageaient une forme de consultation populaire qui permettrait de connaitre le plus représentatif des dirigeants nationalistes. "Nous estimons qu'il est nécessaire de connaître les véritables leaders de Rhodésie, choisis démocratiquement par la majorité du peuple", a-t-il dit. La Rhodésie compte six millions de Noirs et quelque deux cent quarante mille Blancs.

Le premier ministre a clairement indiqué que sa préférence allait à Mgr Abel Muzorewa, chef du Conseil national africain unifié, qui assure bénéficier du soutien de "sans doute quatre-vingt-quinze pour cent de la population".

Le prélat est partisan d'un référendum pour trancher la question de sa représentativité par rapport à ses rivaux, MM. Joshua NKomo et Robert Mugabe, soutenus par les pays de la "Ligne de front": Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie. Mais il a clairement indiqué qu'il était hostile à la conclusion d'un pacte avec M. Smith.

Ce dernier, qui n'a jamais caché son hostilité à l'égard du "Front patriotique" créé par MM. NKomo et Mugabe, a répondu à une remarque faite la semaine dernière par le secrétaire d'État américain Cyrus Vance selon laquelle Washington ne ferait rien de nature à entraver l'accession de la majorité noire de Rhodésie au pouvoir.

'Nous ne souhaitons nullement l'aide des États-Unis pour retarder l'avènement de la loi de la majorité car ce n'est pas notre intention de la retarder," a déclaré M. Smith. "Ce que nous demandons — et je crois que nous sommes en droit de le faire — c'est que le gouvernement des États-Unis use de son influence pour nous aider à nous assurer que le règlement que nous recherchons n'amène pas au pouvoir des terroristes qui, sans l'ombre d'un doute, sont les instruments de l'impérialisme russe et qui déclarent ouvertement leur intention de prendre la Rhodésie par les armes".

Dans le cadre de son "règlement interne" M. Smith a laissé entendre, en termes vagues, que son gouvernement envisageait à terme une abolition de la discrimination raciale, soulignant toutefois qu'il s'agissait d'une mesure difficile et compliquée.

Adhésion prochaine de Madrid à l'OTAN

BRUXELLES (AFP) — L'Espagne prépare par une diplomatie des "petits pas" son adhésion prochaine à l'OTAN, estime-t-on dans les milieux atlantiques de la capitale belge.

M. Numo Aguirre de Carcer, ambassadeur d'Espagne à Bruxelles, a eu jeudi, au siège de l'Organisation atlantique, un entretien de près d'une heure avec la plus haute autorité militaire atlantique, l'amiral britannique Sir Peter Hill-Norton, président du comité militaire de l'OTAN.

L'ambassadeur, a-t-on appris à bonne source, doit également rencontrer prochainement le général américain Alexander Haig, commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, à son quartier général de Mons-Casteau (quatre vingts kilomètres au sud-ouest de Bruxelles). Il y a deux semaines, il avait déjà été reçu par M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN.

"Il s'agit de visites de courtoisie que l'ambassadeur a jugé de son devoir de rendre aux responsables de l'alliance atlantique, a déclaré le porte-parole de l'ambassade d'Espagne à Bruxelles. Ces visites sont normales dans le contexte actuel".

Adolfo Suarez nommerait un militaire à l'Intérieur

MADRID (Reuter) — Un remaniement ministériel interviendra dans deux semaines environ en Espagne, et le ministère de l'Intérieur pourrait être confié à un militaire, croit savoir le quotidien du soir Diario 16.

Faisant état d'informations obtenues de source informée le journal pense que le général Manuel Gutierrez Mellado, premier vice-premier ministre chargé de la défense pourrait cumuler également le portefeuille de l'Intérieur, actuellement entre les mains d'un civil, M. Rodolfo Martin Villa.

La nomination d'un militaire au ministère de l'Intérieur s'inscrirait dans la lutte contre les extrémistes armés. Le journal ajoute que M. Adolfo Suarez procéderait au remaniement dès que le gouvernement aurait rédigé son projet de loi électorale, qui fait l'objet de conversations avec l'opposition.

L'information ne fait pas l'objet de commentaire de source autorisée mais les milieux politiques évoquent depuis quelque temps l'éventualité de démissions de quatre ou cinq ministres qui souhaiteraient se présenter aux élections législatives.

Par ailleurs, la police a découvert 225 bâtons de dynamite dans un casier de la consigne automatique de la gare Chamartin, à Madrid, a-t-on appris hier à la police.

Cette gare est le point de départ des lignes en direction du nord, et notamment du Pays basque et de la France.

Rien n'indique pour le moment, précise-t-on à la police, que ces explosifs y aient été placés par les activistes responsables de la vague de violences au cours de laquelle ont péri la semaine dernière quatre avocats à tendance de gauche et trois policiers et qui a vu l'enlèvement du général Émilio Villaescusa Quilis, président du conseil suprême de la justice militaire.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

TOUS LES SAMEDIS LE DEVOIR REGROUPE LES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

TÉLÉPHONER À LE DEVOIR

PIERRE GINGRAS

844-3361

COLLÈGE PRIVÉ

RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

SCIENCE DE LA PAROLE 620.01

DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)
PROGRAMME PRÉ-UNIVERSITAIRE

TESTS D'ADMISSION

COURS DU SOIR: VENDREDI 18 MARS — **COURS DU JOUR:** SAMEDI 12 MARS

— ANIMATION
— COMMUNICATION
— THÉÂTRE
— FRANÇAIS

POSSIBILITÉ DE PRÊTS ET BOURSES

PROGRAMME DES ÉTUDES ENVOYÉ SUR DEMANDE

CONSERVATOIRE LASSALLE

1290, ST-DENIS, 8e ÉTAGE MONTRÉAL H2X 3J7

TÉLÉPHONE: 288-4140

COLLÈGE FRANÇAIS

185 ouest, Fairmount — Métro Laurier — St-Joseph

— Situé à l'est d'Outremont — une rue au nord de Laurier
— Déclaré d'INTÉRÊT PUBLIC en 1969
— MEMBRE DE L'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
— Mixte — Programmes et examens du ministère
PENSIONNAT, demi-pension, externat

INSCRIPTIONS

***PRIMAIRE:**
— Rue Fairmount — Tél.: 273-0774
— Annexe Nord (Cartierville) 332-1383
— Annexe Rive-Sud (Longueuil) 670-7660
TRANSPORT: autobus scolaires
— Ville Laval... Montréal... Rive-Sud
PENSIONNAT: à partir de 6 ans

***SECONDAIRE:**
Secondaire I à secondaire V (Programmes et examens du ministère — Promotion par matières)

EXAMEN D'ENTRÉE EN SECONDAIRE I
LE SAMEDI 12 FÉVRIER
de 9 à 12 heures

COLLÉGIAL:

COLLÉGIAL I ET II Sessions hiver et automne 1977
• Préparation au D.E.C. (Diplôme d'études collégiales):
• Cours préparant aux structures d'accueil universitaires:

— SCIENCES de la SANTÉ
— SCIENCES PURES et APPLIQUÉES
— SCIENCES de l'ADMINISTRATION
— SCIENCES HUMAINES
— LETTRES, LANGUES

TRANSPORT: (Sec. collégial) — Trajet des autobus scolaires: ST-HILAIRE, Beloeil, St-Bruno, Mtl (rue Fairmount) Brossard, St-Hubert, Laflèche... Longueuil, St-Lambert — BOUCHERVILLE, Ville d'Anjou, St-Léonard — STE-THÉRÈSE-EN-HAUT, Ville, Lorraine, Vimont — Ville Laval — ST-FRANÇOIS-DE-SALES — St-Vincent-de-Paul et Montréal-Nord...

Pour renseignements, inscriptions et prospectus:
Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848

TALMUD TORAHS UNIS DE MONTRÉAL INC.

MAISON OUVERTE
de 9:30 à 11:30 et de 13:30 à 15:00
PRÉ-MATERNELLE, MATERNELLE TRILINGUE, 1ère ANNÉE

École Chomedey, 931 Emerson Drive	Mardi, 1 février
École St-Laurent, 2205 de l'Église	Mardi, 1 février
École Côte St-Luc, 5554 Robinson Avenue	Mercredi, 2 février
École Snowdon, 4850 St.Kevin Avenue	Jeudi, 3 février

INSCRIPTION AURA LIEU LA SEMAINE DU 7 FÉVRIER DANS CHAQUE ÉCOLE

École Chomedey, École Côte St-Luc	Mardi, 8 février
École St-Laurent, École Snowdon	Jeudi, 10 février

Pour davantage d'information
BUREAU PÉDAGOGIQUE - 739-3623, poste 33
LES TALMUD TORAHS UNIS SONT RECONNUS PAR le MINISTÈRE de l'ÉDUCATION du QUÉBEC

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ DE MÉDECINE

PROGRAMMES de 2e et de 3e cycle

Aux étudiants qui possèdent déjà un diplôme de 1er cycle en sciences ou un doctorat en médecine, la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke offre la possibilité de poursuivre des études de 2e et de 3e cycle à l'intérieur d'un éventail de plusieurs disciplines au choix.

Disciplines
Anatomie – Biochimie – Biologie cellulaire – Biophysique – Microbiologie – Pharmacologie – Physiologie – Radiobiologie – Sciences cliniques.

Débouchés
L'un des objectifs des programmes de 2e cycle est de préparer les diplômés à assumer des responsabilités dans les laboratoires des Sciences de la santé. Quant aux études de 3e cycle, elles fournissent aux candidats la possibilité de faire de la recherche dans des domaines de pointe.

Projets de recherche
Les professeurs assignés à ces programmes d'études supérieures sont actuellement engagés dans des projets de recherche subventionnés par des organismes gouvernementaux ou privés.

Bourses
Un certain nombre de bourses, attribuées selon les critères des agences gouvernementales, sont disponibles pour la session débutant en mai 1977.

Renseignements
Pour obtenir la description détaillée de ces programmes ou pour connaître la procédure à suivre pour remplir une demande d'admission, on est prié d'écrire à l'adresse suivante:

Secrétariat / Faculté de médecine
Études de 2e et de 3e cycle
Centre hospitalier universitaire
Sherbrooke, Québec
J1H 5N4

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(cours collégial)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte - résidence pour étudiants seulement
- Bourses d'études possibles

PROGRAMME:

Le cours collégial (diplôme d'études collégiales - secteur général)

COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:

1. - Sciences de la santé
2. - Sciences pures et appliquées
3. - Sciences humaines et sciences de l'administration
4. - Arts plastiques (programme exhaustif)
5. - Lettres, langues modernes et théâtre

ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1977

Date limite: **1er mars 1977**

RENSEIGNEMENTS:

BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 337 ou 262

(Le Collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Institution privée fondée en 1832
Dirigée par le clergé diocésain de Montréal
Déclarée d'intérêt public
par le ministre de l'Éducation du Québec

Enseignement général pour garçons et filles

NIVEAU SECONDAIRE

Enseignement général sanctionné par un diplôme de fin d'études secondaires et donnant accès aux études de niveau collégial.

— lettres
— sciences
— sciences humaines

Date limite pour faire une demande d'admission: 20 février 1977.

NIVEAU COLLÉGIAL
(NIVEAU DES CEGEP)

Enseignement général conforme au programme du ministère de l'Éducation, sanctionné par un diplôme d'études collégiales et donnant accès aux études universitaires dans les

— sciences de la santé
— sciences pures et appliquées
— sciences humaines
— sciences de l'administration
— lettres

Date limite pour faire une demande d'admission: 1er mars 1977.

RENSEIGNEMENTS: (514) 589-5621

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

270, boulevard l'Ange-Gardien
L'Assomption, Québec

Collège Marie de France

— Reconnu par le gouvernement du Québec au titre de la Coopération Franco-Québécoise.
— Rattaché au Ministère de l'Education Français.
— Le collège prépare au Baccalauréat Français (séries lettres, économie, mathématiques et sciences) et à l'entrée dans les Universités Canadiennes et Nord-Américaines.
— Le Collège est habilité à recevoir les boursiers du Ministère de l'Éducation Français.
— Un service de cafétéria (demi-pension et lunch) est offert au Collège pour les repas he midi.
— De multiples activités parascolaires sont offertes aux élèves de tous les niveaux.

COURS DISPENSÉS:

NIVEAU PRÉ-ÉLÉMENTAIRE(mixte)
NIVEAU ÉLÉMENTAIRE (mixte)
NIVEAU SECONDAIRE - (Mixité progressive - les garçons sont acceptés en 6ème (secondaire I) dès la rentrée de septembre 77).

Enseignement général donnant accès aux études de niveau collégial et comprenant

Programme obligatoire

Français - Histoire géographie (dont celles du Canada particulièrement étudiées) - anglais - mathématiques - sciences biologiques et sciences de la terre - introduction aux sciences physiques et chimiques - dessin - musique - éducation physique.

Programme optionnel

à partir de la 4ème (secondaire III) Allemand — Espagnol, — Latin — Musique — Travaux Manuels Éducatifs.

NIVEAU COLLÉGIAL:

Enseignement général donnant accès aux universités:
- Sciences de la santé
- Sciences pures appliquées
- Sciences humaines
- Sciences de l'administration
- Sciences de l'éducation
- Lettres — langues modernes — histoire — géographie
- Arts (section ouverte en 1976)

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES
RENSEIGNEMENTS AU SECRÉTARIAT
du lundi au vendredi de 8 h a.m. à 5 h p.m. (17 heures) sans interupption.
4635, chemin de la Reine-Marie — **Tél.: 737-1177, 737-1178, 737-3023**
Montréal — H3W 1W3

Plus de 450 personnes ont déjà signé la Charte 77

PRAGUE (d'après AFP et Reuter) — Les professeurs Jiri Hajek et Jan Patocka ont publié une liste de deux cent-huit nouveaux signataires du manifeste sur les doigts de l'homme, a-t-on appris hier à Prague.

Cette liste qui porte le titre de "document numéro cinq" a été adressée il y a queqlues jours aux principaux organes de l'État, a indiqué à des journalistes M. Patocka. Il a précisé que cette seconde liste a été publiée sur la demande des nouveaux signataires dont certains ont déjà été interrogés par la police.

Parmi ces nouvelles adhésions, on relève les noms de soixante-quatre ouvriers, d'une centaine d'intellectuels ou cadres supérieurs et de douze prêtres. Plus de quatre-cent cinquante personnes ont ainsi annoncé publiquement leur soutien au manifeste.

MM. Hajek et Patocka se sont en outre élevés contre la déclaration du procureur général de Prague qui avait estimé illégale la Charte 77 tout en menaçant les auteurs de poursuites judiciaires. Ils estiment que c'est à un tribunal constitutionnel ou à défaut, à l'Assemblée fédérale tchécoslovaque elle-même, qu'il appartient d'interpréter la loi, dont le procureur général à la charge de surveiller l'application.

Hier soir, le Pr. Patocka a déclaré que lui-même et M. Hajek étaient arrivés à la conclusion qu'en proclamant arbitrairement l'illégalité de la charte, le procureur-général avait seulement cherché à intimider ses partisans. L'envoi de la nouvelle liste de signataires aux autorités témoigne donc de la volonté des animateurs du mouvement de ne pas se laisser intimider.

De leur côté, les autorités tchécoslovaques continuent à donner une ample publicité au soutien accordé par les artistes et écrivains officiels à un "contre-manifeste" adopté il y a une dizaine de jours à Prague par un large front culturel regroupant les unions (syndicats) de la culture.

Cette déclaration qui réaffirmait la fidélité du front culturel à la politique du PC, a été signée par plus d'un millier de personnes. Hier, ce sont les artistes "pop" et chanteurs de variétés qui ont endossé cette prise de position. La réunion a été ouverte par les deux principales vedettes de la chanson tchécoslovaque, Karel Gott, qui a remercié le parti et les dirigeants du pays "d'avoir su créer une atmosphère favorable au développement d'activités créatrices et artistiques" et Eva Pilarova.

Sur le plan politique, on a appris hier que les chefs des missions diplomatiques de sept pays occidentaux — Autriche, États-Unis, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Portugal, Norvège, Suède — avaient été convoqués individuellement cette semaine au ministère des Affaires étrangères, où ils ont été reçus par l'un des vice-ministres, M. Dusan Spacil.

Ce dernier, indique-t-on de source diplomatique, a exprimé son étonnement devant les réactions des gouvernements de ces pays sur l'affaire de la Charte 77, considérées ici comme des ingérences dans les affaires intérieures tchécoslovaques.

M. Dusan Spacil, ajoute-t-on de même source, n'a cependant pas protesté formellement contre ces déclarations.

Rencontre surprise avec Houphouët-Boigny

Rabin tenterait de court-circuiter la reprise de la conférence de Genève

GENEVE (Reuter) — Le président du Conseil israélien M. Yitzhack Rabin, a effectué hier une visite inopinée à Genève pour rencontrer le président Félix Houphouët-Boigny de Côte d'Ivoire, au moment où des voix s'élèvent pour suggérer une approche autre que la reprise de la conférence de paix de Genève pour relancer la négociation sur le Proche-Orient.

A Genève, M. Rabin s'est entretenu pendant trois heures avec le chef de l'État ivoirien. Leur communiqué commun précise que les deux hommes ont "procédé à un échange de vues approfondi sur la situation au Proche-Orient ainsi que sur les efforts diplomatiques déployés en vue de la paix dans la région. Ils sont convenus que le dialogue est la méthode la meilleure pour parvenir à la paix dans la région et ceci sur la base des résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité" des Nations-Unies.

Les milieux diplomatiques à Genève rappellent que M. Houphouët-Boigny avait rencontré la semaine dernière à Genève des représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui lui avaient remis un message du président Yasser Arafat. Ou n'exclut pas que le président ivoirien joue un important rôle de médiateur dans le conflit israélo-arabe, et qu'il a informé M. Rabin des positions actuelles de l'OLP.

En Israël, on se demande si la rencontre ne marque pas le début d'une nouvelle initiative diplomatique israélienne qui court-circuiterait une reprise de la conférence de Genève.

A ce propos, un responsable du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré hier qu'aux yeux des dirigeants israéliens les États-Unis semblaient les mieux placés pour jouer avec succès les intermédiaires dans la relance de la négociation de paix. Il a réaffirmé que les Israéliens étaient prêts à une reprise immédiate de la conférence de Genève, mais sur les bases qui étaient celles de 1974 — les résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité" des Nations-Unies.

Les milieux diplomatiques à Genève rappellent que M. Houphouet-Boigny avait rencontré la semaine dernière à Genève des représentants de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) qui lui avaient remis un message du président Yasser Arafat. Ou n'exclut pas que le président ivoirien joue un important rôle de médiateur dans le conflit israélo-arabe, et qu'il a informé M. Rabin des positions actuelles de l'OLP.

En Israël, on se demande si la rencontre ne marque pas le début d'une nouvelle initiative diplomatique israélienne qui court-circuiterait une reprise de la conférence de Genève.

A ce propos, un responsable du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré hier qu'aux yeux des dirigeants israéliens les États-Unis semblaient les mieux placés pour jouer avec succès les intermédiaires dans la relance de la négociation de paix. Il a réaffirmé que les Israéliens étaient prêts à une reprise immédiate de la conférence de Genève, mais sur les bases qui étaient celles de 1974 — les résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité.

Ainsi, la position demeure inchangée en ce qui concerne l'OLP. Israël, a dit ce responsable, n'acceptera pas la recommandation faite en décembre dernier par l'assemblée générale de l'ONU préconisant la participation de représentants de l'Organisation de la Palestine à la conférence.

Selon ce responsable, qui a demandé aux correspondants étrangers qu'il recevait de ne pas être identifié et cité directement, les efforts déployés actuellement en vue de la reprise de la conférence se heurtent à la volonté persistante des gouvernements arabes d'obtenir la présence de l'OLP à la table de conférence.

L'impasse étant totale, les États-Unis paraissent dès lors les mieux placés pour relancer la négociation compte-tenu du fait qu'ils peuvent faire preuve d'un pragmatisme et d'une souplesse plus grands qu'une conférence en bonne et due forme entravée par des problèmes de procédure, a-t-il dit.

Pour Israël, a-t-il dit, un autre avantage d'une médiation américaine est de se passer de la participation de l'Union soviétique. Les accords intérimaires conclus avec l'Égypte et la Syrie à l'initiative de Washington ont conduit à réduire l'influence de Moscou dans la région, ce qu'Israël voit d'un bon oeil, a-t-il ajouté.

Au Caire, où il a achevé hier une visite de deux jours, le secrétaire général des Nations-Unies, M. Kurt Waldheim, a déclaré qu'il existait d'autres voies qu'une reprise de la conférence de Genève pour faire avancer la négociation au Proche-Orient. "Il existe certainement d'autres possibilités", a-t-il dit au cours d'une conférence de presse peu avant son départ pour Damas, deuxième étape de sa présente tournée au Proche-Orient.

Les autorités égyptiennes souhaitent que la conférence de Genève reprenne d'ici la fin mars, faute de quoi elles porteront le dossier du Proche-Orient devant le Conseil de sécurité. M. Waldheim estime que la date n'est pas le problème clé, celui-ci étant avant tout les problèmes de procédure, notamment la question litigieuse d'une participation de l'OLP aux travaux.

Les observateurs ont noté que M. Waldheim avait choisi de parler du "processus de négociation". À un journaliste qui lui demandait si cela était une approche différente de la conférence de Genève, il a répondu: "La tendance actuelle est clairement de trouver les voies et moyens d'une reprise de la conférence de Genève."

Éthiopie: Haïlé Mariam en appelle aux progressistes

ADDIS ABEBA (AFP) — Le lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, le nouvel "homme fort" de la junte militaire éthiopienne, après la tentative de coup d'État de jeudi, a appelé hier les progressistes éthiopiens à s'unir pour défendre les frontières du pays.

Le lieutenant-colonel s'adressait à plusieurs dizaines de milliers de personnes réunies sur la place de la Révolution, dans la capitale éthiopienne, pour soutenir le DERG et appuyer la "décision révolutionnaire" prise à l'encontre de l'ex-chef d'État, le général Téféri Banté, et de six autres membres du DERG, abattus jeudi au cours de la tentative de putsch.

Le dirigeant éthiopien a accusé les "royalistes" d'Arabie séoudite et "la direction petite bourgeoise" du Soudan d'avoir fourni des armes à l'organisation éthiopienne de droite "Union démocratique éthiopienne" (EDU) et aux sécessionnistes du Front de libération de l'Erythrée, dans le but de démembrer la nation éthiopienne.

Il a souligné que "la volonté et l'unité" du peuple éthiopien seraient encore mises à l'épreuve dans l'avenir, et a admis que seul le Sud-Yemen entretenait encore des relations amicales avec le régime éthiopien dans la région.

Il n'a toutefois pas attaqué nommément la Somalie, ce qui pourrait signifier que le régime éthiopien va s'orienter encore plus à gauche, et pourrait de ce fait tenter un rapprochement idéologique avec la Somalie.

'Le problème de l'Erythrée, a-t-il affirmé, n'est pas seulement de caractère nationaliste, car il est attisé par les réactionnaires de l'extérieur qui craignent plus que tout la révolution socialiste éthiopienne".

Au cours de la manifestation sur la place de la Révolution, le "parti révolutionnaire du peuple" clandestin a été violemment dénoncé pour sa "campagne de terreur". Dans la foule, les banderoles proclamaient: "Ne gaspillez pas de munitions sur les opportunistes, pendez-les", et demandaient "l'exécution des anarchistes connus".

Le lieutenant-colonel Mengistu a assuré en conclusion que la révolution éthiopienne allait passer "de la défensive à l'offensive", et que les progressistes allaient combattre "la terreur par la terreur". Il a enfin promis des armes à la population "dans la mesure des moyens du pays", ainsi que l'avaient demandé notamment les représentants des syndicats du pays, et a appelé les civils à se joindre aux militaires pour "défendre les frontières".

Plusieurs personnes ont été appréhendées à la suite de la tentative de coup d'état déjoué, a-t-on appris hier soir de sources bien informées dans la capitale éthiopienne. Parmi ces personnes, précise-t-on, figurent plusieurs hauts-fonctionnaires, notamment le secrétaire permanent au ministère de l'Information et de l'orientation nationale, M. Tesfay Tadessé. M. Tadessé a été appréhendé jeudi après-midi.

Mme Gandhi accuse Ram de mettre en danger la stabilité

NEW DELHI (AP) — Mme Indira Gandhi, qui fait face à une rébellion dans les rangs mêmes du Parti du congrès, a souligné hier, à l'occasion du début de la campagne pour les élections parlementaires de mars prochain, les dangers d'une remise en cause de la stabilité intérieure.

S'adressant à des milliers de ses partisans réunis pour le deuxième jour autour de sa résidence, le Premier ministre indien a condamné la formation d'un nouveau parti politique, l'initiative de six de ses anciens collaborateurs du Parti du congrès et a affirmé que leur scission pouvait mettre en danger la stabilité obtenue grâce à 19 mois d'état d'urgence.

'Les pressions auxquelles le pays a été soumis ont été freinées grâce à l'état d'urgence, a-t-elle dit, mais maintenant une tentative se dessine visant à modifier la situation et à ramener l'instabilité. Nous ferons face à cette situation avec fermeté. C'est un défi et nous n'avons jamais eu peur des défis".

Lorsqu'elle proclama l'état d'urgence en 1975 et décida de limiter les libertés individuelles et la liberté de presse, Mme Gandhi avait également fait état de menaces sur la sécurité intérieure, menaces qui furent la principale justification de sa prise en main quasi absolue du pouvoir.

En période de crise politique, les membres du Parti du congrès ont toujours témoigné leur loyauté en se rassemblant autour de la résidence du Premier ministre et, comme toujours, cette démonstration de soutien a paru "regonfler" le chef du gouvernement dont la santé, à 59 ans, semblait quelque peu secouée cette semaine. "Je me sens beaucoup mieux maintenant", a dit Mme Gandhi en saluant ses admirateurs. Interrogée sur les derniers événements politiques, elle s'est contentée de déclarer: "Eh bien, c'est un défi, c'est tout ce que je peux en dire".

Hier, elle s'est abstenue de reprendre les attaques personnelles violentes qu'elle avait lancées jeudi contre M. Jagjivam Ram, 68 ans, une des personnalités du Parti du congrès qui a démissionné mercredi de son poste de ministre de l'Alimentation pour prendre la tête du nouveau "Parti du congrès pour la démocratie" opposé au Premier ministre.

M. Ram, qui avait également réuni ses partisans hier, s'est encore employé à réfuter les accusations de Mme Gandhi selon lesquelles il serait responsable, par son mauvais travail ministériel, de la récente flambée des prix. Il a affirmé que ces paroles étaient dictées par la colère. "Plus elle devient furieuse, plus je suis content, a-t-il dit en souriant, cela démontre qu'elle se bat sur une position de faiblesse maintenant".

M. Ram a répété que sa scission devrait bénéficier d'un large appui de la part des autres membres du Parti du congrès déçus par les 11 années de gouvernement de Mme Gandhi et désireux d'obtenir la levée complète de l'état d'urgence et le rétablissement des libertés démocratiques en Inde.

Mais de nombreux journaux indiens constataient hier que seuls des responsables de deuxième plan avaient apporté leur soutien personnel à M. Ram, qui est aussi le dirigeant reconnu de la communauté des 80 millions d'intouchables du pays.

Retrait US de Corée inévitable

WASHINGTON (AFP) — La confirmation à Tokyo par le vice-président Walter Mondale d'un retrait échelonné des forces terrestres américaines de Corée du Sud n'a étonné personne aux États-Unis: il était devenu inévitable.

Les États-Unis entretiennent en Corée un effectif de quelque 42,000 hommes. Les réductions porteront sur les troupes terrestres, soit au plus 33,000 hommes, les forces aériennes étant maintenues sur place.

Plusieurs facteurs plaidaient en faveur d'une réduction des troupes américaines dans ce pays. Les experts militaires aux États-Unis estiment d'abord que l'armée de terre sud-coréenne est maintenant capable de résister à une attaque des Nord-Coréens. Le renfort américain avait donc peu de raisons d'être dans le cadre purement coréen, surtout à partir du moment où Washington s'engageait à continuer à assister Séoul pour la modernisation de son armée.

D'autre part, pendant sa campagne électorale, le président Jimmy Carter n'avait pas caché sa détermination de réduire le budget de la Défense en limitant notamment la présence militaire américaine à l'étranger.

Dès son accession à la Maison-Blanche, il indiquait qu'il s'engagerait dès que possible, après consultations avec Séoul et Tokyo, sur la voie d'une réduction du contingent américain en Corée.

Cette annonce qui aurait fait bondir les milieux conservateurs américains il y a seulement quelques mois a été généralement bien reçue au Congrès. La Corée du Sud a en effet actuellement très mauvaise presse aux États-Unis. Plusieurs membres du Congrès ont été accusés par les journaux d'avoir reçu indirectement des fonds du gouvernement de Séoul, beaucoup s'interrogent sur les agissements de la "KCIA", les services de renseignement coréens, et le régime du président Park Chung Hee est très critiqué pour ses violations des droits de l'homme.

L'Amérique était donc prête pour un certain désengagement en Corée du Sud, estime-t-on à Washington. En même temps, Washington ne pouvait pas, et ne désirait pas, se retirer complètement.

D'abord, après la perte du Vietnam, la Corée du Sud reste le dernier bastion américain solide en Asie du Sud-Est.

Ensuite, un retrait total aurait pu être interprété à l'étranger comme l'abandon d'un allié qui fait face à un adversaire puissant, la Corée du Nord.

Enfin, la présence américaine en Corée fait partie du système de sécurité du Japon et Tokyo ne peut pas admettre de voir la région désertée par son allié.

La décision de l'administration de M. Carter répond en même temps à ses exigences intérieures et aux besoins de ses alliés. Elle satisfait un certain isolationnisme et permet de faire des économies. Parallèlement, elle assure à la Corée de pouvoir se défendre et au Japon de pouvoir compter sur le "parapluie" des États-Unis.

Orchestre symphonique de Montréal
Campagne de souscription 1976-77
A vous de jouer



Faites parvenir vos souscriptions à l'OSM, Place des Arts, Montréal

Visitez l'Europe, avec SETA VOYAGES
EN... AUTOMOBILE
ou EUROCAMPER-TOURMOBILE

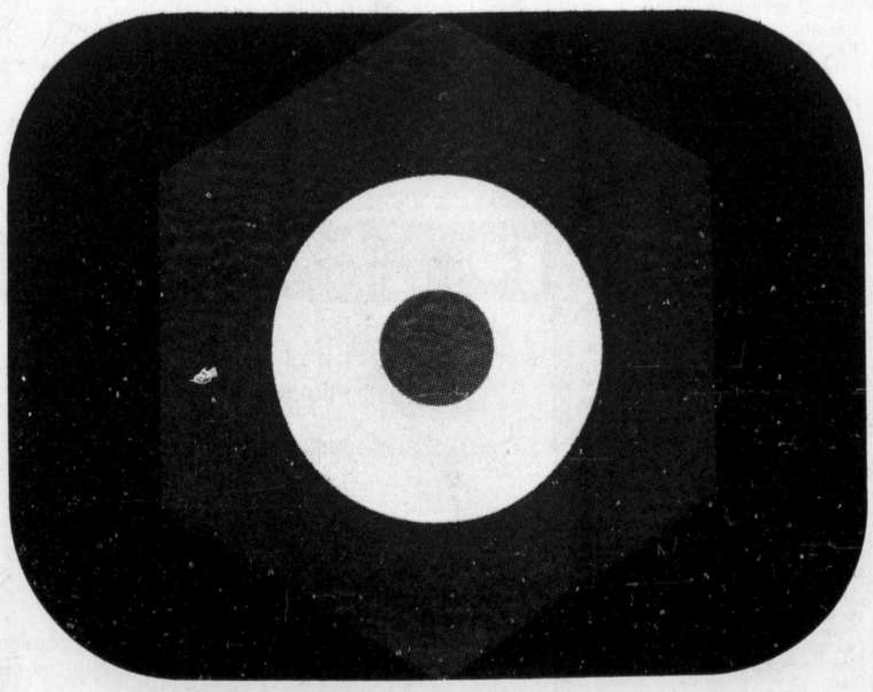


Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Renault — VW — Citroën
Fiat — Simca — Peugeot
Volvo — Micro-bus — etc...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
BILLETS AVION TOUTES DESTINATIONS
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176, rue DRUMMOND, MTL — 861-0200
"Touring Club de France"
Permis no 50291

Faites un voyage psychédélique sans drogues

A Second regard

Dimanche à 17 heures



Une expérience nouvelle à la télévision! Relaxez. Détendez-vous. Laissez-vous aller . . . Enlevez vos chaussures. Munissez-vous d'un coussin . . .

Second regard vous invite à vivre, chez vous, pendant une heure, une expérience de "mysticisme scientifique", inspirée d'Arica: une synthèse précise des divers systèmes traditionnels de la sagesse orientale et des méthodes de la psychologie "humanistique" américaine . . .

Second regard vous invite à faire, à domicile, un voyage psychédélique sans drogues . . . En même temps que le groupe de participants en studio — initiés et profanes — faites les exercices de relaxation, de respiration, de méditation qui vous seront demandés.

Entrez dans le jeu! Vivez le plus intensément possible cette expérience . . . Vous serez surpris des résultats . . . Après l'émission, communiquez vos impressions au Service des Relations publiques de Radio-Canada:
en téléphonant à: **(514) 285-3333**
· Radio-Canada assumera les frais des appels interurbains.
Ou écrivez à: Service des Relations publiques de Radio-Canada, Case postale 6000, Montréal, Québec, H3C 3A8.

Partout pour nous... Radio-Canada est là!

L'exclusion des femmes du sacerdoce ministériel

2) Une discipline qui découle de l'économie du salut

■ Voici la deuxième tranche du document publié récemment par la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi sur l'admission des femmes au sacerdoce ministériel, les auteurs du document invoquaient dans une première partie une longue tradition, "continue dans le temps, universelle en Occident comme en Orient", qui a valeur normative aux yeux de Rome. Dans cette seconde tranche, le document romain relie la position de Rome au mystère de l'économie du salut, dont les lois ne sauraient selon les auteurs être confondues avec les droits humains ou la promotion sociale.

Après avoir rappelé la norme de l'Église et ses fondements, il est utile et opportun d'éclairer cette règle en montrant la profonde convenance que la réflexion théologique découvre entre la nature propre du sacrement de l'Ordre, avec sa référence spécifique au mystère du Christ, et le fait que seuls des hommes ont été appelés à recevoir l'ordination sacerdotale. Il ne s'agit pas là d'apporter une argumentation démonstrative, mais d'éclairer cette doctrine par l'analogie de la foi.

L'enseignement constant de l'Église, renouvelé et précisé par le IIe Concile du Vatican, rappelé encore par le Synode des Évêques en 1971 et par cette Congrégation pour la Doctrine de la Foi en sa déclaration du 24 juin 1973, proclame que l'évêque ou le prêtre, dans l'exercice de son ministère, n'agit pas en son nom propre, in persona propria: il représente le Christ qui agit par lui: "Le prêtre, tient reellement la place du Christ", écrivait déjà au IIIeme siècle saint Cyprien. C'est cette valeur de représentation du Christ que saint Paul considérait comme caractéristique de sa fonction apostolique (cf. 2 Co 5, 20; Ga 4, 14). Elle atteint la plus haute expression et un mode tout particulier dans la célébration de l'Eucharistie qui est la source et le centre de l'unité de l'Église, repas sacrificiel dans lequel le Peuple de Dieu est associé au sacrifice du Christ: le prêtre qui, seul, a le pouvoir de l'accomplir, agit alors non seulement par l'efficacité que lui confère le Christ, mais in persona Christi, tenant le rôle du Christ, au point d'être son image même, lorsqu'il prononce les paroles de la consécration.

Le sacerdoce chrétien est donc de nature sacramentelle: le prêtre est un signe, dont l'efficacité surnaturelle provient de l'ordination reçue, mais un signe qui doit être perceptible et que les croyants doivent pouvoir déchiffrer aisément. L'économie sacramentelle est fondée, en effet, sur des signes naturels, sur des symboles inscrits dans la psychologie humaine: "Les signes sacramentels, dit saint Thomas, représentent ce qu'ils signifient par une ressemblance naturelle". La même loi de ressemblance naturelle vaut tant pour les personnes que pour les choses: quand il faut traduire sacramentellement le rôle du Christ dans l'Eucharistie, il n'y aurait pas cette "ressemblance naturelle" qui doit exister entre le Christ et son ministre si le rôle du Christ n'était pas tenu par un homme: autrement, on verrait difficilement dans le ministre l'image du Christ. Car le Christ lui-même fut et demeure un homme.

Certes, c'est de toute l'humanité, des femmes autant que des hommes, que le Christ est le premier-né: l'unité qu'il rétablit après le péché est telle qu'il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni esclave ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme, mais tous sont un en lui (cf. Ga 3, 28). Néanmoins, l'incarnation du Verbe s'est faite selon le sexe masculin: c'est bien une question de fait, mais ce fait, loin d'impliquer une prétendue supériorité naturelle de l'homme sur la femme est indissociable de l'économie du salut: il est, en effet, en harmonie avec l'ensemble du dessein de Dieu, tel que Lui-même l'a révélé, et dont le centre est le mystère de l'Alliance.

Car le salut offert par Dieu aux hommes, l'union à laquelle ils sont appelés avec Lui, l'Alliance en un mot, revêt dès l'Ancien Testament, chez les Prophètes, la forme privilégiée d'un mystère nuptial: le peuple élu devient pour Dieu une épouse ardemment aimée; de cette intimité d'amour, la tradition tant juive que chrétienne a découvert la profondeur en lisant et relisant le Cantique des Cantiques; l'Époux divin demeurera fidèle même lorsque l'Épouse trahira son amour, lorsque Israël sera infidèle à Dieu (cf. Os 1-3; Jr 2). Quand est venue "la plénitude des temps" (Ga 4,4), le Verbe, Fils de Dieu, prend chair pour inaugurer et sceller l'Alliance nouvelle et éternelle dans son sang qui sera versé pour la multitude en vue de la rémission des péchés: sa mort rassemblera les fils de Dieu dispersés; de son côté transpercé naîtra l'Église, comme Ève est née du côté d'Adam. Alors se réalise pleinement et définitivement le mystère nuptial annoncé et chanté dans l'Ancien Testament: le Christ est l'Époux; l'Église, est son épouse, qu'il aime parce qu'il l'a acquise par son sang et l'a faite glorieuse, sainte et sans tache, et il en est désormais inséparable. Ce thème nuptial qui se précise depuis les Épîtres de saint Paul (cf. 2 Co 11, 2; Ep 5, 22-33) jusqu'aux écrits johanniques (cf. surtout Jn 3, 29; Ap 19, 7 et 9), est présent même dans les Évangiles synoptiques: tant que l'époux est avec eux, ses amis ne doivent pas jeûner (cf. Mc 2, 19); le Royaume des cieux est semblable à un Roi qui fit des noces pour son fils (cf. Mt 22, 1-14). C'est par ce langage de l'Écriture, tout tissé de symboles, qui exprime et atteint l'homme et la femme dans leur identité profonde que nous est révélé le mystère de Dieu et du Christ, mystère qui, de soi, est insondable.

C'est pourquoi on ne peut négliger ce fait que le Christ est un homme. Et donc, à moins de méconnaître l'importance de ce symbolisme pour l'économie de la Révélation, il faut admettre que, dans des actions qui exigent le caractère de l'ordination et où est représenté le Christ lui-même, auteur de l'Alliance, époux et chef de l'Église, exerçant son ministère de salut — ce qui est au plus haut degré le cas de l'Eucharistie, — son rôle doit être tenu (c'est le sens premier du mot persona) par un homme: cela ne relève en ce dernier d'aucune supériorité personnelle dans l'ordre des valeurs, mais seulement d'une diversité de fait au plan des fonctions et du service.

Pourrait-on dire que, le Christ étant actuellement dans la condition céleste, il serait désormais indifférent qu'il soit représenté par un homme ou pour une femme, puisque "dans la ressurrection on ne prend ni femme ni mari" (Mt 22, 30)? Mais ce texte ne signifie pas que la distinction de l'homme et de la femme, pour autant qu'elle détermine l'identité propre à la personne, soit supprimée dans la glorification; ce qui vaut pour nous, vaut aussi pour le Christ. A peine est-il en effet nécessaire de rappeler que dans les êtres humains la différence sexuelle exerce une influence importante, plus profonde que, par exemple, les différences ethniques: celles-ci n'atteignent pas la personne humaine aussi intimement que la différence des sexes, ordonnée directement tant à la communion des personnes qu'à la génération des hommes; elle est, dans la Révélation biblique, l'effet d'une volonté primordiale de Dieu: "l'homme et femme il les créa" (Gn 1, 27).

Cependant, opposera-t-on encore, le prêtre, surtout quand il préside aux actions liturgiques et sacramentelles, représente également l'Église: il agit en son nom, avec "l'intention de faire ce qu'elle fait". En ce sens, les théologiens du Moyen-Age disaient que le ministre agit aussi in persona Ecclesiae, c'est-à-dire au nom de toute l'Église et pour la représenter. Et en effet, quoi qu'il en soit de la participation des fidèles à une action liturgique, c'est bien au nom de toute l'Église qu'une telle action est célébrée par le prêtre: il prie au nom de tous; à la messe il offre le sacrifice de toute l'Église; dans la nouvelle Pâque, c'est l'Eglise qui immole le Christ sacramentellement par l'intermédiaire du prêtre. (20) Ainsi puisque le prêtre représente aussi l'Église, ne serait-il pas possible de penser que cette représentation pût être assurée par une femme, selon le symbolisme déjà exposé? C'est vrai que le prêtre représente l'Église qui est le Corps du Christ. Mais s'il le fait, c'est précisément parce que, d'abord, il représente le Christ lui-même, qui est la Tête et le Pasteur de l'Église, formule employée par le 11e Concile du Vatican qui précise et complète l'expression in persona Christi. C'est en cette qualité que le prêtre préside l'assemblée chrétienne et qu'il célèbre le sacrifice eucharistique "que l'Église offre tout entière et dans lequel elle s'offre elle-même tout entière". (8).

Si l'on fait droit à ces réflexions, on comprendra mieux le bien-fondé de la pratique de l'Église; et l'on conclura que les controverses élevées de nos jours sur l'ordination de la femme sont pour tous les chrétiens une pressante invitation à approfondir le sens de l'épiscopat et du presbytérat, à redécouvrir la situation originale du prêtre dans la communauté des baptisés, dont il fait certes partie, mais dont il se distingue parce que, dans les actions qui exigent le caractère de l'ordination, il est pour elle — avec toute l'efficacité que comporte le sacrement — l'image, le symbole du Christ lui-même qui appelle, pardonne, accomplit le sacrifice de l'Alliance.

Le sacerdoce ministériel dans le mystère de l'Église

Peut-être est-il opportun de rappeler que les problèmes d'ecclésiologie et de théologie sacramentaire, surtout quand ils concernent le sacerdoce, comme c'est ici le cas, ne peuvent trouver leur solution qu'à la lumière de la Révélation. Les sciences humaines, si précieux que soit leur apport dans leur domaine, n'y peuvent suffire, car elles ne peuvent saisir les réalités de la foi: le contenu proprement surnaturel de celles-ci échappe à leur compétence.

C'est ainsi qu'on doit souligner combien l'Église est une société différente des autres sociétés, originale en sa nature et en ses structures. La charge pastorale, dans l'Église, est normalement liée au sacrement de l'Ordre: elle n'est pas un simple gouvernement, comparable aux modes d'autorités qui se vérifient dans les États. Elle n'est pas octroyée par le choix spontané des hommes: même lorsqu'elle comporte une désignation par voie d'élection, c'est l'imposition des mains et la prière des successeurs des Apôtres qui garantissent le choix de Dieu; et c'est l'Esprit Saint, donné par l'ordination, qui fait participer à la régence du Suprême Pasteur, le Christ (cf. Ac 20, 28). Elle est service et amour: "Si tu m'aimes, pas mes brebis" (cf. Jn 21, 15-17).

Pour cette raison, on ne voit pas comment il est possible de proposer l'accès des femmes au sacerdoce en vertu de l'égalité des droits de la personne humaine, égalité qui vaut aussi pour les chrétiens. On utilise parfois à cette fin le texte cité plus haut, de l'Épître aux Galates (3, 28), d'après lequel il n'y a plus dans le Christ de distinction entre l'homme et la femme. Mais ce passage ne concerne nullement les ministères: il affirme seulement la vocation universelle à la filiation divine qui est la même pour tous. D'autre part et surtout, c'est méconnaître complètement la nature du sacerdoce ministériel que de le considérer comme un droit: le baptême ne confère aucun titre personnel au ministère public dans l'Église. Le sacerdoce n'est pas conféré pour l'honneur ou l'avantage de celui qui le reçoit, mais comme un service de Dieu et de l'Église; il fait l'objet d'une vocation expresse, totalement gratuite: "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi; c'est moi qui vous ai choisis et institués" (Jn 15, 16; cf. He 5, 4).

On dit parfois et on écrit dans des livres ou des revues que des femmes se sentent une vocation sacerdotale. Un tel attrait, si noble et compréhensible qu'il soit, ne constitue pas encore une vocation. Celle-ci en effet ne saurait se réduire au seul attrait personnel, qui peut demeurer purement subjectif. Le sacerdoce étant un ministère particulier dont l'Église a reçu la charge et le contrôle, l'authentification par l'Église se trouve ici indispensable: elle fait partie constitutive de la vocation: le Christ a choisi "ceux qu'il voulait" (Mc 3, 13). Par contre, il y a une vocation universelle de tous les baptisés à l'exercice du sacerdoce royal par l'offrande de la vie pour Dieu et le témoignage comme louange de Dieu.

Les femmes qui expriment leur requête du sacerdoce ministériel sont certes inspirées par le désir de servir le Christ et l'Église. Et il n'est pas étonnant qu'au moment où elles prennent conscience des discriminations dont elles furent l'objet, elles en viennent à souhaiter le sacerdoce ministériel lui-même. Il ne faut pas oublier cependant que le sacerdoce ne fait pas partie des droits de la personne, mais relève de l'économie du mystère du Christ et de l'Église. La charge sacerdotale ne peut devenir le terme d'une promotion sociale; aucun progrès purement humain de la société ou de la personne ne peut par-lui-même y donner accès: cela est d'un autre ordre.

Il nous reste donc à mieux méditer la vraie nature de cette égalité des baptisés qui est une des grandes affirmations du christianisme: l'égalité n'est point identité, en ce sens que l'Église est un corps différencié, où chacun a son rôle; les rôles sont distincts et ne doivent pas être confondus, ils ne donnent pas lieu à la supériorité des uns sur les autres, ne fournissent pas prétexte à la jalousie; le seul charisme supérieur, qui peut et doit être désiré, c'est la charité (cf. 1 Co 12-13). Les plus grands dans le Royaume des Cieux, ce ne sont pas les ministres, mais les saints.

L'Église souhaite que les femmes chrétiennes prennent pleinement conscience de la grandeur de leur mission: leur rôle sera capital aujourd'hui, aussi bien pour le renouvellement et l'humanisation de la société que pour la redécouverte, parmi les croyants, du vrai visage de l'Église.

(8) Paul VI, Encyclique Mysterium fidei, 3 septembre 1965: AAS 57 (1965) p. 761.

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

"Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 27 janvier 1977 à COMCAP FACTORS INC. de toutes dettes, présentes ou futures, payables à TELSTEN SERVICES LTD. faisant affaires sous le nom de TRIANGLE GRAPHIC SERVICES a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 31 janvier 1977 sous le no 2754735."

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec que PLACEMENTS HILAIRE BLANCHET LTÉE, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Drummond a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 28ième jour du mois de décembre 1976 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Drummond le 11ième jour du mois de janvier 1977 sous le numéro 227047.

Daté à Montréal ce 19ième jour du mois de janvier 1977.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 12-066775-770
THÉRÈSE DUFOUR, ménagère, épouse de René Lévesque, résidant et domiciliée en la Cité de Lachine,

Requérante

-vs-

RENÉ LÉVESQUE, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé RENÉ LÉVESQUE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 3 février 1977

(s) Claude DUFOUR
REGISTRAIRE-ADJOINT

BARRIÈRE, NEUER & LAMARCHE
Avocats,
Lachine, P.Q.
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-030457-761
RÉAL DROLET, résidant et domicilié en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal.

DEMANDEUR

-vs-

LUCIEN BÉLANGER

-et-

FRANCINE GIGUÈRE BÉLANGER, autrefois tous deux résidant et domiciliés en les cité et district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DÉFENDEURS CONJOINTS
et SOLIDAIRES

PAR ORDRE DE LA COUR:

Les défendeurs LUCIEN BÉLANGER et FRANCINE GIGUÈRE BÉLANGER sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 1er février 1977

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Me ANDRÉ DUCEPPE avocat
a/s Mes Daoust, Duceppe, Beaudry & Ass.
1595 rue Saint-Hubert,
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-066283-775
ODILE MALEPART, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.

Requérante

-vs-

JAMES ROBERT WILLETT, présentement d'adresse inconnue,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé JAMES ROBERT WILLETT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, ce 24 janvier 1977

CLAUDE DUFOUR
Registraire-adjoint

Me PIERRE LARUE avocat
a/s Malo Wilhermy & Ass.,
2197 est rue Sherbrooke
Montréal, Qué.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

LES PRODUCTIONS SCOPES INC.

AVIS D'ABANDON DE CHARTE

Avis est donné que LES PRODUCTIONS SCOPE INC. présentera une requête au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières pour permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 1er février 1977

Le secrétaire,
BRUNO GARIN

"CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-000088-77
Adoption de Grant James Mullin
M & Mme X — Requérants
Avis à M & Mme John Thomas Mullin, présentement d'adresse inconnue;

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Bellechasse Est, le 10 mars 1977 à 10:00 A.M. en Chambre 100-A. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 3e jour de février 1977
Mes Stewart, McKenna, Procureurs des requérants."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000449-764
ROBERT HEROUX, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.

DEMANDEUR

-vs-

JACQUES HARNOIS, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal présentement d'adresse inconnue.

DEFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JACQUES HARNOIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 31 janvier 1977

CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

Mes GREENBLATT GODINSKY & ASS.,
2075 rue Université, No 1208
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500 12-65797-767
LUCIE RODRIGUE-BOUDREAU, résidant et domiciliée au 7080 de la rue Cannes, appartement #7 à St-Léonard, district de Montréal,

requérante

-vs-

ROGER BOUDREAU, adresse inconnue,

intimé.

ORDONNANCE PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, ROGER BOUDREAU EST par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal

Marcel Laurin, Régistraire
LAMOUREUX & MIGNAULT, procureurs de la requérante.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-024530-766
CLEMENT CHAGNON, résidant et domicilié en les cité et district de Montréal.

DEMANDEUR

-vs-

NADEAU & NADEAU INC., corps politique légalement constitué ayant son siège social et principale place d'affaires à Chomedey Laval, district de Montréal.

-et-

MICHEL CARON et YVON BLANCHETTE, autrefois faisant affaires sous la raison sociale de Miliclau Transport Enrg. au 3009 boul. de la Concorde, #209, Chomedey-Laval, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

DÉFENDEURS

-et-

PENTAGON CONSTRUCTION (1969) CO. LTD.,

Tierce-saisie

PAR ORDRE DE LA COUR:

Les défendeurs MICHEL CARON et YVON BLANCHETTE sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref de saisie avant jugement en mains tierces, affidavit avis et déclaration ont été laissés au greffe de la Cour supérieure de Montréal à leur intention.

MONTRÉAL, ce 31 janvier 1977

CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

Mes GILBERT MAGNAN & CARCOTTE
1 Place Ville-Marie, #1935
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DU DEMANDEUR

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'Acte des Pouvoirs Spéciaux des Corporations, que les garanties créées par l'Acte de Fidéicommis comportant hypothèque, cession et transport, exécuté par JUST LOOKING FASHIONS INC. et JOHN J. SWIDLER, C.A., comme fidéicommissaire devant le notaire Arnold Isaacson le 25 mai 1976 et enregistré aux Bureaux des Registraires des Divisions d'Enregistrement de Montréal, l'Assomption et Terrebonne sous les numéros 2695087, 192292 et 487439 respectivement, et tel qu'amendé par l'Acte de Fidéicommis Supplémentaire comportant hypothèque, cession et transport en date du 16 juin 1976 intervenu entre la BANQUE TORONTO-DOMINION, JOHN J. SWIDLER et COMPAGNIE DE FIDUCIE CANADA PERMANENT comme successeur fidéicommissaire, enregistré aux Bureaux des Registraires des Divisions d'Enregistrement de Montréal, l'Assomption et Terrebonne sous les numéros 271595G, 195755 et 493609 respectivement, est devenue exécutoire.

MONTRÉAL, le 1er février 1977

JOHN J. SWIDLER
AGENT DU FIDEICOMMISSAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-001186-779
GARAGE LUCIEN INC., corps politique et incorporé dûment constitué selon la Loi et ayant son bureau chef et principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

GASTON RIVARD, autrefois résidant et domicilié à Pointe Gatineau district de Hull, présentement d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur GASTON RIVARD est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

Montréal, ce 31 janvier 1977

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Me EDWIN J. WINSTON
1410 Guy St.No 23
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE,
(Division des Divorces)

NO: 12-066516-778
DAME PIERRETTE RAYMOND,

Requérante

C.

RENÉ DE SYLVA,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée RENÉ DE SYLVA est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

ST-HUBERT, le 28 janvier 1977

CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE

Me Lamarre, Lafontaine & Associés,
3258 Grande-Allée,
St-Hubert, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001792-777
KINROSS MORTGAGE CORPORATION,

Créancière

-vs-

Mr. D.J. KIRKLAND, autrefois résidant et domicilié au 98 Dauphin Road, en la Cité de Dollard des Ormeaux, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue.

Débiteur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Avis est donné à D.J. KIRKLAND débiteur, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, que l'avis de 60 jours tel que requis par les Articles 1040A et suivants du Code civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire.

Le dit avis de 60 jours, concerne: "Un immeuble ayant front sur le chemin Dauphin, en la cité de Dollard des Ormeaux, district de Montréal, connu et désigné comme étant le lot no CINQ du lot original no TROIS CENT CINQUANTE-SIX (356-5) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de Ste-Geneviève. Tel que le tout se trouve présente, circonstances et dépendances."

Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedant de 60 jours de la date du premier des avis, la créancière KINROSS MORTGAGE CORPORATION deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposé au Greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

MONTRÉAL, ce 2 février 1977

A. BEAULIEU P.A.C.S.M.

Mes BAKER, WOLOSHEN & ASS.
1155 ouest Boul. Dorchester,
suite 1007
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DE LA CRÉANCIÈRE

PRENEZ AVIS QUE LUCIEN GERMAIN et LES SERVICES URBAINS DE LA MAURICIE INC. s'adresseront conjointement à la Commission des Transports du Québec pour que soit transférée à LES SERVICES URBAINS DE LA MAURICIE INC. la clause de son permis no. 1986-A autorisant le service de transport de personnes dans Cap-de-la-Madeleine et entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

Tout intéressé peut, s'il y a lieu, s'adresser à la Commission des Transports pour s'opposer à cette demande dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

Québec, le 21 janvier 1977

André Joli-Coeur,
Procureur des requérants

1ère publication: 4 février 1977
2e publication: 5 février 1977
3e publication: 7 février 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-001354-776
FIRST NORTHAMERICA INVESTMENTS LTD, ayant sa place d'affaires en les cité et district de Montréal.

Demanderesse

-vs-

LEONARD COHEN, présentement d'adresse inconnue.

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur LEONARD COHEN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 31 janvier 1977

CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

Me STEPHEN A. FISHER
a/s Obrien Hall Saunders
Place du Canada, #2100
Montréal, QUÉ.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-01909-777
DANS L'AFFAIRE DE LA CONVENTION MATRIMONIALE entre

RAOUL MARTIN contremaître
et
JEANNINE MALIAN, tous deux résidant, et domiciliés au 12,345 avenue Salk, en la Cité de Montréal, district de Montréal.

REQUÉRANTS

PRENEZ AVIS que le requérant présentera devant la Cour Supérieure siégeant en pratique pour et dans le district de Montréal, à 9:30 heures de l'avant-mici, le 15ième jour de mars 1977, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, une requête demandant l'homologation d'un Acte de Modification du Régime Matrimonial entre le requérant et sa conjointe, DAME JEANNINE MALIAN, passé le 19ième jour de janvier 1977, devant Me Claude Laurent notaire, sous le numéro 790 de ses minutes, afin d'établir un régime de séparation de biens au lieu d'un régime de communauté de biens.

MONTRÉAL, ce 2 février 1977

Mes ROBILLARD & LAURENT
11,903 Ste-Gertrude
Montréal-Nord, QUÉ.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-024870-766
ISIDORE LANGENAUER
et
ROBERT WAYNE PERCY tous deux résidant et domiciliés en les cité et district de Montréal
et
PETER B. SCOTT, résidant et domicilié en la cité de Lachine, district de Montréal.

CRÉANCIERS

-vs-

VALENTINO ENTERPRISES INC., présentement d'adresse inconnue

DÉBITRICE

PAR ORDRE DE LA COUR:

Avis est donné à VALENTINO ENTERPRISES INC; débitrice, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier no 05-024870-766, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire.

Ledit avis de 60 jours concerne: "Un emplacement ayant front sur le Chemin Baily en la cité de Côte St-Luc, district de Montréal, connu et désigné comme étant le lot no CENT QUATRE-VINGT-SEIZE de la subdivision originale du lot nu. CENT CINQ (105-196) aux Plan et Livre de Renvoi officiel de la Paroisse de Montréal."

Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du premier des avis, les créanciers ISIDORE LANGENAUER, ROBERT WAYNE PERCY et PETER B. SCOTT deviendront propriétaires de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'avis de 60 jours a été déposé au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à votre intention.

MONTRÉAL, ce 2 février 1977

CLAUDE DUFOUR P.A.C.S.M.

Mes YANOFSKY KAHN & ASS.
1 Pl. Ville Marie, #1540
Montréal, QUÉ.
PROCUREURS DES CRÉANCIERS

Avis est par les présentes donné que la compagnie CHEZ MONELLE INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège sociale dans la Ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies.

DATÉ à Montréal, ce 2ième jour de février 1977.

(SGD) JEAN PLOTKIN
Secrétaire

Mes Lechter & Segal, Suite 804, 1440 ouest rue Ste-Cahterine,
Montréal, Québec

PRENEZ AVIS que TALBOT WELDING & HARDFACING INC. et LOCATION ARCTIQUE INC. s'adresseront conjointement à la Commission des Transports du Québec pour que soit transféré à LOCATION ARCTIQUE INC. le permis numéro 815-DYV de Talbot Welding & Hardfacing Inc.

Tout intéressé peut, s'il y a lieu, s'adresser à la Commission des Transports pour s'opposer à cette demande dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis.

Québec, le 31 janvier 1977

André Joli-Coeur
Procureurs des requérantes

1ère publication: 4 février 1977
2e publication: 5 février 1977
3e publication: 7 février 1977

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 691 438
REDPATH REALTIES LIMITED, ayant une place d'affaires en les cité et district de Montréal,

DEMANDERESSE

-vs-

HENRY MORGAN PROPERTIES LIMITED et VILLE DE MONTRÉAL

Défenderesses

-et-

PAUL ÉMILE SAVAGE

Mis-en-cause

AVIS A: REDPATH REALTIES LIMITED

Prenez avis qu'une requête en péremption d'instance sera présentée devant cette honorable Cour Supérieure de Montréal, division de Pratique, le vendredi 11ième jour de mars 1977 à 9:30 heures de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu.

MONTRÉAL, ce 1er février 1977

Mes McMASTER MINNION PATCH & ASS.
129 rue St-Jacques,
Montréal, QUÉ.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-059738-769
DAME LOUISE MATTE,

Requérante

-vs-

GUY GRIMARD,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, GUY GRIMARD, est par les présentes avisé qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu le 9 novembre 1976, dont copie a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre procédure en Appel dans les délais légaux, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement irrévocable de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures acces soires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 26 janvier 1977

ME BENOIT GENDRON, AVOCAT
400 est, rue Jarry
Montréal, P.Q.
H2P 1V3
Tél.: 381-2504

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR DE BIEN-ÊTRE SOCIAL

NO: 500-43-001179-76
Adoption de Daniel BÉLANGER
M et Mme X — Requérants
Avis à: Diane Marie Barbara Salois présentement d'adresse inconnue;

Prenez avis qu'une requête en adoption pour l'enfant ci-haut mentionné sera présentée devant un juge de la Cour de Bien-Être Social à 410 rue Bellechasse Est, le 10 mars 1977 à 10:00 A.M. en chambre 100-A. Veuillez agir en conséquence.

MONTRÉAL, ce 2e jour de février 1977.

Mes Stewart, McKenna,
Procureurs des Requérants."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-[illegible]6692-753
JOHN MacLEOD,

REQUÉRANT

-vs-

NELLIE RUTH FIELD,

INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est, par la présente, signifié à l'intimée NELLIE RUTH FIELD, que le jugement conditionnel de divorce a été prononcé le 17 novembre 1976, après enquête et audition par défaut, par l'Honorable Juge Guy Pager.

Avis est également donné à l'intimée que, à défaut par elle d'en appeler de ce jugement conditionnel ou de demander qu'il soit révoqué dans les trente (30) jours de la seconde publication du présent avis, le requérant demandera que le jugement conditionnel devienne irrévocable sans autre avis ni délai.

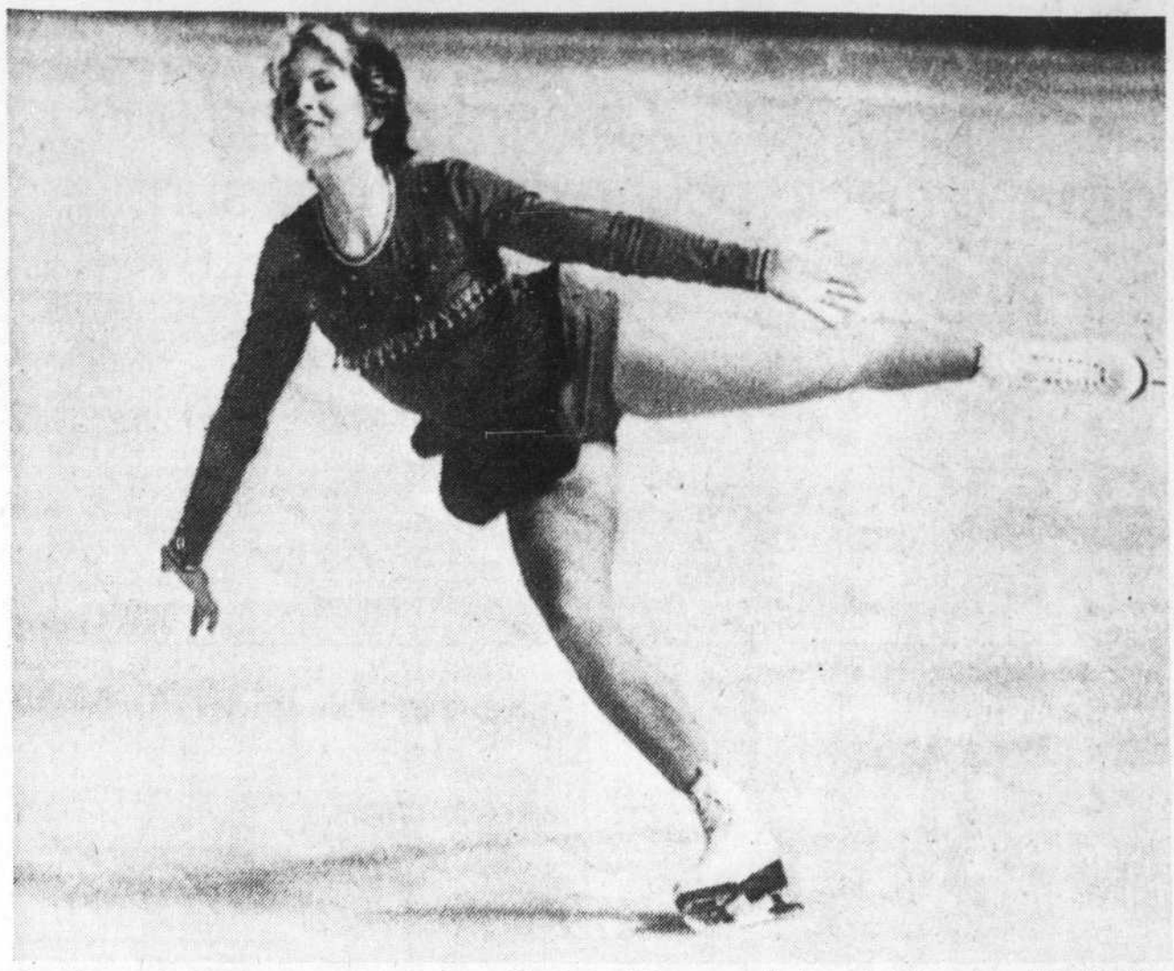
MONTRÉAL, le 3 février 1977

(S) CLAUDE DUFOUR
REGISTRAIRE-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
POUR LE DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-066753-777
DAME MARIE-JEANNE CORBIN-DARVEAU, ménagère, domiciliée et résidant au 8935



Première après le programme court, Janet Morrissey d'Ottawa a glissé au troisième rang hier derrière Cathie MacFarlane de Calgary, qui a remporté le titre junior féminin des championnats canadiens de patinage artistique devant la grande favorite, Carolyne Skoczen de Windsor. (Téléphoto CP)

Aux championnats canadiens de patinage artistique

Daniel Béland se classe deuxième

CALGARY (PC) — Le Torontois Gary Beacon a remporté le titre junior aux championnats canadiens de patinage artistique, hier, devançant Daniel Béland, de Montréal, qui a triomphé dans les figures libres. Beacon qui s'était classé 2e chez les juniors l'an dernier, a triomphé dans les imposées et est sorti vainqueur même s'il a dû se contenter du 5e dans le programme court.

Même si Béland, 16 ans, a eu le meilleur sur le champion dans les libres, il n'a pu rattraper son retard après les imposées.

Avant les compétitions, Béland avait été choisi pour repreésenter le Canada au championnats juniors mondiaux à Mégève, France, la semaine prochaine.

D'autre part, Marie McNeil, de Halifax, et Robert McCall, de Darmouth, ont patiné avec confiance et ont remporté facilement le championnat canadien de danse junior.

McNeil et son partenaire participeront donc la semaine prochaine au championnats mondiaux juniors à Mégève.

Julie Hammonds et Heighington, de Toronto, ont pris la deuxième place, devant Joanne French, de Toronto, et John Thomas, de Brampton.

Les nageuses canadiennes créent une forte impression en Hollande

AMERSFOORT, Pays-Bas (AFP-Reuter-CP) — Les nageuses canadiennes ont créé une forte impression à l'occasion de la première journée de la réunion internationale de natation qui a débuté hier soir à Amersfoort dans l'est des Pays-Bas et qui se prolongera jusqu'à dimanche.

Nancy Garapick, de Halifax, ancienne championne du monde du 200 mètres dos, a en effet remporté le 200 mètres quatre nages individuelles en 2:21.79 devant l'Est-allemande Sabine Kahle et la Danoise Susane Nielsson. Trois Canadiennes ont toutefois pris les trois places suivantes. Il s'agit de Cheryl Gibson d'Edmonton en 2:23.85, Joanne Baker de Thunder Bay en 2:26.42 et Christine Hodson d'Ottawa en 2:26.64.

Liz McKinnon de Thunder Bay a ajouté au succès de Mlle Garapick en remportant le 800 mètres libre en 9:01.77, soit près de quatre secondes de mieux que sa plus sérieuse rivale, la Néerlandaise Annelies Maas.

Chez les hommes, Bill Sawchuk a imité les performances des ondines canadiennes en gagnant la finale du 200 mètres quatre nages individuelles devant le Soviétique Andre Smirnov.

Seule l'épreuve du 1,500 mètres a échappé aux nageurs canadiens puisque la victoire est allée au Britannique David Parker, qui a devancé son compatriote Paul Sparkes. Peter Szmidt a été le meilleur Canadien avec une sixième place.

Mel Swig présenterait un plan pour sauver les Barons

RICHFIELD, Ohio (AP) — Le propriétaire des Barons de Cleveland Mel Swig, présentera au comité des gouverneurs de la LNH, vendredi prochain à Chicago, un projet qui permettrait à la concession de poursuivre ses activités jusqu'à la fin de la saison. C'est du moins ce qu'a dit hier le représentant des joueurs et capitaine des Barons, Bob Stewart, qui a eu un entretien de 90 minutes avec Swig.

Tout en refusant d'élaborer, Swig a déclaré qu'il préparait un plan visant à refaire la structure financière de l'équipe. Durant sa rencontre avec Stewart, Swig n'a mentionné aucun nom qui pourrait laisser croire à la venue d'un nouvel investisseur. Le propriétaire des Barons a toutefois manifesté un certain optimisme, ce qui tranche avec son attitude des derniers jours.

Jeudi, une rumeur a circulé à l'effet qu'une solution de rechange n'obligerait plus les joueurs à accepter que le versement de 27% de leur salaire soit différé comme il leur avait été proposé. Certains observateurs estiment que cette solution implique la venue de l'homme d'affaires Sanford A. Greenberg, qui est en outre propriétaire du Colisée de Cleveland.

Hier, les Barons ont tenu un exercice au Colisée après quoi ils ont attendu la fin de l'entretien entre Swig et Stewart. Les joueurs des Barons, dans une forte majorité, auraient du reste accepté de différer une partie de leur salaire, comme leur avait recommandé le directeur exécutif de l'Association des joueurs de la LNH, l'avocat torontois Alan Eagleson.

Toutefois, les 24 joueurs de l'équipe auraient malgré tout rempli un formulaire qui leur assurera le statut d'agent libre s'ils n'étaient pas payés avant le 17 février. Stewart a cependant refusé de divulguer les noms des joueurs ayant refusé de différer leur salaire.

Ken Read se blesse en descente

ST-ANTON, Autriche (AFP) — Le Canadien Ken Read a été victime d'une chute hier au cours du dernier entraînement de la descente du 50ème Alberg-Kandahar à St-Anton comptant pour la coupe du monde de ski, et s'est légèrement blessé.

'Mes skis se sont croisés, a-t-il expliqué. J'ai fait une chute en avant tombant sur mes skis. Je souffre du dos et du ventre. J'espère que le mal va passer et que je pourrai courrir samedi (aujourd'hui)".

En raison des excellentes conditions extérieures — soleil et piste rapide — de très bons temps ont du reste été réalisés hier. Ainsi le Suisse Bernhard Russi, fort sans doute de sa récente victoire à Morzine-Avoriaz, la première en trois ans, a réalisé le meilleur temps en 1:56.20. Il a battu ainsi de 49 centièmes et de 51 centièmes l'Italien Herbert Plank et l'Autrichien Franz Klammer.

hockey

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 6, Vancouver 4
Islanders NY 6, Rangers NY 3
Philadelphie 6, Chicago 0
Buffalo 6, Colorado 4
Boston 5, St-Louis 4
Pittsburgh 0, Cleveland 0
Hier soir
Atlanta 6, Boston 3
Ce soir
Montréal à Los Angeles
Philadelphie à Toronto
Washington à Islanders NY
Détroit à Pittsburgh
Chicago à Cleveland
Vancouver à Minnesota
Buffalo à St-Louis
Dimanche
Islanders NY à Rangers NY
Atlanta à Philadelphie
Washington à Boston
Pittsburgh à Colorado
Vancouver à Détroit
Minnesota à Chicago

Association Mondiale

Jeudi
Phoenix 5, Houston 3
Hier soir
Winnipeg 8, San Diego 2
Houston 4, N.-Angleterre 1
Birmingham 7, Québec 0
Ce soir
Birmingham à Indianapolis
N.-Angleterre à Cincinnati
Calgary à Phoenix
Dimanche
Cincinnati à Québec
Indianapolis à N.-Angleterre
Calgary à Winnipeg
San Diego à Edmonton

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 9, Sorel 4
Chicoutimi 8, Montréal 4
Laval 3, Hull 2
Hier soir
Québec 6, Montréal 2
Cornwall 6, Sorel 5
Shawinigan 7, T.-Rivières 4
Dimanche
T.-Rivières à Chicoutimi
Montréal à Hull
Laval à Cornwall
Québec à Sorel
Sherbrooke à Shawinigan

LIGUE NATIONALE

Section Lester Patrick

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
PHILADELPHIE	52	30	10	12	201	140	72
ISLANDERS NY	52	31	14	7	187	130	69
ATLANTA	53	24	18	11	179	167	59
RANGERS NY	54	18	23	13	188	198	49

Section Connie Smythe

ST-LOUIS	53	21	26	6	152	184	48
CHICAGO	53	19	25	9	169	186	47
COLORADO	53	15	29	9	155	196	39
MINNESOTA	51	12	28	11	147	206	35
VANCOUVER	53	15	33	5	146	205	25

Section Charles Adams

BOSTON	54	31	17	6	204	170	68
BUFFALO	51	29	16	6	183	143	64
TORONTO	52	25	20	7	191	168	57
CLEVELAND	52	15	28	9	152	189	39

Section James Norris

MONTRÉAL	54	39	7	8	259	125	86
PITTSBURGH	52	23	20	9	165	163	55
LOS ANGELES	52	19	23	10	171	167	48
WASHINGTON	53	16	29	8	143	199	40
DETROIT	50	14	30	6	129	185	34

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	50	21	18	1	224	182	63
INDIANAPOLIS	58	24	22	4	169	180	52
CINCINNATI	49	23	24	2	214	187	48
N.-ANGLETERRE	55	20	30	5	176	206	45
BIRMINGHAM	54	21	22	1	185	203	43

Section Ouest

HOUSTON	52	20	17	5	193	151	65
SAN DIEGO	52	28	21	2	177	173	60
WINNIPEG	48	27	20	1	228	176	56
PHOENIX	51	21	28	2	180	234	44
EDMONTON	52	21	29	2	140	189	44
CALGARY	49	19	26	4	165	167	42

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
CHICOUTIMI	52	32	16	4	294	238	68
TROIS-RIVIERES	51	29	15	7	323	240	65
QUÉBEC	51	29	16	6	263	214	64
SHAWINIGAN	51	10	32	9	181	258	29
SOREL	52	10	37	5	217	324	25

Section Ouest

SHERBROOKE	51	29	15	7	279	235	65
CORNWALL	52	28	19	5	243	209	61
MONTREAL	50	21	23	6	217	247	48
HULL	51	19	25	7	203	222	45
LAVAL	51	17	26	8	235	264	42

sommaire

Association Mondiale

Jets 8, Mariners 2

Première période
1—WINNIPEG: Bergman (2) Lesuk, Sullivan 8:09
2—SAN DIEGO: Sentes (13) Lacroix, Pinder 7:54
3—WINNIPEG: Hedberg (46) Nilsson, Long 10:47
4—SAN DIEGO: Pinder (6) Hornung, Shmyr 13:48
Pénalités: Green W 3:40, Sullivan W 7:34, Ketola W 9:00, San Diego purgée par McNamee 10:31, Dunn W, Daley W purgée par Rihilranta 11:57, Burgess SD 16:36.
Deuxième période
6—WINNIPEG: Lesuk (13) Nilsson, Hedberg 6:57
6—WINNIPEG: Nilsson (24) Hedberg 7:36
7—WINNIPEG: Hedberg (46) Nilsson, Lesuk 13:57
8—WINNIPEG: Hedberg (47) Lesuk, Nilsson 14:12
Pénalités: Ketola W, Hughes SD 4:42, Rhinees SD double mineure 7:31, Lesuk W 7:57, Dunn W 16:23, Hornung SD 19:56.
Troisième période
9—WINNIPEG: Hedberg (48) Nilsson 1:51
10—WINNIPEG: Moffat (10) Miller, Long 7:54
Pénalités: Long W 3:36, Hornung SD 5:59, Dunn W mineure, majeure, match, McKamee SD mineure, majeure 13:10, Morrison SD 19:18.

Tirs au but

San Diego	13	6	12—31
Winnipeg	15	15	17—47

Gardiens: Lockett, San Diego; Daley, Winnipeg.
Assistance: 10,114.

BONN (AP) — On a injecté de l'air comprimé dans les nageurs olympiques de l'Allemagne de l'Ouest dans le but d'améliorer leur rapidité aux J.O. de Montréal, ont admis les dirigeants sportifs allemands. On a conduit ces tests au camp d'entrainement préolympique à Calgary juste avant les J.O. 1976, mais on a abandonné l'idée avant les compétitions parce que les nageurs ne démontraient aucune amélioration, selon la fédération allemande de natation.

Utilisant des seringues, le médecin de l'équipe a injecté environ un demi-gallon d'air comprimé dans le gros intestin de chaque nageur par voie anale.

"Nous devions aller aux toilettes plus souvent", a admis un nageur qui a refusé d'être identifié. Peter Hooke, médaille de bronze dans les 100m libre, a admis avoir participé à l'expérience, ajoutant qu'elle avait été déplaisante.

On avait assuré les membres de l'équipe qu'ils ne couraient aucun danger et tous ont suivi les ordres de garder le silence jusqu'à ce qu'un nageur en fasse la révélation au journaliste Bild Zaitung qui l'a rendue publique il y a deux jours.

L'expérience a été abandonnée après trois jours parce que les nageurs ne pouvaient conserver l'air assez longtemps pour en profiter dans les compétitions.

Les journalistes ont accusé les dirigeants allemands de ne pas protéger les athlètes contre les expériences sans scrupule des médecins, réclamant même la démission immédaite des responsables de telles expériences.

EDMONTON (PC) — Hugh Campbell a hâte de relever le défi comme pilote des Eskimos d'Edmonton, de la LCF, lesquel viennent de l'embaucher pour deux saisons. Son premier travail consistera à se choisir des adjoints, "et j'ai déjà six ou sept noms en tête". Il a ajouté qu'il "formera un club discipliné avec une solide défensive et une offensive comprenant l'élément surprise."

Campbell hérite d'un club qui vient de terminer au 3e rang, après avoir fini au premier rang pendant trois ans, y compris la conquête de la coupe Grey en 1975.

Campbell possède une certaine expérience dans la reconstruction d'une équipe, notamment avec le collège Whitworth à Spokane depuis 1970, étant même choisi pilote de l'année de sa conférence à trois reprises. Il a décidé tôt de devenir instructeur et il s'est préparé en conséquence en travaillant avec les personnels d'instructeurs à l'université de Washington State, à Whitworth et, pendant les quatre dernières années, à Regina et Winnipeg.

En six saisons à Regina, Campbell a capté 60 passes de touché, établissant un record canadien avec 17 en 1966, tout en participant à deux matches de la coupe Grey en 1966 et 1967. Selon l'ancien instructeur Ray Jauch, qui l'a embauché en sa qualité de directeur-gérant des Eskimos, Campbell sait être dur quand la situation l'exige.

COMPTABLES AGRÉÉS

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Lucien D. Viau, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
Waguih Boulos, C.A.
H. Lionel Robin, C.A.
Jean-Jacques Ouellette, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Jacques Joyal, C.A.
Richard De Bellefeuille, C.A.
Louis Baril, C.A.
4925 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3
7708 rue Édouard, LaSalle, H8P 1T9
55A, Blainville Est,
Ste-Thérèse J7E 1L4
769-3871 - 435-4691

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

DISTRICT ÉLECTORAL DE:
POINTE-CLAIRE
Rapport sommaire des dépenses électorales de
M. ROY C. AMARON
CANDIDAT: Parti libéral du Québec
aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles du candidat...	$ AUCUNE
2. Location de locaux	$ 375.00
3. Services	$5046.79
4. Frais de voyage et louage de voitures	$ 169.44
5. Articles fournis	$1603.43
6. Publicité	$9724.22
7. Créances contestées	$ AUCUNE
TOTAL:	$16918.88

Signé: F.G.S. Kelley
agent officiel

PUBLIÉ PAR:
Le président d'élection dudit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE:
POINTE-CLAIRE
Rapport sommaire des dépenses électorales de
M. RÉGINALD EDWARDS
CANDIDAT: Démocratic Alliance Démocratique
aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles hu candidat	$ 0.00
2. Location de locaux	$ 0.00
3. Services	$ 0.00
4. Frais de voyage et louage de voitures	$ 0.00
5. Articles fournis	$ 63.02
6. Publicité	$910.97
7. Créances contestées	$ 0.00
TOTAL:	$973.99

Signé: Barbara Heywood
agent officiel

PUBLIÉ PAR
Le président d'élection dudit district électoral.

DISTRICT ÉLECTORAL DE:
LAFONTAINE
Rapport sommaire des dépenses électorales de
M. BERNARD BENOÎT
CANDIDAT: LIBÉRAL
aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles du candidat	$ NIL
2. Location de locaux	$ 750.00
3. Services	$ 4,125.00
4. Frais de voyage et louage de voitures	$ NIL
5. Articles fournis	$ 3,604.57
6. Publicité	$ 9,997.07
7. Créances contestées	$ NIL
TOTAL:	$18,476.64

Martial Mayrand
agent officiel

PUBLIÉ PAR:
Le président d'élection dudit district électoral

DISTRICT ÉLECTORAL DE:
LAFONTAINE
Rapport sommaire des dépenses électorales de
M. LUCIEN GRENIER
CANDIDAT: UNION NATIONALE
aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles du candidat	$ NIL
2. Location de locaux	$ 175.00
3. Services	$ 784.00
4. Frais de voyage et louage de voitures	$ NIL
5. Articles fournis	$ 464.43
6. Publicité	$ 1,021.57
7. Créances contestées	$ NIL
TOTAL:	2,445.00

J. Édouard Juneau
agent officiel

PUBLIÉ PAR:
Le président d'élection dudit district électoral

DISTRICT ÉLECTORAL DE:
LAFONTAINE
Rapport sommaire des dépenses électorales de
M. MARCEL LÉGER
CANDIDAT: PARTI QUÉBÉCOIS
aux élections générales du 15 novembre 1976.

1. Dépenses personnelles du candidat	$ AUCUNE
2. Location de locaux	$ 776.00
3. Services	$ 3286.80
4. Frais de voyage et louage de voitures	$ AUCUNE
5. Articles fournis	$ 7445.35
6. Publicité	$ 6834.80
7. Créances contestées	$ AUCUNE
TOTAL:	$18342.95

Signé: André Desroches
agent officiel

PUBLIÉ PAR:
Le président d'élection dudit district électoral.

toronto

Pétroles en vedette

Tendance à la hausse et activité moyenne, hier à la Bourse de Toronto. L'indice TSE-300 a clôturé sur une hausse de 1.96 à 1,007.70 et trois des principaux groupes qui le composent ont enregistré des gains.

Les pétroles et gaz ont grimpé de 5.68 points à 1,127.84, les services financiers, de 4.12 à 906.69 et les produits industriels, de 2.98 à 905.35. Les métaux et minerais ont baissé de .97 à 1,138.20.

Les produits de consommation et les transports venaient en tête des gagnants parmi les 10 groupes restants, tandis que les papiers et les produits forestiers, les communications et les entreprises de presse figuraient parmi les cinq plus gros perdants.

Les pertes l'ont emporté sur les gains 268 contre 218 alors que 241 valeurs demeuraient inchangées.

Le volume a atteint 2.39 millions d'actions d'une valeur de $21.71 millions, comparativement à 2.22 millions d'actions d'une valeur de $21.72 millions traitées jeudi.

General Motors a gagné 1 1-8 à $76 1-2, Montréal Trust, 7-8 à $12 3-4, Central and Eastern Trust A, 3-4 à $12 1-2, Walker-Gooderham A, 3-4 à $28 1-4 et District Trust A, 3-4 à $6.

Great-West Life Assurance a perdu 1 point à $51 1-2, Bell Canada, 1-8 à $47 3-4, Indal Ltd., 1-8 à $14 7-8, IWC Communications, deux cents à $1.53 et Shell Canada, 1-4 à $15.

Parmi les titres miniers, Cyprus Anvil Mining a grimpé de 1-4 à $8 7-8, tandis que Placer Development a fléchi de 3-8 à $21 et Canada Tungsten Mining, de 3-8 à $6 7-8.

Enfin chez les pétroles, Chieftain Development s'est adjugé 7-8 à $12 1-2, Numac Oil and Gas, 1-2 à $11 1-2 et Canadian Homestead Oils, 3-8 à $7 5-8. Par contre, Alminex a cédé 3-8 à $8 3-8 et Sogepet Ltd., 15 cents à $1.40.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
A.G.F.M	642	161	161	161	+ 1
Abby Gln A	200	$6¾	6¾	6¾	
Abitibi	5530	$9¼	9⅛	9¼	— ⅛
Abitbi 7½p	150	$41¼	41¼	41¼	+ ½
Acklands	1000	$12	12	12	+ ¼
Acme Gas	20000	6	6	6	
Afton Min	500	$7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
Agnico E	200	355	355	355	— 5
Agra Ind A	635	$6	6	6	
Akaitcho	500	58	58	58	— 1
Albany	12000	33	32	33	
Alt Energy	5920	$12⅛	11⅞	12	
Alta Gas A	6422	$13⅜	13½	13½	
Alta G F	850	$28	28	28	— ¼
Alta G 9.76	16775	$28⅜	28⅛	28⅛	— ⅜
Alta Nat	1100	$32	32	32	
Alcan	21507	$26¾	26½	26½	
Algo Cent	100	$11½	11½	11½	+ ¼
Algoma St	510	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
ASTel p	600	$27	26¾	27	
Alminex	5350	$8¾	8⅜	8⅜	— ⅜
Almin 4½ p	260	$34	34	34	— ½
Alum 3rd p	350	$28¼	28	28¼	+ ¼
Am Bonza	9350	$7¾	7⅜	7⅜	+ ¼
Am Larder	3000	17	17	17	+ 2
Am Eagle	2700	53	53	53	+ 2
Am Leduc	17000	9½	9	9	— ½
Andres W	100	$8¾	8¾	8¾	
Ang CT 4½	100	$23½	23½	23½	— ¼
Aquitaine	1922	$16⅝	16¼	16⅝	+ ⅛
Asamera	12175	$12⅞	12¼	12⅝	+ ⅜
Asbestos	350	$21¼	21¼	21¼	— ¾
Ashland C	330	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Asc Porc	1000	60	60	60	
Atco A	700	$13⅞	13⅞	13⅞	
Auric Res	13499	31	30	31	+ 1
BC Sugar A	3000	$26½	26	26½	+ ½
BP Can	8380	$9½	9¼	9½	+ ¼
Banister C	2200	$14½	14¼	14¼	+ ⅛
Bank BC	116	22	22	22	+ 1
Bank Mtl	8371	$14	13⅝	13¾	
Bank N S	7483	$20¼	20	20¼	+ ⅛
Bankeno	2900	175	166	166	— 9
B Cdn Nat	29330	$14	13⅞	14	
Baton B	2000	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ¼
Beavr E A	800	405	405	405	
Bell Canad	11952	$47¾	47⅜	47¾	— ⅛
Bell A pr	210	$47¼	47	47	
Bell B pr	250	$47⅜	47⅜	47⅜	
Bell D pr	1360	$49⅜	49⅛	49⅛	— ⅛
Bell 2.28	6500	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
Bell 1.80	12550	$20½	20⅜	20½	+ ⅛
Bell Can W	16300	300	285	285	—15
Beth Cop A	250	$12⅜	12⅜	12⅜	
Biltmo A p	200	260	260	260	+10
Black P A	1000	375	375	375	+ 5
Blakwod A	100	320	320	320	+20
Block Bros	1800	495	495	495	
Brcan Pr d	1050	$25⅜	25⅜	25⅜	
BC Phone	3650	$13⅜	13¼	13¼	
CAE A	300	$8½	8½	8½	— ¼
Cal P a	1225	$33¼	32⅞	32⅞	— ⅜
CalP980	50	$109¼	109¼	109¼	+ 2¼
Cal P236	100	$27½	27½	27½	
Calgon a	150	400	400	400	—5
CCemL a	511	$8	8	8	
Can Devlp	100	$101	101	101	+ ⅛
Can Perm	1600	$19¼	18¾	19¼	+ ⅜
CTrst a	160	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ¼
CTrst c	5600	$20½	20	20½	+ ¾
Cdn Cable	300	$14½	14½	14½	
CP Inv	100	$18¾	18¾	18¾	— ¼
CPI pr	110	$37½	37½	37½	+ ¼
CUtil e	200	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
Canron	540	$22	22	22	— ¼
CPLtd	9785	$16¾	16⅝	16⅝	+ ⅛
Cent Dyn	2000	60	60	60	—8
BC Phone	3150	$13¼	13⅛	13¼	— ⅛
BCFP	5100	$26¼	25¾	25¾	— ¼
BCPh 4½ p	100	$51	51	51	+ 1
BCPh 4¾ p	275	$52	52	52	
BCPh 1956	230	$52	52	52	
BCPh 6.80	100	$19½	19½	19½	
BCP 7.04 p	225	$20½	20½	20½	
BCP 10.16 p	510	$28	28	28	— ½
BCP 2.32 p	350	$29	29	29	
Brunswk	1993	$5¾	5⅜	5½	
Budd Auto	1100	$5½	5¼	5½	
Bulora Cor	5000	12	12	12	
Burns Fds	z38	$10⅞	10⅞	10⅞	
CC Yachts	300	350	350	350	
CAE A	400	$8¾	8¾	8¾	
CFCN	4375	$9⅞	9½	9⅞	+ ⅛
Cad Frv	8240	$8⅞	8¾	8⅞	
Cal Pow A	4574	$33⅜	33	33	— ¼
Cal P 10 p	90	$110	110	110	
Cal P 9.80	70	$109¼	109	109	+ ¼
Cal P 9.75	22	$108	108	108	+ 2
Cal P 2.36	550	$27½	27⅛	27⅜	+ ⅛
Cam Mine	9000	36	35½	35½	— ½
Camflo	200	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Camp RL	400	$24¼	24¼	24¼	
Campau A	800	400	400	400	—10
CDC pr B	375	$101¼	101	101¼	+ ¼
Can Malt A	650	$18¾	18½	18¾	
C Nor West	1700	$7½	7⅜	7½	
C Pakrs C	600	$18½	18¼	18¼	— ⅜
Can Perm	66319	$19¼	18⅝	19¼	+ ⅜
CS Pete	12100	320	310	320	
Can Trust A	19350	$25	24½	25	+ ½
C Trust 7¼	1250	$20½	20	20½	
CTr w	500	$8	8	8	+ ½
C Tung	13200	$7⅜	6⅞	6⅞	— ⅜
C Cablesy	235	$14⅜	14½	14⅜	— ⅛
C Cable w	320	131	131	131	— 9
Cdn Cel	900	$6½	6⅜	6½	
Cdn Fardy	490	315	310	315	
C Marben	1000	82	82	82	+ 3
C Morisn	1200	160	160	160	
Cons Pipe	100	415	415	415	
Cons Prof	z168	11	11	11	
C Rexspar	1500	110	108	110	
Cdn Distrb	1000	325	325	325	— 5
Cons Gas	11228	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Con Gas A	175	$61½	61½	61½	+1½
Con Gas D	1200	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Control F	900	255	255	255	
Conwest	z25	300	300	300	
Cop Fields	500	190	190	190	— 2
Cornat Ind	525	490	490	490	— 5
Coseka R	19635	465	455	460	+ 5
Costin R w	660	325	315	325	+25
Craigmt	820	6	5⅞	5⅞	— ⅛
Crain R L	150	$9½	9½	9½	+ ¼
Crestbrk	650	395	375	375	—25
Crwn Life	100	$43½	43½	43½	+ ⅜
C Zellrba A	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Crow Nest	400	$40	40	40	
Crush Intl	1200	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Cuvier M	1000	76	76	76	+ 3
Cyprus	4975	$11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
DRG Ltd A	200	475	475	475	
Daon Dev	1335	$9½	9½	9½	
Daon A	1200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
D Aragon	3000	21	21	21	
Debhld B p	z25	$61	61	61	
Decca R	2400	$7⅜	7	7⅜	+ ⅜
D Eldona	1500	60	59	59	
Denison	1550	$53½	53¼	53¼	
Dicknsn	2400	400	400	400	
Dist Tr A	5100	$6	5½	6	+ ¾
Doman I	1900	$5⅜	5⅛	5⅛	— ⅛
Dome	z199	$45	44½	44½	
Dome Pete	1910	$40½	40⅛	40¼	— ⅛
D Bridge	1112	$18¼	18⅛	18¼	+ ⅛
D Citrs A	100	$7	7	7	+ ⅛
D Explor	11500	16	16	16	— 1
Dofasco A	1324	$25¾	25½	25½	— ⅛
Dom Store	6575	$15¼	14¾	15¼	+ ¼
D Textie A	1600	$7¾	7⅜	7⅜	
Domtar	9440	$14⅜	14¼	14¼	— ⅜
Domtar pr	300	$11½	11½	11½	
Doniee M	250	$9¾	9¾	9¾	
Dunde Pal	9000	50	48	49	— 1
Du Pont	100	$13	13	13	+ ¼
E-L Fin	943	$6	6	6	
E-L Fin w	z171	42	40	42	
East Mal	2004	170	170	170	+ 3
Estn Prov	100	225	225	225	
Ego Mines	4000	49	48	49	+ 1
Electro K	z250	25	25	25	
Electro A	150	290	290	290	— 5
Elks Stors	100	$10¾	10¾	10¾	
Emco	400	$5⅞	5⅞	5⅞	
Exquisite	2105	265	250	265	+25
Extndcar	100	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Falcon C	525	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Falcon	350	$36⅛	36⅛	36⅛	+ ⅛
Fed Ind A	500	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Fields S	2000	$9	8⅞	8⅞	— ⅛
F Mar	3000	42	42	42	
Foodcrp Lt	1400	385	380	385	
Foodex S	550	$6¼	6⅛	6¼	
Ford Cnda	155	$87	87	87	— 1
F Sea A pr	z35	$6⅛	6⅛	6⅛	
F Season w	2000	40	40	40	— 5
Francana	300	$6⅞	6⅞	6⅞	
Fruehauf	1600	$6	6	6	
GSW Cl B	1200	$7	7	7	
Gaz Metr	300	$6¼	6¼	6¼	
G Distrb A	160	$7⅛	7⅛	7⅛	
GMC	3276	$76¾	75⅜	76½	+1⅛
Genstar L	1045	$23¼	23⅛	23¼	+ ¼
Gnstar Lw	2200	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Gnt Masct	14575	145	141	143	+ 1
Giant Yk	200	$6⅜	6⅜	6⅜	
Gibraltar	1880	$6½	6½	6½	
Goodyear	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Gt Oil Sds	1172	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
G L Nickl	z400	61	61	61	
GL Paper	100	$28¼	28¼	28¼	+ ⅜
Gt W Life	630	$52½	51½	51½	— 1
Grsyhnd	460	$16	16	16	— ⅛
Guar Trst	500	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Gulf Can	7245	$27½	27¼	27½	+ ¼
Gulfstrem	9500	42	41	41	— 1
		H	to	L	
Hambro C	2500	410	400	405	— 5
Hard Crp A	1745	450	415	450	+10
Hard Crp C	200	410	410	410	— 5
Harris J A	600	395	390	395	+ 5
Hawker A	1380	495	490	490	
Hawker pr	z10	$57⅜	57⅜	57⅜	
Hayes D A	100	$5¾	5¾	5¾	
Highmont	200	120	120	120	— 5
Hollinger A	850	$29	29	29	
Home A	1058	$28¼	28	28¼	+ ¼
Home B	233	$25	25	25	— ¼
Howdn DH	100	$8½	8½	8½	+ ⅛
Hud Bay A	z20	$18⅜	18⅜	18⅜	
Hud Bay B	200	$18¾	18¾	18¾	
H Bay Co	2050	$16¾	16¾	16¾	— ⅛
HB Oil Gas	1600	$36½	36⅜	36½	
Husky Oil	1925	$21⅜	21½	21½	— ¼
Husky E w	1900	$6¾	6⅜	6⅜	— ¼
Hy's Ltd	400	200	200	200	— 5
IAC	2250	$16	15¾	15¾	
ITL Ind	400	103	103	103	— 4
IU Intl	5070	$13	12⅞	13	+ ⅛
IWCC	104000	156	150	153	— 2
Imasco A	500	$25¼	25¼	25¼	
Imp Gen	100	370	370	370	+ 5
Imp Oil A	23925	$23¼	23	23⅛	+ ¼
INCO A	4290	$33⅜	33⅜	33⅜	— ⅛
INCO B	240	$33½	33½	33½	
Indal	33267	$15	14⅞	14⅞	— ⅛
Indusmin	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Inexco Oil	500	$16⅞	16⅞	16⅞	+3⅛
Inglis	z14	$12	12	12	
Inland Gas	550	$10⅛	10⅛	10⅛	
Inter-City	6865	$6⅜	6½	6½	+ ⅛
Inter C B w	12100	385	375	380	+10
Intrmetco	800	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
IBM	84	$275	273	273	
Int Mogul	200	267	267	267	+ 6
I Mogul A	135	$11½	11½	11½	
Interpool	700	$17⅛	17	17⅛	+ ¼
Int Pipe A	8580	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Ipsco	500	$11¼	11⅜	11⅜	— ⅛
Inv Group	550	$6¾	6¾	6¾	
Inv Grp A	1300	$6⅜	6¾	6⅜	
Inv Grp 5 p	1100	$15¼	15	15¼	+ ⅜
Iron Bay T	950	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Irwin T A	100	29	219	219	— 1
Island Tel	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
ISO	5800	130	115	125	+ 5
Ivaco A	500	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅛
Jannock B	700	$12¾	12⅜	12¾	
Janoc 6 p	z50	$6¾	6¾	6¾	
Jelex	z133	5	5	5	
Joliet	8500	8	8	8	
Kaiser Re	3145	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Kaps Tran	40600	88	76	86	+ 7
Keeprite B	100	$10	10	10	
Kelly D A	z25	$5	5	5	
Kenting	100	$20⅜	20⅜	20⅜	+ 2
Kerr A A	405	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Koffler A	z10	$5	5	5	
Labatt A	3778	$17	16⅞	17	
Lab Min	100	$30½	30½	30½	
Lacana	40	370	360	370	+ 5
Laidlaw A	100	$7½	7½	7½	— ⅛
LOnt Cem	1700	350	350	350	
Lakehead	1000	22	22	22	— 3
Laurasia	1000	40	40	40	
Lau Fin	100	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Leigh Inst	19900	205	200	205	+ 5
Levy A pr	3200	$6⅞	6⅞	6⅞	
LL Lac	900	135	135	135	
Lob Co A	140	275	275	275	—10
Lob Co B	1043	285	280	280	— 3
Lob Ltd Bp	z4	$14⅛	14⅛	14⅛	
Lochiel	4600	150	146	147	— 3
Loeb M	2423	345	330	345	+15
MICC A	160	$26½	26½	26½	
Maclarn A	200	$29	29	29	— ½
MH Cable	200	$11	11	11	+ ¼
Mclan H A	800	$8½	8	8½	+ ½
MB Ltd	4070	$22½	22½	22¼	— ⅛
Madeline	3805	83	79	79	— 2
Madsen	1500	55	55	55	— 1
Magna Int	903	$21¼	25¼	25¼	— ⅛
Magnetcs	z50	60	60	60	
Maisiln I	600	235	230	230	—30
Majstc Wil	41150	265	245	265	+22
M Lf Mills	275	$31	31	31	
Maritime	476	$19⅜	19¼	19¼	— ⅛
Mar T 860	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Markel F	123	$5	5	5	
Martin	z500	7½	7½	7½	
Mass Fer	11150	$20⅜	20½	20½	— ¼
Mas F A	450	$27¾	27⅜	27⅜	
Mas F B	300	$27½	27½	27½	
Matgmi A	200	$14	14	14	— ¼
Mc Adam	12500	36½	35½	35½	— 1
Mc Intyre	z85	$31⅜	31½	31⅜	
Melcor	400	420	420	420	— 5
Mercantil	6200	$15	14¾	15	+ ⅜
Merland E	27300	445	430	445	+20
Meta Uran	1000	7	7	7	— ½
Met Stor A	z10	$9⅛	9⅛	9⅛	
Met Stor s p	215	$14	14	14	+ ⅜
Mex LP	z3	290	290	290	
Mindamr	6000	12	11½	11½	— ½
Minri Res	1140	150	146	150	
Moffat A	350	$9¾	9½	9½	
Molson A	335	$15⅜	15⅜	15⅜	
Molson B	100	$14	14	14	
Mon Inv	300	$5	5	5	— 1
Mtl Trust	2625	$12¾	12¼	12¾	+ ⅜
Moore	4774	$33⅞	33½	33⅝	+ ⅛
Mt Wright	500	20	20	20	— 1
Multi Acc	6300	340	315	340	+15
Murphy	725	$8⅜	8⅜	8⅜	
N B Cook	5000	61	60	60	
NBU Mine	6300	155	150	150	— 5
NRD Min	5500	35	35	35	
NSI Mark	23050	40	25	40	
NaChrs I	5400	$5¾	5½	5¾	+ ⅛
Nabrs Dlg	450	$13¼	13¼	13¼	
Nat Drug	200	$5½	5½	5½	+ ¼
Nat Drug p	100	$6¾	6¾	6¾	
Nat Grocp	z106	$27½	27½	27½	
Nat Trust	400	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Neonex	3204	191	190	190	— 1
NB Tel	897	$18	18	18	
NB Tel 1.85	300	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
N Dimens	1500	59	58	59	+ 5
N Kelore	1000	12	12	12	
N Provid D	z350	12	12	12	
N Senator	5500	13	12½	12½	
N York Oil	10500	123	120	123	+ 3
Newconx	100	400	400	400	
Nfld Tel	300	$7¼	7⅛	7⅛	
Nick Rim	3000	11	11	11	
Noble M	1000	45	45	45	+ 1
Noma A	100	475	475	475	+25
Noranda A	17625	$30¾	30¼	30⅜	+ ¼
Noranda B	z50	$301	30⅛	30⅛	
Norbaska	1500	17	17	17	+ 1
Norcen	6907	$11⅜	11¼	11¼	— ⅛
Norcen B	300	$20¾	20	20¾	+ ⅛
Norcn 150	300	$19	19	19	— ⅜
Norcen w	8050	29	25	25½	—5½
Nordair A	4200	225	225	225	+10
Normick P	300	300	300	300	— 5
NC Oils	18800	$8⅜	8¼	8¼	
N Canada	1000	29	29	29	
Nor Ct 260p	100	$29	29	29	
Nor Tel	12510	$28¾	28½	28⅝	+ ⅛
N Tecm B w	10900	$11½	10⅞	11½	+ ¾
Northgat	4100	$5	5	5	
Northld	29000	13	12	13	+ 1
Nowsco W	100	$17¾	17¾	17¾	
Nu-Wst A	520	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Nudlama	10000	17	17	17	
Numac	23890	$11¾	11	11½	+ ½
OPI Ltd	700	$5½	5½	5½	
OSF Ind	700	295	290	290	— 5
Oakwood p	3650	148	145	148	— 1
Obrien	37008	130	120	130	+10
Ocelot A	1000	$9¾	9¾	9¾	+ ⅛
Ocelot B	10445	$9⅞	9⅜	9⅞	+ ¼
Okanagan	300	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Orlando	650	$12½	12½	12½	
Oshawa A	1460	355	350	350	
Pac Coper	3500	102	102	102	— 1
Pac Nth G	300	310	305	310	+ 5
Pac Pete	15600	$29½	28½	29⅛	+ ⅜
Page Pet	600	279	270	277	+ 7
Paloma P	853	320	315	315	— 5
Pamour A	2000	291	290	290	— 1
Pan Centr	6000	80	78	80	
Pancana I	2800	130	128	130	+ 5
PanCan P	576	$24⅞	24⅜	24¾	
Patino N V	325	$14¾	14¾	14¾	+ ¼
Pe Ben O	3200	380	375	380	
Pembin A	600	420	420	420	+10
P Dept S	4063	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
P Jewl A	1200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Petrofina	200	$16½	16⅜	16⅜	
Petrol	3000	238	230	238	+ 8
Peyto Oils	23400	$5½	5⅜	5½	
Phillips Cb	100	$9	9	9	
Pine Point	430	$32½	32⅜	32⅜	— ⅛
Pitts C	800	455	455	455	+
Place G	1800	48	47	47	
Placer	2300	$23⅛	21	21	— ⅜
Pominex	2000	76	72	72	— 3
Pop Shops	820	490	490	490	+ 5
Pow Corp A	1150	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Pow C 4¾	z50	$28⅛	28⅛	28⅛	
Prado Exp	2000	215	215	215	
Prairie Oil	900	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Precamb	3000	72	71	72	— 3
Pre Cable	100	$8¾	8¾	8¾	¼
Price Co	4724	$9½	9¼	9¼	— ⅜
Provigo	100	$8	8	8	+ ¼
Prov B Can	z100	$12¾	12¾	12¾	
Qasar Pet	750	$6½	6⅜	6⅜	— ⅜
Que Man	13000	14½	14½	14½	
Que Sturg	1000	62	62	62	— 1
Ram	4930	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Ranger	1531	$22½	22¼	22⅜	+ ⅛
Rayrock	z100	79	79	79	
Redpath A	300	$27½	27⅜	27½	+ ½
Reed Pap A	5970	$10⅜	10¼	10¼	
Reed Osir A	1100	$7	7	7	+ ⅛
Reichwt	300	$9½	9½	9½	+ ⅜
Reitman A	9700	$10	10	10	+ ⅛
Repub Res	10400	136	130	136	+ 6
Revelstk	1500	$7½	7½	7½	+ ⅛
Revnu Prp	4120	69	67	69	— 1
Roman	1100	$19	19	19	
Ronyx Cor	8100	150	147	150	+ 5
Rothman	125	$16¼	16¼	16¼	
Rothm 2p	600	$15¾	15¾	15¾	
Rothmn w	1500	39	39	39	
Royal Bnk	2681	$25½	24⅞	25	
Royal Tr A	1543	$18¼	17⅞	18¼	+ ¼
Russel H	300	$9⅜	9⅛	9¼	— ⅜
Sandwell A	100	$8⅜	8⅜	8⅜	
Scintrex	1000	75	75	75	
Scot Mis pr	700	$19⅞	19¾	19⅞	— ¼
Scot Paper	800	$23	23	23	
Scot York	5400	194	185	185	— 5
Scotts	4800	$8⅛	8	8	
Seagram	11885	$24	23½	24	+ ½
Seaway w	z75	29	29	29	
Selk A	150100	$10⅜	10½	10½	+ ⅜
Shaw Pipe	180	425	420	420	— 5
Shell Can	19897	$15¼	14⅞	15	— ¼
Sherritt A	1425	$6	5⅞	5⅞	— ⅛
Siebens	3050	$14⅜	14⅜	14⅜	
Sigma	300	$19	18⅜	18⅜	— ⅜
Silvmq	10000	33	31	33	+ 1
Silverwd A	206	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Simco Erl	1500	320	315	320	— 5
Simpsons	14141	$5⅛	5	5⅛	
Simpson S	550	$7⅞	7⅞	7⅞	
Sklar M	1000	137	132	132	— 5
Sklar W	z200	53	53	53	
Skye Res	13200	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
Skyline H	200	185	182	182	— 3
Slater Stl	800	$8	8	8	
Sogepet	16700	160	140	140	—15
Sony Corp	100	$9¼	9¼	9¼	
Southm A	300	$18¾	18⅜	18⅜	— ⅛
Spar Aero	6250	385	370	375	— 5
Spooner	2000	24	23½	23½	— ½
St Brodcst	600	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Steico A	2550	$25⅜	25⅛	25⅜	+ ⅜
Steep R	700	197	197	197	
Ster Trust	z20	$8¼	8¼	8¼	
Sullivan A	1510	98	98	98

Malgré trois baisses successives du taux d'escompte

Les prêts aux consommateurs restent au taux record de 13½%

par Michel Nadeau

En dépit de trois baisses successives de la plupart des taux d'intérêt au cours des deux derniers mois, les banques maintiennent toujours au niveau record de 13½% les taux des prêts à la consommation.

Ce taux n'a pas bougé depuis l'ascension vertigineuse des taux d'intérêt au milieu de 1974; depuis la première des trois baisses récentes du taux d'escompte en novembre, presque tous les taux d'intérêt ont diminué de 1½%. (Voir notre tableau).

"Un écart de 4% entre le taux préférentiel et le taux à la consommation est raisonnable; une différence de 4½% devient très intéressante mais 4¾%, comme c'est le cas actuellement, ça devient un peu gênant" de dire un banquier de la rue St-Jacques.

Cette semaine, les banques à charte ont ramené à 8¾% le niveau de leur taux préférentiel c'est-a-dire le loyer de l'argent réclamé aux meilleurs clients. Au milieu de l'an dernier, l'écart entre les deux taux était de 3¼%.

Un rendement accru sur ces prêts ne manquera pas de modifier les bénéfices des institutions bancaires. Le volume des prêts à la consommation représente environ $14 milliards dans l'actif bancaire total. Les banques comptent pour plus de 56% du crédit à la consommation.

'Nous étudions présentement la possibilité de réduire ce taux" a déclaré au DEVOIR, M. André Bisson, directeur général pour le Québec de la Banque de Nouvelle-Écosse.

L'écart de 4¾% semble en effet assez important si l'on en croit des données publiées dans le mémoire des banques à la Commission Bryce. En 1975, une année exceptionnelle aux niveaux des profits des banques, la différence entre le coût des dépôts et le rendement des prêtes atteignait le taux sans précédent de 3.97%.

Si les banques maintiennent le rendement de ces prêts à 13½%, leur coût de revient a diminué avec la baisse des taux. Ainsi, l'épargne sans privilège de chèque n'offre maintenant que 6¼% par rapport à 8% au milieu de l'an dernier. Le coût des dépôts garantis a été réduit de 1½% environ alors que la troisième source de fonds, les comptes d'épargne ordinaire, demeure au niveau de 3%.

Le peu d'empressement des banques à modifier ce taux peut s'expliquer en partie par le fait que ce marché est finalement assez peu sensible aux variations modestes des taux d'intérêt.

'Seulement 10% des emprunteurs magasinent vraiment. Les autres désirent avant tout de l'argent rapidement, sans trop de complication et souhaitent être traités avec considération" de préciser un responsable des prêts budgétaires d'une banque montréalaise.

Certains banquiers soutiennent cependant que le maintien de l'écart de 4¾% peut s'expliquer:

'Nous avons encore des prêts à 11% de 1971 qui ne viendront à échéance que dans quelques années. Il faut se rattraper et compenser un peu..."

La durée moyenne des prêts à la consommation est d'environ 30 mois. La moitié sont consentis pour l'achat ou la réparation d'automobiles. La valeur moyenne serait entre $4,000 et $5,000 environ.

Les consommateurs les plus frappés sont les acquéreurs de maisons mobiles. Ils doivent payer un intérêt de 13½% alors qu'une modification à la législation pourrait leur permettre d'obtenir un prêt hypothécaire à 10¼% soit 3% de moins.

Les banquiers interrogés signalent une baisse marquée de la demande au cours des derniers mois. Les perspectives médiocres de la conjoncture incitent les consommateurs à se montrer particulièrement prudents. Mais on rappelle que la baisse du taux, à moins qu'elle soit importante, n'entrainerait pas nécessairement un raffermissement de la demande de prêts.

On explique également cette volonté d'accroitre les revenus par le nombre élevé d'emprunteurs délinquants et surtout la hausse des coûts et des salaires des officiers de crédit. La percée spectaculaire des banques dans ce secteur (en six ans, leur part du marché est passée de 38.2% à 56.6%) a amené de nombreuses dépenses.

'Il ne faut pas croire qu'il y ait des économies d'échelle dans ce domaine. Autrefois, nous avions un petit nombre de spécialistes. Aujourd'hui, nous avons augmenté notre effectif: plusieurs agents ne sont pas excellents et les coûts de contrôle du personnel sont plus élevés" d'ajouter un autre banquier.

On précise que l'écart a déjà été de 6% en 1972 et qu'il s'est trop réduit au cours des dernières années. Il y a cinq ans, le taux préférentiel était de 6% et les prêts à la consommation étaient consentis au niveau de près de 12%.

L'écart s'est considérablement rétréci en 1974 alors que le "prime" grimpa à 10 1/4% ne laissant qu'une marge de 3 1/4%.

Il convient de noter que les compagnies de finance n'ont pas réagi également à la baisse récente du loyer de l'argent. Les taux en vigueur demeurent toujours entre 15% et 16% dans le cas des automobiles et de 20% pour ce qui est des "petits prêts".

Les banquiers soutiennent qu'environ les deux tiers des clients des compagnies de finance pourraient être éligibles à des prêts bancaires. Mais la crainte d'un refus et l'ennui d'avoir à répondre à plusieurs questions sur le budget familial incitent les emprunteurs pressés à se tourner vers les compagnies de petits prêts.

Cet élargissement de la fourchette des taux débiteurs et créditeurs des institutions financières a eu d'heureux effets à la Bourse où la plupart des actions des banques ont enregistré des progressions sensibles.

La compagnie Trust Royal a diminué les taux d'intérêt payables sur ses certificats de placement, hypothèques et comptes d'épargne.

Les rendements des certificats de dépôts garantis seront les suivants: 5 ans, intérêt versé semestriellement, 8.75% (en comparaison de 9%); 5 ans, intérêt versé annuellement, 9% (en comparaison de 9.25%); certificats de revenu mensuel garanti, 8.5% (en comparaison de 8.75%).

L'épargne véritable rapportera 6.75% (en comparaison de 7.25%) et les hypothèques coûteront 10.25% (en comparaison de 10.75%).

Évolution récente des taux d'intérêt

	1er juin 1976	1er décembre 1976	1er février 1977
ÉPARGNE			
Compte d'épargne véritable	8 %	7½%	6¼%
Dépôts pour cinq ans	9½%	9 %	7¾-8¼%
PRÊTS			
Taux préférentiel	10¼%	9¾%	8¾%
Taux hypothécaire (conventionnel)	12 %	11¼%	10¼-10¾%
Taux des prêts à la consommation	13½%	13½%	13½%

Sources: succursales bancaires dans la région de Montréal.

Pâtes et papiers: les investissements n'augmenteraient que de 3.25% au Québec

par Michel Vastel

De toutes les provinces canadiennes, c'est le Québec qui devrait connaitre la plus forte augmentation de sa capacité de production en pâte à papier, papiers et cartons. En effet, selon le dernier sondage du Conseil canadien des producteurs de pâtes et papiers, au cours de la période 1975-1978, le taux moyen d'augmentation de la capacité de production au Québec devrait être de 3.4% pour la pâte et de 3.1% pour les papiers et cartons.

Le Québec se situe au-delà des moyennes canadiennes, 1.9% et 2.3% respectivement. La province qui se classe au second rang, pour l'installation de nouvelles capacités de production, est celle de l'Ontario avec une augmentation de 2.7% pour la pâte et 2.9% pour le papier.

Même si la performance du Québec est relativement moins mauvaise que celle des autres provinces, elle dénote malgré tout un très net ralentissement des investissements dans le secteur des pâtes et papiers. En effet, le taux d'augmentation de la capacité canadienne de production au cours de la période 1973-1976 était de 3.5% pour la pâte et de 3% pour le papier et le carton.

Le sondage du Conseil canadien des producteurs de pâtes et papiers révèle qu'à long terme le taux de croissance de la capacité de production de toute l'industrie n'a cessé de faiblir. Sur une période de 20 ans, de 1955 à 1975, la capacité s'est accrue à un rythme moyen annuel de 4.2% au Canada pour la pâte et de 3.7% pour le papier.

Le Québec demeure, et de loin, le principal producteur canadien puisqu'il a réalisé 43% des expéditions totales de papiers et cartons en 1975, suivi par l'Ontario avec 25% et la Colombie Britannique avec 15%. En ce qui concerne la pâte de bois, en 1975 toujours, le Québec avait 32% de l'ensemble de la capacité canadienne de production, suivi de la Colombie-Britannique avec 27% et l'Ontario avec 19%.

Le Québec serait en mesure de produire, d'ici 1978, 8.76 millions de tonnes de pâte à papier et 7.67 millions de tonnes de papiers et cartons, dont un peu plus de 5 millions de tonnes de papier journal. La capacité québécoise de production de papier journal représentera ainsi, d'ici deux ans, près de la moitié de toute la production canadienne et un million de tonnes de plus que l'ensemble des États-Unis. Les projections pour le Québec n'incluent pas la capacité du moulin de Saint-Félicien de la Donohue (750 tonnes par jour) qui doit ouvrir en 1979.

Le président du CPPP devait pour sa part déclarer hier que l'industrie canadienne produira, en 1977, à 85% de sa capacité. "Pour la première moitié de l'année, de prédire M. Hart, les expéditions se situeront en-dessous du niveau de 20 millions de tonnes et, durant cette période, il faudra malheureusement envisager la fermeture temporaire de certaines usines"...

CRIQ au service de l'industrie textile

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) vient de conclure un accord de collaboration technique avec le Département textile du CEGEP de St-Hyacinthe, autrefois l'Institut des Textiles de la Province de Québec.

Cet accord met à la disposition de l'industrie textile québécoise un pool considérable de connaissances techniques et scientifiques ainsi que les équipements les plus modernes qui sont nécessaires à la conduite de travaux de recherche-développement et au contrôle de la qualité des produits.

Le CRIQ regroupe plus d'une centaine de scientifiques, ingénieurs et techniciens travaillant dans différentes spécialités du génie mécanique, électronique et des sciences des matériaux. Ces scientifiques sont appuyés par un service d'information technologique relié directement aux principales banques d'information nord américaines, permettant ainsi l'accès rapide à plus de 20 millions de documents. La majorité des travaux effectués par le CRIQ le sont à contrat pour des entreprises manufacturières qui ont besoin de support technique pour mener à bien leurs projets d'amélioration ou de développement de produits ou pour résoudre les problèmes de fabrication auxquels ils sont confrontés.

Le Département textile du CEGEP de St-Hyacinthe est essentiellement orienté vers l'ensignement, mais un enseignement très pratique qui colle de près à la réalité de l'entreprise. Cet enseignement suppose la disponibilité d'une gamme impressionnante d'équipements avec lesquels doivent se familiariser les étudiants.

A l'instar de Gulf, l'Alcan ferme son usine de Shawinigan

Aluminium du Canada ferme une de ses filiales de Shawinigan la Venchem, spécialisée dans la fabrication de solvants chlorés. Cette fermeture est reliée à une longue série de grèves à la fois chez Gulf (Shawinigan) et Alcan (Arvida).

La Gulf fournissait en effet l'acétylène mais a été frappée l'an dernier par une longue grève, ce qui a entraîné une perte importante de clients pour la Venchem. De plus, la Société d'électrolyse et de chimie Alcan à Arvida fournissait pour sa part le chlore mais la grève qui l'a frappée pendant cinq mois l'an dernier a entrainé d'autres difficultés d'approvisionnement.

L'annonce, par Gulf, de la fermeture définitive de son usine de produits chimiques de Shawinigan fut en quelque sorte la goutte d'eau qui fit déborder le vase de la Venchem et même si Gulf ne doit fermer ses portes qu'en février 1978, c'est immédiatement que la filiale d'Alcan licencie ses 22 ouvriers et 7 cadres.

Une autre usines, directement alimentée en acétylène par Gulf, la CIL, est également menacée: tout son approvisionnement en acétylène dépend en effet de Gulf. Cependant, selon le gérant de la production de CIL aucune décision n'a encore été prise au sujet de leur division qui fabrique du chloro-acétylène, un nettoyant chimique. Cette division emploie une vingtaine d'ouvriers. Il semble que CIL cherche un nouveau fournisseur en acétylène ou même tente de voir si elle ne pourrait pas produire elle-même son acétylène.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 25 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

TAXI 273-6331 DIAMOND
Au lieu d'utiliser de l'argent comptant,
Pourquoi n'auriez-vous pas un compte courant avec nous !
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

Investissez MAINTENANT, dans un Régime enregistré d'épargne-retraite!
ÉPARGNEZ sur l'impôt et en même temps GAGNEZ un intérêt non-imposable!
Certificat de placement garanti de 5 ans
Minimum $500.00
9¾%
sujet à changement sans avis
PAS D'HONORAIRES DE GESTION
Intérêts payés annuellement
Votre investissement de
$1000.
vous rapportera
$570.80
pour une période de cinq ans avec nos Certificats de Placement Garanti
TRUST HELLÉNIQUE CANADIEN
Membre de la Régie de l'Assurance-Dépôt du Québec
852 ouest, Jean-Talon
Montréal H3N 1S4 273-4233
5101, avenue du Parc
Montréal H2V 4G3 273-1287
1405, rue Peel
Montréal H3A 1S5 844-1106
Ouvert six jours par l emaine

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUR LA VIE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de L'INDUSTRIELLE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE sera tenue au siège social de la compagnie, 1080 chemin St-Louis, Sillery, Québec, le lundi le 21 février 1977, à onze heures du matin, aux fins suivantes:

1. Soumettre le rapport des administrateurs, le bilan de la compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976, l'état des revenus et dépenses pour le même exercice ainsi que le rapport des vérificateurs.
2. Ratifier les actes des administrateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 1976.
3. Élire quatre administrateurs, tel que prévu par l'article 6b du Règlement numéro 1-B.
4. Nommer les vérificateurs pour l'exercice en cours.

Sillery, Québec, ce 5 février 1977.

Le Secrétaire
St-Georges Cloutier

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

ÉTUDIANTS A TEMPS PLEIN A QUÉBEC ET A TEMPS PARTIEL A QUÉBEC ET A MONTRÉAL

L'École nationale d'administration publique invite les personnels des ministères et organismes des gouvernements ainsi que ceux des organismes des réseaux de l'Éducation, des Affaires sociales et des Affaires municipales et des organismes péripublics, à poser leur candidature à son programme de maîtrise en administration publique offert à Québec à temps plein et à temps partiel, ainsi qu'à Montréal à temps partiel. Le programme de maîtrise en administration publique s'adresse aux employés des administrations publiques qui détiennent un premier diplôme universitaire, qui exercent des fonctions professionnelles dans ces administrations, qui commencent à remplir des fonctions administratives ou des fonctions de direction, et qui possèdent des aptitudes et des habiletés pour des fonctions de management dans ces administrations.

Le programme

Le programme de maîtrise à temps plein à Québec débute à la mi-août 1977 et se termine à la fin de décembre 1978, alors que le programme à temps partiel à Québec et à Montréal débute en septembre 1977 pour se terminer à la fin de mai 1980.

Les conditions d'admission

Est admissible à ce programme, tout employé des organismes précités qui détient un diplôme universitaire de premier cycle et qui possède à la date de fermeture du concours au moins trois (3) années d'expérience pour le programme à temps plein et deux (2) années d'expérience pour le programme à temps partiel. Exceptionnellement, l'École accepte des candidats qui, à cause de leur compétence, remplissent des fonctions exigeant normalement le diplôme universitaire de premier cycle.

L'admission au concours

Les candidats sont choisis par voie de concours et la date limite pour l'admission est le 28 mars 1977.

Pour s'inscrire au concours, les candidats doivent se procurer le formulaire de demande d'admission à:

Registrariat
École nationale d'administration publique

979, avenue de Bourgogne ou **9900, d'Auteuil**
Sainte-Foy **Montréal**
Tél.: (418) 657-2476 **Tél.:** (514) 282-6890

Université du Québec
Ecole nationale d'administration publique

La recherche scientifique en péril

Envoyez votre souscription au PRET D'HONNEUR
Société Nationale de Fiducie
385 est, rue Sherbrooke
Montréal - Qué. H2X 1E5

La recherche, spécialement universitaire, si elle a fait d'immenses progrès dans la province de Québec, a toujours souffert d'un manque de subsides comparativement à ce qui existe dans d'autres provinces du pays.

Depuis cinq ou six ans, au moment où nos chercheurs commençaient, en dépit de tout, à accéder à un niveau compétitif par rapport au reste du pays, les budgets consacrés à la recherche scientifique ont cessé de s'accroître.

Cette insuffisance de financement, se traduit par une situation inquiétante, car notre capacité de recherche s'effrite rapidement.

Pour que la recherche, clef du progrès économique et social et surtout, base primordiale de tout enseignement supérieur dynamique, se poursuive dans notre collectivité, pour assurer un rattrapage essentiel, nous souhaitons que tous ceux qui le peuvent aident le Prêt d'Honneur qui accorde à nos chercheurs des subventions d'aide à la recherche et à la création communautaire.

Extraits du message de M. Roger Gaudry ex-recteur de l'Université de Montréal Président de la campagne 1977 du PRET D'HONNEUR

Ultimatum lancé à Radio-Mutuel

par
Louis-Gilles Francoeur

Les syndiqués des trois stations radiophoniques de Radio-Mutuel, en grève depuis plusieurs jours, ont lancé hier un ultimatum à la direction de ce réseau privé, lui intimant de régler définitivement d'ici dimanche soir le protocole de retour au travail sous peine de prolonger le conflit jusqu'à la conclusion d'une nouvelle convention collective.

S'ils mettent leur menace à exécution, le conflit qui paralyse cette entreprise pourrait de toute évidence s'étirer substantiellement du fait que, loin d'avoir en main un projet de convention collective, les syndiqués n'ont pas même reçu officiellement leur accréditation.

Les syndiqués des trois postes de Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières réclament comme condition de retour au travail la levée des congédiements décrétés par la direction contre cinq des leurs, dont certains dirigeants ou militants des trois nouveaux syndicats.

L'ultimatum lancé à la partie patronale fait suite à la création d'un front commun entre les trois groupes. Ces derniers ont ratifié à l'unanimité la résolution qui pourrait étirer le conflit, au cours d'un scrutin secret. Cette unanimité, rare en ce genre de circonstances, a surpris même les permanents de la CSN en charge du dossier.

Les syndiqués ont en outre commencé à jeter les bases d'un front commun intersyndical, qui pourrait éventuellement les rapprocher de leurs collègues de CJRP, de Québec, affiliés pour leur part au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Les dirigeants syndicaux ont en outre invité les employés de CJRC-Hull, à se débarrasser de "l'association de boutique que leur a créé de toute pièce Radio-Mutuel" et à rejoindre les rangs de la Fédération nationale des Communications (CSN), qui regroupe 90% des syndiqués de l'information au Québec.

Les travailleurs de CJRC ont formé jeudi une association indépendante dont l'accréditation ne devrait pas être contestée par l'employeur en l'absence de tout lien avec la CSN.

Les représentants syndicaux des grévistes de Radio-Mutuel ont enfin prié les membres de l'Union des artistes à doter cet organisme de règlements efficaces, qui leur permettraient de ne plus franchir les lignes de piquetage, comme c'est le cas présentement à CJMS et comme ce fut le cas à CKVL et pendant la grève à CFTM-TV.

"L'Union des artistes devrait entrer immédiatement en lutte contre CJMS pour forcer Radio-Mutuel à inscrire dans les contrats individuels de ses vedettes une disposition permettant à ces dernières de résilier leur contrat en cas de grève. La FNC pense que les membres de l'union des artistes agissent comme scabs actuellement ou bien parce qu'ils n'ont aucune conscience sociale ou bien parce que l'Union des artistes n'a pas le courage de les protéger contre les représailles de cet employeur".

'L'attitude des artistes au cours des prochains jours démontrera, a poursuivi un représentant syndical, si cette union est un syndicat ou une simple agence de placement pour artistes".

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ
UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION
fithines 33

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

PROGRAMMES D'ÉTUDES OFFERTS DANS LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À L'AUTOMNE 1977

Grands secteurs	Secteurs	Programmes	UQAM	UQTR	UQAC	UQAR	CEUOQ HULL	CEUOQ ROUYN	INRS	ENAP	ETS	TÉLUQ
Sciences humaines	Éducation	Éducation physique		CB	C	C						
		Sciences de l'activité physique		M								
		Enseignement éducation physique	B	B								
		Enseignement à l'élémentaire		B	B	B	B	B				
		Enseignement à l'élémentaire et au préscolaire	B		B							
		Éducation préscolaire		B	B	B						
		Information scolaire et professionnelle	B									
		Sciences de l'éducation	CM	CBM	CM	CM	CBM	CBM				
		Entraînement sportif		C								
	Droit	Sciences juridiques	B									
	Psychologie	Enfance inadaptée		CB	C		B	B				
		Enseignement enfance inadaptée	B	B	B	B	B	B				
		Psychologie	BMD	BM								
		Relations humaines	B									
	Sciences sociales	Archéologie		C								
		Économique	CBM	CB								
		Études urbaines	B									
		Géographie	B	CB	B	B						
		Enseignement secondaire (géographie)	B	B	B	B	B	B				
		Histoire	BM	CB	B	B						
		Enseignement secondaire (histoire)	B	B	B	B	B	B				
		Sciences politiques	BM									
		Sociologie	BM									
		Sciences sociales			B							
	Théologie et sciences religieuses	Théologie		BM	BM	B						
		Sciences religieuses	BM	C	C	C						
		Enseignement secondaire (sciences religieuses)	B	B	B	B						
Sciences de l'administration	Administration publique Administration des affaires	Administration publique	M*		M*		M*			M		
		Administration	CB	CB	CB	CB	CB	CB				
		Enseignement secondaire (administration)	B	B	B	B	B	B				
		Gestion et intervention touristique	B									
		Recherche opérationnelle		B								
		Sciences comptables	CB	CB	C	C	C	C				
Sciences de la santé	Nursing	Nursing		CB	CB	C	C	C				
		Sciences de la santé (sport)		M								
		Sciences de l'activité physique		M								
Sciences pures et appliquées	Design de l'environnement	Développement régional				X						
		Design 3D	B									
		Sciences de l'environnement		M	C							
		Écologie	M									
	Sciences biologiques	Biochimie		B								
		Biologie	BM	CB	B	B						
		Enseignement secondaire (biologie)	B	B	B	B						
		Biologie humaine		CB								
		Biophysique		B								
	Ingénierie	Enseignement professionnel (électrotechnique)	B									
		Enseignement professionnel (techniques de la mécanique)	B									
		Enseignement technique		B								
		Enseignement professionnel	B	B	B	B	B	B				
		Génie électrique		B								
		Génie géologique			B							
		Génie industriel		B								
		Génie unifié			B							
		Technologie (mécanique)									B	
		Technologie (électricité)									B	
		Technologie (construction civile)									B	
		Sciences de la terre	M		M							
		Pâtes et papiers		M								
		Télécommunications							M			
	Mathématiques	Mathématiques	BM	CB	B	B						
		Enseignement secondaire (mathématiques)	B	B	B	B		B				
	Sciences physiques	Chimie	BM	CBM	B	B						
		Enseignement secondaire (chimie)	B	B	B	B						
		Géologie	B									
		Physique	B	CBM	B	B						
		Enseignement secondaire (physique)	B	B	B	B						
		Physico-chimie		B								
		Géographie physique	B									
		Gestion de projet	M	M								
		Prévision météorologique	X									
		Sciences de l'atmosphère	M		M	M						
		Sciences (eau)							MD			
		Sciences (énergie)		MD	MD				MD			
		Sciences (océanographie)				M						
	Informatique	Informatique			C							
		Informatique de gestion	B									
Arts	Beaux-arts et arts appliqués	Art dramatique	B									
		Arts plastiques	BM	B								
		Peinture	C									
		Sculpture	C									
		Art d'impression	C									
		Enseignement arts plastiques		B	B							
		Design 2D	B									
		Histoire de l'art	B									
		Musique		B								
		Enseignement musique	B	B								
Lettres	Lettres Philosophie	Aptitude à l'enseignement d'une langue seconde (anglais, français)					C	C				
		Langues modernes (études anglaises)		B								
		Langues modernes (traduction)		CB								
		Enseignement secondaire (études anglaises)		B		B	B	B				
		Français écrit	C									
		Enseignement du français (langue seconde)	C									
		Enseignement du français en classe d'accueil et d'immersion	C									
		Langue et littérature anglaises		C								
		Anglais langue seconde			C							
		Enseignement de l'anglais (langue seconde)			B							
		Perfectionnement des maîtres en français (PERMAFRA)	C	C	C	C	C*	C				C
		Enseignement secondaire (études françaises)		B	B	B	B	B				
		Études littéraires	BM									
		Études québécoises		M								
		Lettres		CM								
		Lettres (études françaises)		B	B	B						
		Linguistique	CBM	B	B							
		Linguistique indienne et/ou inuit			C							
		Lettres (littérature québécoise)		B								
		Philosophie	BM	CBMD								
Autres	Services publics et communautaires	Animation			C	C	C	C				
		Connaissance de l'homme et du milieu										C
		Génagogie		B								
		Récréologie		B								
		Travail social	B		C	C	C	C				
	Études plurisectorielles	Animation culturelle	CB									
		Éducation culturelle	B									
		Enseignement sexologie	B									
		Communication	B									
		Recherche culturelle	B									

Renseignements

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi, Québec
G7H 2B1
Tél.: (418) 545-5613

Université du Québec à Montréal (UQAM)
1187, rue de Bleury
Montréal 101, Québec
H3C 3P8
Tél.: (514) 282-4651

Université du Québec à Rimouski (UQAR)
300, avenue des Ursulines
Rimouski, Québec
G5L 3A1
Tél.: (418) 724-1432

Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
3351, boulevard des Forges
Trois-Rivières, Québec
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5454

Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois (CEUOQ)
(Nord-Ouest)
435, rue Gagné
Case postale 700
Rouyn, Québec
J9X 5C6
Tél.: (819) 762-0971
(Outaouais)
335, boul. Cité des Jeunes
Hull, Québec
J8Y 6M4
Tél.: (819) 770-3360

École nationale d'administration publique (ENAP)
625, rue Saint-Amable
Québec 4, Québec
G1R 2B5
Tél.: (418) 657-2476

École de technologie supérieure (ETS)
180 est, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec
H2X 3M4
Tél.: (514) 876-8786

Institut Armand-Frappier (IAF)
531, boulevard des Prairies
Case postale 100
Laval-des-Rapides, Québec
H7N 4Z3
Tél.: (514) 681-2521

Institut national de la recherche scientifique (INRS)
2700, rue Einstein
Case postale 7500
Québec 10, Québec
G1V 4C7
Tél.: (418) 657-2508

Télé-université (TELUQ)
3108, chemin Ste-Foy
Québec, Québec
G1X 1P8
Tél.: (418) 657-2990

B: Baccalauréat
C: Certificat (1er cycle)
D: Doctorat
M: Maîtrise
X: Certificat (études supérieures)

(*) Programme extensionné offert par l'ENAP à l'UQAM, l'UQAC et la CEUOQ.

Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche, le 1er février 1977

Université du Québec

Le complexe d'Erica Jong

par

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

On en a fait tout un plat, même que le brave Henry Miller y est allé avec pompes et fanfare, accrochant sa crécelle à celle de la critique. Et à entendre tout ce beau monde, aussi bien dans les lointaines Europes que dans la proche Amérique, **le Complexe d'Icare** (1) d'Erica Jong est un pur chef-d'oeuvre.

Mais c'est aller bien vite en affaire, comme j'ai l'intention de le laisser assavoir aux populations lectrices mais singulièrement myopes qui ne savent plus distinguer une pantoufle d'un raminagrobis.

Bien que rapide, ma démonstration n'en sera pas moins percutante et, je l'espère, définitive. Car de quoi s'agit-il dans ce roman écrit par ce bel écrivain juif dont la photographie a l'air de sortir tout droit d'une agence de cover-girls?

De pas grand-chose en fait, d'une banale histoire dont le patron, dessiné depuis des temps immémoriaux, nous est bien connu issue d'un milieu bourgeois et juif de Nouillorque, Isodora a épousé son psychiatre, un dénommé Bennet d'ascendance chinoise. Remarquez que Bennet n'est pas son premier psychiatre: il y en a eu au moins deux avant lui, bien évidemment cinglés, et qui correspondent en tous points à l'image que, semble-t-il, on se fait maintenant d'eux, c'est-à-dire légèrement crétins sur les bords, pleins jusqu'aux oreilles de bébittes qu'ils transfèrent chez leurs patients à défaut de s'en délivrer par eux-mêmes. Dans son livre, Erica Jong ne dit pas autre chose. Elle y met juste un peu de son humour juif, question de nous lobotomiser pour la suite de son histoire.

On comprend pourquoi: son livre, il a bien peu de fils et ils sont fragiles en diable. En fait, la trame du roman d'Erica Jong peut se ramener à ceci. Partant avec son mari pour aller à un congrès de pstchiatres au pays même de Monsieur Freud, Isodora fait la rencontre de ce qu'elle croit être le Prince charmant, bien évidemment psychiatre et répondant au nom prédestiné d'Adrian Belamour.

On imagine tout de suite que ça ne peut être cousu que de gros fil blanc, selon le saint patron que j'évoquais tantôt et qui n'est rien de moins que celui de l'éternel triangle.

La suite est prévisible comme un vieux film français: la bonne petite Madame va tromper son bon petit Mari asiatique et va se mettre à délirer avec le bel Adrian, bien sûr impuissant car sinon pourquoi serait-il devenu psychiatre? Et la pauvre Isodora, tout heureuse de tomber dans le panneau de cet homme absolument ridicule, s'imagine qu'elle vit enfin le grand amour. Elle va donc quitter son mari Bennet pour vivre avec Belamour une aventure catastrophique qui va se dénouer dans un terrain de camping à la suite d'une tentative avortée d'échange de couples.

Comme trame, on a déjà vu plus d'audace. Mais la fin est également digne de mention: séparée de son Belamour, Isodora s'enferme dans une petite chambre et découvre enfin les affres de la solitude. Elle va en connaître tous les déchirements avant de prendre la grande décision de sa vie, celle de retourner avec son asiatique de mari, toujours psychiâtre, sûr de lui, indifférent, froid comme un iceberg, autrement dit bourgeois jusque dans le fond de son panier.

Il n'y a donc pas de quoi fouetter un lecteur. Pourquoi alors le brave Henry Miller est-il devenu paumé en lisant le roman d'Erica Jong? Et pourquoi, tant les femmes que les hommes, s'arrachent-ils ce livre et le lisent-ils comme s'il s'agissait d'un chef-d'oeuvre digne de Homère ou de Herman Broch? Les réponses peuvent être multiples et je me contenterai d'en esquisser quelques-unes.

Il faut d'abord dire qu'Erica Jong utilise fort efficacement toutes les recettes du roman traditionnel. Elle a tout lu et tout retenu. Elle peut donc écrire une histoire qui a l'air de se tenir dans tous ses bouts et qui flatte la complicité des lecteurs grâce à l'humour et à la description bien enlevée de certaines scènes qu'en 1835 on aurait trouvé osées. De même, les bonds successifs dans le temps coupent la linéarité et la fragilité de l'oeuvre. C'est un trompe-l'oeil astucieux mais qui confine au procédé: même s'il ne se passe rien, on a l'impression d'être bombardé d'événements et de situations différentes.

Et puis, il faut bien dire que le brave Henry Miller a dû baver de jouissance, comme bien des hommes d'ailleurs, à cause du personnage d'Isodora. C'est qu'elle parle du sexe exactement comme un homme, en inversant tout simplement les propositions. A la manière du brave Henry Miller, Erica Jong emploie un langage qui décrit bien le monde du mâle et sa dominance. Dans le roman d'Erica Jong, les femmes n'existent pas: il n'y a pas un seul autre personnage féminin qui tienne tout seul. Bien sûr, on va me parler de la mère juive d'Isodora. Mais elle ne symbolise rien de plus que la plus haute autorité, elle-même mâle. Cela n'a rien à voir avec la féminitude.

En fait, tout se passe dans le roman d'Erica Jong comme si l'auteur avait voulu faire un joyeux pied-de-nez à tout le monde en imaginant un personnage sorti tout droit du Woman's Lib, pour ainsi dire préfabriqué, un véritable golem venu de lectures entrecroisées sur la condition féminine, avec tout ce que cela laisse entrevoir, c'est-à-dire une inversion pure et simple des rôles. L'homme domine? Pourquoi la femme n'en ferait-elle pas autant? L'homme drague et couche? Pourquoi la femme n'en ferait-elle pas autant?

Je n'ai rien contre, bien sûr. Mais cela, il me semble, ne fait pas avancer d'un fil la question. Erica Jong a beau parler de Simone de Beauvoir et de Doris Lessing qui, pour être radicales dans leurs livres, n'en sont pas moins d'insécrables bourgeoises dans la vie, on est bien obligé d'admettre, en fermant son roman, qu'elle est loin de leur arriver à la cheville, même dans l'imaginaire. Son héroïne, après sa pitoyable aventure où elle se comporte en homme, retourne au bercail, avec son mari qui a autant de présence qu'une lune. Victoire de la féminitude? Victoire de l'homme castrateur plutôt. Victoire misérable de la traditionnelle dominance mâle qui occulte à ce point la femme qu'après s'y être laissé aliénée, elle ne peut devenir qu'un être totalement irresponsable, infantile et piégé.

A mon avis, le roman d'Erica Jong n'a pas d'autre sens que celui-là. Si je comprends que les hommes s'y jettent goulument à la manière du brave Henry Miller, j'admets moins que les femmes se laissent prendre par une telle bluette qui frise le canular, particulièrement dans la dernière partie qui n'est qu'un mauvais remake du **Carnet d'or** de Doris Lessing. Isodora en train de craquer dans sa petite chambre de Paris, ça ne fait pas le poids comparée à la crise qui secoue Anna dans **le Carnet d'or.** Il ne peut en être autrement dans un roman conçu comme une machination qui, pour être bien menée, ravale l'écriture à une minable entreprise de mystification et de gros sous.

(1) **Le Complexe d'Icare,** par Erica Jong, Editions Robert Laffont, Paris 1976.

LE DEVOIR — Samedi 5 février 1977 — culture et Société — Cahier 2

Le retour inattendu de Francine Racette

par

JEAN-PIERRE TADROS

Vous n'avez pas beaucoup entendu parler de Francine Racette ces dernières semaines. Et pourtant, elle était à Montréal pour le tournage d'une coproduction anglo-canadienne, "The Disappearance", où elle a l'un des rôles principaux aux côtés de Donald Sutherland.

Si on n'a pas beaucoup parlé de Francine Racette à Montréal, c'est que tout simplement elle a décidé d'y demeurer incognito. Comme toutes les fois qu'elle revient ici pour voir ses parents, sa famille, ses amis. Et pas par jeu ou par snobisme; mais tout simplement parce qu'elle ne voit pas ce qu'elle aurait à dire, ou pourquoi on parlerait d'elle. Alors, elle a continué à faire ici ce qu'elle semble aimer le plus: c'est-à-dire vivre à l'ombre de Donald Sutherland. N'est-ce pas lui, en effet, le grand comédien, connu, admiré, recherché? N'est-ce pas lui le grand acteur à la renommée internationale qui, de "MASH" à "Casanova", surprend toujours? Mais elle?

Elle, justement, elle fait partie aujourd'hui de ces rares comédiennes de cinéma que l'on voit lentement s'affirmer sur la scène internationale. Ce n'est pas encore la grande star — elle ne jouerait pas le jeu, j'en suis sûr —, mais elle s'en approche irrésistiblement. Même si elle n'est pas à la recherche du succès, il vient tout simplement à elle. Comment? Pourquoi?

Eh bien! J'ai essayé de le savoir en allant le demander à la jeune comédienne. Autant vous dire tout de suite que la longue entrevue qu'elle a bien voulu m'accorder ne me permettra pas de vous livrer la recette du succès de Francine Racette. J'ai bien essayé de la prendre au piège, mais elle ne se laisse pas faire, et va vite se retrancher derrière son air de petite fille surprise. Ou alors, c'est la comédienne qui fait surface, et la voilà improvisant un petit numéro sachant fort bien que personne n'en est dupe.

J'ai donc rencontré Francine Racette la fin de semaine dernière, tout juste avant qu'elle ne s'embarque pour Londres où se poursuit le tournage du film. Elle trouve emballant d'avoir à confronter Donald Sutherland. Son mari, lui ai-je dit imprudemment: "mon amant", a-t-elle vite rectifié avec un grand sourire. Les nuances sont importantes dans la vie, et Francine Racette semble y tenir.

"Quand j'ai accepté le rôle, nous dira-t-elle, j'ignorais que Donald interpréterait le personnage principal. Quand je l'ai su, j'ai eu vraiment peur car il a beaucoup plus de métier que moi. Mais lui, il trouvait ça formidable. On va se marrer, m'a-t-il dit. Et c'est vrai, parce que c'est formidable."

Dans "The Disappearance", Francine Racette joue le rôle de Célendine. De ce personnage, elle ne tient cependant pas beaucoup à en parler. Un peu comme si elle avait peur de ne plus le posséder, de le laisser échapper. Elle commence juste à être rassurée, parce que tout le monde — à commencer par le réalisateur — semble satisfait, après deux semaines de tournage, de son interprétation. Ouf! Et attendons maintenant pour voir, car les jeux ne sont pas faits.

On parle alors de "Lumière", ce merveilleux film de Jeanne Moreau. Le tournage aura été pour Francine Racette une expérience inoubliable. Non seulement avait-elle là un premier grand rôle au cinéma, mais c'était aussi pour elle l'occasion de travailler avec une grande comédienne Jeanne Moreau. Et elle parle encore aujourd'hui avec ravissement de cette aventure. "Le film de Jeanne Moreau m'a ouvert beaucoup de portes, comme comédienne et comme femme. Parce que cette expérience est arrivée à un moment de ma vie où il me fallait passer du stade de l'inquiétude de la jeune fille à celui de la femme qui décide de se retrouver comme comédienne."

Dans ce film, elle interprétera le rôle de Julienne. Or Julienne, c'est Jeanne Moreau à son âge. Devoir ainsi jouer la Jeanne Moreau à trente ans, et sous ses propres yeux, ce n'était pas une mince gageure. "J'avais peur, j'étais inquiète. Surtout que Julienne, c'est une personne extravertie, alors que moi je ne le suis pas. C'est grâce à Jeanne que j'y suis parvenue."

Le tournage de "Lumière" se sera donc fait d'une façon assez... drôle. "Oui, c'était drôle, nous dira-t-elle, parce qu'on était toutes des comédiennes et qu'on avait à interpréter des personnages qui sont des comédiennes. Ce qui était amusant. Et puis Jeanne Moreau est une personne très ouverte. On lui arrivait toutes avec des suggestions, des pages de suggestions. Elle ne disait jamais non; alors on les essayait, mais très vite on se rendait compte qu'il fallait revenir à son texte à elle. Et tout cela se faisait dans une telle joie, dans une telle amitié que c'était vraiment formidable."

Ce n'est peut-être pas la même atmosphère qu'elle a retrouvée sur le plateau de tournage de "The Disappearance", mais Francine Racette en est tout aussi satisfaite. Elle trouve le scénario de Paul Mayersberg excellent et solide. Et elle s'entend à merveille avec son réalisateur, Stuart Cooper, qu'elle dit extraordinaire. Et puis, il y a naturellement, Donald. Mais quant à son rôle, rassurez-vous, je n'en saurais toujours pas plus. Francine Racette n'aime pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, alors elle se drape de beaux manteaux de fourrure et attend... en mimant la superstar.

Mais il n'y a pas eu que des tournages heureux dans sa vie. D'un, en particulier, elle ne garde pas un très bon souvenir, et ne s'en cache pas. C'est pourtant lors de ce tournage qu'elle rencontrera Donald Sutherland. Il s'agit, vous l'aurez peut-être deviné, de "Alien Thunder", ce "Tonnerre Rouge" qui n'a pas fait beaucoup de bruit ici sinon en devenant le plus gros fiasco du cinéma canadien. Réalisé par Claude Fournier, le film avait été tourné en Saskatchewan, et Donald Sutherland y interprétait le rôle principal. On avait fait venir Francine Racette de Paris pour y jouer un petit rôle... en anglais. Mais à l'époque, elle ne parlait pas un traître mot d'anglais. Elle avait donc pris la peine de bien étudier son rôle avant de quitter Paris. "Mais une fois que je suis arrivée, ils ont tout changé. Je m'évertuais à leur expliquer que je ne parlais pas l'anglais: Fournier continuait de me parler en anglais. On m'accusait de faire la tête, de jouer à la séparatiste!"

Donald Sutherland s'est-il alors senti obligé de voler au secours de la jeune comédienne? Je l'ignore, mais Francine Racette me racontera une histoire beaucoup plus romantique. Elle avait apporté avec elle un petit caniche bien laid qu'elle avait trouvé à Paris. Lui, Donald, le grand comédien, avait avec lui un superbe chien (dont j'oublie et le nom et la race). Une chose est certaine, Donald Sutherland avait pris pitié du chien de Francine Racette, et chaque matin venait la réveiller pour lui demander la permission d'aller promener la pauvre bête. Et les deux chiens s'éprirent ainsi d'un amour tendre (vous aurez compris que l'un des deux était une chienne!). La suite de l'histoire je vous la laisse deviner.

Que de chemin parcouru par cette petite fille de Joliette qui est venue hardiement à Montréal faire du théâtre au Conservatoire d'art dramatique! Après avoir fait ses débuts sur les planches montréalaises, elle quitte pour l'Europe. C'était en 1968, et depuis elle vit à Paris. "Mais je suis toujours autant Québécoise, m'affirme-t-elle. Je sais que certains pensent que je ne le suis plus, mais on ne se défait pas comme ça de ses racines. J'aime voyager; j'aime la bonne vie, bien manger; j'aime me sentir bien partout où je suis. Mais je suis toujours Québécoise et je suis fière de l'être."

Un peu plus depuis le 15 novembre, reconnaît-elle. Et elle ajoute: "On n'a pas fini de me voir". La mode étant aux coproductions, on peut être sûr de retrouver très bientôt Francine Racette. Et ce qui est agréable, c'est qu'on y gagnera sûrement au change.



Francine Racette et Donald Sutherland dans une scène de "The Disappearance", une coproduction anglo-canadienne dont les deux premières semaines de tournage viennent de se terminer à Montréal.

Jacques Godbout entre course et labour

■ A l'occasion de la parution de l'édition de luxe de SALUT GALARNEAU, aux éditions Art global à Montréal, ainsi que pour la fondation imminente d'une Union des écrivains du Québec, nous avons rencontré Jacques Godbout pour faire un petit tour d'horizon avec lui.

par

JEAN BASILE

Il se peut bien que le Québec littéraire vive entre le panégyrique et la dépression nerveuse. Un jour, on se trouve bien bon; le lendemain, c'est le trou. On ne peut pas accuser Jacques Godbout de se laisser aller à ces extrêmes. Écrivain de la génération des quarante ans, il a su garder l'équilibre entre son oeuvre et ses activités publiques. En bref, il publie régulièrement et participe au milieu. N'est-ce pas lui qui a posé les bases d'une Union des écrivains du Québec? N'est-il pas chroniqueur à **Actualité** et commentateur à la radio? Soyons franc, ce n'est pas assez que d'avoir des amis en place, encore faut-il avoir de quoi dire.

Son oeuvre enfin s'impose sûrement dans sa diversité. Si ses premiers romans s'adressaient, somme toute, à une certaine élite, **Salut Galarneau** le plaça sur la carte du populisme d'Outremont et des cégeps; avec la bénédiction de Raoul Duguay qui lança le hot-dog solaire comme il lança plus tard la **Bite a tibi,** avec l'efficacité d'un ancien professeur de philosophie passé à la contre-culture. Suprême réussite, on publie une édition de luxe de ce livre qui reste le gros succès de Jacques Godbout. Mais son dernier roman, **L'Ile au dragon** confirme sa valeur commerciale. La critique a été nuancée mais la vente bonne, sous le sigle du Seuil où (faisons des ragots) Marie-Claire Blais aimerait rejoindre Anne Hébert.

Parlons d'abord de cinéma, quoique dans ce domaine, Jacques Godbout n'a jamais percé l'écran d'argent, sinon la tentative de **X 13.** Disons-le tout de suite: Jacques Godbout "a décroché" du film de fiction.

— Il ne faut jamais oublier, dit-il, que les pays qui ont un grand cinéma sont ceux où il y a une industrie automobile. Le cinéma est fonction de l'argent et c'est toujours une limitation à la création. Ici, on travaille avec des budgets ridicules; à mon âge, ça m'agace. Un échec financier et il devient presque impossible de tourner. La littérature a ceci de bon qu'elle ne coûte rien.

C'est, de fait, l'art écologique... à condition de travailler sur du papier recyclé. Mais il y a du protée chez Jacques Godbout et l'écologie en est une bonne preuve.

— Comment se fait-il, pourrait-on demander, que votre dernier roman se soit penché sur un problème écologique, alors que pendant des années vous avez ridiculisé toutes les théories de la contre-culture?

— Comment j'en suis venu à m'intéresser à l'écologie et à voir un danger, par exemple, dans la prolifération des déchets atomiques? Je dois cela à ma femme (il restera peu loquace sur ce sujet). Quant à moi, je suis un citadin et j'ai la meilleure excuse pour ne pas aimer la campagne: mon père était agronome. En ce qui concerne la contre-culture, celle de San Francisco en particulier, ce qui me repousse en elle c'est son côté religieux. Je suis resté le dernier militant du Mouvement laïc de langue française; vraiment, je n'aime pas les curés. J'ajouterai, pour ne pas blesser inutilement les tenants de ces philosophies, que le mystico-esthétique me répugne mais pas plus que le mystico-nationalisme.

Quant à l'esthétique, puisque le mot a été lâché, c'est pour Jacques Godbout LA question: le sens du beau, la valeur du beau, y compris dans ses connations sociales puisque, pour lui, "notre débat sur le langage est avant tout un débat esthétique".

Ecrivains "arrivé", Jacques Godbout est aussi un écrivain mûr. Ses quelques cheveux gris le prouveraient si l'homme n'avait pas conservé la juvenilité de l'allure, de langage qui est la marque de ceux que la sagesse commence à toucher. Mais il n'est pas dupe de sa "chance", s'il la compare à celle des jeunes écrivains d'aujourd'hui.

suite à la page suivante



(Photo Alain Renaud)

Le coup de Prague 1948

par GILBERT GRAND

Au moment où un manifeste pour la défense des droits de l'homme, la Charte 77, secoue la Tchécoslovaquie de Husak et met en lumière les limites de la "normalisation" menée avec application depuis 1968, il est du plus haut intérêt de retourner, grâce à François Fejtö, aux origines de cette "démocratie populaire" née un 25 février 1948 d'un implacable scénario de prise de pouvoir, passé à l'histoire sous le nom de "coup de Prague".

Dans un récit saisissant, François Fejtö, auteur également d'une **Histoires des démocraties populaires** qui fait référence, reconstitue ces dramatiques journées de février 1948, où la Tchécoslovaquie de Benes vacille entre deux camps, l'Ouest et l'Est, pour finalement basculer dans l'orbite stalinienne sous les coups de boutoir du parti communiste dirigé par Klement Gottwald.

Le coup de Prague 1948 explique comment un parti communiste, qui affiche son loyalisme démocratique, qui annonce un "socialisme aux couleurs de la Tchécoslovaquie", finit par imposer un pouvoir dictatorial, en simple valet de Staline. Pour cela, il lui suffit de manipuler les libertés constitutionnelles, de jouer des faiblesses de ses adversaires démocrates "bourgeois". Le Parlement, paralysé par les procédures, n'a joué qu'un rôle secondaire dans ce scénario tragique; il n'est qu'un paravent permettant à cette marche vers la tyrannie de conserver un semblant de légalisme.

L'essentiel de la tragédie s'est déroulé sur fond de rue; les syndicats communistes, appuyés par de naissantes milices populaires, ont fait peser la menace de grève générale, voire de guerre civile. Alors que dans les salons, Gottwald et ses amis obtenaient la capitulation des partis sociaux démocrates et populistes profondément divisés et incapables de résistance concertée devant la mainmise communiste.

Beaucoup croient que cette victoire est due aux chars soviétiques, comme ce fut le cas dans les autres démocraties populaires. Or, il n'en fut rien. La classe ouvrière, bien qu'encadrée et mobilisée, put fêter le 25 puis le 29 février ce qui lui apparaissait comme "sa" victoire. Cet unanimisme de départ, bien que relatif, explique pourquoi la Tchécoslovaquie, pourtant déchirée vers les années 50 par des procès staliniens, ne connut pas les émeutes populaires qui frappèrent la RDA, la Hongrie et la Pologne. Et ce n'est que le blocage de l'économie, patent dès 1960, qui amena la classe politique au dégel du "printemps de Prague" d'Alexander Dubcek.

"L'idée d'écrire ce livre, note Fejtö" dans sa préface, m'est venue à l'issue d'un entretien avec un homme politique en vue qui, en parlant des événements de 1948, m'a dit que la conquête du pouvoir par le Parti communiste en Tchécoslovaquie avait été déterminée par la présence de l'Armée rouge dans ce pays. Il fut très surpris quand je lui assurai qu'il n'y avait pas eu d'armée soviétique en Tchécoslovaquie en 1948". Et c'est cette absence qui rend le scénario de 1948 encore plus exemplaire.

Ce putsch d'ailleurs aurait pu se produire trois ans plus tôt, car au sortir de la guerre, le PC était de loin le parti le plus puissant en Tchécoslovaquie pour avoir forgé son unité dans les maquis. Mais, il semble que Staline comptait sur un personnage aussi respecté qu'Edvard Benes pour servir de tête de pont entre les deux blocs. Les communistes praguois se contentèrent donc dans un premier temps de la présidence du gouvernement, assumée par Guttwald, ainsi que d'une respectable représentation ministérielle, dont le décisif portefeuille de la Police.

À partir de cette position, les communistes pouvaient mener leur travail de sape à trois niveaux: gouvernement, Parlement et syndicats. "Présents au gouvernement, les communistes pouvaient se draper du manteau de la légalité pour couvrir les initiatives les plus suspectes. Présents au Parlement, ils pouvaient exiger, promettre, apaiser. Présents dans les usines, et dans la rue, ils pouvaient tenir en respect des hommes et des partis démoralisés", constate Émile Guikovaty.

La guerre froide, la politique de "containment" inaugurée par la doctrine Truman et le plan Marshall, amenèrent Staline à donner le feu vert à ses complices praguois. Pour Fejtö, un autre élément a également pesé lourdement sur cette décision. Les communistes craignaient de perdre le pouvoir lors des élections du printemps 1948. Ils avaient remporté celles de 1946 avec une moyenne de voix de 38%. Le président de la république Benes était convaincu de leur défaite prochaine: "Ce sont les socialistes-nationaux et les sociaux-démocrates qui gagneront, disait-il. Mais je ne souhaite pas que les communistes perdent trop... cela provoquerait la colère de Moscou".

Aveu qui trahit les faiblesses d'un homme usé et malade qui, quelques jours plus tard, acceptera la main-mise communiste. Benes est, avec Masaryk, qui se "suicide" (?) peu après, un des personnages les émouvants de ce drame, qui pourrait se répéter ailleurs, avec quelques variantes.

"Nous avons tout juste évité un coup de Prague", pouvait ainsi déclaré Mario Soares en novembre 1975. Le Portugal venait d'échapper à la prise du pouvoir par le plus stalinien des PC occidentaux, celui d'Alvaro Cunhal, aidé par l'aile gauchiste de l'armée. Le "coup de Prague" est passé dans le vocabulaire politique et on l'évoque beaucoup lorsque, comme en Finlande, au Chili, au Portugal, en France, en Espagne et en Italie, on pose le problème d'une collaboration des partis de gauche avec les communistes ou l'éventualité d'une participation de ces derniers au pouvoir. Le livre de François Fejtö éclaire de manière décisive ce débat.

— **Le coup de Prague 1948**, par François Fejtö — Le Seuil.

Jacques Godbout entre le labour et la course

suite de la page couverture

— Que l'on songe, dit-il, que nous sortions du duplessisme, du cléricalisme outrancier; que l'on songe à notre fermeture sur le monde. Sait-on, aujourd'hui, qu'en 1962, les autorités municipales interdisaient la projection du film dit porno de Renais, **Hiroshima, mon amour?** En 1966 encore, on interdisait le passage sur les ondes Radio-Canada d'une entrevue de Simone de Beauvoir. La Révolution tranquille, dont nous avons tous profité en tant que créateurs, a été longue; à mon avis, elle ne s'est terminée qu'en 1968 avec l'Expo qui a été une prise de conscience culturelle du Québec. Mais les écrivains de cette époque étaient surtout des littérateurs, du moins la littérature in se avait une importance primordiale dans leur vie. Ils profitaient alors de ce mouvement en avant, de ce réveil. Ça été une grande époque pour le roman québécois car tout était à faire dans ce domaine. Et puis, nous n'étions pas beaucoup. Mon premier livre de poème a eu une critique dans le **Devoir** et une autre dans la **Presse**; ce ne serait plus possible aujourd'hui. Après l'Expo, il y a eu les grandes contestations, puis l'Octobre québécois, puis la fondation du PQ sur les cendres de partis idéalistes qui avait labouré le sol. Il me semble qu'après 1968, tout est devenu politique et que la pensée dès lors échappait aux écrivains. Il n'y a qu'à regarder la production. L'interrogation n'est plus littéraire, elle est vraiment politique. Les années 75-76 ont été celles de l'ennui. Puis, voilà le 15 novembre. Le moins que l'on puisse dire c'est que cette élection nous a sauvés de la dépression nerveuse où le régime Bourassa nous poussait. J'ai l'impression que l'on peut se remettre à penser. De là à affirmer que cette élection va changer quelque chose chez les écrivains, je ne suis pas prêt à le dire. D'ailleurs, mon côté laïc se refuse à tout blanc seing, même pour le PQ. Il y a aussi du radotage dans le nationalisme; ce radotage a même commencé dès 1960; il ne faut pas que cela se transforme en moulin à prière qui tourne à vide. Je crois, toutefois, que la jeunesse, la jeunesse littéraire en tout cas, aura du mal et du travail. Mais les vieux écrivains pensent toujours ça. Malgré tout, ceux de ma génération ont été portés par une vague et cette vague n'est pas perpétuelle.

— Est-ce que cela peut s'expliquer par le problème du joual?

— J'écris en bon français, en général. Je crois que parler bien est important. Mais est-ce que je comprends bien un problème que l'on a tendance à généraliser beaucoup. Les cégeps sont un phénomène global qui ont fait subir une transformation profonde à la Société. Et puis j'ai un fils de 20 ans qui prétend que je n'y comprends rien. Il a peut-être raison. Il faut ajouter également que ma génération, quoiqu'on en dise, était tournée vers une littérature française qui était alors à son sommet, Sartre, Malraux, Camus, Gide, etc... Personnellement, je ne connaissais même pas Saint-Denis Garneau! Sur quoi peuvent s'appuyer les jeunes écrivains d'aujourd'hui?

Individualiste, certes Jacques Godbout l'est et ses échappées verbales, (sans lui faire jamais d'ennemis car c'est un être humain chaleureux et charmant), ont fait grincer un certain nombre de prothèses. C'est aussi un collectiviste et il se souvient avec émotion des rencontres d'écrivains des années 1960, celle en particulier où l'on réclama un ministère de l'Éducation à Jean Lesage qui répondit "Jamais, over my dead body"! Et puis, il aime s'engager. Il est de ceux qui participent, l'anti-Réjean Ducharme dans ce domaine. Il ne veut rien devoir même pas à la littérature; il gagne sa vie en travaillant. C'est un sauvage qui est social. C'est aussi un écrivain qui aime le métier d'écrivain. Par exemple, sa dernière trouvaille:

— Il fallait au Québec une Union des écrivains. Je m'y suis mis car le travail de déblayage ne me répugne pas. Les écrivains ne sont pas considérés comme des êtres responsables. Il faut qu'ils le deviennent et qu'ils s'occupent de leurs affaires. Cette Union qui va voir le jour bientôt les y conduira. Nous avons beaucoup travaillé avec des gens comme Major, Brault, Aquin, Morency, etc... Nous avons un fichier temporaire de 300 noms. On va s'occuper d'économie, de politique, de rapports internationaux, de tout. Y compris, naturellement, les problèmes d'éducation et du manuel de littérature.

N'est-ce pas beaucoup?

— J'ai une faculté, assure Jacques Godbout, et elle me mène: j'ai la faculté d'indignation. Quand je ne le prends plus, il faut que je m'y mette. Et puis, j'ai dû faire le choix. Il y a les chevaux de course et les chevaux de labour. Je fais partie des premiers. Je suis touche-à-tout, superficiel? Ben oui! Mais Rivarol disait: Le style n'est rien mais rien n'est sans le style".

En librairie

L'URSS et la révolution cubaine

Jacques Lévesque

du point de vue soviétique

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Tél.: 343-6321

NOUVEAUTÉS AUX
ÉDITIONS QUÉBEC-AMÉRIQUE













ENFANTS ET PARENTS D'AUJOURD'HUI
Dr Benjamin Spock
Son dernier livre s'est vendu à 25 millions d'exemplaires... Avec ce nouveau best-seller, le Dr Spock traite des grands thèmes suivants: la vie familiale, le comportement des enfants, la discipline, la rebellion de l'adolescent, la drogue, le mariage, le divorce, le veuvage, les grands-parents...
(264 p., $5.95)

BERIA
Thaddeus Wittlin
Beria, responsable d'innombrables purges sanglantes et bourreau assassin de milliers de personnes, y compris les membres les plus éminents du Parti communiste, vécut une vie si obscure qu'il fut appelé "l'homme sans histoire".
(327 p., $9.95)

POUR UNE TERRE VIVABLE
Jan Tinbergen
Ce livre est indispensable à ceux qui s'intéressent à la lutte de l'homme contre la misère.
(200 p., $7.95)

LES ORIGINES DE LA VIE
E.L. Orgel
Des fossiles aux extra-terrestres, de l'apparition de la vie sur terre à la possibilité de trouver dans l'univers d'autres sociétés semblables à la nôtre, l'auteur vous convie à une passionnante aventure.
(214 p., $7.95)

LA MYSTÉRIEUSE PYRAMIDE DE FALICON
Henri Broch
Qui a construit cette mystérieuse pyramide? Henri Broch y répond et vous entraîne aux sources de la civilisation des Mayas et à la réouverture du dossier secret de l'Atlantide.
(247 p., $7.95)

LES VÉRITÉS DE L'ÎLE DE PÂQUES
Maurice et Paulette Déribéré
Deux grands explorateurs présentent dans ce dossier un éclairage nouveau sur les mystères de l'île de Pâques. Un document sérieux, logique et fascinant.
(315 p., $8.95)

EN VENTE PARTOUT
Distributeur: Granger Frères
389-3561

Au premier quart du vingtième siècle, les fils et les filles d'Ephrem Lanthier préparent la succession du patron de la Skookum.

La dynastie des Lanthier

La saison des arcs-en-ciel



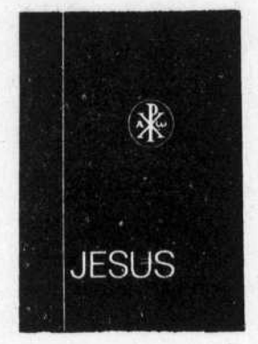
Jacques Lamarche

CHEZ PIERRE TISSEYRE

2000 ANS DE CHRISTIANISME



Vient de paraître



édité par l'équipe de: "Aujourd'hui La Bible"

CETTE SÉRIE DE 10 VOLUMES, RETRACE TOUTE NOTRE HISTOIRE DEPUIS LA FONDATION DU CHRISTIANISME JUSQU'À NOS JOURS.
CE RETOUR VERS LE PASSÉ, SE COMPLÉTERA D'UN REGARD VERS NOTRE PRÉSENT ET NOTRE AVENIR, À TRAVERS LA VIE ET L'EXEMPLE DES PÈRES DE L'ÉGLISE.

PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Tome	Dossier	DOSSIERS HISTORIQUES	DOSSIERS POUR AUJOURD'HUI
I	1	La naissance de l'Église	Déclin ou nouvelle jeunesse de l'Église?
	2	Au temps des martyrs	Les Chrétiens et les grandes religions de l'Asie
	3	Les Pères de l'Église	Église et État
II	4	Rome et Constantinople	La religion orthodoxe aujourd'hui
	5	Le baptême des Barbares	Les Moines aujourd'hui
	6	Le Pape et l'Empereur	Église catholique — Vatican
III	7	La foi d'un peuple	Eglise pour tous ou Église pour une élite?
	8	Le réveil des hérésies	Le pentecôtisme chrétien
	9	Saint François et saint Dominique	Les Chrétiens et l'argent
IV	10	Les croisades	L'Islam
	11	Le temps des cathédrales	Les jeunes aujourd'hui
	12	La crise de la chrétienté	La mort
V	13	Luther et la Réforme	Le protestantisme
	14	Calvin et l'Europe protestante	Les sectes
	15	Les guerres de religion.	La violence, la guerre
VI	16	Les Jésuites et le Concile de Trente	Les prêtres, les religieuses, les vocations
	17	Les missionnaires du Nouveau Monde	Les Chrétiens d'Amérique du Sud
	18	La foi du Grand siècle	Famille, éducation
VII	19	Au siècle des Lumières	Formes modernes d'athéisme
	20	La Révolution Française	L'Évangile, ferment révolutionnaire
	21	La contre-offensive catholique	Magie, occultisme, spiritisme
VIII	22	L'expansion missionnaire	Les missions aujourd'hui
	23	La question sociale	L'action caritative de l'Église, les ordres
	23	Un monde sans Dieu	Foi et psychanalyse
IX	25	La révolution communiste	Les chrétiens et les socialistes
	26	Les fascismes	Le judaisme
	27	Les Papes de l'Action catholique	Les laïcs dans l'Église
X	28	Vers l'union des Chrétiens	Oecuménisme
	29	Après Vatican II	Après Vatican II
	30	Églises du Tiers Monde	Églises du Tiers Monde

Avec la collaboration de:

Cardinal ARNS	Archevêque de Sao-Paulo, Brésil
René BERTHIER	secrétaire général de la Fédération des Organismes de Communication sociale
Bernard BESRET	de la communauté de Boquen
Dominique Marie CHENU	théologien dominicain
Olivier CLÉMENT	agrégé d'histoire, théologien orthodoxe
Yves CONGAR	théologien dominicain
André DUMAS	doyen de la faculté de théologie protestante de Paris
Jacques DUQUESNE	rédacteur en chef adjoint du "Point"
Pierre EMMANUEL	de l'Académie Française
Henri HOLSTEIN	théologien jésuite
André MANDOUZE	professeur à la Sorbonne
Henri MARROU	professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut
Jean-Louis MONNERON	maître de conférence à l'Institut d'Études Politiques, Paris
Jean PUYO	rédacteur en chef - Journal de la Vie
Karl RAHNER	théologien jésuite, Allemagne
Monseigneur SCOTTO	évêque de Constantine, Algérie
Marcel SIMON	membre de l'Institut
Cardinal TARANCON	archevêque de Madrid, Espagne
Françoise VERNY	directrice littéraire aux Éditions Grasset
Monseigneur CROWLEY	évêque aux. de Montréal P.Q. Canada
Dom Armand VEILLEUX	abbaye de Mistassini P.Q. Canada
Raymond LEMIEUX	université Laval, Québec
J.-C. FILTEAU	université Laval, Québec
Dr Paul DAVID	Institut de cardiologie de Montréal
Félix-Antoine SAVARD	Prêtre-écrivain

BON DE COMMANDE:
10 VOLUMES RELIÉS de 288 pages, magnifiquement illustrés
☐ Paiement à réception de chaque volume: $28.00, prix net
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... Code Postal .....

Retourner à: **ANNE SIGIER INC.**
397, Chemin Tour du Lac
Lac Beauport, Qué. G0A 2C0
Tél.: (418) 849-2538

Une lecture édifiante

par FRANÇOIS RICARD

Se souvient-on aujourd'hui des lectures pieuses qui édifiaient encore la jeunesse étudiante il y a à peine dix ou quinze ans: Guy de Larigaudie, Dollard des Ormeaux (pseudonyme de l'écrivain officiel des F.I.C.), Michel Quoist, et surtout la collection de biographies spirituelles intitulée **Convertis du XXe siècle?** Ces ouvrages de littérature proprement "engagée", où la fiction se mêlait grossièrement à la prédication morale, constituaient un genre qui a bel et bien eu ses heures de gloire et qui a sans doute initié à la littérature nombre d'étudiants devenus aujourd'hui écrivains et mécréants. Or ceux qui auraient oublié tout cela pourront s'en faire une idée assez exacte en lisant le premier roman de Marie-France O'Leary: **De la terre et d'ailleurs** (1).

Le message, évidemment, a changé. C'est, au lieu du catholicisme grimpeur de naguère, une sorte d'anarchomystico-maoïsme assez primaire. Mais la forme et le langage restent tout à fait les mêmes. L'ouvrage se présente en effet comme un témoignage, le récit d'une expérience personnelle vécue par l'auteur et communiquée à ses lecteurs (et "patients") pour leur édification morale et spirituelle. Cette expérience, un peu comme celles de nos chers convertis du XXe siècle, est celle d'une rencontre avec la "grâce" (nommée ici de divers autres noms: lumière, force, invisible, et je ne sais quoi encore), incarnée sous les traits d'une sorte de mage du Lac Saint-Jean, acupuncteur, thaumaturge et voyant, dont la narratrice, perdue jusqu'alors dans les affres de l'incertitude intérieure et menant une vie dépourvue de sens, devient bientôt la pupille spirituelle, pour se lancer elle aussi, finalement, dans la guérison miraculeuse.

Comme arrière-fond à cette aventure plus trouble que vraiment édifiante, un curieux amalgame de mysticisme, de socialisme pacifiste, d'érotisme sublimé et d'occultisme à deux sous. Le tout enrobé dans une écriture pénible, qui oscille entre, d'une part, le slogan et le lieu commun idéologico-religieux, et, d'autre part, une espèce de gibelotte surréalisante dont voici un échantillon: "Je criais mes plaintes au vent de cinq heures. Entre mes yeux que l'infini blanc de la neige au ciel dentelé de ses nuages. Je tisse ton nom. Les larmes du sapin. Je les épouse hurlant l'errance de mon amour. Je ne veux pas comprendre. Je ne veux plus. De mes rêves séculaires, apprends-moi l'aube à se lever sur la terre ou l'ailleurs" (p. 114).

Tout cela, cependant, cette prose creuse, ce désordre effarant de la pensée, n'empêchent pas l'ouvrage d'être intéressant, en un sens, quoique son intérêt n'ait rien, mais absolument rien de littéraire. Malheureusement, le livre est présenté comme un "roman", ce qui le dessert, car ce n'est alors rien d'autre qu'un pauvre roman à thèse, un pseudo-roman du genre, précisément, de ceux de Dollard des Ormeaux, et même en plus mauvais, si cela se peut. En fait, ce n'est pas ainsi qu'il faut le lire. Il faudrait même, à mon sens, ne pas parler du tout de littérature à propos d'un tel livre, qui est plutôt, et uniquement, un document, une pièce à verser au dossier de la crise actuelle des valeurs et de la spiritualité.

Car en réalité, ce récit n'est rien d'autre que l'expression d'un désarroi. Ce qui nous touche, ce n'est nullement le style, ni la pensée, ni la conversion de la narratrice, et encore moins le personnage du guru d'Alma, qui n'est probablement qu'un farceur assez sinistre que quelques pauvres patients ont le malheur de prendre au sérieux. (Je dis cela à mes risques, bien sûr, car "si l'on se moque de l'un des élus de l'occulte, il y a des retombées violentes dans l'entourage de la personne qui a douté", à moins qu'elle ne se convertisse, ce qui m'arrivera peut-être). Non, ce par quoi ce récit peut nous atteindre, c'est plutôt, au contraire, la détresse, le désir éperdu, la faim spirituelle dont il témoigne. Non pas la pensée qu'il exprime, mais bien l'impuissance et le besoin de la pensée. Non le style, mais sa recherche. Et l'égarement, le pathétique égarement d'une conscience totalement livrée à son désir de possession spirituelle et qui, faute de moyens, n'y parvient que de manière caricaturale.

Il y a donc dans ces bredouillements quelque chose d'à la fois désespérant et prometteur. Désespérant par l'espèce d'impuissance qui seule s'y manifeste. Mais prometteur en même temps dans la mesure où cette impuissance, qui semble frapper une part considérable de la jeune production actuelle, cache très certainement l'attente et le désir de quelque chose qu'on n'arrive pas encore à nommer (d'où le bafouillage), mais que du moins l'on sent poindre et que l'on veut à tout prix amener au jour. Peut-être, se dit-on, tout cela signifie-t-il que la littérature québécoise est en période de transition: maintenant que sont de plus en plus définitivement liquidées les thématiques qui ont dominé les années soixante, ce désert est peut-être l'orée d'une autre forêt dans laquelle nous entrerons bientôt. Il y a en tous cas certains signes qui le laissent présager: quelques signes positifs, et surtout de nombreux signes négatifs, dont ce roman et bien d'autres du même genre qui pullulent depuis quelque temps. Espérons.

(1) Marie-France O'Leary, **De la terre et d'ailleurs. Bonjour Marie-France**, Montréal, Leméac, 1976, collection "Roman québécois" no 17, 178 pages.



THÉRÈSE BERTHERAT
CAROL BERNSTEIN
LE CORPS A SES RAISONS
AUTO-GUÉRISON ET ANTI-GYMNASTIQUE

en librairie

Léon Dion
Nationalismes et politique au Québec
Collection Sciences de l'homme et humanisme dirigée par Fernand Dumont

éditions hurtubise hmh
880 ouest rue Craig montréal

Lettres étrangères

La poésie de Jorge Luis Borges

par NAÏM KATTAN

Maître incontesté des lettres argentines, Jorge Luis Borges est connu comme conteur, poète, essayiste. Né à Buenos Aires en 1899, il y a longtemps occupé le poste de bibliothécaire national. Enfant, il a appris l'anglais, d'où sa grande et profonde connaissance des littératures britannique et américaine. Il réside toujours à Buenos Aires.

L'or des tigres rassemble les poèmes que Borges publia entre 1965 et 1972. Il comprend trois volumes: **L'autre, le même, Éloge de l'ombre** et **L'or des tigres.** On connaît déjà de lui, en français, **Oeuvres poétiques, 1925-1965.**

Borges est surtout commu par ses étranges et fascinantes nouvelles: **Labyrinthes, Enquêtes, Fictions.** Son traducteur, Ibarra a cherché dans l'**Or des Tigres** à conserver l'impact des poèmes en français. En fait, il ne s'agit pas d'une simple traduction mais d'une mise en vers en français. On devine tout le soin, toute la recherche d'Ibarra. Son souci de fidélité est évident. On trouve dans ce vers français l'univers d'origine, l'atmosphère ambiguë de Borges. On n'a pas l'impression de lire une traduction mais d'être en face d'un monde d'emprunt. Cela correspond à l'univers de Borges. "Curieuse destinée que celle de l'écrivain. À ses débuts, il est baroque, vaniteusement baroque; au bout de longues années il peut atteindre, si les astres sont favorables, non pas la simplicité, qui n'est rien, mais la complexité modeste et secrète."

On retrouve dans ce recueil les thèmes du grand écrivain argentin et d'abord l'identité stable et pourtant contraignante.

Mon Dieu, je connais les livres essentiels. Certains, des miens vivront dans l'humaine mémoire; À travers tout le continent vole ma gloire. J'ai reçu tout ce qu'il est permis aux mortels de recevoir. Faveur insigne que la vôtre. Mais je n'ai pas vécu. Donnez-moi d'être un autre.

Le passage du temps s'inscrit dans une mémoire. Et cette mémoire quand elle est univoque constitue une oppression et le poète qui possède en plus de sa propre mémoire, celle des autres, celle des livres, veut y échapper. Le temps oblitère l'espace, le relègue à l'indéfini, à l'irréel. Et voilà que le poète cherche de réprimer la mort. Borges décrit l'entreprise de Henri Heine:

Il se redit les délicates harmonies dont il fut l'instrument; hélas, il le sait trop, le trille ne vient pas de l'arbre ou de l'oiseau, mais du temps et de ses heures indéfinies. Feront-ils ton salut, tes fleurs et tes nuits d'or, tes rossignols? non, rien ne réprime la mort.

Reste l'instant. Sa plénitude donne au vécu un goût, enlève l'amertume de l'angoisse devant l'éphémère, affronte la mort.

Seul est vrai le présent, ce désert. La mémoire bâtit le temps. L'horloge et le calendrier ont la succession et le dol pour métier. L'année est simulâcre aussi bien que l'histoire. Entre l'aube et la nuit un abime d'efforts s'ouvre, et de soins et de lumières et de morts; faussement il se croit le même, ce visage qui se cherche aux miroirs fatigués de la nuit. Pas d'autre ciel, et d'autre enfer pas davantage, que la mince seconde à tout jamais qui fuit.

L'instant qui fuit s'infiltre dans un espace que le poète crée de toutes pièces. Nous retrouvons dans de courts récits les labyrinthes qu'affectionne Borges. Nous voilà dans un palais. Il n'est pas infini. "Il n'est donné à personne de parcourir autre chose qu'une partie infinitésimale du palais. Un tel ne connaît que les caves. Nous pouvons percevoir quelques visages, quelques voix, quelques mots, mais ce que nous percevons est infime. Infime et précieux à la fois. La date que l'acier grave sur la pierre et qu'enregistrent les livres paroissiaux est postérieure à notre mort; être mort, c'est n'être plus atteint par rien, ni par un mot, ni par un désir, ni par un souvenir. Je sais que je ne suis pas mort."

Dans l'un de ses premiers poèmes d'un recueuil intitulé **Ferveur de Buenos Aires,** publié pour la première fois en 1923 et revisé en 1974 et qui s'ajoute à ce livre en appendice Borges dit:

Au bout des années de l'exil
je reviens à la maison
de mon enfance
et je me sens encore
en pays étranger

Et au fond ce besoin d'être étranger mais non en exil est un choix. C'est sans doute l'une des grandes dimensions de l'oeuvre de Borges. S'il aime Buenos Aires c'est que cette ville lui donne l'impression de liberté: espace disparate, ville absente, le poète construit son lieu à ses propres conditions. Il faut dire que Borges a toujours affirmé fortement son patriotisme. Il s'oppose à tout folklore, se proclame anti-indianiste et se félicite d'appartenir à un pays qui a une virginité littéraire qui peut par conséquent s'ouvrir et l'ouvrir à toutes les influences. Dans l'un de ses premirs poèmes intitulé **Inscription sur un quelconque tombeau** il dit:

C'est aveuglément que l'âme arbitraire réclame la permanence quand elle lui est assurée en des vies étrangères, quand tu es toi-même le miroir et la réplique de ceux qui n'atteignirent pas son temps et que d'autres seront (et sont) ton immortalité sur la terre.

L'or des tigres, de Jorge Luis Borges, Aux Éditions Gallimard, mise en vers français par Ibarre.

DISCOURS SUR LA CONDITION SAUVAGE ET QUÉBÉCOISE

par PIERRE PERRAULT

Ces photos ne sont pas à proprement parler des photos, mais un itinéraire; le sentier battu de nous-mêmes. Une géographie et des hommes inconnus.

VIENT DE PARAÎTRE



Comme tant d'autres et après plusieurs autres, tantôt seul avec un magnétophone, tantôt avec d'autres et une caméra j'ai dressé un inventaire de la parole. Mais la parole a aussi un visage Et ce visage il est cinématographique. Il est aussi parfois photogénique. Voici sans prétention artistique ce visage d'un pays informe, encore incomplet presque banal à force de familiarité. Le temps et la distance changeront peut-être ces souvenirs en mémoire, ces balises en poésie. Déjà ils nous inspirent des mots nouveaux, des mots d'amour et de naïveté qui nous serrent la gorge comme une admiration. Aux images j'ajouterai leur "chouenne" villageoise pour que naisse dans l'esprit ce pays neuf et libre comme l'air qui attend son jour...

...et que je nomme Québécoisie pour me faire plaisir.

Pierre Perrault

Couverture couleur, 106 pages, 133 photos: $5.75

En vente chez tous les libraires

LIDEC INC.
ÉDITEUR - LIBRAIRE
1083 Van Horne, Montréal, H2V 1J6 — 274-6521

LA RECHERCHE
4, place de l'Odéon, 75006 Paris - n° 74 - $ 2,50
en vente partout.

La Recherche est une revue internationale publiée en français. Ses articles sont écrits par des chercheurs du monde entier, et lus dans le monde entier.

Pour le chercheur, l'étudiant, l'universitaire, La Recherche constitue une synthèse mensuelle de tout ce qui se passe d'important sur tous les fronts de la recherche, de la biochimie à l'astrophysique.

Extrait du sommaire de ce mois :

La physique du neutrino
par Paul Musset

La morphogénèse des bactériophages
par Aladair Steven et Michel Wurtz

La biochimie du pain
par Albert Bourdet

Le peuplement du Pacifique
par Marie-Joseph Dubois



Pour mieux habiter votre corps

208 pages $9.60
SEUIL

LA LIBRAIRIE LEMÉAC VOUS INVITE...

À SA **GRANDE VENTE ANNUELLE**

LIBRAIRIE LEMÉAC INC.
371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6
Tél.: 273-2841-2842-2843
Angle Laurier et Parc
Autobus: 50, 51, 80, 128, 129
Ouvert
• de 9h a 18h les lundi, mardi et mercredi
• de 9 h a 21h les jeudi et vendredi
• de 9h a 17h le samedi

BIBLIOTHÈQUE ET ENCYCLOPÉDIE DE LA PLÉIADE

20% sur toutes les collections au format de poche (sauf technique)
20% sur tous les livres pour enfants
20% sur toute la littérature ésotérique
20% sur tous les livres d'arts canadiens (au code XI)
20% sur toute la littérature canadienne et française (aux codes X1 et F2).

AU MÊME PRIX QUE SI VOUS LES FAISIEZ VENIR VOUS-MÊMES DIRECTEMENT DE FRANCE

MEILLEUR MARCHÉ qu'à Paris et qu'en Suisse

9 GRANDES COLLECTIONS
SKIRA
1- Le Goût de Notre Temps
2- Peinture, Couleur, Histoire
3- Les Sentiers de la Création
4- Art, Idées, Histoire
5- Trésors du Monde
6- Trésors de l'Asie
7- Grands Siècles de la Peinture
8- Albums d'Art
9- Qui était ?

Et tous les **LIVRES d'ART** importés d'Europe à **40%**

Ancienne et nouvelle poésie

par PHILIPPE HAECK

L'ancien et le nouveau: voilà une opposition toujours valable pour juger des transformations d'une pratique. L'ancien c'est ce qui continue un ordre déjà là, établi, qui se plaît au statu quo, qui y trouve son plaisir; dans le domaine culturel c'est l'amateur qui trouve sa joie dans les chefs-d'oeuvre du passé en méprisant les tentatives pour créer des oeuvres nouvelles, c'est le producteur qui se contente d'imiter les anciens maîtres. Le nouveau lui est avant tout rupture; il rompt avec un ordre établi autant social que culturel (esthétique) bien souvent. Il a envie de produire du neuf, de l'inouï qui reflète les aspirations des femmes et des hommes de son époque et non plus des idées appartenant à des époques antérieures; il y a chez l'artiste qui a soif de nouveau une envie d'être de son temps, de saisir de son temps les germes du futur. Cet artiste quand il s'intéresse à l'histoire de son art ce n'est pas pour tomber en extase devant les travaux des anciens maîtres, c'est pour comprendre comment ces oeuvres apportaient du nouveau à leur époque, comment elles rompaient avec les codes culturels (politiques, esthétiques) établis. C'est par le biais de cette opposition que je veux rendre compte de quelques parutions de notre poésie.

Du côté du lyrisme. Les **Mots de passe** de Raymond Chassagne (1) présentent un phrasé sans ponctuation où les mots sont toujours doux, la syntaxe coulante: ils camouflent bien son "esprit de révolté", si bien que l'auteur affirme dans son avant-texte que "les valeurs acquises et contestées s'effondrent à grand-peine". Peut-il en être autrement quand les deux grands penseurs de la modernité sont considérés comme des papas autoritaires:

et dansent papa Freud
et papa loa
papa Marx et tous mes
papas-présidents de carnaval
tirant d'un bout à l'autre
de ma corde raide

Les textes de **De pierre des champs** de Camille Laverdière (2), professeur de géographie à l'Université de Montréal, ne sont pas sans rappeler le célèbre recueil d'Adjutor Rivard **Chez nous** publié en 1914, célèbre parce qu'il a fourni bon nombre de dictées aux écoliers québécois. Je me contente de citer une phrase du court texte de présentation: "Il y chante, en vers libres, l'âme et le coeur de nos vieilles maisons, celles-là mêmes qui ont vu des générations de Québécois se succéder dans les bers de nos mères." Le recueil **Étreintes** de Jean-Noël Pontbriand (3), professeur de poésie québécoise à l'Université Laval, est écrit dans le sillage de Verlaine, Apollinaire et Eluard; mais pas le Verlaine priapique, l'Apollinaire futuriste, l'Eluard communiste, plutôt les violons et les sanglots longs du premier, le rythme berceur du deuxième et la terre bleue comme une orange du troisième (l'auteur ne connaît certes pas l'origine de cette image d'Eluard: Eluard a affirmé à Guillevic avoir écrit ce vers que les amateurs de poésie trouvent si beau "La terre est bleue comme une orange." parce qu'il avait trouvé sur son bureau une orange toute pourrie qui était devenue bleue!). Le **Requiem à chanter sur l'eau** d'Arthur Welton (4) est illisible: si je me fie à la note de l'auteur la première partie "reflète les préoccupations du poète avec les difficultés de communication entre Canadiens francophones et anglophones" et la deuxième serait une allégorie où "Le frère et la soeur de ces poèmes, deux êtres qui se comprennent, symbolisent les deux groupes ethniques qui ont fondé le Canada": l'auteur qui vient de Suisse aurait peut-être dû attendre avant de commettre des poèmes sur son "pays d'adoption", faire un peu plus d'enquêtes.

Du côté de la vie quotidienne. Les épigrammes politiques de Michel Adam dans **Vers de terre (anté-poésie)** (5) sont définies par leur éditeur comme "Une poésie objective aidée de l'insolite ironie, arme sanglante. Mortelle"; voici comment est assassinée la petite bourgeoisie:

assise aux gradins
elle assiste
(spectatrice)
au combat inégal
capital-masses laborieuses
aime sartre camus
les poètes inédits
Conclusion:
marcuse lui voue
un rôle moteur
dans l'Histoire

je ne sais pas si cette épigramme s'applique à d'autres petites bourgeoisies (l'auteur est Haïtien) mais elle ne s'applique guère à celle d'ici: au niveau politique elle veut s'emparer du pouvoir politique pour faire l'indépendance du Québec ou elle veut garder le pouvoir pour le partager avec les fédéralistes, au niveau idéologique deux camps commencent à se dessiner de plus en plus nettement: les réformistes qui acceptent en gros le système capitaliste moyennant quelques petites réformes et les communistes qui luttent pour des transformations plus radicales des appareils d'état, des institutions. Les **Poèmes incendiaires** de Djamel Benyekhlef (6) sont les textes d'un professeur de lettres réactionnaire qui se croit drôle: voici à titre de preuve les deux premiers quatrains d'un poème intitulé "Le pédago":

Je suis le pédago
D'une bande d'idiots
Qui seront plus tard
Pères d'un tas de bâtards
Ils ne comprennent rien à la culture
Et ne connaissent aucune littérature.
Leur esprit n'est pas vif.
Ce ne sont que des tubes digestifs.

Ces poèmes n'ont rien d'incendiaire, rien de la révolte qui est le fait des bons poètes: ils ne sont que le signe de la satisfaction de soi béate et niaise d'un petit-bourgeois terne. Les **Poussières-Taillibert** d'André Leclerc (7) sont dédiés aux camarades morts au chantier olympique; le côté le plus positif de ce livre est la dénonciation de la répression policière qui ne sert qu'à accroître la peur chez la population (la peur augmentant la police n'est-elle pas plus nécessaire qu'auparavant?), l'empêche de parler (et après des petits intellectuels bourgeois parlent avec volupté des masses silencieuses!). Le côté négatif réside dans l'idée qui est transmise de la femme; celle-ci est présentée comme la solution à toutes les contradictions: dans ses bras on oublie toutes les luttes quotidiennes:

ma femme confortable enveloppante comme une grand mer
soleil dans ma nuit ma faim gonfle ma poitrine
cambre mes reins nous secouerons encore mille sommeils
de nos recherches débriles nos mains nerveuses
soudées à s'en faire mal puis relâchées en lentes caresses
vaisseaux frêles sur les grandes eaux calmes de ton dos
nous descendons dans des rêves où se résolvent
toutes les chicanes du monde

C'est continuer à faire de la femme cet être d'exception en dehors du monde et cela au moment même où les femmes découvrent les luttes qu'elles ont à mener dans le monde.

La revue **Dérives** (8) vient de publier un bon numéro sur la poésie québécoise actuelle; ce numéro complète bien celui de la revue **Cheval d'attaque** dont j'ai déjà parlé (9). En effet ce numéro insiste sur les débuts ici d'une poésie de combat politique à partir de la nuit du 23 juillet 1976 dans le cadre du Solstice de la poésie québécoise: sont reproduits le manifeste des neuf poètes qui participaient à cette nuit dénonçant l'idéologie de la fraternité humaine des Jeux olympiques et les textes lus par François Charron, Philippe Haeck et Patrick Straram le Bison ravi. On trouve également dans ce numéro de bons textes poétiques qui s'inscrivent dans "une poétique neuve livrée en termes de lutte de classes, de combat politique (sans pour autant nier toute spécificité au travail scriptural, ni sombrer dans le poème "style de slogan et d'affiche")": il s'agit de "Impro. film et histoires vraies: fragments éclatés" de Charles Leblanc et "Aveugles" de Francine Saillant. La tradition formaliste est aussi présente par les textes poétiques de Yvon St-Armand et le texte critique de Claude Beausoleil qui rappelle le rôle de toute première importance de Nicole Brossard dans la formation du courant formaliste ici.

(1) **"Mots de passe"**, par Raymond Chassagne, Éditions Naaman, Sherbrooke 1976.
(2) **"De pierre des champs"**, par Camille Laverdière, Fides, Montréal 1976.
(3) **"Étreintes"**, par Jean-Noël Pontbriand, Éditions du Noroit, Saint-Lambert 1976.
(4) **"Requiem à chanter sur l'eau"**, par Arthur Welton, Éditions Naaman, Sherbrooke 1976.
(5) **"Vers de terre (anté-poésie)"**, par Michel Adam, Éditions Dérives, Montréal 1976.
(6) **"Poèmes incendiaires"**, par Djamel Benyekhlef, Éditions Naaman, Sherbrooke 1976.
(7) **"Poussières-Taillibert"**, par André Leclerc, Parti Pris, Montréal 1976.
(8) **"Solstice de la poésie québécoise"**, dans Dérives no 5/6, Montréal 1976.
(9) **"Lire la poésie formaliste"**, par Philippe Haeck, Le Devoir, 2 octobre 1976, p. 22.

"2000 ans après"

L'Eglise vue de la sacristie

"2,000 ans après Jésus-Christ", c'est le titre d'une émission qui passe chaque dimanche matin au Canal 10, depuis le mois d'août dernier et pour quelques semaines encore. C'est aussi un rendez-vous hebdomadaire avec le bedeau Archélas (le comédien Maurice Beaupré), une sorte de vieux sage qui parcourt son église d'un regard débonnaire.

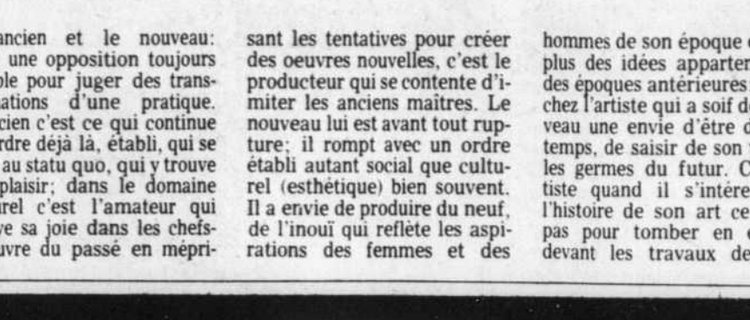
On le sent à l'affût, dans l'entrebaillement de la porte de sa sacristie, guettant le moindre tic du curé, reluquant les belles paroissiennes et maugréant contre les "gens d'en bas", ceux qui occupent le sous-sol de son église avec leurs bingos et autres organisations.

Semble-t-il devant le succès des monologues d'Archélas, écrits par Roger Graveline, l'Office de la Catéchèse du Québec a décidé de les éditer. Avec les illustrations du caricaturiste Benoît Jacques, cela donne un curieux recueil de 24 contines dont certaines croustillent comme les confidences du père Gédéon, et d'autres transpirent l'influence de la série des Don Camillo. Il ne faut pas se plaindre, toutefois, des confidences du Christ au bon Archélas: elles sont l'occasion d'un merveilleux texte de Jean Martucci sur Noël... Et ce qu'il faut en penser!

C'est finalement une autre manière de pénétrer dans l'église contemporaine, "2,000 ans après": par la petite porte d'en arrière, celle du bedeau Archélas...

M.V.

VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DE LA
Librairie Garneau Ltée
QUÉBEC, MONTRÉAL, TORONTO, CHICOUTIMI, RIMOUSKI, ALMA, LÉVIS, ST-JÉRÔME



QUÉBEC
AU TEMPS DE
James Patterson Cockburn
CHRISTINA CAMERON ET JEAN TRUDEL

— 162 reproductions des oeuvres de Cookburn dont 8 en couleurs
— Reliè toile sous jaquette illustrée couleurs

En garnison à Québec au cours des années 1830, l'officier britannique J.P. Cookburn tomba amoureux de la ville et de ses habitants. Formé à l'Académie royale de Woolwich, Cockburn entreprit de raconter Québec à l'aide de ses dessins, aquatintes et sepias. Il est le seul artiste d'avant l'ère de la photographie à avoir laissé, d'une ville canadienne, une description aussi méthodique et aussi fidèle: immeubles gouvernementaux et militaires, églises, couvents, résidences de marque, boutiques, marchés, fêtes, sports, région environnante — le tout forme un témoignage unique, inappréciable, sur la ville de Québec.

Accompagne chaque reproduction un texte descriptif que l'on doit aux auteurs Christina Cameron, membre de la Société d'étude de l'architecture au Canada, et Jean Trudel, conservateur de l'Art canadien primitif à la Galerie nationale du Canada. Le livre est conçu de façon que tout lecteur intéressé à l'histoire et à l'architecture de Québec sera à même, en parcourant livre en main les rues de la ville, d'en voir revivre le passé.

Publié dans un assemblage inédit, Québec au temps de James Patterson Cockburn offre une nouveauté sans prix aux architectes, aux historiens et aux amateurs d'art — bref, à tous les Canadiens curieux du passé de leur pays.

176 pages. Prix: $24.95

En feuilletant ce précieux ouvrage, on voit tous les coins de Québec et des environs avec personnages, animaux, édifices, le fleuve, les métiers, les sports, les costumes, etc.; bref, un document unique et très précieux.

Monique Duval, le Soleil, 12-01-77

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

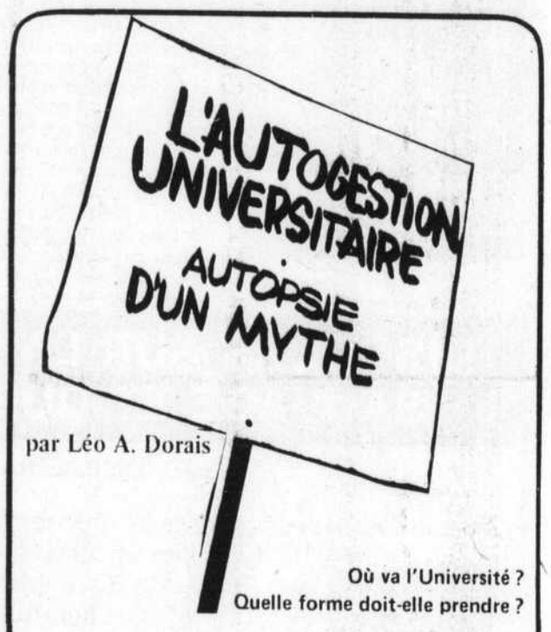
Librairie Garneau Ltée
CASIER POSTAL 7600, CHARLESBOURG, QUÉBEC, P.Q

Veuillez me faire parvenir le livre "Québec au temps de James Patterson Cockburn"

Ci-joint, chèque ou mandat-poste de $24.95

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....

vient de paraître
Conseil Franco-Québécois pour la Prospective et l'Innovation en Éducation
Écoles de demain?
éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montréal



par Léo A. Dorais
Où va l'Université ?
Quelle forme doit-elle prendre ?
Des questions qui intéressent les étudiants, les professeurs, les administrateurs et la société québécoise
$7.95
puq Les Presses de l'Université du Québec
C. P. 250, Succursale N,
Montréal H2X 3M4.
Tél. : 282-4954
3465, rue Durocher, local 06, Montréal

La Librairie Hermès inc.
Edmond Bray, libraire
1120 ouest, rue Laurier, Outremont 274-3669
DU NOUVEAU RUE LAURIER

FRONTIERE NOUVELLE
LIBRAIRIE NOUVELLES FRONTIÈRES
GRANDE VENTE D'INVENTAIRE
À COMPTER DE
LUNDI
7 FÉVRIER
10% MINIMUM SUR TOUS LES LIVRES, REVUES, DISQUES, DIAPOS, POSTERS.
20%, 25%, 40%
et jusqu'a 80% d'escompte
Tout ce qui est en "vente" doit être vendu.
Adresse
185 est rue ONTARIO
Coin: Hôtel de Ville - Métros: Berri et St. Laurent

JACQUELINE MARTIN
LE FOU d'AGO



PIÈCE en 2 ACTES
pour enfants
(et ceux qui l'ont été)
dans un langage
assonancé
rythmé
imagé
de veine
moyenâgeuse
et fort amusante

DE L'ONDE
recevez ce livre chez vous en postant ce bon de commande aux EDITIONS DE L'ONDE
C.P. 142 succursale A, Ottawa K1N 8V1
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ Tél. _____
Ci-inclus un chèque ☐ un mandat ☐ de $4.95
Frais de poste inclus

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361

- Chaque parution coûte $2.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée: 11:30 A.M. pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 la pouce
- L'heure de tombée: 11:30 A.M. pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ACHATS

DÉSIRONS ACHETER livres anciens et modernes sur les arts, architecture, bibliographies, Canadiana, histoire, livres illustrés, etc. Aussi peintures et oeuvres graphiques d'artistes canadiens et européens.. Tél: 727-7390. 6-2-77

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

PERSONNE SÉRIEUSE pour habiter avec dame âgée, à Côte-St-Luc. Références. Bon salaire. Tél.: 324-3936. 7-2-77

PERSONNE SEULE, propre, honnête, compétente, pour travaux généraux de maison — 3 adultes. Doit coucher, mais fin de semaine libre. Bon salaire et bon chez-soi. Écrire à Dossier: 377, Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9 7-2-77

AMEUBLEMENTS À VENDRE

DÉPART EUROPE: mobiliers européens et divers à vendre. Tél: 737-7716 7-2-77

VENDS cause départ, mobilier 3½, usage 3 mois, excellente condition: chambre, salon, dînette, vaisselle, plantes, TV, rideaux, tapis, accessoires. Possibilité sous-location. Tél: 334-0535 soir 8-2-77

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANTIQUITES DEMANDEES

ACHETONS ANTIQUITÉS de toutes sortes. Appelez: Claude Morrier 667-0774 J.N.O.

ABSOLUMENT BESOIN salle à manger, chambre, lustres, bijoux, porcelaine, petit piano, etc. Tél: 374-1224. 7-2-77

LE BERS ANTIQUITÉS
467-2223 ou 672-6393

Restauration de tous styles de meubles par ébeniste qualifié, expert en réparation, décapage, finition. **Vente** de meubles authentiques en parfait état.

393 Boul. Laurier
Beloeil (route 116)

7-2-77

ANTIQUITES A VENDRE

MEUBLES QUÉBÉCOIS EN PIN: armoires, buffet faux 2 corps, buffet bas, coffres, commodes, berçantes, vaisselier ouvert, tables, armoirette et autres. Tél: 659-2651 7-2-77

PARTICULIER doit vendre collection de meubles canadiens authentiques, rares et recherchés. Tous au-dessus de 100 ans: armoires, tables, chaises, bancs-lits, rouets, etc. Tél: 671-0558. 8-2-77

BUREAUX DE TRAVAIL antiques, genre table, avec 2 tiroirs, en acajou, style Régence anglais, dessus en cuir, base rénovée, parfait pour homme d'affaires distingué. Environ: $2,000. Tél: 527-9856 ou 658-0082 7-2-77

ANIMAUX À VENDRE

TERRE-NEUVE: chiots enregistrés, maintenant disponibles. Tél: 514-243-6589 ou 514-539-0732 7-2-77

ÉLEVÉS dans la maison, bébés Persans, Siamois d'exposition et Orientaux, enregistrés et vaccinés. Santé garantie. Service d'accouplement. Tél: 272-1639 7-2-77

ARTICLES À VENDRE

SKI, SKI, SKI: bas prix. 1000 Gouin Ouest; Tél: 336-4797. 12-3-77

BUREAUX À LOUER

Professionnels de la santé

Il reste encore quelques bureaux à louer dans la Tour LaCité, conçue spécialement à l'intention du monde professionnel montréalais.

- À proximité de l'Hôpital général de Montréal, de l'Hôtel-Dieu, du Royal Victoria, du Centre hospitalier thoracique de Montréal, de l'Hôpital Ste-Jeanne-d'Arc et de l'Hôpital neurologique de Montréal.
- Services professionnels, médicaux et dentaires, sur place.
- Communication directe avec l'ensemble du complexe LaCité.
- Tout près du parc du Mont-Royal.

La Tour LaCité — C'est professionnel.

Madame Sheila Greene
845-6231

7-2-77

APPARTEMENTS À VENDRE

Ce n'est pas la fin du monde!

Il reste à peine quelques superbes copropriétés à vendre au Ridgecliff. Si vous n'avez pas encore la vôtre, ce n'est pas la fin du monde! Il est encore temps d'en offrir une à votre femme!

De 13 h à 17 h, du lundi au vendredi. En soirée et en fin de semaine: sur rendez-vous seulement.

Le Ridgecliffe
Avenue Bonavista
489-1585 ou 487-5525

7-2-77

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT: Penthouse, 4½, occupation 1er mai. Tél: 739-8877. 7-2-77

OUTREMONT: immeuble neuf, 3½. Occupation immédiate. Tél: 342-0617 ou 735-0889 8-2-77

N.D.G. 5½, étudiant gradué partagerait avec personne sérieuse. $100. par mois. Tél: 486-2601 Peter 7-2-77

LAVAL DES RAPIDES: 4½, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, $240. par mois. Tél.: après 4 p.m. 663-8242. 7-2-77

SHERBROOKE-CAVENDISH: complètement meublé avec élégance, 3½, immédiatement jusqu'en mai. Couple. $350. par mois. Dwelling Location, courtier. 844-3941. 8-2-77

165 CHEMIN DE LA CÔTE STE-CATHERINE, app. 604, (coin boul. St-Joseph), 3½ pièces, chauffées, eau chaude fournie. Libre 15 février: Tél: 276-4533 avant-midi ou après 5 p.m. ou voir concierge. 16-2-77

BUREAUX À LOUER

BUREAUX A LOUER pour médecins. 3984 Masson Tél: 727-9889 1-3-77

REZ-DE-CHAUSSÉE: 364 est, Sherbrooke, local double pour médecin, $165. par mois. Tél: 684-3957 7-2-77

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE: luxueux, Bavarois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836. 1-3-77

CHALETS À VENDRE

LA SUISSE AU CHANTECLAIR

Exclusif au Canada, déjà **200 chalets Suisses et Bavarois,** de conception architecturale authentique, construits et en construction.

Centre d'été et d'hiver: plage sablonneuse privée - court de tennis - adjacent à des pentes de ski.

Pour choisir votre plan exclusif ou recevoir des photos de chalets, appeler

844-8342 ou 430-0430

8-2-77

CHALETS À VENDRE

Jeune professionnel

Achetez une coopération, un projet de développement récréatif, plus qu'à moitié prix. 50 acres, 15 chalets, gymnase, court de tennis, terrain de baseball, 1000' sur très beau lac des Laurentides. Possibilité de financement.

Appelez après 18 heures
Michel 748-6498

9-2-77

CHAMBRES À LOUER

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT, meublée, accès à une grande cuisine, $80. par mois tout compris. 4841 Barclay, app. 4. Tél: 731-5542 ou 739-1820. 7-2-77

COURS PRIVÉS

JEUNE PROFESSEUR diplômé McGill, donne cours de piano classique, populaire, et jazz. Centre-ville. Prix raisonnable. Tél: 935-0796 8-2-77

DONNERAIS cours d'orthographe et de grammaire française à des enfants ou adolescents éprouvant des difficultés en classe. Tél: 381-6027 7-2-77

COMMERCES À VENDRE

MAGASIN ATELIER D'ART et Deco, encadrement, à vendre, 450 rue St-Antoine, Vieux-Montréal. Tél: 845-8521 ou 522-7037. 17-2-77

DEMANDES D'EMPLOI

FERAIS TRAVAIL de dactylo à domicile pour étudiants et compagnies. (textes français et anglais). Tél: 353-1782. 7-2-77

ENTRETIEN-RÉPARATIONS

PEINTURE INTÉRIEURE: 2 peintres compétents vous offrent leurs services. Grande propreté. Tél: 351-0439. 7-2-77

TENUE DE LIVRES

Comptabilité financière et prix de revient, budget, états financiers

offert aux petites et moyennes entreprises, entrepreneurs, professionnels, **par diplômé MBA, bilingue, longue expérience.**

Tél: **737-9937**
de 10 à 13 heures

7-2-77

FOURRURES

TRÈS BEAU MANTEAU de mouton de Perse, gris, grandeur 12 ans. Longueur: 38. Tél: 284-0137. 7-2-77

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service d'entreposage. Tél: 725-2421. 5-2-77

GARDERIES

ÉTUDIANTE, libre 5 jours (semaine) garderait enfants, dans le quartier Outremont ou N.D.G. Tél: 487-9594 ou 487-9998. 7-2-77

INSTRUMENTS - MUSIQUE

PIANO "Willis" excellent mécanisme. $750. Tél: 738-6340. 7-2-77

LOGEMENTS DEMANDÉS

PROFESSIONNEL cherche logement de 4 pièces ou plus dans Outremont. Tél: 273-5575 ou 384-8000 7-2-77

OUTREMONT: couple cinquantaine recherche 5½ pièces avec ou sans garage dans maison calme, tranquille. Références. Tél: soir: 279-3413. 7-2-77

PROFESSEUR Université de Montréal, cherche logis de 3 chambres à coucher, dans Outremont ou Côte-des-Neiges, pour mai. Tél: 481-2857. 7-2-77

LOGEMENTS À LOUER

CÔTE-DES-NEIGES: Haut de duplex, 7½, libre 1er mars. $350. par mois. Tél: 738-6340. 7-2-77

EMERY près St-Denis, 6 pièces, partiellement meublé, 1er étage. $150. Tél: 525-4272. 8-2-77

GRAND 6½, haut de duplex, chauffé, ensoleillé, calme, entrée laveuse-sécheuse, près université et hôpitaux. Libre 1er mai. $400. Tél: 737-8909 7-2-77

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE d'expérience pour bureau de notaire, bilingue, temporaire. 2 mois. Tél: 861-4735. 7-2-77

SECRÉTAIRE COMPÉTENTE, dactylo demandée avec connaissance du français et du grec. S'adresser à: 744-5614. 8-2-77

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

- Au moins 5 ans d'expérience
- Bilingue

Benefices marginaux intéressants.

Tél: **842-9914**

7-2-77

ASSISTANTE DENTAIRE RÉCEPTIONNISTE

Avec expérience, pour pratique de groupe avec les enfants dans Côte-des-Neiges. Excellentes conditions de travail.

Envoyer votre curriculum vitae, manuscrit, à:

DOSSIER 376
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal
H3C 3O9

8-2-77

COMPAGNIE des mieux quotées, recherche personne sérieuse et compétente. Excellentes chances de succès. Revenus au-dessus de la moyenne plus primes régulières en argent et vacances. Produits à gros potentiel pour marché très en demande. Écrire par avion: **Président, Dept. AJ, P.O. Box 70, Station R. Toronto, Ontario M4G 3Z6.** 7-2-77

OFFRES D'EMPLOIS

PRÉPOSÉ(E) À LA COMPTABILITÉ ET AUX FINANCES

L'Entraide Universitaire Mondiale du Canada, organisation non gouvernementale, avec un budget annuel de $500,000, cherche un(e) préposé(e) bilingue, à la comptabilité et aux finances.

Qualifications:

Diplôme en commerce avec spécialité en comptabilité ou étudiant(e) de 3e année (C.A., C.I.E., C.C.A.)

Salaire: Jusqu'à $15,000, à discuter selon expérience et scolarité.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. R. MacDonald,
880, rue Wellington
Edifice City Center
Pièce 222,
Ottawa, Ontario K1R 6K7

7-2-77

HÔPITAL STE-JUSTINE
SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour le directeur général

Exigences:

- Diplôme de secrétariat médical;
- Formation en gestion hospitalière;
- Expérience pertinente d'au moins 5 ans;
- Parfaite maîtrise du français et de l'anglais;
- Capacité de travail sous pression.

Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Hôpital Ste-Justine
3175, chemin Côte Ste-Catherine
Montréal, Qué. H3T 1C5

7-2-77

MAISONS À LOUER

BOUCHERVILLE: 7 pièces, style canadien, 2 salles de bains, garage, foyer, chauffage électrique, quartier résidentiel neuf. Tél: 334-8561 André Pharand. 1-3-77

MAISON À L'ANNÉE, semi-meublée, ultra moderne, piscine intérieure, 4 chambres à coucher, située à Ste-Adèle, voisin pentes de ski. Tél: 849-6349. 10-2-77

OUTREMONT: Maison de ville, boul. Mont-Royal, entre Coucelette et Beloeil, disponible dès maintenant, 4 chambres à coucher, 2½ chambres de bains, salon avec foyer, salle à dîner, cuisine, salle de jeux au sous-sol, 2 espaces de garage inclus $750. mois. Pour informations: 342-5401. 7-2-77

OUTREMONT

Près Parc Joyce, meublée et completement equipée, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, idéal pour cadre supérieur. Libre 1er mai. $1,000 par mois.

Tél: **731-1541**

7-2-77

VIEUX-MONTRÉAL

Maison historique en pierre du XVII siècle, complètement restaurée, terrasse, jardin avec arbres et fontaine, solarium 4 chambres à coucher, sauna, 3 salles de bains, cuisine luxueusement équipée, salle à diner, salon, 3 foyers, planchers en pin, poutres au plafond; à louer immédiatement. Adaptation pour usage commercial possible.

Pour rendez-vous:
631-4343 ou **935-2045**

7-2-77

PERDUS

BRACELET EN OR: genre chaîne; valeur sentimentale. Récompense généreuse. Tél: 866-7486 ou après 6 p.m. 761-3755. 7-2-77

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél. 524-3852. Hull: 777-2865. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

COTTAGE CENTENAIRE, 6 pièces, chauffage air chaud, grand garage, petits bâtiments. Jardin. 45 minutes du centre-ville. Près Cantons de l'Est. Tél: 288-7431 Jean-Jacques. 8-2-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G. 4905 Mariette, 5½ — 5½, bas disponible immédiatement. Vente privée. Ouvert aux visiteurs, dimanche de 1 à 3 P.M. $59,500. Tél: 739-9778 ou 482-2902 7-2-77

BOUCHERVILLE: Secteur recherché, quittons à regret joli bungalow attachant 7 pièces, paysagé, piscine, kiosque grillagé, 2 patios vieille brique. Près écoles. Hypothèque 6%. Propriétaire 655-8356. 7-2-77

ANCIENNE MAISON CANADIENNE de pièces sur pièces, en excellente condition, démontée, prête pour reconstruction. Tél.: après 5 p.m. 273-9058. 9-2-77

CHAMBLY: Vous désirez une propriété au bord de l'eau? J'ai le choix à vous offrir. Demandez: Jacques Martel: 655-3060 ou 658-1562. Probitec, courtier. 7-2-77

CHAMBLY: Devenez propriétaire avec revenu. Joli duplex 2 x 4 pièces. On demande: $30,000. M.L.S. Jacques Martel: 655-3060 ou 658-1562. Probitec, courtier 7-2-77

BOUCHERVILLE: vente privée, split-level, 10 pièces, brique et pierre, 2 foyers, garage, piscine hors-terre 27 pieds, 5 chambres, 2 salles de bains, terrain de 13,000 pi. ca. Prix demandé: $69,000. Appelez 655-5799 7-2-77

SERVICES DIVERS

FINANCEMENT: Petites et moyennes entreprises ou particuliers — taux régulier — études gestion — honoraire raisonnable. Tél: 729-3226. 12-2-77

TENUE DE LIVRES — déclaration d'impôt, sommaire T4, états financiers par spécialiste. Conseil d'impôt pour épargner. Prix très raisonnable. Tél: 489-1068 en tout temps. 11-3-77

IMPRESSION de T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'autocollants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appeler André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau original. J.N.O.

SPORTS

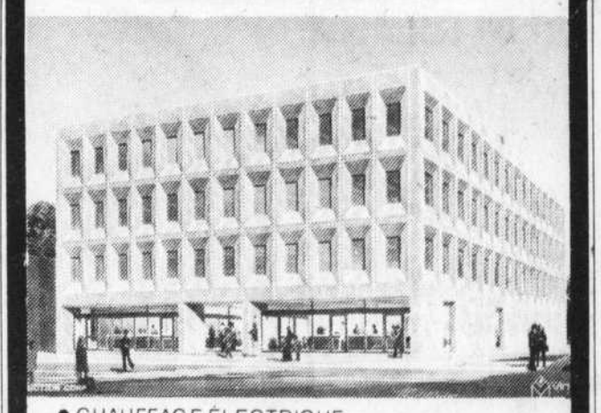
SKI DE FOND, semaine ou fin de semaine, raquette, trappe, randonnée, veillée avec Trappe-Québec, en agréable compagnie. Vous trouverez gîte et couvert, pistes et guides, dans un site sauvage et très beau. Tél: 332-4193. 19-2-77

TRANSPORT

A BAS PRIX accepterais petits déménagements ou petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.

MAGASINS À LOUER

ÉDIFICE DE PRESTIGE
7105 — ST-HUBERT
PRÈS DU MÉTRO JEAN-TALON



- CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
- ENTIÈREMENT CLIMATISÉ
- OCCUPATION MAI 77
- DIVISION ET DÉCORATION AU CHOIX DU LOCATAIRE

ANDRÉ SAVARD 661-0573 7-2-77

OFFRES D'EMPLOIS

PERSONNE RESSOURCE EN TRAVAIL SOCIAL

TÂCHES:

- Consultant actif pour les travailleuses communautaires: collaboration avec leur travail, développer avec elles une méthode d'évaluation des cas indivíduels et collectifs;
- Préparer des rencontres régulières d'étude technique et socio-politique dans le cadre du travail social existant à la clinique;
- Personne responsable de recevoir l'information des groupes existants dans le quartier en relation avec le travail des travailleuses communautaires.

EXIGENCES:

- Personne avec expérience théorique et pratique en travail social clinique (T.S.P. ou conseiller social ou équivalent;
- Personne intéressée à travailler en dehors des cadres traditionnels;
- Ouverture sociale et poliqique aux problème socio-économiques;
- Capable de travailler en équipe avec des non-professionnels;
- Capable de se débrouiller en français et en anglais:

Les intéressés sont priés d'envoyer leur offre d'emploi, avant le 21 février, à:

Patricia Cano,
Clinique Communautaire de Pointe St-Charles
1176, rue Laprairie,
Montréal.

7-2-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust
STE-JULIE
Domaine des Haut-Bois

Nouvelle inscription. **Cottage style Québecois,** 6 pièces, salon-foyer, face parc et érablière. Grand terrain boisé. **Geneviève Renaud: 653-2496 ou 653-8505.**

courtier en immeuble
7-2-77

ST-MATHIAS: Joli cottage, 3 chambres, chauffage électrique, grand terrain, piscine hors terre. Accès à la rivière. M.L.S. Jacques Martel: 655-3060. Probitec, courtier. 7-2-77

SPLIT-LEVEL, de construction spéciale, 5 chambres à coucher, 3 salles de bains, décoration unique avec boiseries chêne massif, salle de séjour avec boiseries noyer. Cuisine en teck. Façade en marbre blanc de Georgie, situé secteur résidentiel, près école catholique et école paroissiale du Moyen-Orient. Doit être vu pour être apprécié. Pas d'agent. Visites sur rendez-vous, tél: 382-3100. M. Chidiac soir et week-end 374-2111 12-2-77

PROPRIÉTÉS DEMANDÉS

MONT SAINT-HILAIRE

Vente privee, dans la montagne, split-level, 8 pièces, foyer, 2 salles de bains, garage. Terrain paysagé, nombreux arbres. Ménage récent. Solde d'hypothèque à 6¾%.

Tél: **467-1718**

7-2-77

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

SNOWDON: maison-appartements, 34 unités, 1½, 2½, 3½ revenus $55,000. Prix demandé: $275,000. Très bon emplacement. Excellent rendement sur argent investi. Appelez Monique Billard: 672-0530. Immeubles Tapis Rouge, courtier. 7-2-77

CARRÉ ST-LOUIS

Ancienne maison en pierre, 4 étages. Penthouse, plomberie, chauffage, électricité rénovés. 3 bâtiments. Fenêtres de plomb et planchers bois franc. Revenu net: 9 chambres, 2 appartements - $17,500. Prix de vente privée: $85,000. Frais courants sauf hypothèque: $6,000.

Tél: **288-2700**

7-2-77

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DEUX-MONTAGNES

Maison familiale. Très bon état 4 chambres coucher, salle à manger. Grand salon. Foyer. Garage. Paysager. Inf.: **F.A. Copin: 473-0238 ou 353-8770.**

MONTREAL TRUST *courtier*
7-2-77

Montréal Trust

VOUS VOULEZ VENDRE ?

Contacter
Jean-Paul Gagne
Denyse Meloche
Tél: **735-2281**
courtier en immeuble

7-2-77

Trust Royal — Courtier

ST-LAMBERT: Condominium, **cottage brique,** 6 pièces, 3 chambres coucher, foyer brique, piscine, garage chauffé, salle de toilette à tous les étages. Belle décoration. Idéal pour professionnel. Beaucoup d'extras. MLS. **Daniel Gobeil: 679-0096 ou 651-4900.**

BOUCHERVILLE: Grandement refait. Bungalow canadien, 3 chambres à coucher, superbe foyer au salon. Nombreux extras inclus. MLS. **Monique Patenaude: 671-4325 ou 651-4900.**

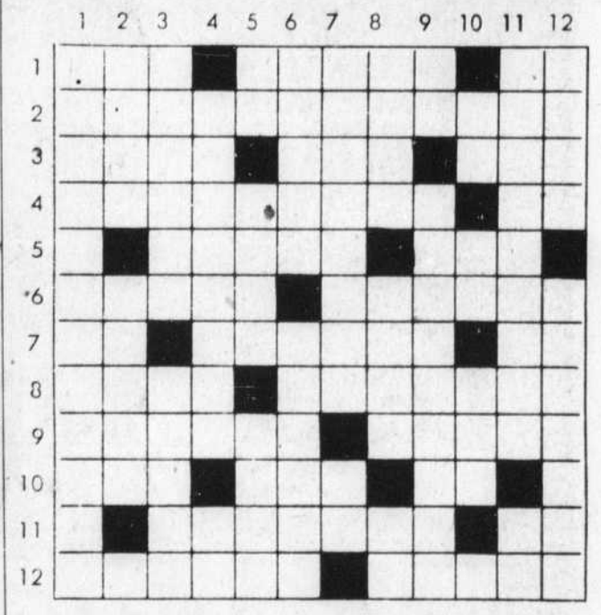
ST-LAMBERT: Split-level exclusif, 4 chambres à coucher, salle de famille splendide, 2 salles de bains. Porte garage électrique. Plusieurs extras inclus. Exclusif. **Monique Patenaude: 671-4325 ou 651-4900.**

ST-LAMBERT: Secteur de choix. **Cottage brique,** 5 chambres à coucher, superbe cuisine entièrement rénovée, salle de famille. Exclusif. **Monique Patenaude: 671-4325 ou 651-4900.**

ST-HUBERT: Cottage détaché, 5 pièces, 3 chambres. Rénové, état impeccable. Garage. Comptant: $3,500. Balance facile. MLS. **M. De Carufel: 524-3044 ou 677-6747.** 7-2-77

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Pronom relatif. — Creusas. — Commandement.
2—Qui est au-delà des monts.
3—Enivré. — Préfixe signifiant favorable à. — Ivette.
4—Cependant. — Ile de l'Atlantique.
5—Ouvrage de maçonnerie cintré. — Favorable.
6—Docteur de la loi, chez les musulmans. — Tomber, en parlant de la neige.
7—Obtenu. — Joli. — Coups de baguette.
8—Insecte des eaux stagnantes. — Lever de nouveau.
9—Ferai tort à. — Mise en circulation.
10—Arme de jet portative. — Matière visqueuse et tenace qui sert surtout à prendre des oiseaux. — Dans.
11—Oreillon. — Du verbe avoir.
12—Assemblage par entailles de deux pièces de bois mises bout à bout. — Manière particulière d'exprimer sa pensée.

Verticalement

1—Qui dure cinq ans.
2—Algue verte marine. — Clarté faible.
3—Grosse pièce de construction à l'avant de la quille d'un navire. — Marteau pointu des carriers.
4—Elire de nouveau. — Ruisselet.
5—Commandement. — Changeai, de poil, en parlant des animaux. — Faire quelque chose.
6—Taxe. — Quadrillage pour mots croisés.
7—Relative à la Doride. — Université Laval.
8—Petit âne. — Dieu des vents. — Charpente du corps humain.
9—Saint. — D'une manière saine.
10—Du verbe avoir. — Magnésium. — Boisson résultant de la fermentation du raisin sous l'effet de certaines levures.
11—Qui produisent des substances alimentaires. — Aluminium.
12—Charge d'un âne. — Rend rare.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	P	I	N	E	■	L	I	L	A	S
2	E	B	E	N	I	S	T	E	■	U	N	I
3	C	O	R	N	E	T	■	G	A	N	T	■
4	O	L	I	E	R	■	C	A	N	D	I	R
5	N	I	L	■	O	R	A	T	O	I	R	E
6	S	T	■	G	N	O	M	O	N	■	O	S
7	T	I	R	A	S	S	E	■	N	O	U	S
8	R	O	U	F	■	S	■	P	A	R	I	A
9	U	N	I	F	I	E	R	A	■	G	L	U
10	I	■	L	E	V	R	E	■	M	A	L	T
11	R	U	E	■	R	■	G	U	I	N	E	E
12	E	T	R	I	E	R	■	N	E	E	■	R

Orchestre symphonique de Montréal
Campagne de souscription 1976-77
A vous de jouer



Faites parvenir vos souscriptions à l'OSM, Place des Arts, Montréal



CKOI FM 96.5 présente
JEAN-GUY MOREAU
"mon cher René, c'est à ton tour..."
du 14 au 17 février 8:30 $4.50
OUTREMONT 1248 Bernard 277 4145
Une production Beau Bec et Frank Furtado
Billets (sièges réservés) en vente de midi à 10h00 au cinéma

l'heptade HARMONIUM



sur la scène du
CINEMA OUTREMONT
du 24 février au 5 mars 77
Il reste encore quelques billets
une production beau-bec une présentation CKOI FM 96.5

tnm 861-0563



LE 18 FÉVRIER
UN FILM QUI VOUS TOUCHERA DROIT AU COEUR
MICHEL TREMBLAY
ANDRÉ BRASSARD
RITA LAFONTAINE
YVON DESCHAMPS
DENISE FILIATRAULT
BEAU DOMMAGE
LE SOLEIL SE LÈVE EN RETARD

7e MOIS TRIOMPHAL !
2 FILMS INOUBLIABLES ET UNIQUES . . .
GARDÉ À L'AFFICHE SUR DEMANDE GÉNÉRALE



Enlevant et sublime...
Soulève l'empire des sens !
"Jonathan Livingston le goéland"
Un film de Hall Bartlett
Musique de Neil Diamond
JONATHAN - Sam.: 8:30
Dim.: 3:50, 7:45
Sem.: 7:30

Une joie de vivre indescriptible !
Une satire incroyable !
POUR TOUS
Harold et Maude
Musique de CAT STEVENS
un film de HAL ASHBY



HAROLD - Sam.: 6.25
9:35 - Dim.: 1:50, 5:30h.
9:40 - Sem.: 9:35
Cinéma 7e art 722-0302 3180 rue BÉLANGER

Un drame moderne sur le conflit de l'amour et du sexe... 14 ANS



Glenda Jackson
Michael Caine
Helmut Berger
une Anglaise Romantique
UN FILM DE JOSEPH LOSEY
NATHALIE DELON · MICHEL LONSDALE · BEATRICE ROMAND
EN COULEUR
VERSION FRANÇAISE DE The Romantic Englishwoman
DISTRIBUTION IFD
2e film au RIVOLI:
"ROMÉO DE BANLIEUE"
AUX 2 CINÉMAS
Le PARISIEN 5 486 STE CATHERINE O 866 3856
RIVOLI 2 ST DENIS ET BELANGER 277 3125

Après Emmanuelle et Emmanuelle l'Antivierge 18 ANS Adultes
À L'AFFICHE
le nouveau chef-d'œuvre érotique d'EMMANUELLE ARSAN est porté à l'écran



Néa ou L'Initiation d'une Adolescente
Si jeune et pourtant si libre...



un film de NELLY KAPLAN avec SANDY FREY et ANN ZACHARIAS

COMPLÉMENT DE PROGRAMME
BERRI - LAVAL
Festival des meilleurs courts métrages érotiques
MERCIER 2e GRAND FILM ÉROTIQUE
BERRI
ST-DENIS STE-CATHERINE 288-2115
BERRI: 1.30 - 4.00 - 6.40 - 9.10
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224
LAVAL: 1.30-400 6.40-9.10
ODEON 2 - LAVAL
CENTRE 2000-HYPERMARCHE
boul. St-Martin à l'ouest de l'Autoroute des Laurentides
687-5207

CONCERT
DE L'ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DES JEUNES
DE
MONTRÉAL
Dans le cadre de la série
"PREMIÈRE RANGÉE"
la télévision de Radio-Québec
présentera,
samedi le 5 février
à 20:00 heures,
un concert dirigé par
Wilfrid Pelletier
et Joseph Milo.
Cette émission, réalisée
en la Salle Claude Champagne,
nous permettra d'entendre
des œuvres de Mozart, Weber,
Shumann et François Morel.
Radio Québec

PLUME

Partons mes amis mais gardons les pieds sur terre



par NATHALIE PETROWSKI

Le dernier message que Plume a déposé dans le service téléphonique de notre mémoire collective, est une immense banderole qui planait dans le ciel pur et bleu de la St-Jean-Baptiste, un message de fraternité universelle qui suivait gracieusement celui de Diane Dufresne et se lisait comme suit: "Mangez tous d'la marde".

Connaissant Plume comme nous le connaissons tous et comme d'ailleurs il aime bien se faire connaître, il n'y avait rien de surprenant là-dedans, bien au contraire, on y devinait quelque chose de fort habituel avec un petit relent suspect de déjà-vu. Pouvait-on s'attendre à autre chose de sa part, lui qui voracifère à coeur de spectacle, manque régulièrement de se noyer dans des flots gargantuesques de bière, lui qui à chaque chanson remet en question notre confortable siège de spectateur, notre confortable appartenance à une société saine, nos petites illusions d'harmonie institutionnalisée, lui, l'éternel railleur, qui traîne nos espoirs dans la boue, saccage notre salon, s'amuse à y amonceler sacs de chips, bouteilles de bière et vieux complexes, lui, qui se promène toujours entre deux fonds de poubelle et un miroir déformant, lui, le King Kong des downs chroniques. Non, on ne pouvait pas vraiment s'attendre à autre chose de sa part, sans doute parce qu'il est trop intimement lié à notre inconscient collectif, qu'il est à notre image, tout croche, *flyé, fucké*, une image que nous voudrions refléter mais que trop souvent nous sommes obligés de refouler, par peur, par prudence, le côté noir, déréglé qui dort secrètement en chacun de nous.

Depuis la St-Jean-Baptiste, ce serait ridicule de dire que Plume a changé et pourtant en le rencontrant tout seul entre les murs de l'aquarium social que sont devenus les bars, on se rend compte qu'il s'est définitivement calmé. La grande mutation métaphysique s'est produite bien avant l'incident sur la montagne, quelque part à Montréal, au mois de mai en pleine crise de la trentaine, sous la pluie dans un logement de la rue Esplanade alors que sa blonde attendait un enfant et que lui-même ne savait plus trop quoi faire de sa vie.

"Lorsque j'ai commencé à faire de la musique, nous vivions dans une époque de désoeuvrement qui coïncidait avec la fin du cours classique et le début de quelque chose d'inconnu. Mais que s'est-il vraiment passé? Rien, les *fly-up* des Cegeps et puis l'apathie la plus totale. La création a jailli de la rue au milieu de ce désoeuvrement, la création, en tant que lutte contre l'encrassement d'une société de plus en plus bourgeoise. Ma chanson, elle vient de la rue, je l'ai apprise par moi-même avec une vieille guitare, je ne l'ai pas inventée en pratiquant dans la cave d'Outremont avec la guitare que mon père m'a acheté parce que j'ai bien réussi à l'école. Aujourd'hui c'est la même chose, ce que je fais, est à l'image de ce que je vis, et je ne vis pas dans la perfection, ni dans la symphonie, je vis avec les plombiers, les dépanneurs en plein centre-ville".

Aujourd'hui cependant le désoeuvrement a changé de visage. le showbizz est devenu une industrie florissante qui fait vivre la plupart de ses hommes et leur accorde une belle tribune dorée: "C'est évident que j'ai changé depuis le début, avant j'étais un vrai sauvage, je ne voulais rien savoir de personne, j'arrêtais pas de boire, de frayer dans le milieu pseudo-prolétaire de la taverne Cherrier, je donnais des shows tout croches, non pas parce que je le voulais mais parce que c'est comme ça que ça filait à ce moment-là. On avait tous peur et puis les petits ego trips personnels venaient semer la confusion dans le bal. Aujourd'hui la situation est différente, y'a encore des gens qui s'attendent à me voir vomir partout mais ils vont être déçus; j'ai pris du recul par rapport à Plume, il est une partie de moi, mais je ne suis pas ce personnage-là 24 heures par jour. Je bois moins ces temps-ci simplement parce que ça m'intéresse moins, ce qui ne veut pas dire que j'ai rejeté l'alcool, bien au contraire, je suis pour l'emploi de l'alcool dans la mesure où tu peux fonctionner avec cela dans le sang." Face un de Plume Latraverse.

Face deux c'est une toute autre histoire; derrière celui qui se garroche, se défonce, rentre dans les murs, vit comme un sauvage, on retrouve un bonhomme qui sort tout droit de son cours classique, qui parle d'une façon très articulée et sait exactement où il s'en va. Aujourd'hui il prend le temps d'expliquer sa démarche et parle de ses nombreux disques comme d'une vaste fresque qui prend son sens, moins dans ses détails que dans son ensemble:

"Chaque fois que je prépare un disque c'est un peu comme si je faisais un tableau, je raconte une histoire qui s'est déroulée à un certain moment de ma vie et j'emploie différents moyens — le fusain, l'aquarelle, la gouache — pour exprimer ce que je ressens. Les disques sortent au rythme où je les vis, soit une moyenne de trois par année, je sais que c'est énorme, qu'un disque finit par tuer l'autre mais c'est comme cela que j'opère, en grande quantité et à petit budget. J'ai sorti le dernier disque *À Deux Faces*, dans le but de contrecarrer la surenchère, l'inflation au niveau des grosses productions qui se font en ce moment au Québec, pour m'opposer à ce côté menu-à-la-carte. J'ai tout enregistré sur une 4 tracks dans la toilette, sur la galerie, dans la cuisine avec une guitare bien simple et les bruits du quotidien. Je n'ai rien contre le fait d'être soigné mais ce que je reproche en ce moment à la production québécoise c'est que la technique a complètement balayé le feeling. Avant, il me semble que la culture avait un sens un peu plus rustique et que les gros problèmes de son étaient moins nombreux. Du côté spectacle, là aussi ça va être complètement différent, d'abord parce que j'ai changé de gang, qu'il n'y aura plus de conflits de personnalité à régler sur la scène et puis parce que j'avais le goût de faire de la musique. Ce ne sera pas le son de Montréal avec la clique de Montréal mais un son jazz-rock avec du monde de partout: un piano qui jazze avec Raymond Boisvert, une batterie qui percussionne avec Isengourd Nord, une basse qui rock avec Freddy Farago et moi, qui folk."

L'humour mêlé au quotidien du monde ordinaire, voilà la recette de Plume, des valeurs qui dénoncent le statu quo et prônent une débauche bien inoffensive, un défoulement heureux pour assurer la survie: "Rire pour ne pas en pleurer, pour ne pas s'apitoyer sur son sort parce qu'à coups de grands principes, de beaux mots, à force de tout analyser, le monde oublie de tripper, oublie ce que c'est la souffrance, la misère, la marde. J'espère ne jamais perdre le contact avec le vrai monde. Encore aujourd'hui je suis incapable d'aller dans un aquarium faire du *social drinking;* c'est dans les tavernes avec les ouvriers, le monde ordinaire que je me sens à l'aise, pas dans les maisons propres où l'on veut faire de moi, un James Dean de Salon. J'ai toujours en tête l'image des gars qui sont en prison, je me dis que les belles idées, ça ne veut rien dire pour eux, on est tous un peu comme ces gars-là, prisonniers de nos cages thoraciques, les élections n'ont encore rien changé à cela".

Depuis ce mois de mai fatidique, depuis aussi ses deux derniers disques, Plume, qui aura quand même fait la gloire de certains salons bien vus, s'est tranquillisé, a rangé le côté railleur, et révolté. Sa révolte, il la sort de temps en temps comme pendant la St-Jean tel un beau tuxedo que l'on a bien conservé pour les grandes occasions; quant à son côté ironique, narquois, je-me-fous-de-tout, il est encore profondément enraciné. Les chansons comme *Le Gros Flash Mauve, Terre de Soleil,* des chansons où il arrête de ricanner et de lorgner le pauvre monde du haut de sa grande lucidité, sont encore rares:

"Je n'arrive pas à poétiser le down ou alors dès que je le fais, ma grande délinquance sournoise me donne une claque, me réveille de la torpeur dans laquelle j'ai l'impression de sombrer. Partons mes amis, mais gardons les deux pieds sur terre. Les plus grands *flyés* sont tous morts jeunes et alcooliques. Moi, mes oiseaux, ils volent bas et perdent souvent des plumes parce qu'après tout je ne suis pas un naïf, je sais tout ce qui se passe, je connais trop la grande pâtisserie du showbizz pour pouvoir chanter l'amour et les petits oiseaux, je connais trop l'abrutissement dans lequel ils veulent te noyer; c'est un peu pour cela que j'aimerais faire des spectacles dans des salles de 40 personnes, retrouver le feeling, vivre mes 30 ans dans la sagesse".

En attendant, Plume passera sa crise de la trentaine à l'Outremont la fin de semaine prochaine, au milieu des avaleurs de vitre, des danseuses du ventre, des mangeurs de coûteaux de ses souvenirs, du temps où il pouvait encore frayer avec le monde ordinaire, quelque part entre la taverne et le salon, sur la clôture des grands adolescents qui ne sont pas encore décidés à faire le grand saut de l'autre bord.

En guise de réponse à Adrien Gruslin

Le TNM ne choisit pas le ghetto culturel

par

ANNE LE DAIN
attachée de presse
du Théâtre du Nouveau Monde

Monsieur Adrien Gruslin,

Dans LE DEVOIR du 15 janvier, vous signez un article que vous terminez par "Voilà toute l'histoire du théâtre québécois". Nous pensons qu'elle est plus longue, infiniment plus complexe, et nous voudrions par cette lettre vous en transmettre quelques aspects et, évidemment, à travers ce que nous connaissons le mieux, soit le Théâtre du Nouveau Monde.

Nous essayerons de procéder par ordre et sans véhémence; si toutefois, vous en trouvez trace au cours des lignes à suivre, elle serait due à la forte implication que nous avons tous, pour le THEATRE et aussi, à un sentiment de frustration face à un dialogue ouvert, jamais établi entre des personnes comme nous, qui faisons du théâtre et d'autres comme vous, qui regardez de loin.

NOS SUBVENTIONS:

1971-1972 . 61.1% du budget total
1972-1973 . 58.2% du budget total
1973-1974 . 52.9% du budget total
1974-1975 . 49.2% du budget total
1975-1976 . 38.6% du budget total
1976-1977 . 38.6% du budget total

Afin que ces chiffres parlent mieux, il serait peut-être utile de rappeler que le coût de la vie augmente, chaque année, de 6 à 10%. De la saison 1967-1968 à la saison 1975-1976, le coût du billet, par spectateur, est passé de $2.33 à $2.86! Notre directeur artistique, Jean-Louis Roux, croit, sans avoir jamais failli, pas même dans les périodes extrêmement difficiles, à l'accessibilité de tous, à la culture. C'est ainsi que s'il le pouvait, il réduirait le coût des billets plutôt que de les augmenter, à condition toutefois que le montant des subventions fasse le chemin inverse. Nous tenons à rappeler que le théâtre du Nouveau Monde est une Fondation. Tous, sans aucune exception, nous sommes salariés, sans garantie d'emploi et sans régime de retraite, qu'en somme la situation depuis vingt-cinq ans n'a guère évolué. Mais cela peut faire hausser les épaules aux véritables bien nantis, selon la vieille conception bourgeoise de la création dans la pauvreté.

Vous déplorez et nous déplorons aussi que les jeunes troupes ne reçoivent pas assez de subventions. Les individus qui ont créé le Théâtre du Nouveau Monde ont hélas connu cette situation pendant des années et ont créé le théâtre au Québec mais à ce moment là, il n'était question que de Canadiens-français non pas à coup de privilèges et d'argent, mais de croyance, de foi et d'engagement personnels. Ces individus se sont ardemment battus pour obtenir des subventions et ce qu'ils ont récolté est loin d'être un luxe, ni même la vie, seulement la survie. Ils ne souhaitent pas, pour autant, que les jeunes troupes aient à faire le même chemin. Vous reconnaissez d'ailleurs, vous-même, que ce n'est pas en enlevant des subventions aux "grandes" compagnies que le problème des petites sera réglé. Avez-vous déjà songé que le TNM, que vous appelez une grande compagnie nantie et florissante, ne sait pas, un an à l'avance, le montant des subventions qu'elle recevra.

Roch Carrier qui fut, pendant deux années consécutives, notre secrétaire général, avait fait plusieurs voeux qui sont restés pieux 1) Que le Conseil des arts du Canada, devant les besoins des compagnies petites ou grandes, aille cueillir des fonds supplémentaires auprès de l'industrie privée. Le Conseil des arts serait, entre l'industrie privée et la compagnie de théâtre, un intermédiaire qui garantirait la bonne utilisation des capitaux versés.

2) Que les compagnies présentent avec leurs demandes de subventions, deux budgets: l'un pour l'année en cours, l'autre prévoyant pour trois ans à venir, l'évolution de la compagnie et la planification, à long terme, des projets. Cette méthode, inspirée de la rationalisation des choix budgétaires, aurait l'avantage de mieux tenir compte du mouvement des grandes compagnies comme des besoins des petites.

Et il disait également "Qu'on le veuille ou non, les grandes compagnies seront l'aboutissement des petites". Pour le bien du théâtre et de son public, il serait souhaitable qu'il y ait un regroupement des forces vitales et que cessent des comparaisons qui ne peuvent être soutenues.

Dans votre article, vous dites: **"Si on peut aisément affirmer que le divertissement n'a pas lieu d'être subventionné, il convient d'être plus nuancé lorsqu'on parle de théâtre de répertoire. DOIT-ON ENCORE AUJOURD'HUI JOUER DU MOLIÈRE ET LES AUTRES? Sans doute au nom du droit à l'ailleurs et à celui de l'enseignement du passé. Également si l'on peut et désire se PERMETTRE CE LUXE."**

Peut-on laisser Vilar vous répondre partiellement: "Problème de la liberté, problème du respect de la personne humaine, et physique et morale, il est toujours quelque chef-d'oeuvre ancien (...) qui (...) nous ramène à une préoccupation contemporaine essentielle, nous éclaire et nous propose l'attitude et — disons mieux — la leçon exigeante."

Il vous est maintenant aisé de dire: "...Le répertoire, si savamment monté soit-il, ne m'intéresse plus guère aujourd'hui." (Le Devoir, 14 octobre).

Vous souvenez-vous de votre article du 9 octobre 1974?

"Il est heureux que le TNM ait décidé d'inaugurer sa 24ème saison par ce grand théâtre de répertoire (UBU) encore méconnu de la majorité des amateurs."

Il y a seulement deux ans, l'ailleurs n'était donc pas un luxe, il était heureux, vous lui donniez sa place. Nous reconnaissons à chacun un droit à l'évolution, mais dans une certaine logique!

Le choix nous l'avons, alors pourquoi en priver les autres, les mettre dans un ghetto et les nourrir de la même pâtée, comme des oies, sinon pour en profiter, les manipuler et leur faire sentir notre supériorité d'hommes cultivés. **Non. Décidément, nous ne sommes pas de cette race, nous croyons que la culture est pour tous et nous nous efforcerons qu'elle continue à l'être.**

Vous dites "...on se doit de jouer sûr et peu enclin à risquer." La création en soi comporte un risque énorme, qu'elle soit d'ici ou d'ailleurs, et en premier lieu, celui de n'être pas comprise. Vous semblez vouloir exclure le TNM du processus de la création. Est-il nécessaire de vous rappeler que notre saison est divisée, d'une part en trois pièces de répertoire, pour les raisons énoncées ci-haut, — en résumé, l'accès de tous à la culture —, un spectacle de fête et trois spectacles de création. Prenons les pièces de création de cette saison: **Coup de sang,** de Jean Daigle, création québécoise; **Le réformiste,** de Marcel Dubé, création québécoise — mais pour vous, il appartient au passé ou tout au moins est trop établi pour être choisi, — c'est un péché d'avoir réussi, les auteurs ne devraient pas gagner autant que les journalistes ou les professeurs. Enfin, **Divine Sarah,** création québécoise, annulée pour les raisons tragiques que vous connaissez et remplacée par **"Je ne veux pas mourir idiot"** dans une adaptation québécoise de Deschamps et Girerd. Résultat: trois créations québécoises sur trois pièces de création. Sans oublier le théâtre-midi dont les titres de pièces seront annoncés ultérieurement. Vous semblez croire que la création québécoise ne fait pas partie des préoccupations artistiques de notre directeur ou, tout au moins, qu'il ne s'en préoccupe que depuis peu. Vous êtes décidément mal informé. Nous ne cessons de lire des pièces, avec une volonté très ferme, de faire des découvertes et sans jamais songer à remplir nos salles, nous laissons ce choix au public. Mais parlons concrètement et examinons ensemble les dernières années, en regard des trois pièces de création:

Dans le tableau qui suit, AQ désigne "adaptation québécoise" et CQ désigne "création québécoise".

SAISON 75-76
ÉQUUS ..... (AQ)
MARCHE LAURA SECORD ..... (CQ)
LA NEF DES SORCIÈRES ..... (CQ)
LE MARATHON ..... (AQ)

THÉÂTRE-MIDI 75-76
SEPTIÈME CIEL ..... (CQ)
LE DÉMON DU MIDI .... (CQ)

SAISON 74-75
L'OUVRE-BOÎTE ..... (AQ)
LA BARRIÈRE ..... (CQ)
CITROUILLE ..... (CQ)

THÉÂTRE-MIDI 74-75
MANON LASTCALL ..... (CQ)
SURPRISE SURPRISE ... (CQ)

SAISON 73-74
MISTERO BUFFO ..... (AQ)
LA CHARGE DE L'ORIGNAL ÉPORMYABLE ..... (CQ)
FLORALIE ..... (CQ)
MÉSALLIANCE ..... (AQ)

THÉÂTRE-MIDI 73-74
HISTOIRE D'AMOUR DE Q. ..... (CQ)
UN JOUR CE SERA NOTRE TOUR ..... (CQ)

SAISON 72-73
LE PROCÈS DE JEAN-BAPTISTE M ..... (CQ)
QUICHOTTE ET GALIPOTTE ..... (CAQ)
LA BALLADE DES MORTS ..... (AQ)
JULIEN JULIEN ..... (CQ)

THÉÂTRE-MIDI 72-73
JOUALE-MOI D'AMOUR ..... (CQ)
GOGLU ..... (CQ)
KNOCK OUT TECHNIQUE ..... (CQ)

SAISON 71-72
UN BATEAU QUE DIEU SAIT QUI ..... (CQ)
LES ORANGES SONT VERTES ..... (CQ)
LA NOTE DE SERVICE .. (AQ)

SAISON 70-71
LA GUERRE, YES SIR .. (CQ)
DDT ..... (CQ)
DÉSIR SOUS LES ORMES (AQ)

SAISON 69-70
LYSISTRATA ..... (AQ)
FAUT JETER LA VIEILLE (AQ)
GENS DE NOËL, TREMBLEZ ..... (CQ)
LE MARQUIS QUI PERDIT ..... (CQ)

(Vous pouvez, bien entendu rejeter l'adaptation, puisque pour vous ce qui vient d'ailleurs doit passer au second plan, et pourquoi pas l'exclure complètement! Mangez-vous la même soupe tous les jours, certainement pas, vous essayez certainement de développer votre goût, en variant les plats. Ne pensez-vous pas que le public a aussi le droit de faire des découvertes en matière artistique?)

(Toutefois, vous ne parlez pas du théâtre-midi, ce n'est pourtant pas un genre à part.)

(Cette saison et les saisons précédentes, pas de théâtre-midi, pour des raisons de gros sous, location à la Place des Arts, beaucoup trop élevée! L'idée était pourtant là).

(Les trois saisons ci-dessus comportaient six spectacles seulement)

Le TNM n'a jamais tenté de se "défiler" devant la création québécoise. Il a suivi le rythme de son développement, l'a parfois provoqué et a souhaité l'accélérer. Revenons à Roch Carrier, écrivain québécois lui-même, qui en partant a laissé ce texte:

"Il faudrait que le TNM ait les moyens:

1 — de commander des projets de pièce et de rémunérer l'auteur pour son travail.

2 — d'offrir un second plateau aux jeunes auteurs qui prendraient leur expérience de la scène dans un milieu professionnel.

3 — de fournir gratuitement sa salle les soirs de relâche pour que soient présentées — sans frais aucun — des pièces de groupes divers. Les lundis du TNM ont remporté un grand succès avec la JOB par exemple ou LES JEUX SONT FAITS: mais ces soirées coûtent cher aux jeunes groupes et la salle du TNM leur est presque inaccessible, à moins de subventions.

4—de présenter du théâtre pour les enfants: ce serait l'occasion pour des auteurs nationaux de placer les enfants devant une représentation du monde qui ne soit pas importée mais née dans notre pays.

5—de poursuivre avec moins de contrainte l'expérience du Théâtre-midi, qui a obtenu tant de succès et qui correspond à un réel besoin des travailleurs. Or, sans subvention spéciale d'une com-

Suite à la page 27

Une réponse d'Adrien Gruslin

Que le TNM ait accompli une tâche importante en ses vingt-cinq ans d'existence, nul ne le conteste. Que ses artisans aient dû déployer des énergies insoupçonnées, cela est indubitable. Est-ce à dire que tout est parfait pour autant? Cela doit-il empêcher toute critique?

Puisque vous avez retiré certaines de mes phrases de leur contexte pour les retourner contre moi, je vous invite à relire l'article paru dans "LE DEVOIR" du 8 octobre dernier, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du TNM. J'y interrogerais 10 personnalités du monde du théâtre québécois. Plusieurs ont semblé percevoir le TNM comme une compagnie de répertoire et ont trouvé insuffisant l'apport de votre organisme à la dramaturgie d'ici. Relisez les opinions de Gilles Pelletier, Jean-Claude Germain, Michel Tremblay, Yves Dubé, Robert Gurin, Jean-Yves Gaudreault, Martial Dassylva et Claudes Des Landes. Seuls Gratien Gélinas et Jean Duceppe n'ont émis aucune critique. Tous les autres en ont formulé de fort variées. Ces gens ont une information aussi abondante que la vôtre, ne croyez-vous pas?

Mon article ne visait nullement à rejeter tout l'ailleurs mais essentiellement à affirmer la priorité à l'ici. Dommage que vous ne l'ayez pas compris! En conséquence, celui que vous appelez "le professeur qui donne des bons ou des mauvais points" se voit obligé de vous refuser la note de passage.

A. G.

les disques classiques

PIERRE ROLLAND
a écouté pour vous

Réaliser l'intégrale des neuf **Symphonies de Beethoven** avec neuf orchestres en huit endroits différents est un pari gagné par **Rafael Kubelik,** le chef d'orchestre, l'ingénieur du son Heinz Wildhagen et le directeur artistique, Hans Weber. Un coffret de huit disques, **Deutsche Grammophon 2740 155.**

Chaque orchestre a sa personnalité propre, sa sonorité, son tempérament, son caractère. Le rôle du chef d'orchestre consiste donc à tirer le meilleur de chacun de ces orchestres en relation avec sa propre conception des oeuvres; à donner à chacun de ces musiciens la chance de s'épanouir pleinement et d'éveiller ses possibilités créatrices.

Il faut bien réaliser que celui qui joue de l'instrument appelé orchestre symphonique c'est le chef d'orchestre et que les musiciens jouent les notes selon les gestes, les désirs, les intentions et même parfois la philosophie de celui qui dirige. De plus, lorsque l'on veut savoir ce que vaut un chef d'orchestre, techniquement et musicalement, c'est avec les Symphonies de Beethoven qui nécessitent du style, de la science, du savoir-faire et une pensée dépassant de loin les notes que l'on peut le mieux juger.

Kubelik est un grand maître et il réalise avec cette intégrale un défi redoutable. Le choix des orchestres a été le suivant: **l'Orchestre Symphonique de Londres** pour la deuxième; **l'Orchestre Philharmonique de Berlin** pour la 3ième; **l'Orchestre Philharmonique d'Israël** pour la 4ième; **l'Orchestre Symphonique de Boston** pour la 5ième; **l'Orchestre de Paris,** pour la 6ième; **l'Orchestre Philharmonique de Vienne** pour la 7ième; des musiciens de **l'Orchestre de Cleveland** pour la 8ième; et enfin **l'Orchestre Symphonique de la Radiodiffusion Bavaroise,** dont Kubelik est le chef attitré pour la 9ième, avec le **Choeur de la Radiodiffusion Bavaroise,** Helen Donath, Teresa Berganza, Wieslaw Ochman et Thomas Stewart. Ce choeur et ces solistes sont vraiment extraordinaires, vocalement et musicalement. Kubelik réussit à faire mouvoir cette masse vocale et son orchestre avec une facilité qui tient du prodige. Deux regrets cependant, dans cette intégrale: le choix de l'Orchestre de Paris, encore bien loin d'être considéré sur un pied d'égalité avec les autres formations orchestrales (jeu d'ensemble, intonation, intelligence du texte, sonorité mal équilibrée, exception pour la flûte solo et le haut-bois solo, ce dernier étant l'un des meilleurs au monde et l'intonation, parfois, chez les cordes de l'Orchestre Philharmonique d'Israël (dont la bassonniste est sensationnel!). Dommage que Kubelik et DGG aient ignoré l'Orchestre Symphonique de Montréal... Ils auraient achevé une réussite et créé une surprise internationale! Même le choix de Cleveland, bon en soi, aurait pu, à la rigueur, être différent. Mises à part ces brèves remarques, cette intégrale offre une richesse musicale incomparable.

■

Léonin, Pérotin, Petrus de Cruce, Adam de la Halle, Philippe de Vitry, Bernard de Clunny, Henri Gilles de Pusiex, Guillaume de Machaut, Philippe Royllart et plusieurs autres compositeurs anonymes, **The Early Music Consort of London** dirigé par le regretté **David Munrow** (décédé tout dernièrement à l'âge de 33 ans) présentent un **Archiv Produktion 2710 019,** un coffret de trois disques intitulé **"Music of the Gothic Era"** — Musique de l'époque gothique. Le premier disque est consacré à la période Notre-Dame avec les organa de Léonin et les quadrupla de Pérotin, aux environs de 1160 à 1250.

Le second disque fait revivre l'Ars Antique (1250 à 1320) et présente des motets du XIIIe siècle d'après les manuscrits de Montpellier et de Bamberg ainsi que des oeuvres d'Adam de la Halle et de Petrus de Cruce. Enfin, le troisième disque reflète l'Ars Nova (1320-1400) avec le Roman de Fauvel, deux motets de Philippe de Vitry, des extraits des manuscrits d'Ivrée et de Chantilly et des oeuvres de Guillaume Machaut.

Le feuillet à l'intérieur du coffret offre de nombreuses explications historiques, musicales et scientifiques sur ces joyaux de la musique française connue d'une toute petite élite. A la fin, se trouve un glossaire auquel il est très intéressant de se référer. La prise de son est excellente et la musique enthousiasmera tous les médiévistes et les amoureux du gothique.

■

Le style parfois grinchant et un peu trop canaille de Kurt Weill fit qu'il fut difficilement reconnu par ses confrères comme compositeur "sérieux"; par contre, pour devenir vraiment populaire, il aurait fallu à Weill un peu moins d'intellectualisme. A la découverte de **Kurt Weill,** voilà ce que nous offre le coffret de trois disques **Deutsche Grammophon 2709 064.**

David Atherton, jeune chef d'orchestre anglais, dirige **The London Sinfonietta** et quelques solistes dans quelques oeuvres de Weill, composées entre 1924 et 1929: le Concerto pour violon et orchestre d'instruments à vent opus 12; la Pantomime 1 du "Protagoniste" opus 14; la Ballade "La Mort dans la Forêt" opus 23; Mahaggonny — Songspiel "Le Petit Mahagonny"; Happy End"; le Requiem Berlinois (une petite cantate pour trois voix d'hommes et orchestre d'instruments à vent; et la Suite pour Orchestre d'instruments à vent de "L'Opéra de Quat'-sous". Tous les textes sont de **Bertholt Brecht,** à l'exception de celui du Protagoniste qui est de **Georg Kaiser.** La rencontre Brecht-Weill a produit cette étincelle qui séduisit le public et fit naître au moins deux grands chefs-d'oeuvre: l'Opéra de Quat'Sous et Mahaggonny. Dans la musique, se mêlent et s'entrecroisent la musique de cabaret, le jazz et, bien sûr, la harangue politique. Le style de Kurt Weill est parfois très séduisant; mais cette séduction qui frise le vulgaire garde quand même une certaine retenue que tous les musiciens, les chanteurs et le chef d'orchestre gardent sans aller vers le débraillé si facile. On s'est surtout penché vers le sérieux de la musique et des textes. Ainsi le concerto de violon est-il rendu avec énormément de sévérité et la très belle ballade de "La mort dans la forêt" et le "Requiem" revêtent une atmosphère pesante et très prenante. Tant qu'à la virulence politique, elle pourrait encore fort bien servir... elle est si lourde de conséquences.

Les instrumentistes anglais sont excellents, les chanteurs le sont également.

PIERRE DAVID PRÉSENTE UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS POUR TOUS
Après "Orfeu Négro"... ...le nouveau film de Marcel Camus
OTALIA DE BAHIA
Une merveilleuse histoire d'amour dans la ville la plus baroque et la plus voluptueuse du Brésil.
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.30 - 9.30
Sam.-Dim.: 12-45 - 3.00
5.15 - 7.30 - 9.30

INTÉGRALE DE L'OEUVRE D'ORGUE DE
J.S. BACH
PAR
BERNARD LAGACÉ
RÉCITAL X
LE DIMANCHE 6 FÉVRIER À 20 h 30
ÉGLISE IMMACULÉE-CONCEPTION
(angle Papineau et Rachel)
Billets et abonnements en vente à: L'Alternatif et aux guichets le soir du concert.
$3.50 $2.50 étudiants/âge d'or
Abonnements (sièges réservés) $15 $10

La compagnie Jean Duceppe présente
LES APRÈS-MIDI D'ÉMILIE
De Stanley Gaither
Traduction René Dionne
Avec
Denise Filiatrault
Jean Besré
Normand Lévesque
Mise en scène Gaétan Labrèche
Du 10 février au 13 mars à 20h 30
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Les Entreprises Gesser Inc. présentent
Salzburg Marionette Theatre
4-5-6 Fév.
ven./dim.: 8h30pm:
La flûte enchantée (allemand)
samedi: 8h30pm:
Die Fledermaus (allemand)
dimanche: 1h00pm:
Blanche Neige (français)
dimanche: 4h30pm:
Rumpelstiltskin (anglais)
Soirées:
$8.50, $7.00, $5.50, $4.00
Matinées:
$6.00, $5.00, $4.00, $3.00
Billets en vente à la Place des Arts, chez Sauvé Frères et au Montreal Trust P.V.M.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures.
Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CKOI-FM présente
Ravi Shankar
mercredi le 23 février
à 7h.30 et 10h.00
billets $4.00
en vente au cinéma OUTREMONT
et à L'ALTERNATIF
OUTREMONT
1248 BERNARD W. 277-4148
une production BEAU BEC

ACADÉMIE DE PEINTURE
ATELIER LIBRE
•DESSIN
•CROQUIS
•PEINTURE
•CORRECTION
INITIATION À L'ART AVEC MODÈLE VIVANT
AUCUNE CONDITION D'INSCRIPTION
ACADÉMIE BELENGÉ Enr.
5002 boul. St-Laurent Montréal Que H2T 1R7
Tél. (514) 279-6319
Aux artistes en arts plastiques
Nous pouvons vous aider à répondre à ces questions.
• SAVEZ-VOUS COMPOSER UN TABLEAU ?
• POUVEZ-VOUS FAIRE UNE ESQUISSE DOCUMENTAIRE ?
• LE DESSIN C'EST QUOI ?
• AVEZ-VOUS UNE MAÎTRISE DE LA COULEUR ?
• POUVEZ-VOUS FAIRE UNE POCHADE ?
• QU'EST-CE QUE LA PEINTURE ?
• CONNAISSEZ-VOUS LES TECHNIQUES DES DISCIPLINES SUIVANTES
Le fusain La peinture à l'huile L'aquarelle
La peinture acrylique Le pastel

Laissez les disques venir à vous. Ceux de J.-S. Bach et des autres... Sans vous déranger, sans attendre, sans vous charger les bras de colis. Vos commandes sont exécutées le jour même. Choisissez votre prochain disque dans notre catalogue.
Ma musique voyage bien par la poste
PRÉLUDES MUSIQUE MUSIC inc
1032 rue Laurier Ouest
Montréal, Québec
Canada H2V 2K8

"Verve et qualité" ... Dagenais, Le Devoir
CONTEMPORARY DANCER
DE Winnipeg
Moyse Hall, Université McGill
3 REPRÉS. SEUL.
17-19 FÉV. 20h.
Rens: 931-7452
(en haut de l'avenue McGill College, à côté de la rue Sherbrooke ouest)

SALLE RESNAIS
élysée
35 MILTON / 842-6053
14 ANS
Le voyage de noces
Jean Louis Trintignant
Stefania Sandrelli
SALLE EISENSTEIN 14 ANS
Le Juge et l'Assassin
BERTRAND TAVERNIER
PHILIPPE NOIRET
MICHEL GALABRU

Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
SOLISTE:
RAVI SHANKAR
cithare
Une seule représentation
Concerto grosso ..... DURANTE
Concerto pour cithare ..... RAVI SHANKAR
Poème pour cordes ..... HEALEY WILLAN
Concerto pour cordes ..... GINASTERA
Lundi soir, 28 février, 20h.30
Billets: Adultes $6.50 - Étudiants $3.50
Au guichet de la Place des Arts seulement
THÉÂTRE MAISONNEUVE IER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

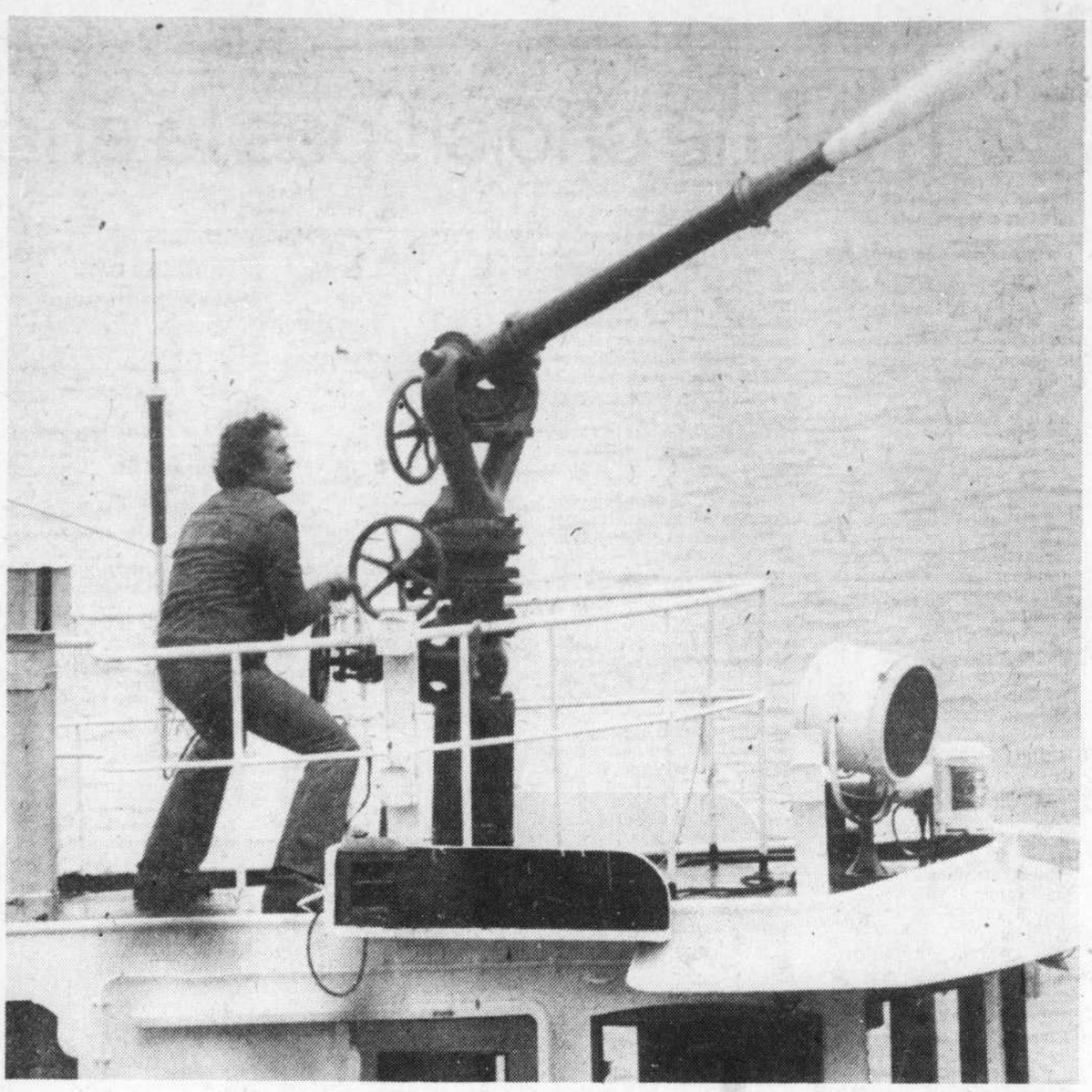
DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
SHIPSTADS & JOHNSON
Ice Follies
LE PLUS BEAU SPECTACLE DE L'HISTOIRE DES ICE FOLLIES !
M'SIEU FRICK - SUZANNE RUSSEL - DARIA PRYCHUN
KAREN KRESGE - RICHARD D'WYER - "BIG BIRD"
ET SES AMIS DE "SESAME STREET".
AUJOURD'HUI à 1h30, 5h30 et 9h p.m.
DEMAIN à 1h30 et 5h30 p.m.
aussi LUNDI SOIR à 8h00 p.m.
AMENEZ LES JEUNES VOIR LEURS AMIS DE "SESAME STREET"... ILS LES ADORERONT !
FORUM
Toujours à prix populaires: $3.50, $5.00, $6.50
BILLETS AU FORUM
ET TOUS LES COMPTOIRS T.R.S.
*FORUM*FORUM*FORUM*FORUM*

Universol présente
Un spectacle ABSOLUNATIQUE
"LE DÉFICIENT MANTEAU"
du 7 fév. au 20 mars, à 20h30
Sem. $3.50 $4.50 $6.50 $7.50
Sam. $4.50 $5.50 $7.50 $8.50
En vente à la P.D.A. et chez Sauvé Frères
Direction artistique de Robert Duparc
Musique originale de Marie Bernard
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

La justice sauvage

The Enforcer

par ANDRÉ LEROUX



Avait-on réellement besoin du retour en force de l'inspecteur Harry Callahan (Clint Eastwood) dans **The Enforcer** de James Fargo? **Dirty Harry** de Don Siegel et **Magnum Force** de Ted Post nous avaient clairement fait comprendre que l'inspecteur Callahan était le nouveau saint des temps modernes, le sauveteur attendu de l'ordre social, le héros capable de venir à bout de problèmes auxquels se butaient les organismes (la police, le gouvernement, la mairie) en place. Comme dans les deux premiers volets, Callahan répond, dans **The Enforcer**, à la violence par la violence. Ses supérieurs ne peuvent accepter, au moins provisoirement, ses moyens d'action et sa façon bien particulière de se moquer de l'impuissance du système légal et judiciaire. Le film du jeune cinéaste James Fargo nous montre un Callahan plus durci que jamais et plus décidé qu'auparavant à enrayer coûte que coûte la criminalité urbaine. Eastwood ressemble à un fauve enragé prêt à bondir sauvagement sur la première proie qui se présente à lui.

Rien ne peut l'arrêter. Il sera passagèrement suspendu de ses fonctions pour insubordination mais le maire et le chef de la police seront finalement obligés de reconnaître la nécessité et l'efficacité des méthodes radicales et insensibles de Callahan. Ceux qui s'opposaient à Callahan s'inclinent devant lui lorsqu'il parvient à les sauver du marasme et de la mort. Harry est l'incarnation parfaite du héros traditionnel qui rétablit l'harmonie sociale menacée et qui protège la cohérence même du système. Seul ses moyens ne sont pas orthodoxes et conventionnels. Les trois films proclament, chacun à leur façon, que la fin justifie amplement les méthodes utilisées par Harry.

Dans **The Enforcer**, Clint Eastwood n'est même plus intéressé à composer un personnage. Il ne fait qu'endosser mécaniquement des valeurs et un mode de fonctionnement nettement définis dans **Dirty Harry** et **Magnum Force**. Le public qui vénère Eastwood ne lui demande même plus d'apporter quelque chose de neuf, de personnel et de spontané au rôle. Il applaudit une machine programmée pour exterminer sans aucune forme de pitié tous ceux qui s'affirment et qui s'imposent dans et par la violence. Evidemment. Stirling Siliphant et Dean Riesner, les scénaristes de **The Enforcer**, ont bien pris soin, au point de départ, de nous dépeindre les criminels sous un jour absolument répugnant et grotesque. Qu'y a-t-il de plus abject qu'un groupe de faux révolutionnaires semant partout la terreur, assassinant froidement un vieux gardien de nuit inoffensif, un policier non agressif et même l'un de ses membres blessés qui risque de devenir encombrant? Les buts du groupe ne sont jamais clairement identifiés et précisés de telle sorte que les révolutionnaires apparaissent et agissent comme de vils terroristes mentalement détraqués et affectivement déséquilibrés. Ajoutez à ces mécréants de bandes dessinées un groupe de militants noirs sous la direction d'un indicateur prêt à trahir afin de protéger ses petits intérêts personnels et vous percevrez clairement la nature du milieu urbain dans lequel évolue Harry Callahan. San Francisco ne nous est pas présenté sous son plus beau jour. Confronté à un tel échantillonnage de crapules, le spectateur n'élèvera jamais la voix contre la lutte acharnée que mène Harry. Comment ne pas croire que Callahan représente, dans un monde passablement corrompu, la seule bouée de sauvetage et la seule forme d'intégrité acceptable et impérieuse. L'inspecteur est le seul policier capable d'endiguer les forces criminelles qui mettent en danger perpétuel la vie et la tranquillité du citoyen moyen. Les spectateurs ne se gênent d'ailleurs pas pour encourager Harry, pour applaudir à chacun de ses exploits et pour lui crier d'éliminer radicalement tous les criminels qui lui font obstacle. Clint Eastwood accomplit sa mission avec toute la rigueur, l'assurance et la bonne conscience d'un acteur qui s'estime l'élu du peuple, l'être choisi à qui tout est permis. Même son visage a une dureté pierreuse que rien ne peut altérer. Surtout pas l'ombre de la compassion.

Heureusement que la performance glaciale et déshumanisée de Eastwood trouve un contrepoint adoucissant en la personne de la merveilleuse comédienne Tyne Daly. Elle incarne, avec une fragilité et une authenticité qui donnent au film sa seule grâce et son unique éclat, un policier chargé de travailler aux côtés de Harry. Subissant d'abord les affronts misogynes de Harry, elle gagnera progressivement sa confiance en faisant preuve de ténacité, d'audace et de courage. Tyne Daly injecte au personnage une fraîcheur faite d'hésitations et de bonne volonté et une délicatesse alliant merveilleusement la pudeur et la hardiesse. Sans sa radieuse présence, **The Enforcer** serait carrément insupportable. Elle insuffle au film un ton de vérité qui lui fait complètement défaut. Avec Blythe Danner (la touchante héroïne de **Lovin' Molly** de Sidney Lumet), Sissy Spacek (l'inoubliable Carrie du film de De Palma), Shelley Duvall (une fidèle interprète des films d'Altman), et Talia Shire (remarquable dans **The Godfather** et dans **Rocky**), Tyne Daly est l'une des jeunes comédiennes américaines les plus douées. Il faudra suivre sa carrière de près car elle possède tout le potentiel nécessaire pour devenir une comédienne de premier plan. Sa sensibilité est loin d'être banale. Dommage qu'elle soit entourée dans **The Enforcer** par un Clint Eastwood blasé et narcissique et par des comédiens secondaires médiocres. Mais il faut dire que la mise en scène boiteuse et terne de James Fargo n'arrange rien. Fargo est un protégé de Eastwood qui aurait dû continuer à assister son maître lorsque ce dernier se livre à ses propres folies de réalisateur. La dernière en liste fut l'indigeste **The Outlaw Josey Wales. (Loew's et Dorval).**

Un voyage accablant

Le voyage de noces

(Par André Leroux) — Il y a quelque chose d'assez absurde et de très ennuyeux dans l'entreprise menée par Nadine Marquand Trintignant dans **Le voyage de noces**: parler de l'infidélité conjugale en mettant tous les torts du côté d'un époux (Jean-Louis Trintignant) incroyablement bête. Certes l'épouse modèle, aimante, belle, gentille, douce et enjouée (Stefania Sandrelli) trompera l'affreux jojo, mais son infidélité sera provoquée par son désarroi, sa solitude et sa tristesse face à l'infidélité de celui qu'elle aime toujours. Nadine Trintignant ne s'est pas tellement creusée la tête pour excuser son héroïne. D'ailleurs Sara cherche moins en son amant (François Martouret) un dérivatif sexuel qu'un compagnon capable de lui témoigner attention et tendresse. Réalisant que son épouse lui échappe mais incapable de s'expliquer pourquoi, Paul lui propose de faire une sorte de nouveau voyage de noces. Destination: Maroc. Or, le voyage n'est qu'un moyen pour l'époux possessif de piéger Sara, de l'acculer au pied du mur et de lui arracher son secret. Il lui avouera son infidélité mais n'acceptera pas que la jeune femme ait appartenu à un autre. Il est impossible d'énumérer toutes les idioties, toutes les remontrances insipides et toutes les remarques grotesques dont Paul accable sa femme. Le comble de la niaiserie est atteint lorsque Sara lui propose d'aller visiter une mosquée et qu'il ne trouve rien d'autre à lui répondre que: "Après avoir profané le mariage, tu veux profaner la religion". Nadine Trintignant manipule nos émotions crûment de telle sorte qu'on ne peut jamais éprouver aucune forme de sympathie pour Paul. Sara apparait comme la pauvre et malheureuse victime d'une situation qu'elle n'a pas choisie. Il faut s'apitoyer sur son sort de femme rejetée et déplorer l'égoïsme et la jalousie maladive d'un orgueuilleux insignifiant.

Le film ne nous donne jamais d'indices suffisants qui nous permettraient de comprendre et de saisir l'identité et la personnalité réelles des deux personnages. On doit accepter béâtement qu'ils se sont jadis passionnément aimés mais leur relation maritale et affective n'est jamais clairement précisée. Nadine Trintignant n'est fascinée que par les seules réactions émotives de Sara à l'infidélité de son mari. Comme ce dernier est une caricature conventionnelle de l'homme marié jaloux et possessif et que l'épouse incarne la noblesse et la grandeur féminines, le spectateur n'a pas la possibilité d'éprouver une riche gamme d'émotions. Les interminables conflits du couple n'entretiennent que l'irritation et l'ennui. Assister aux colères et aux exaspérations d'un mari détestable n'est ni plus amusant ni plus intéressant que regarder lassement les déboires d'une épouse parfaite. **Le voyage de noces** est d'autant plus agaçant qu'il nous lance (surtout au début) sur diverses pistes mal exploitées. L'histoire rocambolesque de deux journalistes en quête d'un reportage fracassant est vite laissée de côté pour faire place aux joies et aux misères de la vie conjugale. Dans ses films antérieurs (**Mon amour, mon amour; Le voleur de crimes; Ça n'arrive qu'aux autres, Défense de savoir**) Nadine Trintignant démontrait une certaine habileté visuelle mais **Le voyage de noces** se distingue principalement par son analphabétisme technique et par son montage au seuil de l'amateurisme. Ainsi on passe d'une séquence à l'autre, d'une rêverie imaginaire à la réalité, avec une gaucherie qui détruit l'indispensable continuité. Dans une séquence on voit Paul, absent du foyer conjugal pour raisons d'affaires, parler à Sara au téléphone. Brusque coupure. On retrouve le couple à la réception de noces d'on ne saura jamais qui. Curieusement, Nadine Trintignant veut sauter des étapes temporelles jugées inutiles et encombrantes mais elle nous assome, par contre, de conversations laborieuses qui n'en finissent plus. Il aurait fallu plutôt élaguer les explications verbeuses, suggérer par l'image tout ce que véhicule les dialogues et assurer une certaine continuité visuelle.

Le seul moment où Nadine Trintignant fait confiance aux pouvoirs du cinéma est lors du séjour de Paul et de Sara à Fez au Maroc. La caméra se promène dans la ville à la façon d'un touriste à la recherche désespérée d'exotisme et compose des images léchées dignes des films publicitaires touristiques. Comment, dans un tel cadre enchanteur, les époux pourraient-ils se disputer indéfiniment? On aura donc droit, à la dernière séquence, aux retrouvailles heureuses de deux êtres faits l'un pour l'autre. Paul avouera à Sara qu'il préfère vivre malheureux, c'est-à-dire rongé par la jalousie, avec elle plutôt que malheureux sans elle. Le dialogue final fait écho à la prétention de tous ceux qui écrasent le film. Quand on entend au cinéma des choses aussi sentencieuses que: "Quand on aime on s'attache; quand on est attaché on n'est plus libre" ou "Ce qui n'est pas grave n'est pas nécessairement triste", on peut se dire que tout ne tourne pas rondement et que le cinéaste a besoin de tout nous apprendre sur la vie. Nadine Trintignant aurait-elle voulu nous livrer son testament spirituel. Espérons que non car il ne serait pas plus capital que les conseils "philosophiques" du Reader's Digest.

Ultimement, on ne peut croire à tout ce qui se passe sur l'écran, car on a toujours l'impression que Trintignant et Sandrelli interprètent des personnages dont l'authenticité ne les convainc absolument pas. Ils se disent les répliques à la façon de comédiens qui passent une audition. Nadine Trintignant semble les avoir laissé à eux-mêmes et le film souffre justement de cette absence. **Le voyage de noces** est un film qui se cherche des personnages et des comédiens. (**Elysée**)

Accourez voir ce film éblouissant signé par l'un des cinéastes les plus essentiels de notre temps.
André Leroux — Le Devoir

cria cuervos...
"REGARDS D'UNE ENFANCE"
un film de Carlos Saura
avec Géraldine Chaplin
Ana Torrent
POUR TOUS
PRIX SPECIAL DU JURY CANNES 76
cinéma complexe desjardins
tel 288 3141

POUR TOUS
MADO
CLAUDE SAUTET
Michel Piccoli · Ottavia Piccolo
6e sem.
cinéma complexe desjardins
tel 288 3141

GERARD DEPARDIEU
Nº1 du cinéma français
(Paris Match)
À la recherche d'une passion particulière !
18 ANS Adultes
avec BULLE OGIER - GERARD DEPARDIEU
un film de BARBET SCHROEDER
Maîtresse
FLEUR DE LYS
858 est, Ste-Catherine 288-3303

Centre national des Arts
National Arts Centre
Tartuffe de Molière
par la Compagnie du Centre national des Arts
une mise en scène d'Olivier Reichenbach
Jean-Marie Lemieux
Jean-Pierre Ronfard
du LUNDI 14 FEVRIER au SAMEDI 22 MARS
STUDIO 20.00h $5.00
RENSEIGNEMENTS
OTTAWA: Centre national des Arts - (613) 237-4400

CKOI FM 96.5
présente
Pour un avenir futur...
VOTEZ BRUN
VOTEZ PLUME
L'homme à deux faces !
10,11 FÉV. à 10h.00 12 FEV. à 7h.30 et 10h.00
une production BEAU BEC & LUC PHANEUF
OUTREMONT
1248 rue Bernard 277-4145
Billets ($4.00) en vente tous les jours de midi à 10h00 au cinéma

théâtre du rideau vert
Dernière semaine
mardi au samedi 20 h
dimanche 19 h
Mise en scène HUBERT NOËL
CATHERINE BEGIN
BENOIT MARLEAU
JEAN PERRAUD
LES JEUX DE LA NUIT
Comédie de Frank D. Gilroy
Adaptation française: Marcel Mithois

Renseignements: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis
théâtre de la jeunesse
TOUS LES DIMANCHES
14 h - Marionnettes
MIMI ET ROUSSI AU ROYAUME des JOUETS
Marionnettes de Pierre Regimbald et Nicole Lapointe. Gaetan Gladu. Andre Viens
Entrée: $1.25
15 h - Théâtre
TOMBE DES ÉTOILES
Fantaisie d'André Cailloux avec Michel Sébastien, Denis Gagnon, Marc Bellier et Marie Bégin.
Entrée $1.25
RÉSERVATIONS DE 12 h à 19 h, 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint Denis

COMMISSION SCOLAIRE SAINTE-CROIX
AUDITIONS DE BALLET POUR FILLES ET GARÇONS
Si vous êtes admissible en SECONDAIRE I ou II en septembre 1977 et que la danse vous intéresse, présentez-vous à l'audition du COURS DE CONCENTRATION BALLET donné à l'école Pierre Laporte, Commission scolaire Sainte-Croix à Montréal, avec la collaboration de Madame Ludmilla Chiriaeff et des Grands Ballets Canadiens.
Les élèves admis bénéficieront de la gratuité scolaire et ceux domiciliés en dehors de Montréal, d'une bourse de subsistance jusqu'à concurrence de $1,000.00.
Pré-requis pour: Secondaire I
filles: deux ans de ballet
garçons: aucun
pour: Secondaire II
filles: quatre ans de ballet
garçons: un an
Présentez-vous dimanche le 6 février à 14h00 aux Grands Ballets Canadiens 5465 Chemin Reine Marie, Montréal
Pour plus de renseignements, téléphoner à:
Madame Sylvette Montal
École Pierre-Laporte
(739-6311)
Madame Blanche Girard
École Supérieure des Grands Ballets Canadiens
(489-4959)

DE RETOUR
LE MISANTHROPE MOLIÈRE
Jusqu'au 19 février
Mise en scène François Cartier
Direction générale: Jeanine Beaubien
Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mt-Royal, G-20, 526-0821
Guichet ouvert de 12h à 18h.
ROY'S DRUG STORE
Beaconsfield / 695-3322
Montreal Trust P.V.M.

ACADÉMIE DE PEINTURE
ATELIER LIBRE
• DESSIN
• CROQUIS
• PEINTURE
• CORRECTION
INITIATION A L'ART AVEC MODELE VIVANT
AUCUNE CONDITION D'INSCRIPTION
ACADEMIE BELENGE Enr.
5002 boul. St Laurent Montreal Que H2T 1R7
Tel (514) 279 6319
Aux artistes en arts plastiques
Nous pouvons vous aider à répondre à ces questions.
• SAVEZ-VOUS COMPOSER UN TABLEAU ?
• POUVEZ-VOUS FAIRE UNE ESQUISSE DOCUMENTAIRE ?
• LE DESSIN C'EST QUOI ?
• AVEZ-VOUS UNE MAITRISE DE LA COULEUR ?
• POUVEZ-VOUS FAIRE UNE POCHADE ?
• QU'EST-CE QUE LA PEINTURE ?
• CONNAISSEZ-VOUS LES TECHNIQUES DES DISCIPLINES SUIVANTES.
Le fusain La peinture à l'huile L'aquarelle
La peinture acrylique Le pastel

La culture vue de Beaubourg

par JEAN-CLAUDE LEBLOND



L'énorme machine dont on a beaucoup entendu parler et dont on a peut-être vu la structure lors d'un passage à Paris, vient de se mettre en branle. L'édifice d'acier et de verre d'une superficie totale de cent trois mille mètres carrés et comprenant huit étages dont trois en sous-sol est la concrétisation d'un voeu formulé par feu le président Pompidou qui voulait redonner à Paris son prestige culturel d'antan dans un centre culturel contemporain.

Lieu de convergence et de création culturelles, le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou ou plus communément appelé Centre Beaubourg en raison de son édification sur un vaste terrain vacant surnommé Plateau Beaubourg dans le quartier du Marais à Paris, doit répondre aux objectifs bien précis fixés par une loi adoptée au début de l'année 1975. "Le Centre, stipule cette loi, favorise la création des oeuvres de l'art et de l'esprit: il contribue à l'enrichissement du patrimoine culturel de la Nation, à l'information et à la formation du public, à la diffusion de la création artistique et à la communication sociale."

Avec sa bibliothèque ultra fonctionnelle et à circulation libre, le Musée national d'art moderne, le Centre de création industrielle, l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM), ses salles de spectacles polyvalentes, son restaurant, son Centre d'animation de l'enfance, la cinémathèque etc., le Centre Pompidou pose en des termes inédits la question de la culture "qui se regarde vivre" ainsi que son développement et sa diffusion. Parler d'un personnel supérieur à mille personnes et d'un espoir de dix mille visiteurs quotidiennement relève du gigantisme, de la culture à l'échelle du super-marché, de la culture en boîte, prête à la consommation. Comment entraîner la culture dans la rue? Beaubourg propose d'attirer plutôt la rue dans la culture.

Dès 1971, un concours international pour la construction à Paris d'un centre culturel aux spécifications avant-gardistes attirait 681 projets. Finalement celui de Renzo Piano et Richard Rogers sera retenu. L'édifice possède une structure d'acier extérieure totalement apparente et des parois de verre en assurent les façades. Aucune colonne à l'intérieur; tout repose sur l'extérieur: ascenseurs, escaliers mobiles, conduits d'eau et d'aération etc. Les espaces intérieurs ne sont pas définitifs; les cloisons demeurent mobiles et doivent pouvoir répondre aux besoins futurs et aux exigences des manifestations organisées par les différents départements. Avec ses 42 mètres de hauteur, ses 166 de longueur et ses 60 de largeur, le bâtiment n'occupe toutefois que la moitié de la superficie du plateau. L'autre moitié demeure à l'air libre en une piazza en pente légère conçue de manière à permettre des manifestations de plein air. Aussi sera-t-elle en partie occupée par une reconstitution de l'atelier de Brancusi, par un polytope exécuté spécialement par Yannis Xenakis pour Beaubourg.

L'arrivée de Beaubourg et sa construction ne se sont pas faits sans heurts. Le monstre changeait entièrement le visage d'un des plus vieux quartiers de Paris, un des plus délabrés aussi et qui, malgré la vie intense d'un "petit peuple de la misère", l'activité continue des petits commerçants, mourait à petit feu, terni, sale, de plus en plus insalubre. Telle boulangerie de la rue du Renard, telle boucherie de la rue Rambuteau ont laissé la place à telle nouvelle galerie. Secteur déserté à cause du bruit et de la saleté des travaux, à cause du recyclage intensif d'une "zone grise", le marais se repeuple d'une autre faune commerciale, d'un autre public. Une sélection naturelle s'établit. Ceux qui pourront s'adapter au nouveau visage, au nouveau rôle que se donne le secteur, ceux-là resteront; les autres s'en vont. À Beaubourg une culture en chasse une autre. Que le plus fort l'emporte. Mais ici, le plus fort possède des moyens et des budgets plus que considérables et les regards du Monde tournés vers lui.

Car le plus fort s'est donné tous les outils, les avantages et les privilèges en faisant appel au personnel le plus qualifié entraîné spécialement, aux derniers gadgets de l'ère technologique. Desservi par un stationnement de 700 places, par une station de métro (Châtelet) où convergent cinq lignes et par le RER (Réseau Express Régional), Beaubourg voit déjà les touristes affluer à pleins cars avant même l'ouverture pour voir cette "curiosité", cette grosse chose métallique qui fait aussitôt penser à Eiffel et sa grande tour à l'autre bout de Paris.

Entre à Beaubourg qui veut. Un "laisser-passer-découverte" offre au visiteur tous les services du centre, tous les accès grâce au service d'accueil formé de "gentilles hôtesses" qui orientent le public vers les différents modules et centres d'intérêt qu'il s'agisse d'une consultation à la diapothèque, du visionnement d'un document vidéo ou d'une visite du musée. Une carte d'abonnement annuelle de cinquante francs (dix dollars) donne au possesseur la priorité dans l'achat de billets de spectacle, un bulletin gratuit d'information, les catalogues d'exposition, la liberté d'aller et de venir et même de ne rien faire dans ce centre-temple-religion de cette fin de siècle ouvert sept jours par semaine de dix à vingt-deux heures.

Dix mille visiteurs par jour? À Beaubourg, on situe la modestie au niveau de la mise en marché. Études, sondages, simulations, on compte sur un centième des foyers (-parisiens Mais il y a aussi les touristes et puis, la capacité d'accueil de l'édifice qui demeure restreinte. En effet, on ne peut y recevoir plus de 4,500 personnes en même temps en incluant bien sûr le personnel. On espère bien regrouper cent mille fidèles dans trois ans. Car ici, on n'offre pas que du prestige, des rayons de bibliothèque inaccessibles, des réserves de tableaux invisibles ou encore des guides dont la consigne serait le silence, mais du service.

Et quel service. La bibliothèque de consultation sur place et à circulation libre, ce qui est une innovation pour la France, possède au départ ses trois cent mille volumes et compte bientôt atteindre le million. Tous les secteurs sont concernés bien que l'accent surtout dans la partie actualité soit porté sur la nouvelle parution. Placée sous la responsabilité du Ministère de l'éducation, la bibliothèque comprend également une banque vidéo, un service de microfilms, diapothèque et donne accès, dans la salle du rez-de-chaussée, à quelque chose comme soixante-dix journaux quotidiens sans compter les innombrables revues et magazines de tous les pays.

L'urgence de créer une telle bibliothèque ouverte où les rayons et les livres soient facilement repérables devenait criante. L'engorgement des autres bibliothèques parisiennes, l'obligation de posséder une carte de lecteur limitaient considérablement leur nombre et étaient loin de favoriser une "généralisation de l'accès à la lecture". Beaubourg s'est imposé la tâche de corriger drastiquement ce manque dans une nouvelle bibliothèque entourée de verre où les précautions de sécurité relèvent de la fine technologie. À cause du nombre considérable de lecteurs et de la presque impossibilité de contrôler les allées et venues, chaque volume possède un "petit machin" magnétique immédiatement détecté à la sortie si par "inadvertance" un lecteur s'avisait de partir avec son livre sous le bras.

Le Centre de création industrielle propose deux types d'activités destinées à des publics différents. Axé sur l'évolution du cadre de vie par l'aménagement, le design etc, le centre offre dans une galerie du rez-de-chaussée des expositions "d'objets" industrialisés et esthétiques: mobilier, machinerie et en même temps une sorte de rétrospective de la création industrielle depuis l'avènement de l'industrie. Une autre section du Centre, au premier étage celle-là, se veut un lieu de documentation destiné aux consommateurs, aux usagers de l'objet mais aussi un centre-conseil des pouvoirs publics en matière d'équipement etc. Bien que d'un intérêt relatif pour le grand public, le CCI, partie jusqu'à voilà peu du Musée des arts décoratifs risque d'entraîner par sa seule présence à Beaubourg un regains d'intérêt de la part du public pour l'objet quotidien industrialisé qu'il s'agisse d'un outil comme le marteau ou encore d'une pièce de mobilier comme une chaise.

L'IRCAM fait chambre à part dans le grand complexe Beaubourg. En effet, construit sous terre et complètement séparé de l'édifice principal, "le petit Beaubourg", placé sous la responsabilité de Pierre Boulez, se veut surtout une maison de recherche et de création interdisciplinaire où travaillent artistes et scientifiques avec l'équipement technique le plus récent.

Mais c'est certainement avec l' "Affaire des musées" que Beaubourg s'est davantage fait connaître à l'étranger. On se souvient des conflits intervenus entre les donateurs et les conservateurs du Musée national d'art moderne. Craignant de voir les oeuvres qui de leur père, qui de leur mari reléguées dans quelque oubliette beaubourgeoise, les donateurs avaient revendiqué pour leurs collections la place déjà assignée dans le "Vieux" musée de l'Avenue du Président Wilson.

Placée sous la direction de Pontus Hulten, l'approche muséale à Beaubourg constitue également un précédent. Un système de cimaises mobiles sur rails permet au visiteur particulièrement intéressé par l'oeuvre de tel peintre de fouiller plus à fond dans sa production moins connue. Précédent aussi dans la sécurité du musée qui occupe 17,325 mètres carrés sur la totalité du quatrième étage et la moitié du deuxième et du troisième. Le traditionnel gardien muet et souspayé fait place aux nouveaux systèmes électroniques, aux réseaux de télévision à circuit fermé et à des hôtesse-guides aptes à donner les principaux renseignements concernant l'histoire de l'art du siècle tout en exerçant une discrète surveillance.

Consacré par vocation à l'art du XXe siècle, c'est-à-dire, commençant en 1905, le musée couvre soixante-quinze ans. Les périodes qui précèdent seront ultérieurement présentées dans le futur musée du XIXe siècle d'Orsay (gare d'Orsay). Ce nouveau temple de l'art qui n'en est pas tout à fait un, veut porter l'accent sur le dynamisme et se situer par rapport à l'art en plaque tournante qui ne fait pas que présenter des tableaux et publier des catalogues mais qui se pose en intermédiaire entre l'artiste, le public, les marchands. L'information sur les artistes par la publication de monographies, de bibliographies, constitution de dossiers thématiques entrent dans ce qu'on pourrait appeler la partie animation du nouveau musée.

Dès l'inauguration fin janvier, deux expositions entrent en scène. "Paris-New York-Paris", la première manifestation avec une grande rétrospective Duchamp, veut retracer les relations entretenues entre ces deux villes depuis le début du siècle. Déterminer l'apport par exemple de Paris dans l'art de New York au moment de l'émigration des surréalistes au début de la deuxième guerre etc. Également, "L'Enfant et la ville", autre exposition inaugurale s'attache à montrer comment l'enfant tire parti de l'environnement urbain dans ses jeux, dans sa vie si on le compare à l'enfant d'hier vivant dans un environnement rural.

Alors que la tendance des musées d'art aujourd'hui est à la décentralisation et à la spécialisation (Matisse et Chagall à Nice, Picasso et Miro à Barcelone, Vasarely à Gordes etc.) le nouveau musée à Beaubourg pose un sérieux défi par sa sur-centralisation et la sur-abondance de ses collections dont la grande majorité des visiteurs ne retiendra que les tableaux-vedettes affichés bien à vue. D'ailleurs, pour tous les secteurs de son activité, Beaubourg prend des allures d'ogre gigantesque et tentaculaire qui draine à lui la belle part des budgets et l'essentiel des énergies laissant les miettes à la banlieue et à la province. On estime à 75% environ des budgets des affaires culturelles qui sont engloutis dans le Centre Pompidou.

En dépit des exercices de simulation (scientifiques) réalisés par les planificateurs de Beaubourg, quelles seront les incidences de ce centre qui associe consommation culturelle à jouissance esthétique sur le comportement de l'usager de la culture, sur l'environnement d'un quartier en pleine mutation et finalement sur Paris en tant que centre de création et de rayonnement artistique et culturel international? Reste encore à savoir quel accueil le public réservera à Beaubourg dans les prochains mois. De toute manière, la notion de culture risque bien dans les années à venir de prendre un tournant nouveau. A suivre donc.

La petite semaine des expositions

(par Jean-Claude Leblond) — La tournée hebdomadaire des galeries est l'occasion d'une belle promenade "pedibus cum jambis" dans les rues (sans arbres) de Montréal. Agréable oui, mais pas quand le thermomètre maintient le beau fixe autour de moins vingt degrés. Quand même et en dépit de tout, "the show must go on." Et jusqu'au 20 février, le Musée des beaux-arts présente une série de manuscrits du poète Claude Péloquin illustrés par quelques artistes et reliés par Simone Roy.

"Oeil pour oeil" tel en est le titre regroupe les quatorze textes déjà publiés par Pélo. Chacun est recopié à la main en dix exemplaires et comporte une oeuvre originale d'artistes tels: Jordi Bonet, Allan Harison, Philip Surrey, Louis Jaque, Alfred Pellan etc. Chaque manuscrit possède également sa reliure unique, véritable petit bijou pour collectionneur entêté. Inutile d'insister sur leur prix de vente et considérons seulement que l'opération ne manque pas de rentabilité. Cette petite présentation s'accompagne également d'une série d'instruments chirurgicaux fixés à des plaques de plexiglass et auxquels le poète a conféré un titre poético-surréaliste: "L'océan est une sueur de poisson", "Aucune différence entre voler et être un oeuf", "Ballet éternel", et encore, "Cri de la vie par le canal inachevé". Quand viendra donc le jour où le poète vendra sa poésie au gallon?

▪

Une partie de l'exposition Marc-Aurèle Fortin, présentée en décembre dernier au Musée du Québec (Le Devoir, 11 décembre 76) est maintenant visible dans les Foyers Beauchemin et LaPalme de la Place des Arts. Aux heures des spectacles jusqu'au 20 février.

Informations

Le Musée des beaux-arts et le Musée d'art contemporain présentent régulièrement des conférences et projections de films réalisés sur ou par des artistes. L'abondance de la programmation nous empêche de toutes les annoncer. Que l'on sache que le MBA publie chaque mois la liste de ses événements dans un dépliant appelé: "Collage". On y trouve la liste complète et les informations pertinentes concernant les expositions et toutes les manifestations. Le Musée d'art contemporain publie également un carton sur lequel figurent tous les événements et que dans les deux cas, on peut se procurer en communiquant avec les musées.

▪

On apprenait récemment la "renaissance" de l'Association des sculpteurs du Québec qui vient de s'installer dans de nouveaux locaux au 4812 de la rue Marquette face à l'Atelier-galerie Laurent Tremblay.

▪

Parlant sculpture, le Musée du Québec organise un grand concours de sculptures dont l'exposition durera deux ans et voyagera à travers les Centres culturels, Cégeps et universités au Québec. Elle parcourra dans sa deuxième année les autres provinces du Canada. On pourra se procurer les formulaires de participation au Musée d'art contemporain ou en écrivant à P.Q. — 3D — '77, Service des expositions itinérantes, Musée du Québec, Parc des champs de Bataille, Québec G1S 1C8. Les dossiers devront être parvenus au Musée le 1er mars au plus tard.

▪

Par ailleurs, la biennale des artistes du Québec qu'organise le Centre Saidye Bronfman et qui se destine aux artistes québécois non représentés par une galerie reporte sa date limite de mise en candidature. Fixée d'abord au 11 février, la date est reportée au 21 février. On envoie son dossier au Département d'arts plastiques et visuels, Centre Saidye Bronfman, 5170, Chemin Sainte-Catherine, Montréal H3W 1M7

▪

À voir également: **Dessins européens** 1500-1900 des collections canadiennes à la Galerie Nationale; **Raquel Forner** au MBA; **Gravure allemande** aujourd'hui au MAC.

Galeries d'art

ACADÉMIE DE PEINTURE
ATELIER LIBRE
•DESSIN
•CROQUIS
•PEINTURE
•CORRECTION
INITIATION À L'ART AVEC MODÈLE VIVANT
AUCUNE CONDITION D'INSCRIPTION
ACADÉMIE BELENGE Enr.
5002 boul. St-Laurent Montréal Que H2T 1R7
Tel (514) 279 6319
Aux artistes en arts plastiques
Nous pouvons vous aider à répondre à ces questions.
• SAVEZ-VOUS COMPOSER UN TABLEAU ?
• POUVEZ-VOUS FAIRE UNE ESQUISSE DOCUMENTAIRE ?
• LE DESSIN C'EST QUOI ?
• AVEZ-VOUS UNE MAITRISE DE LA COULEUR ?
• POUVEZ-VOUS FAIRE UNE POCHADE ?
• QU'EST-CE QUE LA PEINTURE ?
• CONNAISSEZ-VOUS LES TECHNIQUES DES DISCIPLINES SUIVANTES
Le fusain La peinture à l'huile L'aquarelle
La peinture acrylique Le pastel

Venez visiter notre galerie
Tableaux importants d'artistes canadiens et français

Cette photographie représente une des cinq salles d'exposition de notre galerie.
GALERIE KASTEL INC.
1366, AVENUE GREENE, WESTMOUNT, 933-8735
Ouvert du lundi au samedi de 10 à 17h30

BALCON les images "présente" Le TAMANOIR
LES ILLUSTRATEURS DES ÉDITIONS LE TAMANOIR
jusqu'au 17 février
2031 saint denis tél 843-7720
mar. merc. sam. de 12 à 18h jeu. ven. de 12 à 21h. ferme dim. et lun.

galerie georges dor
32 ouest, rue Saint-Charles Longueuil 677-6217
HUILES ET AQUARELLES DE
CLAUDE FLEURY
jusqu'au 6 février inclusivement
Ouvert du jeu. au dim. de 13 à 17h. et jeudi soir de 19 à 22h.

galerie claude luce
Exposition
HUNSINGER
peintures récentes
jusqu'au 19 février 1977
1637, rue St-Denis, Montréal, Tél.: 849-8502

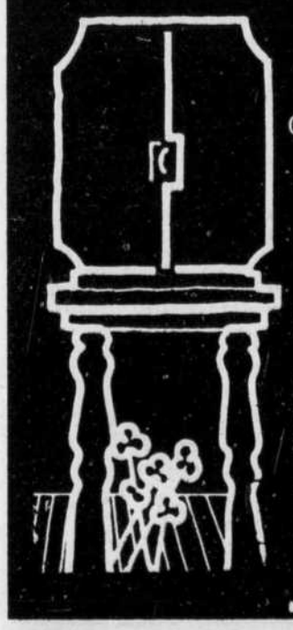
MMMMMM
CLAUDE CARETTE
jusqu'au 2 mars 1977
GALERIE MORENCY
1564 rue St-Denis - 845-6442 - 845-6894
Métro Berri-Demontigny, sortie St-Denis
MMMMMM

RIOPELLE
Eaux-fortes et lithos
(tirages épuisés)
Sur rendez-vous seulement
331-5248
Lundi à vendredi

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS · 288-2340
EXPOSITION DE
LA GAGNON-CHOQUETTE
jusqu'au 22 février
Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 17h30

ARCHIPENKO FEININGER PELLAN
BORDUAS KLIMT RIOPELLE
CARR MAILLOL ROBERT
VAN DONGEN MANE-KATZ ZADKINE
mar. au ven. 9 à 17.30 NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ sam. 9 à 17.00 fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Galerie Mira Godard
GORDON SMITH
OEUVRES RÉCENTES
1490 ouest, rue Sherbrooke
Montréal 109-931-5841

COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE*
SOUS LA DIRECTION DES

ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
88 EST- RUE ST-PAUL
VIEUX-MONTRÉAL (127)
RENSEIGNEMENTS -
866-1836
Début des cours le 21 février
APPROUVÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Permis no 749514 Enseignement de culture personnelle (jour et soir)

COURS DE TISSAGE avec Suzanne Reich
Apprendre à tisser des oeuvres murales en employant des techniques différentes: apprentissage individuel des principes du tissage sur des métiers portatifs.
Les étudiants seront obligés d'acheter ou de construire un petit métier à main (bois, clous et fil). Le matériel et les fournitures ne sont pas compris dans le prix du cours.
8 semaines, le mardi de 19h30 à 22h, du 8 février au 29 mars.
Prix : $35. membres du 'Y', $50 autres

ATELIER DE TISSAGE avec Suzanne Reich
S'adresse à ceux qui ont déjà suivi un cours de débutant et qui veulent continuer à travailler sur leurs projets sous une direction et surveillance professionnelles.
5 semaines, le lundi de 13h à 15h, du 28 février au 28 mars.
Prix : $20. membres du 'Y', $30. autres

COURS DE DESSIN ET PEINTURE
Instructeur: Ronald Blauer
Pour débutants et avancés
(cours d'extension du Centre Saidye Bronfman ici à Laval)
2 cours disponibles (chaque cours comprend 10 leçons)
* le lundi de 19h à 22h, du 7 fév. au 9 mai
* le mercredi de 13h à 15h, du 9 fév. au 13 avril
Prix : $48. membres du 'Y', $70. autres
L'INSCRIPTION ET LES COURS ONT LIEU AU:
CENTRE COMMUNAUTAIRE JUIF DE LAVAL
(la branche de Laval du YM-YWHA et CCJ de Montréal)
755, rue du Sablon, Chomedey, Laval
Pour tous renseignements, téléphoner à Mme Lipsey à 688-8961


REPRODUCTIONS
GRAVURES
AFFICHES ORIGINALES
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX
ET MASTER CHARGE
atelier 66

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 26 et 27

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

De nouveaux postes sont à combler au siège social de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, dans le secteur nursing.

Conseiller en programme de soins infirmiers

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du directeur du secteur nursing, le conseiller agit comme infirmière-conseil ou infirmier-conseil en ce qui concerne les programmes de soins infirmiers et l'utilisation de la main-d'oeuvre infirmière; développe de nouveaux programmes de soins infirmiers et des méthodes d'utilisation de la main-d'oeuvre infirmière et participe aux activités du secteur.

Conseiller en soins infirmiers

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS:
Sous l'autorité du directeur du secteur nursing, le conseiller agit comme infirmière-conseil ou infirmier-conseil en ce qui concerne les soins infirmiers et le rôle des infirmières et des infirmiers dans les différents milieux de travail; précise les différentes fonctions de l'infirmière ou de l'infirmier et participe aux activités du secteur.

Qualifications requises:
— Être membre de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;
— détenir une maîtrise en nursing ou l'équivalent;
— posséder sept (7) ans d'expérience dans le domaine du nursing;
— être capable de travailler en équipe.

Faire parvenir les curriculum vitae avant le 4 mars 1977 au:

Directeur général et secrétaire de l'Ordre
4200 ouest, Boulevard Dorchester
Montréal, Québec

INGÉNIEUR EN CONSTRUCTION

Ingénieur pour diriger secteur de montage et de construction, d'une entreprise spécialisée dans la manutention.

Estimation, vente, direction des chantiers de manutention et de montage de machines, de colonnes d'usines pétrochimiques, de moulins de mines, de convoyeurs, etc.

La personne devra avoir une dizaine d'années d'expérience, dont 3 à 4 reliées au secteur en rubrique.

Communiquer avec:

B. Gauthier, Ing.
Président
BROCKLESBY SICOTTE
Ville d'Anjou
352-0700

CLSC du Richelieu

MÉDECIN

Temps plein - temps partiel
Disponibilité immédiate ou à partir de juin 1977.

Fonctions:
— fournir des soins médicaux de première ligne.
— participer à un travail d'équipe dans l'élaboration de programmes spécifiques.

Exigences:
— apte au travail multidisciplinaire.
—Être membre de sa Corporation professionnelle.

Faire parvenir votre demande avant le 20 février 1977 à:

C.L.S.C. du Richelieu
a/s Directeur général
204, Boul. Richelieu
Richelieu, J3L 3R4

MÉDECIN (1)

Fonctions:
— Participe, au sein d'une équipe multidisciplinaire au développement et à la mise en oeuvre de programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale.
— Collabore aux différents programmes d'hygiène publique tels cliniques de puériculture et d'immunisations, les services pré et post-natals, la surveillance de la santé des écoliers au niveau élémentaire, et à l'émission de cartes de santé pour les manipulateurs d'aliments.
— Participe au programme d'évaluation physique et assure la continuité de soins des programmes du C.L.S.C.
— Participe à des activités de promotion de la santé de la population du territoire en collaboration avec des équipes de travailleurs de quartiers.

Exigences:
— Omnipraticien reconnu par le Collège des médecins.
— Conception de la santé qui soit sociale et communautaire.
— Capacité et intérêt à travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Salaire:
— Selon les normes en vigueur au Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le vendredi 11 février 1977 au:

C.L.S.C. Des Draveurs,
125, rue Archambault,
Pointe-Gatineau, P.Q.
A l'attention du Directeur Général

ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

Le Centre d'Orientation l'Étape Inc. (Val d'Or - Abitibi) est à la recherche d'éducateurs spécialisés.

L'éducateur spécialisé a comme centration de faire vivre une démarche rééducative aux pensionnaires, participe à l'élaboration et applique les stratégies de traitement.

FORMATION ACADÉMIQUE:
— D.E.C. en éducation spécialisée.
OU
— Baccalauréat en science du comportement (psycho-éducation, psychologie, sciences humaines.

Faire parvenir votre demande en y incluant votre curriculum vitae à:

Guy Tousignant, B. Adm.,
Directeur des services administratifs
Centre d'Orientation l'Étape Inc.,
700, Boul. Forest,
Val d'Or, Qué.

HÔPITAL LAVAL

est un centre hospitalier de soins généraux spécialisé (cardiologie et pneumologie). Il est de plus un centre d'enseignement et de recherche affilié à l'Université Laval. Le poste suivant y est présentement disponible.

POSTE CADRE

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Concours: 77-02-124

Poste:
Sous l'autorité du directeur du personnel, le titulaire de ce poste devra développer et appliquer à l'intérieur du Centre Hospitalier des programmes d'orientation, d'entraînement, de perfectionnement et de formation à l'intention de tout le personnel, y compris les cadres.

Formation:
Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines, en administration ou en sciences de la santé.

Expérience nécessaire:
Trois (3) ans dans des postes comportant des responsabilités administratives. La préférence sera accordée au candidat ayant de l'expérience en formation et une bonne connaissance du milieu des Affaires sociales.

Condition de travail:
Selon les normes en vigueur pour le personnel cadre du réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 18 février 1977 à:

Concours: 77-02-124
Direction du personnel
Hôpital Laval
2725, Chemin Ste-Foy
Québec, G1V 4G5

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

GÉNIE CIVIL (STRUCTURES)

PROFESSEUR

Le Département de génie civil de l'Université de Sherbrooke requiert les services d'un professeur à temps complet pour **enseignement** (1er, 2e et 3e cycles) et **recherche** avec une équipe de professeurs dans le domaine des structures.

Exigences: diplôme supérieur et expérience pratique. Langue d'enseignement: français.

Traitement: selon les normes de la convention collective en vigueur.

Faire parvenir son curriculum vitae (détaillé) **le plus tôt possible** au:

Secrétaire / Génie civil
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

RÉGIE DES INSTALLATIONS OLYMPIQUES

AVOCAT

Champ de travail:
Étude ou rédaction de contrats de tout genre, rédaction d'opinions, de procédures, responsabilité contractuelle et délictuelle, droit statutaire et règlementaire, droit immobilier, droit commercial.

Qualifications:
— Être membre du Barreau du Québec;
— Expérience de 2 à 4 ans dans la pratique du droit civil;
— Bonne connaissance des langues française et anglaise;
— Aptitude à rédiger des textes légaux, à travailler en équipe multi-disciplinaire, à négocier et à plaider devant les tribunaux.

Lieu de travail: Montréal

Salaire:
À discuter selon qualifications et expérience.

Adresser avant le 14 février 1977, curriculum vitae, à:

Responsable du recrutement,
Régie des Installations Olympiques
2, Complexe Desjardins
Tour de l'Est
Montréal, Qué.

Pour renseignements, téléphonez à (514) 873-6797
Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

Société d'énergie de la Baie James

Agent de personnel Secteur hospitalier

Nature du travail:
S'occupe de la gestion du personnel du Centre hospitalier de la Grande rivière à LG 2, lequel inclut des points de service sur l'ensemble du territoire de la baie James.

Fonction:
Identifie et contrôle les besoins en personnel.
Procède à l'analyse des tâches et aux définitions d'emploi.
Conçoit et voit à l'implantation des politiques, systèmes et régimes en matière de gestion du personnel.
Conseille les employés qui ont des difficultés personnelles ou professionnelles.
S'occupe de la formation des employés.
Siège sur divers comités.
Relève du directeur général du Centre hospitalier.

Exigences:
Formation de niveau collégial en administration ou l'équivalent.
Possséder une bonne expérience dans le domaine du personnel dans le secteur hospitalier.

Rémunération:
Selon l'expérience et la compétence.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Société d'énergie de la Baie James
Division - Embauchage, 14e étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec.

Canadian Broadcasting Corporation — Société Radio-Canada

Siège de l'ingénierie, coin du chemin de la Côte St-Luc et Westminster

TECHNICIEN PRINCIPAL

Laboratoire R.F.

Chargé de maintenir l'appareillage d'essai R.F. et l'équipement de laboratoire relatif aux émetteurs de télévision et de radio en état d'exploitation.

Assistera les ingénieurs et les agents techniques à installer l'appareillage d'essai nécessaire pour évaluer les émetteurs de radio et de télévision et d'autres équipements R.F. connexes.

Fera des recommandations pour modifier les équipements d'essai et d'exploitation et les mettra en vigueur.

Expérience:
Au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'exploitation et de la maintenance des émetteurs de radio et de télévision.

Echelle de salaire:
$15,800 à$19,200.

Ouvert aux candidats qualifiés, homme ou femme.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Agent des Ressources Humaines
Société Radio-Canada
Siège de l'Ingénierie
7925, Chemin de la Côte St-Luc
Montréal, H4W 1R5

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE

Le Conseil d'administration du Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Métropolitain est à la recherche d'une personne pour diriger, animer et coordonner un ensemble d'activités régionales touchant les services de santé et les services sociaux.

RESPONSABILITÉS

a) *Administration*

Préparer à l'intention du Conseil d'administration des plans d'organisation ainsi que des règles et procédures de gestion.

Assumer la responsabilité de la gestion courante, contrôler la qualité du travail et en assumer la supervision.

Présenter les rapports périodiques requis par le Conseil d'administration.

b) *Animation et Coordination*

Préparer et exécuter des projets en vue de susciter l'intérêt de la population vis-à-vis les services de santé et les services sociaux et l'administration des établissements.

Assurer la collaboration des établissements entre eux et leur coopération aux projets régionaux, visant une meilleure utilisation des services et une efficacité accrue.

Systématiser et maintenir les communications entre le public, le Conseil, les établissements et le Ministère des Affaires sociales.

c) *Planification*

Conseiller les établissements dans l'élaboration de leurs programmes respectifs.

Préparer et exécuter des projets visant à connaître les besoins de la population en matière de services de santé et de services sociaux et de voir à leur diffusion et à la préparation de programmes conséquents.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines.

Connaissance et expérience administratives à un niveau supérieur du milieu des Affaires sociales (santé et/ou service social) d'au moins cinq ans.

Avoir participé activement à des organisations d'ordre social, économique, culturel, etc.

RÉMUNÉRATION

Selon les échelles de traitement autorisées pour le réseau des Affaires sociales (classe 25).

Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à l'adresse suivante:

Comité de sélection
Conseil de la Santé et des Services Sociaux de Montréal Métropolitain
Suite 520
3535, chemin de la Reine-Marie
Montréal H3V 1H8

Les inscriptions devront être reçues avant le 5 mars 1977.

DIRECTEUR des Services Pédagogiques

Attributions:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.

Il(elle) est notamment responsable des services suivants: registrariat, aide pédagogique individuelle, centre de ressources didactiques (recherche et expérimentation; centre de documentation; production audio-visuelle), éducation des adultes, secteurs d'enseignement.

Il(elle) est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Il(elle) a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

Qualifications Requises:
- Diplôme universitaire, au moins de premier cycle, dans un champ de spécialisation approprié.
- Huit années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale des cadres des collèges.

Faire parvenir votre demande et "curriculum vitae" avant le 24 février 1977 au Directeur Général.

cégep du vieux montréal — directeur du personnel c.p. 1444, station n, montréal - H2X 3M8

CLSC du Richelieu

COORDONNATEUR DES PROGRAMMES

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général.
— participe à l'élaboration des politiques globales et à la programmation des activités du C.L.S.C.
— responsable de l'application de ces programmes.
— s'assure que les programmes correspondent aux objectifs du C.L.S.C. et aux besoins de la population
— participe à l'établissement des prévisions budgétaires et voit à leur contrôle.

Exigences:
— aptitudes au travail en équipe.
— diplôme universitaire de deuxième cycle en relations humaines, en sciences sociales ou en santé.
— un minimum de deux (2) années d'expérience en administration ou en gestion est requis pour ce poste.
— une expérience additionnelle dans les domaines mentionnés précédemment pourra suppléer à l'absence d'un diplôme universitaire de deuxième cycle.

Lieu de travail:
Ville de Richelieu à 15 minutes de Montréal par l'autoroute des Cantons de l'est.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 18 février 1977 à:

C.L.S.C. DU RICHELIEU
a/s Directeur général
204, boul. Richelieu
Richelieu, J3L 3R4

C.L.S.C. - LOTBINIÈRE-OUEST

recherche

1 TRAVAILLEUR(SE) SOCIAL(E)

EN INTERVENTION SOCIALE PERSONNELLE

FONCTION:
Dispense les services sociaux courants dits de première ligne (évaluation, assistance économico-sociale et assistance psycho-sociale).
Participe aux services sociaux préventifs (dépistage, éducation).

MILIEU DE TRAVAIL:
12 paroisses rurales totalisant 10,000 personnes; C.L.S.C. en opération depuis 2 ans, situé à 55 milles de Québec et à 40 milles de Trois-Rivières.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire en service social;
— Être membre de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec;
— Avoir de l'expérience en intervention personnelle, particulièrement dans les services de première ligne et l'assistance psycho-sociale auprès des familles;
— Être motivé et avoir des aptitudes pour le travail communautaire et préventif;
— Posséder une automobile et pouvoir l'utiliser pour se déplacer régulièrement sur le territoire du C.L.S.C.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALAIRE:
Selon la convention collective.

L'Offre s'adresse autant aux étudiants qui seront disponibles à compter de la fin du mois d'avril.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae au complet avant le 25 février 1977 à l'adresse suivante:

Directeur Général
C.L.S.C. - LOTBINIÈRE-OUEST
Fortierville
Cté Lotbinière, Qué.

CONTRÔLEUR

Notre client, une entreprise de construction domiciliaire, requiert les services d'un contrôleur avec une solide expérience en comptabilité et systèmes comptables.

Le candidat choisi devra en collaboration avec une équipe, assumer l'entière responsabilité de la comptabilité et de tous les aspects financiers de l'entreprise.

Ce poste s'adresse aux personnes couramment bilingues. Le salaire sera établi selon les qualifications.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae à:

Scharf, Singer, Abdalla & Partners Ltd.
50 ouest, Boul. Crémazie
Suite 1100
Montréal, Qué.

COLLÈGE BOIS-DE-BOLOGNE

requiert les services de

PROFESSEURS

pour cours de stage

Cours 180-201 (1ère année-profession infirmière et maladie)
Début des stages: 16 mars 1977.

Qualifications:
— Bac en nursing ou équivalent;
— Diplôme d'infirmière

Salaire: selon les normes du Ministère de l'Education

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, avant le 21 février 1977, au:

Collège Bois-de-Boulogne
Bureau du personnel
10,555 avenue Bois-de-Boulogne
Montréal, Qué.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

UN PROFESSEUR

(rappel)

Exigences:
doctorat, publications, experience.

Enseignement:
litterature québécoise.

Salaire:
en fonction du rang, de l'experience et des publications.

Entrée en fonction:
1er juillet 1977.

Candidatures acceptées jusqu'au 19 février 1977.

N.B.: La disponibilité de ces postes reste soumise à des considérations d'ordre budgetaire.

S'adresser à

M. René Dionne, directeur
Département des lettres françaises
Université d'Ottawa
Ontario, Canada
K1N 6N5

Voir autres Carrières et Professions, en pages 25, 26 et 27

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC
LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE QUÉBEC

BIBLIOTHÉCAIRE

COORDONNATEUR DES SERVICES TECHNIQUES

Sommaire des fonctions

Cataloguer, classifier les ressources documentaires selon les exigences des systèmes utilisés. Coordonner et superviser l'ensemble des services techniques. Participer à l'établissement de systèmes de classement pour les documents audiovisuels. Elaguer la collection de volumes. Agir comme bibliothécaire animateur auprès des groupes.

Qualifications requises

— Baccalauréat ou maîtrise en Bibliotheconomie.
— Avec ou sans expérience.
— Etre membre de la Corporation des Bibliothecaires professionnels ou accepter de l'être.

Salaire

Selon les qualifications et l'expérience avec un minimum de $13,000 et un maximum de $20,000.

Un curriculum vitaeé devra accompagner toutes les demandes qui seront recues jusqu'au 22 fevrier 1977, à l'adresse suivante:

Régie du personnel,
Bibliothèque municipale de Québec,
37, rue Sainte-Angèle,
Québec, G1R 4G5

CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES

Etablissement public à soins multiples de 528 lits, situe à l'Annonciation dans les Laurentides, à environ 100 milles de Montréal.

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Services Hospitaliers est chargé de surveiller, coordonner et contrôler les activités et opérations des services hospitaliers "accueil, archives, pharmacie, diététique, psychologie, readaptation, services diagnostiques, services therapeutiques" et de leurs chefs.

Exigences:

— Experience:
• Minimum de trois (3) ans d'experience en milieu hospitalier.
— Scolarite:
• Diplôme d'etudes universitaires de trois (3) ans en sciences de la sante ou en sciences de l'administration ou l'equivalent.

Salaire:

Selon la politique de remuneration du Ministère des Affaires Sociales (classe 15: entre $19,324. et $27,242.), et, selon les qualifications et l'experience.

Les candidats interesses doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 5 mars 1977, au:

Directeur Général
Centre Hospitalier des Laurentides
L'Annonciation
Cté de Labelle, Québec J0T 1T0

PHOTOGRAPHE
Relations publiques

L'obtention récente de plusieurs contrats d'importance dans les domaines de l'aérospatiale et du transport en commun a créé un poste additionnel au sein de notre équipe de photographes.

Le candidat choisi aura une expérience pratique dans le domaine journalistique. Il possèdera envrion 10 ans d'expérience dans la photographie commerciale ou industrielle. Une bonne connaissance des procédés de photographie en noir et blanc et en couleur, sera essentielle.

Le bilinguisme sera un atout appréciable.

La compagnie offre une gamme complète d'avantages sociaux incluant un régime d'épargne et d'investissement unique en son genre.

Les postulants qualifiés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

L. Grenier

CANADAIR

C.P. 6087
Station "A"
Montréal, P.Q.
H3C 3G9

Ouvert également aux hommes et aux femmes.

LE CENTRE D'ACCUEIL DOMRÉMY-MONTRÉAL

"Domrémy-Montréal est un centre de réadaptation pour alcooliques et autres toxicomanes qui offre des services cliniques multidisciplinaires d'évaluation, de réadaptation et de réinsertion sociale, en collaboration avec les ressources communautaires de la région".

DIRECTEUR
DES SERVICES ADMINISTRATIFS

RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire du poste doit planifier, coordonner et contrôler les activités relatives au personnel, au relations de travail, à l'hébergement, au contrôle budgetaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion adequate des ressources humaines, materielles et financières de l'établissement.

EXIGENCES:

Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences de l'administration ou l'equivalent, de preference être C.A. ou C.G.A. Avoir au moins trois (3) annees d'experience en administration de preference dans le secteur des affaires sociales.

RÉMUNÉRATION:

Selon la politique de remuneration des cadres du Ministere des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature jointe d'un curriculum vitae au plus tard le 11 février 1977 à:

M. JEAN-CLAUDE TISSEUR, C.G.A.
Directeur général,
Centre d'Accueil Domrémy-Montréal,
15,693 ouest Boul. Gouin,
Ste-Geneviève de Pierrefonds, Qué.
H9H 1C3

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GOLFE

requiert les services

(1) DIRECTEUR ADJOINT D'ÉCOLE
(VIE ÉTUDIANTE)

LIEU DE TRAVAIL:

Ecole Mgr. Labrie, Havre St-Pierre, Quebec.

NATURE DU TRAVAIL:

L'emploi de directeur-adjoint d'école comporte l'exercice de toutes les fonctions requises pour la gestion des programmes et des ressources reliées à un ou des programmes déterminés par le directeur d'école.
L'emploi de directeur-adjoint comporte l'assistance au directeur dans la gestion de l'ecole et plus particulièrement dans la gestion d'un ou de programmes majeurs déterminés par la direction de l'école.
Cet emploi comprend l'exercice de toutes les responsabilités du directeur d'école en cas d'absence ou d'incapacité d'agir de celui-ci.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire terminal de 1er cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié et cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel selon les responsabilités du poste.

RÉMUNÉRATION:

Selon les politiques administratives et salariales du Ministère de l'Education.

ENTRÉE EN FONCTION:

le plus tôt possible.

Les personnnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

SERVICE DU PERSONNEL
30, rue Comeau,
Sept-Îles, Qué.

FIN DU CONCOURS:

le 11 février 1977.

Agence canadienne de développement international — Canadian International Development Agency

POSTES D'ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES AU RWANDA

L'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) en collaboration avec le Ministère des Affaires Inter-Gouvernementales du Québec (MAIQ) recherche des professeurs pour une affectation de deux ans à l'Université nationale du Rwanda à partir de septembre 1977 dans les disciplines suivantes:

1. PHYSIQUE:
Biophysique, électricité et magnétisme, transfert thermique.

2. CHIMIE ANALYTIQUE:
Laboratooire et sinétique chimique.

Les postes 1 et 2 exigent le niveau doctorat ès sciences

3. COMPTABILITÉ:
Gestion d'entreprise, statistiques et comptabilité nationale.

4. MANAGEMENT:
Administration publique, dynamique organisationnelle.

5. ÉCONOMIE:
Macro et micro économie, finances internationales, économie politique et internationale.

6. ÉCOLOGIE ET GÉNÉTIQUE:
Écologie animale et végétale.

7. ÉCONOMIE AGRICOLE:
Agriculture et développement économique, planning agricole.

8. MATHÉMATIQUE:
Fonctions d'une variable, analyse matricielle.

9. MÉTHODES QUANTITATIVESS:
Statistiques, programmation linéaire, technique de sondage, théorie des graffes et application.

10. PHYTOTECHNIE TROPICALE:
Phytotechnie générale, cultures annuelles et vivrières, cultures pérennes et industrielles, cultures horticoles et fruitières.

11. ZOTECHNIE:
Nutrition et production animales, culture fouragère, pisciculture, laboratoire de zotechnie spéciale.

12. PHYSIQUE:
Laboratoire de physique générale, mécanique générale et mécanique analytique.

Les postes ci-dessus exigent la maîtrise ou l'équivalent

Fondée en 1963 avec 51 étudiants et 16 professeurs, l'Université du Rwanda compte maintenant plus de 700 étudiants. La coopération canadienne fournit une trentaine de professeurs affectés surtout à la faculté des sciences et à la faculté des sciences économiques et sociales. L'Université dispense une formation au niveau du premier et deuxième cycle d'enseignement supérieur et permet d'intéressantes possibilités de recherche.

Les candidats devront faire parvenir avant le 28 février 1977 un curriculum vitae détaillé, mentionnant le poste qui les intéresse ainsi que le nom et les coordonnées de deux personnes appelées à donner des références.

Adressez la correspondance au:

Comité Conjoint ACDI/MAIQ
a/s Direction des ressources humaines
L'Agence Canadienne de Développement International
122, rue Bank,
Ottawa, Ontario K1A 0G4

MANOIR VERDUN

Centre d'accueil pour personnes agées (320 lits) recherche un(e)

INFIRMIER(E) CADRE

pour un poste de coordonnateur (trice) des soins au service de nuit.

Exigences:

— infirmier(e) diplômé(e) d'une école reconnue par l'OIIQ.
— expérience minimum de trois (3) ans dans le domaine des soins infirmiers de préférence, une expérience en gérontologie et gériatrie, et une expérience administrative.
— membre pratiquant de l'OIIQ.

Avantages:

— toutes les fins de semaines de congé.
— pas de rotation.
— entrée en fonction en février 1977.
— traitements et avantages sociaux selon les politiques administratives et salariales du Ministère des Affaires Sociales.

S'adresser à:

Daniel Poirier
Manoir Verdun
5500, Boul. Lasalle
Verdun, Qué.
Tél.: 769-8801 loc. 22

collège du nord-ouest

Casier Postal 1500, Rouyn, Québec - J9X 5E5 - Tél. (819) 762-0931

CONTRÔLEUR

Fonctions:

— sous l'autorité du directeur général, le contrôleur rempli une fonction de gestion et de contrôle.
— il assiste (staff) le directeur général dans tous les aspects du contrôle administratif et financier du collège.
— il est notamment responsable de l'élaboration du budget et du contrôle budgétaire, des systèmes et procédures, de la comptabilité, de la vérification interne, de la paye, des états financiers et des analyses financières.

Qualifications:

— diplôme universitaire, en sciences commerciales ou de l'administration et/ou membre d'une association professionnelle de comptables.
— au moins quatre (4) années d'expérience pertinente.

N.B. À titre exceptionnel, le collège pourra retenir un candidat dont l'expérience pertinente compense largement pour une formation académique inférieure aux conditions d'éligibilité.

Traitement:
Selon les normes de la politique administrative et salariale du Ministère de l'éducation.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae le/ou avant le 15 février 1977 à l'adresse suivante:

M. Lorrain Barrette
Directeur général
Collège du Nord-Ouest
C.P. 1500 Rouyn, J9X 5E5

CHEF DU SERVICE "ALCOOLISME ET TOXICOMANIES"

DEMANDÉ

ENDROIT: Département de Santé Communautaire.
Hôpital St-Joseph de Rimouski.

NATURE DE LA FONCTION: Sous l'autorité du Directeur du Département de Santé Communautaire, le titulaire de ce poste devra coordonner les activités des différents proft ssionnels en plus d'assumer la gestion administrative he ce service.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en sciences humaines.
— Avoir deux (2) années d'expérience dans le réseau des Affaires sociales ou dans un dodomaine conexe.
— Posséder une expérience et des connaissaissances pertinentes au traitement de l'alcoolisme et des toxicomanies.
— Manifester de bonnes capacités pour la gestion de personnel et de services.

RÉMUNÉRATION: Selon la politique salariale du M.A.S.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 10 février 1977, 16 heures 30, en ayant soin de mentionner le numéro du concours, à:

Monsieur Richard Rioux,
Adjoint au directeur du personnel,
Hôpital St-Joseph de Rimouski,
150 Av. Rouleau,
RIMOUSKI, Qué.
G5L 5T1

Concours numéro: 77-01-018

LE CONSEIL CANADIEN DE RECHERCHES EN SCIENCES SOCIALES

recherche un

AGENT D'INFORMATION

(homme ou femme)

Fonctions:
Sous la direction du directeur du conseil, l'agent d'information rédige la publication trimestrielle du conseil et son rapport annuel et coordonne tous les besoins d'information (interne et externe) du conseil. Le(la) candidat(e) sera en relation étroite avec les Universités, les Sociétés savantes, les Gouvernements et il (elle) devra communiquer avec le grand public.

Une occasion de choix pour une personne dynamique ayant beaucoup d'initiative.

Qualifications:

— diplôme universitaire de deuxième cycle dans une des sciences sociales.
— capacité d'écrire et de parler l'anglais et le français avec compétence.
— aptitude à l'organisation et à la communication.

Ce poste intéresserait les personnes qui reçoivent un traitement annuel de $13,000. à $15,000.

Toutes les demandes accompagnées d'un curriculum vitae et du nom de deux arbitres seront reçues jusqu'au 18 février 1977 par:

Le Directeur
C.C.R.S.S.
415-151, rue Slater
Ottawa, Ont.
K1P 5H3

MÉDECIN

ORIENTATION DU TRAVAIL DU MÉDECIN:

Champ d'intervention: la santé globale et plus particulièrement les habitudes de vie, le mode de vie et la qualité de l'environnement dans la région de la Petite Nation.

Responsabilités:

1— Prévention (70% du temps):
— procurer à la population les connaissances nécessaires au développement de son autonomie et de sa capacité d'assumer individuellement et collectivement la responsabilité de sa santé;
— sensibiliser la population aux principaux obstacles qui portent atteinte à son état de santé;
— conseiller l'équipe du C.L.S.C. sur les besoins de la population dans le domaine de la santé globale et sur la mise en oeuvre des programmes et activités pour améliorer l'état de santé générale de la population.

2— Curatif (30% du temps):
— assumer les responsabilités inhérentes au programme de soins médicaux courants;
— participer au service médical de la mini-urgence du C.L.S.C.

Exigences:

— être membre de la Fédération des Médecins omnipraticiens du Québec;
— aptitudes pour le travail multidisciplinaire;
— facilité de communication;
— volonté d'un engagement social profond.

Lieu de travail:

Région de la Petite Nation, comté d'Argenteuil, située à 90 milles de Montréal et à 50 milles de Hull.

Rémunération

Selon l'entente intervenue entre le Ministère des Affaires sociales et la Fédération des Médecins omnipraticiens du Québec.

Pour renseignements supplémentaires ou pour témoigner votre intérêt à travailler avec la population de la Petite Nation, communiquez avec:

Gilles Michaud, directeur général
C.L.S.C. de la Petite Nation
C.P. 120
St-André Avellin, Québec

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES SAGUENAY-NORD

MÉDECIN

Tâches:
- dispense des soins de première ligne curatifs et préventifs;
- collabore aux programmes de santé communautaire dispensés par les infirmières;
- travaille en profondeur en vue de cerner la maladie et ses causes grâce à un travail en équipe multidisciplinaire.

Exigences:
- omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins;
- sensibilisé à la médecine communautaire et intérêt aux dimensions sociales de la santé;
- volonté de travailler en équipe et auprès des groupes de citoyens.

Conditions de travail:
Selon l'entente conclue entre la F.M.O.Q. et le M.A.S.

S.V.P. Faire parvenir vos offres d'emploi à:

C.L.S.C. Saguenay-Nord,
a/s Directeur général,
222, St-Ephrem,
CHICOUTIMI-NORD, P. Qué.
Tél.: 545-1575

COORDONNATEUR

Responsabilités:
- Initier et organiser les activités appropriées dans le cadre d'un milieu thérapeutique pour des patients qui à la suite d'épisodes psychiatriques peuvent bénéficier de réhabilitation sociale;
- Élaborer et promouvoir des programmes d'organisation de la vie quotidienne, d'information et d'éducation populaire;
- Former des groupes d'expression ou de toute autre activité favorable à l'insertion sociale des patients;
- Participer à la sélection des membres de l'équipe multidisciplinaire et en assumer la coordination;
- Maintenir des contacts étroits avec les équipes et les unités de traitement ainsi qu'avec les ressources de milieu;
- Élaborer et faire approuver le budget de fonctionnement du centre de jour.

Exigences:
- Diplôme en sciences humaines;
- Expérience clinique dans un milieu psychiatrique;
- Capacité de travailler en équipe;
- Initiative et autonomie;
- Disponibilité pour accepter un horaire mobile.

Date d'entrée en vigueur:
- À négocier.

Salaire et bénéfices marginaux:
- Selon les échelles en vigueur du Ministère des Affaires Sociales.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 17 février, 1977, à:

André Hébert, M.D.
Centre de Psychiatrie Communautaire
761-6131, poste 251

DOUGLAS HOSPITAL CENTRE
HOSPITALIER DOUGLAS
6875 BOUL. LASALLE BLVD./VERDUN, QUEBEC, H4H 1R3

COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

OFFRE D'EMPLOI

Agent de la gestion du personnel
ou
Technicien(ne) en administration

Nature du travail:

1- Voir au recrutement, à la sélection, à l'embauchage, à l'affectation, au classement et au perfectionnement du personnel de la Commission, de même qu'aux mouvements du personnel en général.
2- Voir à l'implantation et au respect des conditions de travail du personnel en accord avec la politique de la Commission et les conventions collectives en vigueur: CEQ - PACT - APNEQ - FPQ - Décret de la construction et autres.
3- Au besoin, participer à la préparation des négociations des conventions collectives de travail en obtenant les informations préalables nécessaires.
4- Assurer une interprétation et une application exactes des termes des contrats, ainsi que le règlement des conflits qui peuvent survenir à leurs sujets.
5- Assumer toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction, et toute autre tâche que peut lui confier son supérieur immédiat.

Qualifications requises:
- Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle, de préférence dans le domaine des relations industrielles.
- Avoir une connaissance usuelle de la langue anglaise.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Lieu de travail:
Sept-Iles

Entrée en fonction:
Fin mars 1977

Date limite du concours:
Le 28 février 1977

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae à:

Commission Scolaire du Littoral
661, avenue Brochu,
Sept-Iles, Qué. G4R 4L2
Att: M. Richard Fiori
Service du personnel
Tél.: (418) 962-5558

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en pages 24, 25 et 27

MAISON ST-JACQUES INC.

Centre pour jeunes adultes (18-30 ans)

qui pratique une intervention se rapprochant du mouvement anti-psychiatrique, requiert les services de:

(1) UNE ANIMATRICE

MAISON ST-JACQUES
Tél: 526-0103
de 10h. à 5h.

RESPONSABLE DE LA NORMALISATION DES DONNÉES BIBLIOGRAPHIQUES DE LA BANQUE BADADUQ

Poste de professionnel occasionnel Service de la Bibliothèque

FONCTIONS: Sous la responsabilité du directeur de la Bibliothèque voit à l'établissement d'un système de normalisation des données bibliographiques à inscrire dans la banque BADADUQ; - Propose des règles de normalisation tant au niveau de la description bibliographique que des descripteurs; - Rédige la documentation nécessaire; - Assure un interface permanent avec les usagers du système BADADUQ; - Effectue les études nécessaires à l'amélioration de l'indexation des documents en vue d'augmenter la pertinence du repérage par les usagers.

SCOLARITÉ: Formation universitaire en bibliothéconomie ou l'équivalent.

AUTRES: Connaissance à jour des règles de description bibliographiques AACR et ISDOS. Expérience en informatique documentaire.

LIEU DE TRAVAIL: Trois-Rivières (le travail implique des déplacements dans le réseau UQ).

DURÉE DE L'EMPLOI: au maximum jusqu'au 31 décembre 1979 par contrat annuel renouvelable.

SALAIRE. Selon la convention collective.

Les demandes écrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir avant 17h, le 14 février 1977, au:

Bureau du personnel, Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, G9A 5H7.

Université du Québec à Trois-Rivières

Personnel de direction supérieure

concours ouverts aux femmes et aux hommes.

Commission de la fonction publique du Québec

DIRECTEUR DU SERVICE DE LA CONSULTATION ET DE L'ÉVALUATION

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE - Poste à Québec

FONCTIONS — Sous l'autorité du directeur de la planification des carrières, diriger le travail d'un centre d'évaluation du potentiel administratif et d'un service de consultation individuelle. Diriger la conception et l'implantation des méthodes d'évaluation et de consultation. Evaluer l'efficacité des instruments et de la méthode d'évaluation comme moyen de prédiction et d'identification de potentiel; réviser au besoin les bases conceptuelles, les méthodes et l'instrumentation. Publier les résultats ainsi que les concepts visant à accroître l'efficacité du personnel dans la fonction publique.

EXIGENCES — Diplôme universitaire de 2e cycle en psychologie ou en toute autre discipline appropriée; expérience de la mise sur pied et de l'administration d'un centre d'évaluation, d'un service de consultation; connaissance approfondie de différentes méthodes d'évaluation du personnel ainsi que des approches à l'entrevue individuelle pour les fins d'évaluation et de consultation.

TRAITEMENT — Pouvant atteindre $35,550

CONCOURS - H6200AD/03 - Date limite pour l'inscription: 18 février 1977

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES RELATIONS PUBLIQUES

SOMMAIRE DE LA FONCTION: Le directeur général des relations publiques relève du président de l'Université du Québec et est responsable principalement des activités de relations publiques, d'information, de publicité et de services graphiques.

Dans ce cadre, le directeur général des relations publiques:
- ○ élabore les objectifs, les politiques et la programmation annuelle de relations publiques;
- ○ s'assure de la cueillette, du traitement et de la diffusion de l'information d'intérêt public;
- ○ planifie, coordonne, exécute et évalue les projets de publicité institutionnelle;
- ○ voit à maintenir et intensifier la présence de l'Université en divers milieux.

EXIGENCES: La préférence sera accordée aux candidats qui ont une formation universitaire dans une des disciplines reliées à la fonction, un certain nombre d'années d'expérience dans le domaine des relations publiques et une expérience administrative d'au moins quelques années à un poste de direction.

LIEU DE TRAVAIL: Québec.

TRAITEMENT: A déterminer selon les qualifications et l'expérience.

Les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être adressées au directeur des services de l'administration avant le 15 février 1977:

Le directeur des services de l'administration,
Université du Québec, 2875, boul. Laurier, Sainte-Foy, Qué. G1V 2M3

Université du Québec

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain est un établissement dispensant à la population du grand Montréal des services sociaux spécialisés.

Nous sommes à la recherche d'un **RESPONSABLE** pour notre **UNITÉ DE RECHERCHE** de la Direction des Services Professionnels.

Ayant comme supérieur immédiat le Directeur des Services Professionnels, le Responsable doit assurer, en collaboration avec l'équipe de recherche, l'orientation générale et les priorités de recherche à l'intérieur de l'unité et selon les besoins du CSSMM.

Le Responsable évalue, en collaboration avec l'équipe de recherche, la pertinence et l'opportunité des projets de recherche élaborés par l'unité de recherche, par d'autres unités du CSSMM ou développés à l'externe et soumis à l'établissement en vue d'une collaboration.

Il assure la coopération de l'équipe de recherche à la définition et à la réalisation des projets de recherche reliés au développement, à la planification et à la programmation des activités d'intervention auprès de la population tout en coordonnant et contrôlant les projets de recherche du CSSMM exécutés par son équipe ou en commandite. D'autre part, il participe à l'embauche, au perfectionnement et au congédiement du personnel rattaché à son unité.

Le titulaire de ce poste possèdera un diplôme universitaire en sciences humaines de même que des études au niveau du doctorat ou l'équivalent. Il aura un minimum de **cinq (5) ans** d'expérience en recherches sociales dont 6 mois en gestion de préférence dans le domaine du bien-être; il aura aussi une expérience de recherche avec une équipe multidisciplinaire doublée d'une expérience de direction d'une équipe de recherche.

Les intéressés (ées) doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 12 février 1977 au:

SERVICE EMBAUCHE
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
Place Dupuis
800 est, boul. de Maisonneuve
— 10e étage
Montreal, Que.

Commission scolaire de Kativik

La Commission Scolaire Kativik, créée en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois, recherche des candidats pour des postes de cadres pour l'administration de ses écoles (présentement sous administration fédérale et provinciale) dont elle aura la juridiction au 1 juillet 1978.

Siège Social: Québec, et éventuellement réinstallé au Nord du 55e parallèle.

Localités à desservir: Fort Chimo, Port-Nouveau-Québec, Tasiujaq, Aupaluk, Payne, Koartac, Maricourt, Saglouc, Lvujivik, Akulivik, Pvungnituk, Inoucdjouac, Poste de la Baleine, Fort George.

1. Directeur(trice) de l'enseignement (élémentaire et secondaire)

TÂCHE
- Le Directeur(trice) des Services de l'Enseignement a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, contrôle et évaluation) des programmes d'enseignement et d'apprentissage et des ressources qui y sont affectées. L'exercice de cet emploi comprend les programmes d'études, les moyens d'enseignement, la mesure et l'évaluation de l'apprentissage.
- Le responsable de ce poste sera également impliqué dans la formation des professeurs embauchés par la Commission Scolaire Kativik et dans l'enseignement collégial des élèves sous la juridiction de ladite Commission Scolaire.

QUALIFICATIONS
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner, diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié et huit (8) années d'expérience pertinente, dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.

SALAIRE
- Entre $19,008.00 et $32,611.00, selon la formation et l'expérience.

2. Directeur(trice) du Personnel

TÂCHE
- Le cadre affecté à ce poste a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à la gestion du personnel. De plus, il s'occupe du recrutement et de la sélection du personnel, des relations de travail, de l'évaluation et du perfectionnement.

QUALIFICATIONS
- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié (relations industrielles, administration: option personnel) et huit (8) années d'expérience pertinente.

SALAIRE
- Entre $18,618.00 et $31,243.00 selon la formation et l'expérience.

3. Directeur(trice) des Services Financiers

TÂCHE
- L'emploi de Directeur des Services Financiers comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle et évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme. Cet emploi comprend également la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables, les analyses financières.

QUALIFICATIONS
- Le candidat à ce poste doit posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié (sciences commerciales, administration) et huit (8) années d'expérience pertinente.

SALAIRE
- Entre $18,618.00 et $31,243.00 selon la formation et l'expérience.

Les responsables de ces postes seront appelés à voyager sur tout l'ensemble du territoire.
Une expérience de travail dans un ou des milieux culturels différents de même que la connaissance de l'anglais sont des avantages importants.

Date d'entrée en fonction: mars 1977.
Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae (en anglais si possible) avant le 19 février 1977.
Les candidats éligibles seront convoqués pour une entrevue vers la fin de février 1977.

Commission Scolaire Kativik
a/s Jean-Claude Lévesque
Directeur général par intérim
2900 chemin des Quatre-Bourgeois
Ste-Foy, Québec
G1V 1Y4

courrier / A propos de Radio-Orbital

Monsieur Constantineau,

J'ai lu La chronique des ondes (LE DEVOIR, 22 décembre, 1976) où vous passez vos commentaires sur l'émission de Radio Orbital diffusée sur les ondes de Radio-Canada.

Je suis convaincu que vous n'avez pas écouté l'émission avant de la critiquer. Ceci vous a permis le tour de force d'écrire un papier sur une production radiophonique sans dire un seul mot du contenu même de l'émission! Êtes-vous de la catégorie des critiques qui portez un jugement sur un concert ou un film sans prendre la peine de vous déplacer pour assister à l'événement?

Mais revenons à votre article en tentant d'abord de démêler l'écheveau des lignes de transmission que vous avez si savamment embrouillées. Le projet Radiorbital s'appelle toujours ainsi parce qu'il va nécessiter l'emploi d'un satellite de télécommunication pour les 9/10 des opérations. Si vous aviez assisté à la conférence de presse que nous avons donnée en collaboration avec Radio-Canada, vous auriez appris que ce projet comporte une cinquantaine d'heures de communication entre trois points (Iles-de-la-Madeleine, Arvida et Montréal) réparties en quatre phases: des échanges interindividuelles, de type téléphoniques où des Madelinots de Verdun, de Montréal et d'Arvida communiqueront entre eux, des échanges interfamiliaux et inter-groupes de type téléconférences, et enfin des échanges intercommunautaires diffusées sur les ondes de Radio-Canada.

Seule la radiodiffusion est assurée par les voies régulières du réseau téléphonique. Heureusement, d'ailleurs, puisque le 21 décembre (première soirée de radiodiffusion) j'ai moi-même fait les tests d'usage du satellite pour m'apercevoir que l'antenne émettrice ne fonctionnait plus. Il faudrait que je vous dise, M. Constantineau, que ce n'est pas le département des communications qui a fabriqué le satellite, mais le ministère fédéral des Communications et que c'est le ministère provincial des Communications qui assure l'installation des antennes au sol. Les difficultés techniques qui se sont présentées au cours du projet ne sont pas de mon ressort. Quatre professeurs du département des communications étaient chargés de l'implantation sociale du projet et du contenu de la communication. Nous avons réussi à informer près de la majorité des Madelinots dispersés au Québec qu'ils pouvaient se retrouver entre eux, pendant quinze jours, en se servant des moyens de communication mis à leur disposition (échanges téléphoniques à plusieurs, téléconférences interfamiliales ou intergroupes, diffusion communautaire). En fait, plus de 1,100 personnes seront directement impliquées dans l'expérience à titre de participants.

Abordons maintenant le contenu de l'émission que vous n'avez pas écoutée. Ce qui vous a échappé, c'est le caractère "communautaire" de l'émission. Si la moitié des 30,000 Madelinots se sont retrouvés entre eux, en abordant les sujets qui les intéressent dans une langue qui est la leur et si 10,000 autres Canadiens (de Moncton à Vancouver) les ont vus, par la porte entr'ouverte, se reconnaître, c'est plus important pour moi que le million de téléspectateurs qui sirotaient et "crunchaient" devant leur petit écran le dernier "Kojak" ou "Ma sorcière bien-aimée". Évidemment, c'est moins fort sur les "rating" qui ont le tort de ne calculer que la quantité des individus qui ingurgitent à la fois chips, Coke, téléromans, parties de hockey et annonces de bières.

Un homme de spectacle et d'artistes comme vous, M. Constantineau, a de la difficulté à saisir ce que fut cette **ligne ouverte collective**, sans animateur chevronné qui habilement police les opinions des intervenants, fixe les limites acceptables du débat et apprête un menu convenable au public.

Quant à l'importance des autres émissions en circuit fermé (échanges inter-familles et inter-groupes) je suis désireux de savoir comment peuvent être utilisé par des gens ordinaires ce nouveau média de communication que l'on appelle les téléconférences, réservé jusqu'à présent aux fonctionnaires supérieurs des entreprises publiques ou aux directeurs des compagnies nationales. Entre l'échange téléphonique privé et l'arrosage public des mass-média, peut-être l'avenir des télécommunications nous réserve-t-il un nouveau type d'échange à distance, ni privé, ni public, où les familles, les groupes d'appartenance, les organismes communiqueront entre eux, pour se concerter, prendre des décisions ou jaser à plusieurs de la chasse aux loups-marins ou du mariage du dernier fils de la famille.

En terminant, je vais vous faire une confidence: comme Paul Richard, madelinot de Verdun — que vous citez dans votre article — fonctionnaire mais pas si fonctionnarisé que vous pensez, responsable du groupe de Verdun, il m'intéresse plus de savoir, dans l'expérience Radiorbital, ce que les Madelinots ont à se dire entre eux, comment ils se le disent et pourquoi il faut qu'ils se le disent que de supputer les avantages et les inconvénients de la transmission des voix par ligne téléphonique, câble sous-marin, voies hertziennes ou satellite de communication.

C'est que voyez-vous, je ne suis ni un ingénieur en télécom ni un critique d'art et de spectacles.

Jean-Paul LAFRANCE
Directeur du département des Communications (UQAM) et responsable du projet Radio Orbital

chronique des ondes

$400,000 pour 10 heures de crise à Radio-Québec

par Gilles Constantineau

On ne parle plus depuis le 15 novembre, dans la plupart des grands média, que de "la crise canadienne". Dans les circonstances, l'imposante série dont Radio-Québec vient d'annoncer la diffusion prochaine arrive à point nommé, d'autant plus que ses 10 heures intitulées *A l'ombre de Liberty* veulent fouiller en profondeur les problèmes de l'identité canadienne dans ce qu'ils ont d'essentiel, c'est-à-dire d'américain — bien plus que de québécois.

L'exécution de cette immense entreprise était d'autant moins facile que le Canada, seul pays sans doute à pouvoir le faire dans l'univers entier, peut revendiquer le sinistre honneur de n'avoir pas de Fête nationale qui prenne ses nationaux aux tripes, ce qui explique dans une certaine mesure qu'il ait en 1975 laissé les États-Unis déclarer le Stampede de Calgary comme l'une des occasions officielles de célébration de leur bicentenaire.

L'accomplissement en aura pris un an. Il aura exigé la participation d'une quarantaine de collaborateurs, le tournage de 100,000 pieds de film, tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays, et des dépenses totales proches de $400,000, que les trois télévisions éducatives canadiennes se seront partagées dans les proportions suivantes: près de $150,000 pour celle de l'Ontario, près de $140,000 pour Radio-Québec, et près de $100,000 pour celle de l'Alberta.

La série prend l'affiche dans 10 jours, plus exactement le lundi 14 février. On ne veut douter de rien à Radio-Québec; c'est donc au plus aigu de l'heure de pointe, c'est-à-dire à 20 h 30, et cinq soirs de file, et au rythme de deux heures consécutives tous les soirs, qu'on a résolu de diffuser l'ensemble. Cette façon de procéder résout indiscutablement la question de l'unité psychologique, mais elle fait surgir d'autre part la difficulté de garder en selle, cinq jours de suite, des milliers et des milliers de télémaniaques sollicités impitoyablement par l'immense flore des téléromans auxquels ils courent d'ordinaire comme des nourrissons à leur tétine.

La première des émissions abordera de façon globale la question de l'influence américaine — dans une perspective évidemment québécoise. Les autres en exploreront divers aspects particuliers, entre autres la politique, l'économique et le culturel. Chacune des cinq émissions, à l'exception de celle du jeudi, consacrera la moitié de son temps d'antenne, en direct, à un débat auquel seront conviés des gens dont le réalisateur Jean Savard tient à faire des "invités-surprise" en n'en révélant pas l'identitié, et auquel les spectateurs seront appelés à participer.

L'ORTQ, qui d'un bout à l'autre de cette production à participation multiple a assumé le rôle de maitre-d'oeuvre, a fait preuve d'un esprit d'à-propos que peut lui envier Radio-Canada, à tous les échelons.

Il a en effet fallu attendre le 15 novembre et vérifier les courants d'opinion pour que dans les parloirs outaouais de l'information radio-canadienne on envisage de se pencher sur, une fois de plus, "la crise canadienne"; la maison est beaucoup plus portée sur l'examen des crises étrangères, à propos desquelles ses effectifs ne courent guère de risques.

L'idée est donc "dans l'air" depuis la mi-décembre; et il est désormais entendu, comme l'annonçait ma collègue Louise Cousineau dans La Presse, que les deux réseaux de Radio-Canada donneront à compter de l'automne prochain quelques grandes émissions successives qui traiteront de la question.

Peu importe que l'animateur en soit Louis Martin, le directeur de l'information télé des services français. Mais ce dernier déclare lui-même que la chose est à peu près faite, ce qu'il appelle, en ces termes qui lui sont chers, "une forte probabilité". Il s'agira, précise-t-il à l'aide du même vocabulaire, "d'interventions ponctuelles" qui permettront de "faire le point" trois ou quatre fois par année, et qui pourraient en quelque sorte devenir "un examen permanent de l'état de la nation".

Non seulement, ajoute M. Martin, la suite ne serait-elle pas abandonnée pour cause de référendum québécois; mais en l'occurrence, sa présence serait doublement utile. En ce qui concerne la probabilité qu'il en fasse l'animation du côté français, enfin, elle est d'autant plus forte qu'il a personnellement repoussé, selon des renseignements obtenus de bonne source, les postes de sous-ministre que lui avaient proposés récemment MM. Camille Laurin et Louis O'Neill, respectivement titulaires du Développement culturel et des Communications et Affaires culturelles dans le cabinet de M. René Lévesque.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 24, 25 et 26

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361

Compétence: **Christine Légaré**

Le Conventum vit toujours

par Nathalie Petrowski

Le 15 décembre dernier, les journalistes des Arts et Culture recevaient dans le courrier, une lettre du Centre d'Essai le Conventum, lettre légèrement ironique qui remettait en cause le silence éloquant des média d'information à son sujet. "Le Centre d'Essai a pourtant offert un ensemble d'activités culturelles sur une base quotidienne durant les trois derniers mois sans pour cela susciter le moindre intérêt de la part des journalistes chargés de couvrir l'actualité culturelle", disait la lettre.

Situé au 1237 Sanguinet dans les anciens locaux de l'ATEM redécorés et réaménagés pour l'occasion, le Centre d'essai existe depuis septembre dernier et fonctionne selon une idéologie similaire à celle de l'ATEM. À cause de restrictions, pour ne pas dire de coupures budgétaires de la part du fédéral qui n'a pas renouvelé son projet-pile, le centre tente péniblement de s'autofinancer par le biais de la production de spectacles et par la location d'ateliers pour le théâtre et la musique. Ses buts sont les mêmes depuis de nombreuses années: le regroupement de nouvelles forces créatives et culturelles tant au niveau du cinéma, du théâtre que de la musique, leur épanouissement et leur diffusion au sein de la société québécoise. Évidemment, le Conventum n'est ni la Place des Arts, ni l'Evêché, ni même l'Imprévu bien que les spectacles qu'il présente pourraient éventuellement s'inscrire dans une de ces salles.

Dans sa lettre, le collectif du Conventum formulait deux questions qui en fait expliquent bien la situation qui prévaut dans le domaine culturel québécois. "Les endroits de diffusion à Montréal sont-ils trop nombreux et y aurait-il trop de productions québécoises pour exclure les interventions progressives et expérimentales?"

Les réponses sont des séquelles inhérentes aux questions, car même si Yvon Deschamps, réussit l'exploit de remplir la salle Wilfrid Pelletier pendant de nombreuses semaines devant au plus cent mille spectateurs, le spectacle au Québec reste un phénomène marginal. Malgré cette marginalité, les salles et les spectacles prolifèrent à un rythme effréné. Depuis le début de 77, on peut au moins compter de deux à cinq spectacles par soir dans différents coins de la ville; pas surprenant donc que la fréquentation au Conventum soit si mince et qu'on ne fasse aucun cas des spectacles qui y ont lieu chaque fin de semaine. Pas surprenant non plus, qu'entre les Joe Dassin, les Mireille Mathieu et les Genesis qui tournent à coeur de jour à la radio, on ait de la difficulté à diffuser la musique un peu moins commerciale de Michel Madore, de Maneige, de Conventum ou de Bardes. "Le principe de production actuelle, poursuivait la lettre, est tel, qu'avant même d'être distribuée, la production peut être jugée inapte à la rentabilité. Il n'y a pas d'activité culturelle sans public, mais un public dirigé par qui et vers quoi? Dès l'instant où une production ne correspond plus à cette direction, elle est retardée puis complètement délaissée".

Malgré cet état de fait, le Conventum a décidé de poursuivre sa démarche, sans bruit, tranquillement dans son coin, obstiné, en attendant les jours meilleurs où le public québécois, se réveillera de sa torpeur, ira chercher ce qui lui convient, au lieu d'avaler systématiquement tout ce qui lui est servi.

LETNM

Suite de la page 21

pagnie commerciale, cette activité est impossible.

Vous avez choisi l'autre côté, vous êtes le "prof" qui donnez des bons ou des mauvais points. Nous continuons à agir, dans une voie qui a été mûrement réfléchie et, surtout, pas de façon élitiste: un service public accessible à tous, à ceux qui ont ou n'ont pas la culture, à ceux qui ont ou n'ont pas les moyens financiers, à ceux qui veulent savoir d'où ils viennent, pour savoir où ils vont ou peut-être simplement, là où ils sont. Et cessez de croire qu'il y a quelque chose d'établi, tout est encore jeune et tendre, incertain et précaire, nous en palpons la réalité tous les jours. Marchera? marchera pas? chaque pièce amène la question. Personne n'étouffe personne, mais chacun essaie de vivre, sinon de survivre et il est certain qu'il y a place pour tout le monde... la preuve, même pour les juges.

Nous réitérons notre invitation à venir rencontrer l'équipe du TNM, il n'y a rien à cacher. Trouvez le temps et nous le trouverons.

Il y a également dans votre article quelques points inexacts qu'il est très important de rectifier. L'information doit être la plus juste possible. A l'origine, la subvention de la compagnie Esso devait s'appliquer à la tournée de LA NEF DES SORCIÈRES, mais pour des raisons incontrôlables, de part et d'autre, elle s'est appliquée à L'OUVRE-BOÎTE. L'approche mercantile que vous semblez dénoncer, n'existe que pour vous. Elle a entre autre permis, à des gens qui ont peu d'activités culturelles à cause de l'éloignement, de voir un spectacle. Elle se serait appliquée de la même façon, si le premier projet avait pu être concrétisé. Les subventions, du domaine privé, aident à mettre sur pied des projets qui n'existeraient pas sans elles, et il faut souhaiter que ces initiatives s'appliquent à toutes les formes d'art, d'autant plus qu'il ne nous est donné aucune directive, dans le domaine artistique, c'est-à-dire aucune contrainte. Si cela devait être, nous serions les premiers à le dénoncer.

Ce ne sont là que **quelques** aspects de notre vie de théâtre, un débat ouvert vous informerait complètement.



(Publi-reportage)

BADURA-SKODA — Le célèbre pianiste viennois qui interprétera des oeuvres de Haydn, Beethoven, Mendelssohn et Schubert le 7 février, 20h30 à la Salle Wilfrid-Pelletier.

Nous recherchons des jeunes gens désirant se réaliser au maximum et être récompensés à la mesure de leurs talents. Northern Télécom est peut-être à même de vous offrir cette possibilité.

Nous avons besoin de quelques jeunes gens pour notre Division de transmission numérique.

Nous voulons des personnes capables de faire preuve d'initiative et possédant à leur actif trois ans d'expérience confirmée. La connaissance de l'anglais est essentielle.

Si vous estimez que vos talents correspondent à l'un des postes décrits ci-dessous, envoyez-nous votre curriculum vitae détaillé comprenant vos antécédents d'emploi et de rémunération. Les dossiers seront traités en toute discrétion.

INGÉNIEURS - APPLICATION DES SYSTÈMES

— Sérieuses aptitudes techniques pour les équipements de télécommunications.
— Un certain degré d'expérience en étude des systèmes, développement ou technique de fabrication d'équipement MIC (P.C.M.)
— Pour analyser les besoins des clients et préparer les schémas des systèmes au complet, les spécifications concernant l'équipement et les devis estimatifs de l'ensemble de l'étude.

RÉDACTEUR DE DEVIS DESCRIPTIFS

— Technologue électricien, avec diplôme collégial ou équivalent, possédant une expérience minimale d'un an de la technique de chantier ou de l'installation d'équipement de télécommunications.
— Assumera la responsabilité de la préparation des spécifications et dossiers des travaux, de l'information destinée à la fabrication ainsi que de l'installation et du bon fonctionnement des systèmes de transmission numériques.

ANALYSTE - RECHERCHE EN MARKETING

— Diplôme en gestion des affaires avec expérience du marketing et connaissances techniques des produits de transmission MIC.
— Pour mettre au point les données de commercialisation nécessaires à l'élaboration des décisions cruciales concernant les nouvelles tendances des produits et les nouveaux marchés.

ANALYSTE - SYSTÈMES DE MARKETING

— Diplôme universitaire en ingénierie ou en sciences (les dossiers des candidats possédant un baccalauréat en arts ou en commerce seront pris en considération)
— 2 à 3 ans d'expérience vérifiable de la mise au point des systèmes de marketing et une habitude assez considérable des touts derniers équipements et techniques de mécanisation.
— Pour mettre au point et implanter les systèmes de marketing.

CHEF DE MARKETING OUTRE-MER

— Diplômé en gestion des affaires ou en ingénierie, possédant un minimum de 3 ans d'expérience de la vente à l'échelle internationale ou l'équivalent.
— Antécédents techniques, expérience en ingénierie et administration des contrats.
— Le candidat sera appelé à voyager fréquemment.
— Les responsabilités comprendront les prévisions. La planification stratégique, les listes de prix et l'administration des contrats.

CHEF DE COORDINATION DE PROJETS

— Ingénieur électricien connaissant l'équipement numérique, compétence en coordination et possédant au moins cinq ans d'expérience.
— Expérience des télécommunications, des techniques de fabrication, de l'organisation de l'installation des systèmes et d'administration des contrats.
— Pour coordonner toutes les fonctions mentionnées ci-dessus.

Veuillez envoyer votre résumé à:

J.R. Lalancette
Chef relations du travail et recrutement
Northern Telecom Limitée
C.P. 1000
Aylmer, Qué. J9H 5E1



nt northern telecom

LE NOUVEAU NOM DANS LE MONDE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Avant le 1er mars 1976, Northern Telecom Limitée était connue sous la raison sociale Compagnie Northern Electric, Limitée.

Prix Philippe-Hébert 1977

MARCELLE FERRON

peintre québécois sans frontière

■ Au nom du jury, qui attribua cette année le Prix Philippe-Hébert de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal à Mme Marcelle Ferron, M. Raymond Tanguay a éboqué la carrière et situé l'oeuvre de ce grand peintre québécois. Voici de larges extraits de l'allocution qu'il a prononcée lors de la remise du prix.

Les plus jeunes la connaissent depuis leur enfance, les plus âgés, depuis son enfance, car elle a fait sa marque si tôt, si vite, si bien et si fort, que pas un seul artiste, pas un seul amateur d'art n'a pu éviter le contact vibrant, constant, violent, ou de l'oeuvre ou du personnage. Je fais confiance à son sens de l'humour, mais si j'ai tort, je risque fort des carreaux cassés: c'est moindre mal, car elle serait tout à fait capable d'en transformer les chutes en oeuvres d'art. Les murs de sa maison, je les ai vus, sont couverts de verre brisé, ce qui pourrait bien témoigner, ou de doigts malhabiles, ou de tempérament... Va pour le tempérament, si c'est ainsi qu'on peut devenir sculpteur!

Il faut bien quand même commencer par situer cette existence dans le temps et dans l'espace. Nous pourrons un jour le vérifier au Petit Larousse, quand elle y aura pris place entre FERROL, la ville, et FERRY, Jules, homme d'État — FERRON, Marcelle, est née à Louiseville, en 1924. C'est vraiment le minimum de maturité admissible aux critères imposés au jury du prix Hébert. Nous en étions conscients, nous ne sommes pas attardés.

C'est sous la direction de Jean-Paul Lemieux qu'elle fit ses premières armes, c'est-à-dire plutôt qu'il lui dispensa des cours de peinture, car les armes, elles les portait déjà. Lemieux l'a sans doute fortement marquée, sans pourtant influencer son oeuvre. C'est probablement de lui qu'elle tient son attitude de profonde indulgence et de compréhension vis-à-vis de la génération montante de ses élèves. Elle raconte les plus jolies choses à son sujet, avec une évidente admiration.

Elle raconte aussi avec verve comment elle mit un terme à ces cours de peinture, pour une simple phrase échappée par le maître, qui laissait entendre qu'en fin de compte, tout individu a ses limites. Pas question de ça, pour elle. Il ne faut pas connaître ses propres limites, il faut laisser à la postérité de les établir, mais après, et le plus tard possible. Elle remboite ses tubes, ses pinceaux et ses taches, et quitte sans fracas. Le diplôme était déjà acquis, mais le geste de refus des limites était posé.

Elle monte ensuite à la métropole où elle se joindra au mouvement automatiste. En se mêlant au groupe, elle devait forcément participer activement à ses activités, et elle sera en 1948, l'un des signataires du manifeste du Refus Global.

Cinq ans plus tard, elle s'exile à Paris. Elle y restera jusqu'en 1965. Elle se défend de définir sa carrière comme internationale, et s'il lui convient de le dire, il nous enchante de l'entendre. Sa carrière de peintre québécois a donc tout simplement ignoré les frontières, car les milieux artistiques des pays étrangers la connaissent bien, ils lui rendent son dû. La fréquence de ses expositions individuelles ou de sa participation à plusieurs grandes expositions collectives à l'étranger, en témoigne d'ailleurs éloquemment, avec Paris comme tremplin, et ensuite Bruxelles, Munich, Turin, Zurich, Spolète, Londres, Rome, Sao Paulo. Faudrait-il mentionner ici Toronto, Winnipeg et Vancouver, avant de dire qu'elle a aussi exposé un nombre incalculable de fois au pays.

En 1965, année charnière, incapable davantage de refréner le goût du Québec qui l'habite, elle rentre à Montréal. Disons tout de suite ici qu'elle deviendra ensuite professeur agrégé de l'Université Laval, ce qui n'est pas une étape négligeable des activités de sa carrière.

Si la peinture est son premier moyen d'expression, il n'est pas le seul. Depuis 1958, Marcelle Ferron a cherché d'autres moyens dont l'impact pourrait être plus vif que la peinture et la gouache sur toile et sur papier, c'est-à-dire les moyens qui s'insèrent dans le cadre de l'architecture. Car elle a même déjà songé à être architecte, et cela ne doit pas surprendre. Il est facile de comprendre qu'à choisir entre la toile de chevalet et les monuments, on trouve qu'il y a plus de satisfaction à expérimenter matières et structures, en étroite collaboration avec, entre autres, un grand architecte comme Roger d'Astous, pour le pavillon CIT de l'Expo 67, ou de garnir la station de métro du Champ-de-Mars de Montréal, d'une immense verrière, destinée à ensoleiller, matin et soir, et beau temps, mauvais temps, la grisaille de la vie de plusieurs générations à venir de la rue Saint-Jacques.

C'est à ces grandes oeuvres qu'ont abouti plusieurs années de recherche et d'études, en collaboration avec des artistes comme Michel Blum; c'est Blum en effet qui l'a en quelque sorte mise sur la piste de solutions personnelles aux problèmes insolites du climat canadien, qui est par nature agresseur de verrières, et c'est aussi l'aboutissement de plusieurs années de travail avec la collaboration extraordinaire des patrons et des ouvriers québécois de l'industrie du verre.

Pendant six ans, elle s'est coupée de ses moyens d'expression picturaux, pour se consacrer exclusivement à faire jouer la lumière dans la coloration de dures matières translucides. De retour à la peinture, elle ne pourra pas éviter de chercher à profiter de ses récents acquis, pour donner, consciemment ou non, de la transparence aux matières opaques. Nous pouvons déjà entrevoir un renouvellement de l'art de Marcelle Ferron qui pourrait être une révélation. Dieu merci, nous n'aurons désormais plus longtemps à attendre, puisqu'elle doit au printemps nous convier à rétablir contact avec son art originel.

L'art originel de Marcelle Ferron est une oeuvre très palpable, aisément accessible. Elle a dit que, à long terme, le public ne se trompe pas et ne se laisse pas dérouter. C'est pourquoi il me flatte de dire à Madame Ferron qu'elle a raison d'affirmer qu'au fond et à long terme, le public est connaisseur en art et qu'il sait à propos rejeter ce qui ne doit pas survivre, aussi bien qu'il sait assurer la consécration de ce qu'il comprend et qu'il aime.

Les toiles de Ferron accrochent aisément le regard, mais elles le retiennent. Il n'est pas nécessaire d'être initié pour goûter l'équilibre de tels tableaux, l'harmonie des couleurs dans leur richesse et leur fraîcheur, le métier de l'artiste qui peut parfaitement maîtriser une force, une nature, une force de la nature, avec une fougue, une violence passionnées.



Photo prise à l'occasion de la remise du Prix Philippe-Hébert à Mme Marcelle Ferron dans les salons de la SSJB, rue Sherbrooke. On reconnaît, à gauche, le juge Robert Cliche, François-Albert Angers, Raymond Tanguay (qui a fait l'éloge de la lauréate), Marcelle Ferron, et Mme Cliche, soeur de Marcelle Ferron.

(Photo Alain Renaud)

Qui sert le mieux les intérêts des Québécois à Paris? La Délégation ou le Centre?

par LISE MOREAU

PARIS — Contrairement à ce que l'on pourrait croire, c'est à New York que le Québec a ouvert sa première représentation officielle à l'étranger. L'établissement d'une délégation générale québécoise aux États-Unis remonte à 1940, alors qu'à Paris, il faut attendre 1961 pour qu'un pont soit jeté entre la France et le Québec.

À cette époque, il ne s'agissait pas encore d'une délégation mais bien d'une "maison du Québec" chargée de faire connaître aux Français le Québec d'alors. C'est par le biais de la culture que la maison du Québec, sous la direction de Robert Elie, a tenté d'entamer le dialogue avec la France.

Quatre ans plus tard, ayant élargi ses objectifs, la maison du Québec se transformera en Délégation générale.

En avril 1970, s'ouvrait à Paris le Centre culturel canadien sous la direction de Guy Viau, son fondateur.

Pour la majorité des Français, un Québécois c'est d'abord un Canadien. S'il parle français, il est du Québec. Pour eux les anglophones appartiennent au reste du Canada.

Certes depuis la venue du général de Gaulle, on nous connaît davantage en France. Plusieurs Français sont maintenant au fait de nos différences et de nos aspirations. L'actualité politique et nos artistes ont contribué à cette reconnaissance. Mais, l'habitude aidant, Félix Leclerc reste "le Canadien".

Pour le passant "ordinaire" comme pour bien des assidus français, le Centre culturel canadien est très souvent assimilé au Québec. L'accueil y est fait en français. La plupart des manifestations artistiques sont l'oeuvre de Québécois. La majorité du personnel l'est également.

Le Centre culturel canadien est un lieu très vivant, actif et présent. Tous les mois, il offre au public un calendrier culturel varié et gratuit, d'au moins 10 à 12 différentes activités.

Éventail dont le Québec a la plus large part puisque, sur plus d'une centaine d'activités s'échelonnant entre décembre 1975 et janvier 1977, on ne relève qu'une quinzaine de manifestations parlées en anglais, peintres et musiciens ayant une langue universelle.

Le Centre compte trois galeries d'art et un jardin de sculpture; un auditorium pour les films, les concerts, le théâtre, les colloques; une bibliothèque de 10,000 volumes, 300 journaux et périodiques; une musicothèque comprenant des partitions, disques, bandes sonores de musiciens canadiens. Il possède également un circuit de télévision fermé capable de diffuser des bandes vidéo de factures diverses: canadiennes, françaises, allemandes et d'enregistrer les interviews d'exposants ou d'écrivains dont les livres sont lancés au Centre.

Il dispose d'un service d'accueil et d'orientation où étudiants, professeurs, chercheurs et artistes aussi bien français que canadiens peuvent se renseigner sur les possibilités qui s'offrent à eux dans le domaine des études ou des bourses. Plusieurs étudiants québécois en art et aussi dans d'autres disciplines doivent au service d'orientation d'avoir été acceptés dans des écoles qui leur seraient peut-être restées fermées sans la lettre d'introduction du Centre.

Les étudiants et les résidents québécois s'adressent très souvent au Centre culturel pour trouver une chambre ou un appartement à Paris.

Le Centre culturel canadien est donc un lieu de rencontres et d'échanges. Il a reçu l'année dernière plus de 40,000 visiteurs. Il est situé au coeur de Paris, à côté du Métro. Ses portes sont ouvertes à tous, sans invitation car il publie chaque mois un bulletin d'information et un programme de ses activités. Sa qualité d'accueil est chaleureuse. On y met l'accent davantage sur la qualité que sur la représentation géographique ce qui n'est pas un mince compliment à l'endroit des Québécois puisque ceux-ci ont la meilleure part d'audience.

Quel champ d'action alors revient à la Délégation générale du Québec?

La Délégation ne se définit surtout pas comme un centre culturel.

C'est avant tout un organisme chargé d'une mission diplomatique. Par la coopération franco-québécoise, elle s'engage dans plusieurs champs d'action: l'économie, le commerce, l'éducation, l'immigration, les affaires sociales, les communications et la culture.

Presque tous les jeunes et moins jeunes titulaires de bourses sont à Paris grâce aux efforts de la Délégation en matière d'échanges et de coopération. Chaque année, 125 jeunes maîtres du niveau collégial viennent en France étudier ou enseigner. Le volume de coopération dans tous les domaines est important. Cette coopération regroupe 1000 personnes par an: chercheurs, professeurs, médecins qui entreprennent des stages de perfectionnement ou viennent collaborer aux travaux des spécialistes dans différentes branches des sciences pures, de la santé, de l'administration, des communications (journaux, radio-télévision, édition).

La délégation offre, elle aussi, un service d'accueil et d'orientation. Les touristes et les futurs immigrants, s'ils connaissent l'existence de la délégation, y trouvent les informations recherchées. Les hommes d'affaires vont s'y renseigner sur les possibilités du Québec. Mais c'est aux jeunes, étudiants ou voyageurs, que les services de la Délégation sont le plus utiles en leur servant de port d'attache (courrier, téléphone, bagages) ou en les guidant dans les dédales de l'administration française.

Son service de presse est bien rodé et efficace.

Par contre, la Délégation n'a pas la chance de posséder des locaux aussi fonctionnels et bien aménagés que ceux du Centre canadien. Elle n'est pas située aussi avantageusement. Loin du métro et du centre, elle n'a malheureusement pas le budget qui lui permettrait d'étendre ses activités. Elle n'a pas encore le circuit audio-visuel qui serait à même de transmettre aux Français intéressés les renseignements adéquats.

Sa bibliothèque, au demeurant bien garnie, ne reçoit pas facilement les ouvrages récemment publiés. N'est-ce pas étrange que les éditeurs, qui sont à même de profiter de la coopération franco-québécoise, ne pensent pas à garnir les rayons de la bibliothèque de la Délégation?

Dans le domaine de la diffusion culturelle, il faut reconnaître qu'il s'est fait de grandes choses. Plusieurs manifestations artistiques, expositions, concerts, spectacles ont permis à la France de mieux percer notre réalité en tant que peuple.

Dans cet esprit, la rétrospective récente du peintre Jean-Paul Lemieux a retenu l'attention.

Dernièrement les amis endurcis et entêtés du Québec ont pu assister à la pièce de Michel Garneau "Quatre à quatre". Actuellement, Paris accueille une exposition et huit films de Pierre Perreault, et la pièce "Au coeur de la Rose" jouée par le Théâtre de la grande réplique sous la direction de Jean-Guy Sabourin.

Amis entêtés du Québec puisque pour assister à l'une comme à l'autre de ces manifestations, le public a dû se rendre soit en banlieue ou aux limites de Paris. Évidemment on dira que le Musée national des arts et traditions populaires est l'endroit rêvé pour ouvrir ses portes à Pierre Perrault. Encore faudrait-il qu'il soit situé hors du Bois de Boulogne où il ne fait pas bon se promener le soir.

Le paradoxe est grand. La Délégation et l'office franco-québécois ont un programme d'échanges et de promotion ambitieux et louable. Mais leur activité reste par trop administrative. Il n'y a pas suffisamment de présence sociale du Québec à Paris. Alors que le Centre culturel canadien accueille plus de 40,000 personnes, la Délégation reçoit de 20 à 30 visiteurs par jour, soit environ 8,000 personnes par an.

Si les peintres, les musiciens et les chanteurs se débrouillent plus facilement dans la capitale française, les écrivains et les gens de théâtre ont plus de mal à s'y faire reconnaître.

Déplacer une troupe, louer un théâtre, payer la publicité adéquate exigent des sommes énormes.

Guy Beaulne, conseiller culturel à la Délégation depuis septembre dernier, s'attache à créer des échanges entre metteurs en scène, décorateurs, costumiers et, pourquoi pas, comédiens québécois qui seraient prêtés pour la durée d'un ou de plusieurs spectacles à un théâtre français et vice versa.

On peut également se demander, si au moment de la publication à Paris d'un ouvrage québécois ou de la présentation d'une exposition, il ne serait pas plus efficace de bombarder de publicité les journaux plutôt que d'offrir des petits fours et du champagne lors d'un lancement ou d'un vernissage, réceptions qui offrent au moins l'avantage d'échanges sociaux. Pour l'instant, le problème ne se pose pas puisque, mis à part les poèmes de Gilles Vignault, lancés il y a déjà un bon moment à la Délégation, on ne fait ni l'un ni l'autre. Les expositions et les lancements de livres se font généralement au Centre culturel canadien.

La Délégation générale du Québec marche sur sa lancée. Elle est engagée dans une voie et donne malheureusement l'impression de savoir davantage pourquoi elle n'est pas là que pourquoi elle y est.

Ses officiants semblent forcés de suivre une liturgie dépassée qui ne correspond plus exactement aux besoins actuels du Québec. Assise entre deux chaises, sur deux frontières, elle ne saurait présentement répondre à la question: Y a-t-il une raison pour qu'on laisse au Centre culturel canadien le soin de diffuser presque entièrement la culture québécoise? N'y aurait-il pas lieu de repenser la question?

télévision

■ Emissions en noir et blanc

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Demetan, la petite grenouille
9.30 Wickie
10.00 La pierre blanche
10.30 Lassie
11.00 Les enfants du 47A
11.30 Es-tu d'accord?
12.00 Les héros du samedi
1.00 Sporthèque
2.00 Femme d'aujourd'hui
3.00 Techno-Flash
3.30 Cinéma-jeunesse:
"Tintin: le temple du soleil" (dessins animés — Belge 1969)
5.00 Bagatelle
6.00 Génies en herbe
6.30 Téléjournal
6.35 Partout
7.00 Cosmos 1999
8.00 La soirée du hockey:
"Philadelphie à Toronto".
10.30 Téléjournal
10.45 Nouvelles du sport
11.00 La politique fédérale
11.10 Cinéma:
"Willie boy" (western — Américain 1969)
12.30 Cinéma:
"Le journal d'un fou" (drame Français 1963) ■

CFTM 10

8.55 Horaire-bienvenue
9.00 Les p'tits bonshommes
9.30 Thierry la Fronde
10.00 Tarzan
11.00 Janosik le brigand
12.00 Pour hommes seulement
2.00 La soeur volante
2.30 Ciné-jeunesse:
"Les folles années de Laurel et Hardy" (Américain 1965) ■
4.30 La Bobinette Cherra
5.30 Sport mag
6.30 Gros plan sur l'actualité
7.00 Disco-Tourne
8.00 Les grands spectacles:
"Love machine" (drame — Américain 1971)
10.00 Les protecteurs
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 La couleur du temps
11.15 Cinéma:
"Abattez Django le premier" (western — Italien 1974)
1.00 Cinéma:
"Le viol du vampire" (drame d'horreur — Français 1971) ■
2.30 Le 10 vous informe

CBMT 6

9.30 Sesame Street
10.30 Peanuts and Popcorn
12.00 Hobbledehoy
12.30 Reach for the Top
1.00 Parade
2.00 Canadian College Sports
4.00 CBC Curling Classic
5.00 Space 1999
6.00 CBC Saturday Evening News
6.30 Response A Quebec Report
7.00 Minority Report
7.30 Andy
8.00 Hockey:
"Philadelphie à Toronto".
11.00 The National
11.15 Provincial Affairs
11.21 The City Tonight
11.31 Saturday super-movies:
Getting in touch
11.45 Saturday Super Movies:
"They call me Trinity" (Western 1972)
1.35 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
7.00 Circle Square
7.30 Let's go
8.00 Spiderman
8.30 The Bugs Bunny
9.30 Kidstuff
10.30 Oceans Alive
11.00 Merrie Melodies
11.30 Flintstones
12.00 Star Trek
1.00 Cinéma:
"Brother of the wind" (Drame 1974)
3.00 Superstars of wrestling
4.00 Wide World of Sports
4.30 Canadian figure skating Championships
6.00 Travel 77
6.30 The connection
7.00 Emergency
8.00 Academy Performance
10.30 Canadian Figure Skating Championships
12.00 CTV National News
12.21 Cinéma: "Waterloo" (Drame — 1971)

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Tourlou
19.00 Silence on rit
19.15 Ski de randonnée
19.30 Moi mes chansons:
Christine Charbonneau
20.00 Première rangée:
L'orchestre symphonique des jeunes de la ville de Montréal.

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire
9.00 Woody le pic
9.30 Mon ami Guignol
9.45 La bible en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Son et images
11.30 Ciné-Magazine
12.00 La semaine verte
"Le monde d'eau douce".
1.00 D'hier à demain:
"L'art abstrait".
2.00 L'univers des sports
3.30 L'heure des quilles
4.30 Le monde en liberté:
"Dans les forêts de l'Inde".
5.00 Second regard
6.00 Déclic
6.30 Téléjournal
6.35 Télescopie
7.00 Quinze ans plus tard
7.30 Les beaux dimanches:
Pauline Julien, Gaston Brisson.
8.30 Les beaux dimanches:
"De la scala de Milan: "Norma" opéra de Bellini".
10.30 Téléjournal
10.45 Sports-dimanche
11.00 Politique provinciale
Le parti libéral.
11.10 Ciné-club:
"Norma" (suite)
12.30 Fin des émissions

CFTM 10

8.25 Horaire-Bienvenue
8.30 Ministère mondial de Rex Humbard
9.30 Les petits bonshommes
10.00 C'était l'bon temps
11.30 2,000 ans après Jésus-Christ
12.00 Bon dimanche
2.00 Jugement rendu
2.30 Télé-Quilles
3.30 Citoyens du monde
4.00 Information voyage
4.30 Au Royaume des animaux
5.00 Flipper
5.30 L'école du music-hall
6.00 La petite maison dans la prairie
7.00 Showbizz
8.00 Ciné-comédie:
"Le plus grand des hold-up". (Western — Américain 1969)
10.00 Regards sur le monde
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Les gens qui font l'événement
12.00 Sauve qui peut
1.00 Le dix vous informe

CBMT 6

9.30 Par 27
10.00 Sunday Brunch
11.00 Meeting Place
12.00 Living Tomorrow
12.15 A way out
12.30 Market place
1.00 Music to see
1.30 Country Canada
2.00 People of our time
2.30 CBC Sports
4.00 Crosspoint
4.30 The money makers
5.00 Hymn sing
5.30 Howie Meeker Hockey School
5.45 Mr. Chips
6.00 The Wonderful world of Disney
7.00 The beachcombers
7.30 The Tony Randall Show
8.00 Superspecial
9.00 For the record
10.00 Marketplace
10.30 Ombudsman
11.00 The National
11.15 Nation's Business
11.21 The City tonight
11.37 Cinéma:
"Rock around the clock" (film musical — 1956) ■
1.10 Station closing

CFCF 12

6.00 The Community
6.30 Crossroads
7.00 Day of Discovery
7.30 Jimmy Swaggart
8.00 Rex Humbard
9.00 Oral Roberts
9.30 It is written
10.00 Hellenic program ■
10.30 Teledomenica
1.00 The lively women
1.30 Weekend fisherman
2.00 Canadian figure skating championships
4.00 Picture Canada
4.30 Question period
5.00 Lorne Greene's last of the wild
5.30 Garner Ted Armstrong
6.00 As it is
6.30 The amazing Kreskin
7.00 Six million dollar man
8.00 Sonny and Cher
9.00 Switch
10.00 W-5
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 Cinéma:
"Night of the generals" (drame — 1967)

RADIO-QUÉBEC 17

18.30 Le prince orphelin
19.00 La maisonnée
Chanson pour un garagiste.
19.30 Ciné... plus
22.00 Rythmes:

cinéma

ATWATER I: Niveau Alexis Nihon 935-4246 "Aces high" 1.05, 3.05, 5.05, 9.05.

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Cousin Cousine" 1.40, 3.40, 5.30, 7.25, 9.15.

AVENUE: 1224 Ave Greene Westmount 937-2747 "It shouldn't happen to a Vet" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932 "Chauvinists" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "Five minute Kiss" 1.35, 4.25, 7.15, 10.05.

BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "Nèa" 2.00, 4.35, 7.15, 9.35 et "Festival érotique des courts métrages" 1.30, 4.00, 6.40, 9.10.

BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure 861-2725 (Salle I) "Jaws of death" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "Russ Meyer's festival".

CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "La dernière folie" 3.00, 6.15, 9.30 et "Ambulances tous risques" 1.15, 4.30, 7.40.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "Le coureur de marathon" 1.10, 5.10, 9.25 et "Mahogany" 3.15, 7.25. (Salle II) "Barry Lyndon" 1.15, 4.45, 8.15.

CHEVALIER: 1590 St-Denis "la voiture la plus folle du monde" 2.40, 6.03, 9.30 et "Trinita nous voilà" 1.10, 4.30, 7.55.

CINE-CENTRE: 1430 Bleury 288-7102 Samedi: "Straw dogs" 7.00 "Lenny" 9.30 "Night of the living dead" 12.00 p.m. Dimanche: "Brother sun sister moon" 1.00, "Elvira Madigan" 3.15, "Jonathan Livingston seagull" 5.00 "Brother sun sister moon" 7.00 "Chinatown" 9.30.

CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 677-7933 "Intervention Delta" Sam: 4.15, 7.40. Dim: 12.40, 4.15, 7.40 "La malédiction" Sam. 2.30, 5.50, 9.30. Dim: 2.15, 5.50, 9.30.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke E. 348-7395 "Network" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.15.

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" samedi: 3.30, 7.30, dimanche: 3.45, 7.45 "Harold et Maude" samedi: 5.35, 9.35 et dimanche 2.00, 5.45, 9.35.

CREMAZIE: 8610 St-Denis 388-4210 "La dernière folie" 2.50, 6.20, 9.45 "Ambulances tous risques" 1.00, 4.30, 8.00.

COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Cria Cuervos" 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. (Salle II) "Mado" 1.05, 3.40, 6.15, 8.50 (Salle III) "Adolescentes devant le plaisir" 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.20 (Salle IV) "Cousin, cousine" 1.15, 3.20, 5.20, 7.25, 9.25.

COTE-DES-NEIGES: (Salle I): "Bugsy Malone" 3.27, 7.22 "The bad news bears" 1.35, 5.30, 9.05 (Salle II) "The story of Joanna" 1.10, 4.27, 7.34. "How funny can sex be" 5.56, 9.05.

DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle Renoir) "Otalia de Bahia" 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.30 (Salle McLaren) "On aura tout vu" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Resnais) "Le voyage de noce" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40 (Salle Eisenstein) "Le juge et l'assassin" 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 40.00.

KENT: 6100 Sherbrooke O. 489-9707 "King Kong" (angl.) 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.

LOEWS: (Salle I) "Rocky" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10 (Salle II) "The Enforcer" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle III) "To the devil a daughter" 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 (Salle IV): "King Kong" (angl.) 1.45, 4.05, 6.30, 9.00 (Salle V): "King Kong" (fr.) 1.45, 4.05, 6.30, 9.00 (Salle v): "King Kong" (fr.) 1.45, 4.05, 6.30, 9.00.

MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-6116 "La malédiction" sam. 5.20, 9.20. Dim. 1.20, 5.20, 9.20. "Police puissance 7" Sam. 7.30. Dim. 3.25, 7.30.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "Nèa" 2.40, 6.05, 9.30, et "L'homme qui voulait violer le monde entier" 1.10, 4.30, 8.00.

MONKLAND: 5505 Monkland 489-2579 "Whiffs" 2.20, 6.00, 9.40 "All screwed up" 12.20, 4.00, 7.40.

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145 Samedi: "Flesh Gordon" 7.30, "Le son des français d'Amérique" 9.30, "Le fantôme du paradis" 12.00 p.m. Dimanche: "Match de soccer" 1.00, 3.30, "Ti-cul Tougas" 7.30, 9.30.

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Masson massacre" 12.45, 3.05, 5.25, 7.45, 10.10. "Bruce Lee Super Dragon" 1.50, 4.10, 6.30, 8.50.

PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I): "L'âge de cristal" 1.20, 5.25, 9.30, "Pat Garrett and Billy le kid" 3.15, 7.20 (Salle II): "Greta la tortionnaire" 2.45, 6.15, 9.45. "Q" 1.00, 4.30, 8.00. (Salle III): "L'aile ou la cuisse" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (Salle IV): "Spermula" 1.10, 5.10, 9.10 "Tout le monde il en a deux" 3.20, 7.20. (Salle V): "Une anglaise romantique" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222 "2001 Odyssée de l'espace" 12.40, 3.15, 5.55, 8.35.

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595 "Seven person solution" Sam. Dim.: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) "Silver streak" 12.40, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20.

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) "Carrier" 12.15, 2.05, 3.55, 5.50, 7.40, 9.35.

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "3 A.M." 12.00, 2.50, 5.45, 8.40 et "Clamdigger's Daughter" 1.20, 4.15, 7.10, 10.00.

SALLE BRÉBEUF: 5625 Décelles, 731-1297. "La faille" 3.00, 7.00, 9.15.

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139. Samedi: "Little tough guys" 1.30. "Obsession" 3.00. "Black orpheus" 5.15. "The man who skied down Everest" 7.30. "Obsession" 9.30 et "Camille 2000" 12.00 p.m. Dimanche: "The man who skied down Everest" 1.45. "Little tough guys" 3.30. "The man who skied down Everest" 5.00. "Black Orpheus" 7.00. "Obsession" 9.00.

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Silver streak" 1.15, 3.10, 5.10, 7.10, 9.20.

VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Never a dull moment" 2.10, 4.35, 6.50, 9.10. "The three Caballeros" 1.30, 3.50, 6.10, 8.30.

VERDUN: 2381 rue Wellington 768-2092 "Coureur de marathon" 1.15, 5.20, 9.30. "Le flambeur" 3.15, 7.30.

VILLERAY: 8042 St-Denis 399-5577 "Le coureur de marathon" 1.10, 5.10, 9.25, "Mahogany" 3.15, 7.25.

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477 "A star is born" 12.45, 3.20, 6.00, 8.45.

YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "The pink panther strikes again" 12.30, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 170 St-Denis 844-8734. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 de Maisonneuve 879-4349. Dimanche: "Twenty thousand leagues under the sea" 3.00. "La minute de vérité" (Delannoy — 1952) 5.00. "Las Fuerzas vivas" (Alcoriza — 1976) 7.00. "Foxtrot" (Ripstein — 1976) 9.00.

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier, 288-1229 (Salle I) Relâche (Salle II) "Artichoke" de Joanna M. Glass du mardi au samedi: 20 h 00. Dim.: 19 h 00, matinées: mercredi 13 h 00 samedi 14 h 00.

CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 843-3460 "Une amie d'enfance de Louis Saïa.

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL: 2332 Edouard Montpetit 343-6524 "Pauvres originaux, beaux fous détraqués" d'Yves Labbé — 20 h 30. Relâche: lundi.

LE GROUPE DE LA VEILLEE: 5789 boul Monk 521-1946 "L'attentassion" sam: 21 h 00 Relâche: dim.

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 rue Bleuri 866-1964 "Mademoiselle Julie" de Strinberg, lundi, mardi, mercredi: 14 h 30, jeudi, vendredi: 19 h 30, samedi: 20 h 30 Relâche dimanche.

PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131 Alain Lamontagne et Edith Butler — sem. et dim.: 21 h 00. Sam: 20 h 00 et 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT: Relâche.

LA POUDRIERE: Ile Ste-Hélène 526-0821. "Le misanthrope" de Molière semaine: 20 h 30, samedi: 18 h 30 et 21 h 30. Relâche: dim et lundi.

SALLE WILFRID PELLETIER: Mireille Mathieu — samedi: 18 h 30 et 22 h 00 dim: 20 h 30.

THEATRE EXPERIMENTAL DE MONTREAL: 320 Notre-Dame ESt — 879-1306 "Lear" samedi: Relâche dim: 21 h 00.

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. "Ch'peux pas rester on m'attend" de Sauvageau, tous les soirs à 20 h 30, relâche: lundi.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Les marionnettes de Salzbourg sam: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 30 dim: 20 h 30.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine 861-0563 "Le réformiste" de Marcel Dubé dim: 19 h 00. Du mardi au vendredi: 20 h 00. Sam: 17 h 00 et 21 h 00.

THEATRE PORT-ROYAL: "Medium saignant" — de Françoise Loranger — 20 h 30.

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 Avenue des Pins 845-7277 "Une heure de vie" mise en scène de Monique Lepage — 20 h 00 tous les soirs, relâche: lundi.

THEATRE DU RIDEAU-VERT: 355 Gilford 845-0267 "Les jeux de la nuit" de Fran D. Gilroy. Du mardi au samedi 20 h 00. Relâche: dim. et lundi.

EGLISE ST-ANDREW'S: "Le magnificat de Bach" 14 h 00.